This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

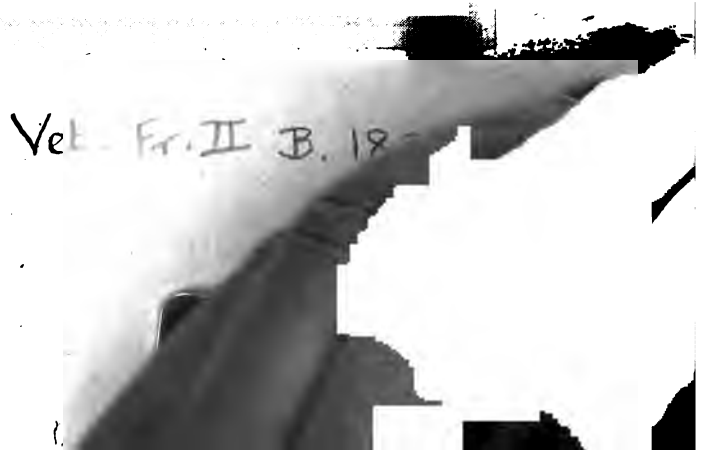

j. n. chevalier

COLLECTION

DES

MEILLEURS OUVRAGES FRANÇOIS.

COMPOSÉS PAR DES FEMMES.

TOME PREMIER.

le Barbier laneuv. 785 N. Thomas Sculp.

Di lor 'opre belle e gloriose
Gran lume in tutto il mondo si diffuse .

Ariost. Cant. XX.

COLLECTION

DES

MEILLEURS OUVRAGES FRANÇOIS,

COMPOSÉS PAR DES FEMMES,

DÉDIÉE AUX FEMMES FRANÇOISES.

Par Mademoiselle de KERALIO.

TOME PREMIER.

A PARIS.

chez { l'AUTEUR, rue de Grammont, N°. 17.
LAGRANGE, Libr. au Palais Royal, N°. 123.

1786.

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. II B. 1833

931 FED.39
j.n. chevalier

COLLECTION

DES

MEILLEURS OUVRAGES FRANÇOIS,

COMPOSÉS PAR DES FEMMES.

TOME PREMIER.

le Barbier laine.vo 1786 N. Thomas Sculp.

Di lor 'opre belle e gloriose
Gran lume in tutto il mondo si diffuse .

Ariost. Cant. XX.

COLLECTION

DES

MEILLEURS OUVRAGES FRANÇOIS,

COMPOSÉS PAR DES FEMMES,

DÉDIÉE AUX FEMMES FRANÇOISES.

Par Mademoiselle de KERALIO.

TOME PREMIER.

A PARIS.

chez { l'AUTEUR, rue de Grammont, N°. 17.
LAGRANGE, Libr. au Palais Royal, N°. 123.

1786.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
26 JUL 1988
OF OXFORD
LIBRARY

AVIS.

Cette collection commence à l'époque où parut la célèbre Héloïse, dont le génie, le savoir et les malheurs exciteront toujours l'admiration et la pitié ; sa vie et les morceaux de ses lettres, qu'on peut rapporter, seront précédés d'un abrégé de l'Histoire des Lettres dans les Gaules, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Après l'époque du quinzième siècle jusqu'à celui-ci, je mettrai le Lecteur à portée de juger, par les exemples, des changemens arrivés dans la langue, des progrès du goût et du génie, des variations dans les mœurs ; car depuis Héloïse jusqu'à Mademoiselle de Scudery inclusivement, je ne pourrai donner aucun ouvrage entier : le degré de perfection auquel nous sommes parvenus ne nous permet plus que de tenir compte aux femmes de ce temps des efforts qu'elles ont faits dans leur siècle, en jugeant par eux de ce qu'elles auroient pu faire dans le nôtre. Ainsi, après les extraits des ouvrages d'Héloïse, de Christine de Pisan, presque tous manuscrits, de Marguerite de Valois, de Louise Labé, et quelques autres, on verra paroître les ouvrages complets de Madame de Motte[illegible]e, de Mademoiselle de Montpensier, de Madame [illegible]illars, de Ninon de Lenclos, de Madame de Sevigné, de Madame et de Mademoiselle Deshoulieres, de Madame de la Fayette, de Madame de Villedieu, un poëme de Mademoiselle Cheron, quelques morceaux de Mademoiselle de la Vigne et de Mademoiselle Descartes, de Madame Daulnoy, de Mademoiselle de la Force, de Madame de Saint-Onge, de Mademoiselle Bernard, de Mademoiselle de Lussan, de Madame de Murat, de Madame de Gomez, de Madame de Villeneuve, de Mademoiselle de Lubert, de Mademoiselle Fauques, &c. Les meilleures pièces de théâtre de Mademoiselle Barbier, et de Madame de Graffigny ; les

poësies de Madame de Montégut de Toulouse, les œuvres de Madame Dacier, de Madame du Châtelet, &c.

Cette collection contiendra donc les meilleures pièces de poësie, théâtre, romans, lettres des femmes les plus célèbres de la Nation, dont on ne pourroit recueillir les œuvres détachées qu'avec beaucoup de peine, des frais considérables, et des recherches souvent inutiles. Elle formera environ trente-six volumes *in*-8°. de quatre à cinq cens pages, ornés chacun d'une gravure représentant le sujet le plus intéresssant que le volume pourra fournir, dessinées par M. le Barbier l'aîné, gravées par le sieur Thomas. Le prix sera de 4 liv. 10 sols le volume pour les Souscripteurs, (en tout 159 l.) et de 5 liv. 10 sols, pour ceux qui n'auront pas souscrit.

Il paroîtra chaque mois deux volumes de cette collection; on paiera 6 liv. en souscrivant, et 7 liv. 10 sols en retirant les deux premiers volumes; de sorte qu'il y en aura toujours un payé d'avance.

La Souscription sera ouverte jusqu'au mois de Mars inclusivement: passé ce terme on ne sera plus admis à souscrire, et le prix des volumes demeurera fixé à 5 liv. 10 sols.

On souscrit,

chez
- l'AUTEUR, rue de Grammont, N°. 17.
- LAMBERT, rue de la Harpe, près Saint Côme.
- CUCHET, rue et hôtel Serpente.
- LAGRANGE, Palais Royal, N°. 123.
- LESCLAPART, Libraire de MONSIEUR, rue du Roule, N°. 11.
- BRUNET, place de la Comédie Italienne.
- ROYEZ, quai des Augustins.
- ET chez les principaux Libr. des grandes Villes de l'Europe.

A MADAME
DE KERALIO.

MA MÈRE,

Un Ouvrage composé à la gloire des personnes de mon sexe, appartient à celle qui, du monde entier est la plus chère et la plus respectable à mes yeux. La reconnoissance filiale ne se réserve rien : nous ne sommes que ce que les soins, l'éducation, l'exemple, la vigilance paternelle ont fait de nous. Nous ne pouvons

rendre les bienfaits que notre enfance et notre foible jeunesse ont reçus : au moins, que l'hommage des fruits que nous en retirons soit l'offrande pure et simple de notre cœur. Vous n'avez pas moins cherché qu'un père sage et vertueux à élever l'ame de votre fille et à cultiver son esprit ; je lui ai consacré les premiers et timides essais de ma plume ; ceux-ci, dédiés aux femmes de ma Nation, seront honorés du nom de ma mère ; et si j'en crois mon cœur, ils acquerront quelque prix à leurs yeux, lorsqu'elles verront que la main qui cherche à leur élever un monument durable, en a d'abord élevé un à vos vertus, à l'amour maternel, à l'amour filial, à ma reconnoissance, et au profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MA MÈRE,

Votre très-humble et trés-obéissante servante et fille, DE KERALIO.

PRÉFACE.

L'INTENTION d'élever un monument à la gloire des femmes Françoises distinguées dans la littérature, m'a conduite naturellement à examiner l'état des lettres en France, dans chacun des siècles où j'ai remarqué le nom d'une ou de plusieurs femmes savantes ; c'eût été les élever ou les abaisser toutes au même niveau, que de négliger des remarques importantes sur le temps où elles ont vécu, l'impression que leur esprit a dû recevoir du génie national, des préjugés du moment, du progrès des sciences et des arts autour d'elles. Une femme jeune et belle, née au onzième siècle, temps où les gens du monde lisoient à peine et n'écrivoient point ; où le savoir, renfermé dans les cloîtres, et parmi les religieuses qui, fidelles aux devoirs de leur état, l'employoient uniquement aux choses saintes ;

Héloïse fut un de ces prodiges que la nature produit rarement, et l'ignorance de son siècle la rend certainement supérieure à ce qu'elle eût paru dans un âge plus éclairé. Christine de Pisan écrivit au quinzième siècle. Les lumières étoient plus répandues; le temps des troubadours étoit écoulé entr'elle et l'amante d'Abeillard. Cependant Christine, toute supérieure qu'elle ait été aux femmes de son siècle, fut très-inférieure à Héloïse, qui ne l'étoit pas même aux hommes les plus célèbres du sien. Mais si je n'avois fait ces observations, tenant à la foiblesse ou aux progrès de la littérature, qu'à propos de chaque femme intéressante par son savoir ou ses ouvrages, cela n'eût produit que des remarques dépourvues de suite et d'ensemble, peu propres à se graver dans la mémoire des lecteurs, sur-tout dans celle des femmes et des jeunes personnes. Il m'a semblé qu'un tableau général, qui réuniroit sous un seul point de vue le progrès des lettres, des arts et des sciences, depuis le premier

siècle jusqu'à nos jours, seroit plus clair, plus précis et plus utile que les observations détachées dont je viens de parler. J'ai cru qu'il embrasseroit mieux ce que tous les points de l'histoire offrent toujours de plus intéressant à l'homme, la marche de l'esprit humain. Grand nombre d'auteurs célèbres ont composé de la littérature françoise des histoires intéressantes et utiles ; mais pour la plupart, elles sont volumineuses et quelquefois remplies de longs détails; par cette raison, les femmes, ou les gens du monde, ou ceux qui, appellés par état aux affaires publiques, ne peuvent regarder les lettres que comme un délassement, et non pas comme une étude, en entreprennent rarement la lecture. Il en est peu qui puissent consacrer à leurs loisirs le temps nécessaire pour lire des ouvrages considérables, dont l'objet est étranger à des travaux nécessaires et assidus. Il m'a semblé qu'à l'exception des savans littérateurs, auxquels personne ne peut prétendre d'être utile, les autres

classes de la société pourroient dans quelques heures s'instruire assez des progrès de l'esprit françois depuis les Gaulois nos ancêtres, jusqu'à nous, pour connoître les différens périodes du goût, de l'étude, du savoir de la nation, pour apprécier ses momens de décadence et ses époques de renaissance et de gloire; qu'on liroit avec plus d'intérêt et d'intelligence, l'histoire des femmes qui ont fait honneur à un sexe capable de tout ce que les beaux arts, et les connoissances ont de plus fin et de plus délicat; qu'on jugeroit mieux de ce que les femmes peuvent faire lorsqu'elles veulent se consacrer aux plus nobles moyens de plaire, à la culture de l'esprit et à celle des talens. Depuis long-temps on ne leur défend plus d'en acquérir. On a reconnu, par une heureuse expérience, que l'étude est propre en elles à fortifier d'heureux penchans, à en réprimer de dangereux, à inspirer dans le calme du cabinet, l'amour de la résidence et celui des devoirs intérieurs, et des vertu soli-

taires, qui sont le partage de leur sexe; qu'elle est propre enfin à les rendre plus agréables dans la société intime et générale, lorsqu'instruites pour elles-mêmes, et ne cherchant jamais à le paroître, elles apportent dans le monde cette aimable modestie, cette espèce de pudeur qui prête autant de charmes à l'esprit qu'à la vertu.

J'ai pris pour guides les auteurs dont les recherches et les travaux sont l'objet de l'estime et de la reconnoissance publiques : les savans et infatigables auteurs de l'Histoire Littéraire de la France; Bayle, Niceron, Chauffepied, l'abbé Goujet, la Croix du Maine, du Verdier, Massieu, Baillet; l'Histoire de l'Université, celle de Languedoc, par Dom Vaissette; celle de Provence, par M. l'abbé Papon; Pasquier, le savant Lebœuf, Fauchet, Casse-Neuve, du Breuil, la Tour, Felibien, &c. &c.; les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; enfin, tous ces hommes savans et profonds, la gloire de leur nation,

qui doivent inspirer aux jeunes auteurs une confiance et une vénération dues en effet à leurs maîtres et à leurs véritables modèles.

J'ai cru qu'on verroit avec plaisir les monumens d'un art dont les descriptions ne donnent qu'une idée imparfaite, et dont il reste beaucoup de traces dans les manuscrits de la bibliothèque du roi, dans celle de Saint-Germain-des-Prés, de M. le Marquis de Paulmy, et dans toutes celles qui renferment des manuscrits des siècles anciens, et même du seizième siècle : c'est l'art du dessin et de la miniature. Comme il est peu de ces monumens relatifs à mon objet, j'ai choisi parmi ce petit nombre les plus anciens et les plus intéressans. Tous deux sont tirés des manuscrits de Christine de Pisan : je les ai fait graver sur les miniatures originales tirées de la bibliothèque du roi. Ils ont été, ainsi que le seront toutes les gravures de cette collection, dessinés par M. le Barbier l'aîné, artiste connu par plusieurs

tableaux que le public a vus et admirés, et par la superbe collection des œuvres de Gesner; ils seront gravés par un jeune artiste qui a bien rempli les vues de M. le Barbier, que la supériorité du talent doit rendre difficile. L'un de ces dessins est dans le second volume, avec l'épître d'*Othea* à *Hector*; le second sera joint au troisième volume avec l'ouvrage auquel il appartient. Le désir de rendre ma collection agréable, ne m'a pas permis de dérober au public la jouissance de ces monumens curieux par le temps où ils ont été faits, et qui m'ont paru faire un ensemble intéressant de l'état des lettres et de celui des beaux arts au quinzième siècle.

Aprés cet ouvrage, consacré aux femmes de ma nation, je compte donner la collection des meilleurs ouvrages des femmes Angloises et Italiennes. J'aurai sur ces objets des secours aussi grands et autant de matériaux que si je faisois le voyage de ces deux beaux pays, pour en étudier

la littérature, et je suis sûre d'en avoir en ma possession qui sont encore inconnus en France ; mais ce ne sera qu'après avoir rempli mon premier objet, que j'étendrai aux talens et aux lumières de tout mon sexe, l'hommage que j'ai dû rendre d'abord à la portion la plus intéressante de ma patrie.

Je dédie cet ouvrage aux femmes Françoises ; mais elles me permettront sans doute de l'offrir plus particulièrement à celle qui doit m'être la plus chère. Je le répète, si j'ai appris dans les premiers jours de mon enfance que la vertu est le seul bien que chaque homme se rend propre à lui-même, je le dois aux auteurs de mes jours. Ainsi, j'aime à croire que l'ame de toutes les Françoises, agitée par le pur mouvement de la piété filiale, doit préférer un hommage partagé avec la mère de celle qui ose célébrer la gloire de leurs mères ou de leurs ayeules.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE

L'ETAT DES LETTRES

DANS LES GAULES,

Depuis leur origine jusqu'au douzième siècle.

PARAGRAPHE PREMIER.

Première époque, avant l'établissement du christianisme.

L'ORIGINE des sciences et des arts se perd chez tous les peuples, dans une obscurité impénétrable. L'histoire civile, malgré les ténèbres qui l'environnent, a été plutôt et mieux connue que l'histoire littéraire. La guerre, les émigrations,

les invasions, les grandes calamités de la nature humaine s'impriment profondément dans la mémoire des hommes, qui sont les témoins et les victimes de ces fléaux : elles passent d'âge en âge, revêtues du plus grand degré de certitude historique. Les monumens en constatent l'existence ; la génération présente les transmet à celle qui la suit, et la tradition, quoiqu'infidelle dans quelques détails, conserve le souvenir des faits principaux. Les pyramides, les inscriptions, les tombeaux, sont les premiers caractères de l'histoire civile. Les fables mêmes, ornées de toutes les graces de la poésie, ont quelquefois pour base des faits historiques. Mais les arts, les sciences, les lettres n'ont pas les mêmes secours dans leurs commencemens. La sensation que produit un petit nombre d'hommes qui travaillent à l'instruction de leurs semblables, s'evanouit facilement et n'affecte jamais la totalité d'une nation. On connoît les tyrans et les destructeurs des peuples ; on ignore les inventeurs des arts et des sciences. L'histoire littéraire ne peut être éclaircie que par les monumens qu'elle s'élève à elle-même, et ces ouvrages étant toujours très-postérieurs à l'origine des connoissances, il est impossible de porter au milieu de ces ténèbres le plus foible rayon de lumière.

Ainsi que tous les autres peuples de la terre, les

Gaulois nos ancêtres, n'ont écrit que long-temps après l'établissement des lettres et des arts parmi eux. Ceux des anciens auteurs qui en ont parlé avec le plus de connoissance et de jugement, nous apprennent qu'un génie heureux et des dispositions naturelles, les rendoient capables de cultiver avec succès tous les genres de littérature. D'abord occupés de la guerre comme les Celtes, dont ils faisoient partie, ils négligèrent long-temps l'agriculture et le commerce : ils méprisoient alors la vie tranquille des littérateurs, et employoient plutôt leurs forces d'esprit et de corps à ravager la terre, qu'à la rendre plus féconde et plus agreable. Ce penchant à la vie guerrière rendit leur nation une des plus belliqueuses de l'antiquité : mais à peine des circonstances plus heureuses vinrent modérer cette ardeur martiale, à peine les Gaulois connurent les arts, qu'ils s'y distinguèrent. Les anciens nous en parlent comme d'un peuple ingénieux, fin dans ses pensées, actif, grave, simple, loyal, généreux. Transportés du desir de s'instruire, dès qu'ils eurent goûté les premiers charmes de l'instruction, ils arrêtoient les voyageurs, exerçoient envers eux tous les devoirs de l'hospitalité, une de leurs vertus principales, et les interrogeoient sur les usages, les coutumes, les loix, les arts du pays d'où ils venoient, les événemens et l'objet de leur

voyage. Cette curiosité, dirigée sur-tout vers les objets utiles et raisonnables, prouve leur amour naturel pour les connoissances. Le sentiment intérieur du besoin qu'ils en avoient, dût les conduire à l'instruction, dès que les moyens leur en furent offerts.

Quelques auteurs (1) ont rapporté que Mercure régna dans les Gaules, et que ce règne fut l'époque de l'origine des arts et de la culture des belles-lettres dans cette contrée. Suivant eux, son éloquence adoucit la férocité des peuples de son empire : il leur donna des loix, leur enseigna les arts utiles, et travailla sur-tout à unir les hommes par les liens du commerce. De là vint la vénération qu'ils conservèrent pour Mercure : ils lui avoient érigé un grand nombre de statues ; ils lui attribuoient la gloire d'avoir inventé les arts, et le regardoient comme le protecteur du commerce et des voyageurs. On reconnoît dans ce récit fabuleux l'esprit des Gaulois et de tous les peuples qui, nouvellement civilisés, aimoient à orner la vérité du voile de l'allégorie : on y reconnoît aussi l'erreur commune à presque tous les anciens auteurs : ils ont confondu toutes les idées théolo-

(1) Suidas et la chronique d'Alexandrie.

giques, romaines et gauloises ; comme aussi les noms des dieux de ces deux nations. Les Gaulois reconnoissoient un être suprême, qu'ils appelloient *Teut* ou *Deut*, nom duquel est vraisemblablement dérivé le nom de Dieu que nous lui donnons. Les Gaulois, interrogés par César, lui répondirent que leur dieu avoit inventé les arts et le commerce, et qu'il protégeoit les voyageurs. César retrouvant dans ces attributs ceux de Mercure, en conclut qu'ils adoroient ce dieu. Plusieurs historiens l'ont répété après lui ; quelques-uns, plus hardis, ont ajouté à la chronologie ce prétendu règne de Mercure. La même erreur a fait attribuer au même peuple le culte d'Apollon et de Minerve ; mais tous ces dieux n'étoient autre chose que *Deut*, ou l'être suprême. Ce ne fut que lorsque les Romains vainqueurs portèrent leurs dieux chez les Gaulois, que ceux-ci en reçurent le culte, et leur élevèrent des temples.

Au quatrième siècle, on voyoit dans les Gaules plusieurs temples consacrés au dieu de la médecine. Eumènes parle d'un de ces édifices, qu'il assure être le plus beau de l'univers. L'expression sans doute exagérée de l'orateur, prouve du moins que l'architecture étoit alors cultivée par les Gaulois : et, comme en tout genre, les connoissances ne parviennent que lentement à un certain degré de per-

fection, nous pouvons présumer que depuis long-temps ils possédoient ce bel art.

Mais, s'ils perfectionnèrent leurs connoissances d'après celles des Grecs et des Romains, il semble qu'ils les avoient devancés dans l'étude de la philosophie. S. Clément d'Alexandrie, qui avoit fait à ce sujet beaucoup de recherches dans les plus anciens auteurs, observe que les premiers philosophes qui aient paru dans la Grèce, sont Mnésiphile, Solon, Thémistocle, Xenophanes, Thalès, et Pythagore. Ce ne fut que vers la quarante-sixième olympiade, un peu moins de sept cent ans avant la naissance de Jésus-Christ ; et il y avoit déja long-temps que les Druïdes, qui étoient les philosophes des Gaulois, instruisoient leur nation, comme les prêtres le faisoient en Egypte, les Chaldéens dans l'Assyrie, les Mages en Perse, et les Gymnosophistes dans les Indes. Le même auteur rapporte encore, d'après Alexandre l'historien, que Pythagore puisa diverses connoissances chez les Gaulois, et emprunta d'eux le dogme de l'immortalité de l'ame sur lequel il fonda son opinion de la métempsycose. On peut donc regarder la philosophie gauloise comme très-ancienne, et cette science en fait supposer plusieurs autres, qui lui sont nécessairement liées, et qui étant plus utiles, ont dû les précéder.

Tel a été l'art de l'écriture. Plusieurs savans ont recherché quels furent les premiers caractères employés par les Gaulois, et chacun a embrassé à ce sujet une opinion différente. C'est presque toujours le résultat des recherches scientifiques de cette nature. Il faut s'en tenir à cet égard à ce que les anciens nous en ont transmis. Il ne paroît pas que les Celtes aient eu des caractères particuliers; du moins nous n'en trouvons aucun vestige dans l'histoire. César, Pline et Strabon, assurent que les Gaulois se servoient des caractères grecs dans les actes publics, et dans l'usage ordinaire de la vie. Tacite fait mention de quelques inscriptions en caractères grecs, trouvees sur les frontières de la Germanie et de la Rhœtie. C'est en caractères grecs qu'étoient écrites les tables trouvées par César, dans le camp des Suisses, après leur défaite, et sur laquelle on voyoit le dénombrement de ce peuple.

C'étoit vraisemblablement des Gaulois que ces peuples Germaniques avoient reçu ces caractères: quelques monumens qui nous restent, servent encore à prouver l'usage des lettres grecques chez cette nation. L'alphabet gaulois, tiré des légendes de plusieurs médailles, présente plusieurs lettres grecques insérées parmi les romaines. La plupart de ces lettres furent encore en usage sous la première race de nos rois. Les François employèrent

les caractères grecs jusqu'au sixième siècle, en les mêlant aux caractères romains. Un écrivain François (1), qui fait venir les Celtes en droiture de la Phœnicie dans les Gaules, n'a aucune peine à trouver l'origine de l'usage des lettres grecques dans ce pays; mais ceux qui trouveront quelques difficultés à ce voyage, douteront si les Gaulois ont reçu ces lettres des Phocéens qui s'établirent sur leur territoire, ou si la connoissance qu'ils en avoient remonte à une époque antérieure. Il faut cependant convenir que cette dernière paroît plus probable. Les peuplades qui passèrent d'Asie en Europe, et qui s'établirent dans les Gaules, y apportèrent vraisemblablement avec elles la connoissance de l'art d'écrire. Mais, comme l'écriture étoit peu en usage, les caractères conservèrent leur rudesse, leur grossièreté, en un mot, leur forme originaire, telle qu'ils l'avoient lorsque Cadmus les porta dans la Grèce. Il y a apparence que ces caractères furent communs de tous les peuples Celtes.

L'ancien alphabet Runique, employé par les Goths, a beaucoup de ressemblance avec l'ancien Ionique (2). Les Grecs, dont le goût embellis-

(1) Du Choul. relig. des Gaul.

(2) *Voyez* collection de différens morceaux sur l'histoire du peuple du Nord, par M. de Kerallo.

soit toutes les choses dont ils faisoient usage ; donnèrent à leurs lettres une forme élégante, et les Gaulois les conservèrent avec tous leurs défauts : s'ils les avoient reçus des Phocéens, n'auroient-elles pas été semblables à l'écriture que les Grecs employoient à cette époque, et que les Phocéens connoissoient sans doute. Ceux-ci leur apprirent peut-être à former leurs caractères d'une manière plus libre, plus facile et plus agréable. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Gaulois exerçoient plusieurs arts et cultivoient plusieurs sciences dans lesquelles on ne sauroit se passer de l'écriture. Telles sont l'astronomie, l'arithmétique, le commerce, les dénombremens nationaux et autres actes publics. Si les Druïdes, pour tenir la nation dans l'ignorance et la servitude, défendoient l'écriture comme un crime et n'employoient dans l'enseignement que l'instruction verbale, ils avoient sans doute pour eux-mêmes des caractères dont ils faisoient usage, ou bien il faudroit croire que leurs connoissances en astronomie et en géographie étoient extrêmement générales ou presque nulles.

Quant à la poësie, elle pouvoit être enseignée et retenue par le secours de la seule mémoire. Les auteurs qui ont parlé de cet art avec le plus de jugement, l'ont regardé comme le premier que les hommes aient cultivé. Les plus anciennes nations ont composé

en vers leurs premières histoires, et le peuple, aidé par la cadence, les retenoit facilement. L'art des vers chez tous les peuples, a précédé l'art d'écrire en prose. L'imagination est la faculté qui se développe avec le plus de force dans l'adolescence des nations, comme dans celle de chaque homme, et l'imagination est mère de la poësie. Le premier peuple pasteur a chanté l'amour, les troupeaux et les pâturages. Il a chanté d'abord à l'imitation des oiseaux : il a célèbré le printems, en se couronnant de feuilles et de fleurs nouvelles. Le laboureur a chanté ses moissons et ses vendanges; le guerrier ses combats et ses exploits : et, lorsque l'imagination de l'homme eut peuplé l'univers de dieux et de génies, elle en célébra la gloire, la puissance et les bienfaits. *Eh ! de qui la jeunesse apprendroit-elle à prier les dieux, si les muses ne formoient des poëtes ?*

Discceret unde preces, vatem ni musa dedisset.
HOR. 1. *ep. lib.* 2.

Hébreux, Grecs, Romains, Gaulois, tous les peuples ont chanté leurs dieux et imploré leur secours dans les dangers et les maladies. *Ce sont les vers qui appaisent les dieux du ciel; ce sont les vers qui appaisent les mânes.*

Carmine dî superi placantur, carmine manes.
HOR. *ibid.*

Les héros furent, après les dieux, l'objet de la poësie. On chanta leurs actions dignes de mémoire, et ces éloges poëtiques furent les premiers élémens de l'histoire. Ensuite on mit en vers les loix et les coutumes de la nation, les dogmes et les devoirs de la religion et de la morale. Ainsi, chez les Gaulois, comme ailleurs, les poëtes furent les premiers savans, les premiers historiens et les premiers moralistes. Ils étoient appelés *Bardes*, c'est-à-dire, *Chanteurs*. Ils étoient en effet musiciens et poëtes; ils composèrent des poëmes sur les guerres, les émigrations et les actions éclatantes des héros de leur nation, afin de transmettre à la postérité la mémoire de leur valeur, et de mettre ces grands modèles sous les yeux de leur jeunesse. *Leurs éloges*, dit un poëte latin, *donnoient une longue vie aux ames courageuses, victimes de la guerre.*

Vos quoque; qui fortes animas, belloque peremptas
Laudibus in longum, vates, dimittitis ævum.

La censure satyrique du vice fut un de leurs objets: on ne craignoit pas moins d'être noté par eux, qu'on ne desiroit d'en être loué. Ils chantoient eux-mêmes leurs poësies, en s'accompagnant d'un instrument qui avoit la forme d'une lyre. Ils en composoient sur toutes sortes de sujets. Il y en

avoit sur la naissance des enfans, les mariages, les festins, les funérailles, les solennités religieuses, la paix, la guerre, le combat, la victoire, le retour d'un combat, et les actions de graces au dieu des armées. Les ouvriers chantoient pendant leur travail des poësies nommées *Litierses*, c'est-à-dire, en celtique, *Chanson d'ouvrage*. On en fit de licencieuses, qu'on appella *Wallemakies*. Elles étoient toutes divisées en strophes. Cet usage général dans l'antiquité, a passé jusqu'à nous dans plusieurs genres de poësie. Les Italiens l'ont retenu, même dans le poëme épique, et l'on sait que les livres saints sont divisés en versets. Il ne nous reste rien des anciens poëmes Gaulois : le temps et la barbarie les ont détruits : nous ignorons même quelle étoit l'espèce de vers qui les composoient. Il y a apparence qu'ils étoient rimés, comme les anciens vers des Persans, des Germains, et des Goths. Ammien Marcellin les nomme *héroïques*, parce qu'ils étoient faits à la louange des héros, et non pas comme composés en vers hexamètres.

Ce n'étoit pas en temps de paix seulement que les poëtes exerçoient les fonctions de leur ministère. Ils redoubloient d'ardeur pendant la guerre, pour exciter leur nation, par le récit de ses exploits passés, à s'acquérir une gloire nouvelle : digne emploi des talens et d'un art qui, fondé sur l'enthousiasme,

est tout propre à l'inspirer. Si nous en croyons l'antiquité, la puissance de leurs chants ne se bornoit pas à entretenir les vertus guerrières : souvent, dit Diodore de Sicile, on a vu deux armées prêtes à venir aux mains, l'épée nue, les lances baissées, terminer leur querelle sans combat, à la vue des Bardes, semblables à Orphée, dont les sons calmoient les tigres furieux. Toute animosité cessoit au son des voix et des lyres. C'est ainsi que dans le cœur d'Achille même, la fureur cède à la voix de Minerve, et que Mars, appaisé quelquefois par le chant des muses, laisse tomber ses armes.

Les effets que Diodore attribue aux poësies des Bardes, tiennent du prodige, il est vrai ; mais ils prouvent du moins l'ascendant que ces poëtes avoient sur les esprits, et le génie seul pouvoit le donner. Il n'appartient qu'au sublime d'inspirer des sensations vives, promptes et générales.

Dans la suite, les Bardes furent confondus avec les Druïdes, soit que ceux-ci, jaloux du crédit des poëtes, ou, craignant qu'ils n'instruisissent le peuple de leurs fraudes et de ses vrais intérêts, se soient chargés de leurs fonctions, ou les aient joint à leurs corps. Il paroît qu'ils l'étoient déja du temps de César, puisqu'il ne parle pas des Bardes dans ce qu'il rapporte des mœurs et des coutumes des Gaulois.

Les Druïdes tenoient le premier rang chez cette nation ; eux seuls y attiroient les sciences et les lettres. La noblesse, qui formoit le second ordre de l'état, n'avoit point d'autre occupation que l'exercice des armes ; et le peuple, esclave des Druïdes, n'avoit ni rang, ni autorité. Ces prêtres étoient en même-temps législateurs et interprètes des loix : leur pouvoir étoit, pour ainsi-dire, sans bornes : l'empire qui s'exerce sur les esprits, est toujours le plus étendu. Il n'étoit permis ni aux rois, ni aux chefs de la nation, de former aucune entreprise, ni de prendre aucune délibération sans les Druïdes. C'est ce qui a fait dire à un orateur Grec que les princes Gaulois, élevés sur des trônes d'or, logés en des palais superbes, assis à des tables somptueusement servies, n'étoient cependant que les ministres des prêtres de leur nation, qui règnoient plus véritablement que les souverains mêmes. Leurs priviléges étoient si grands et si étendus, que tous les citoyens desiroient d'entrer dans ce corps puissant, exempt de tout impôt, du service à la guerre, et de toutes les charges de la république : la plupart des Gaulois briguoient l'avantage d'y être admis, eux et leurs enfans.

Les Druïdes étoient donc à la fois, prêtres, législateurs, théologiens, philosophes, jurisconsultes, médecins, rhéteurs, orateurs, mathématiciens,

géomètres, astrologues, et poëtes des Gaulois : ils enseignoient à toute la nation les arts et les sciences ; mais c'étoit par une méthode plus propre à en retarder qu'à en accélérer les progrès. Vrais despotes, ils craignoient d'affoiblir leur autorité en éclairant le peuple. Les fonctions dont ils s'acquittoient le mieux étoient celles de juge. C'étoit à leur tribunal qu'étoient portées toutes les causes criminelles ou civiles, publiques ou particulières. Chaque année ils s'assembloient en un lieu destiné à cet effet dans le pays de Chartres. Là, se rendoient de toutes parts ceux qui avoient des discussions litigieuses : la justice étoit prompte ; le jugement sans appel. Celui qui refusoit de s'y soumettre, étoit exclus de la participation aux mystères, et par-là, déclaré infame. Les arrêts rendus gratuitement, mettoient les juges à l'abri de toute prévarication ; aussi passoient-ils pour intègres. C'est ainsi que les Amphyctions jugeoient toute la Grèce au temps de sa liberté.

Quant à la doctrine des Druïdes, ils enseignoient l'immortalité de l'ame. Ce dogme inspiroit aux Gaulois une extrême intrépidité. Ils regardoient comme lâche, d'épargner une vie qu'ils étoient sûrs de retrouver. L'attente des récompenses et des peines futures, les rendoit fidèles aux traités. Persuadés même qu'ils les rempliroient

après leur mort, s'ils en avoient été empêchés durant leur vie, ils se prêtoient de l'argent, aux conditions de se le rendre dans l'autre monde : ils renfermoient avec les cendres de leurs morts les comptes arrêtés, et les obligations qu'on trouvoit entre les mains de leurs créanciers, afin qu'ils pussent les acquitter dans leur nouvelle demeure. La fidélité, l'amitié, la reconnoissance des bienfaits étoient les points principaux de la doctrine des Druïdes. Les cliens s'attachoient si étroitement à leur patron, qu'ils se faisoient une loi de subir le même sort que lui ; et s'il arrivoit qu'il fût tué, ils se donnoient la mort. César dit qu'il étoit sans exemple qu'aucun d'eux y eût manqué.

La médecine des Druïdes étoit accompagnée de magie et de pratiques superstitieuses. Il paroît cependant qu'ils y faisoient entrer l'usage des simples, et que les sortilèges n'en étoient que la décoration, préparée par l'intérêt. L'instruction de la jeunesse étoit leur principale occupation. Ils avoient toujours un très-grand nombre de disciples choisis parmi les enfans du premier ordre de la nation, et destinés à remplir les fonctions de leur ministère. Leurs écoles étoient dans le fond des antres obscurs et dans l'épaisseur des forêts. Là, sans jamais rien écrire, ils apprennoient à leurs élèves des sentences, des formules, des histoires composées en vers. L'es-

prit

prit énigmatique de ces ouvrages étoit un obstacle aux progrès des étudians : vingt années suffisoient à peine pour s'instruire des objets enseignés dans ces écoles. Une méthode aussi bisarre, aussi contraire à la raison et au bien public, ne put être adoptée et conservée que par des vues d'intérêt. Les femmes furent admises dans le corps des Druïdes. Leur esprit, pénétrant et délicat, mais souvent gouverné par une imagination vive, les entraîne facilement à la superstition, sur-tout chez les peuples soumis à cette cruelle source d'erreur et d'ignorance. Elles s'occupèrent de l'étude des sciences qu'enseignoient les Druïdes. Elles tinrent des écoles séparées de celles des jeunes hommes, et donnèrent aux femmes les mêmes leçons. Il y eut des Druïdes dans les Gaules, jusques sous les empereurs chrétiens, vers le commencement du quatrième siècle. Mais les Grecs et les Romains, ayant répandu le goût des connoissances et facilité les moyens de les acquérir, les Druides virent enfin ce qu'ils avoient tant redouté. Les ténèbres mystérieuses dont ils avoient enveloppé les sciences, diminuèrent par degrés et s'évanouirent. Enfin, ils ne conservèrent que des superstitions, objets du respect d'une populace ignorante ; et déja, sous Tibère et Claude, les sacrifices atroces de victimes humaines étoient abolis dans les Gaules.

Que le progrès des lumières se fait lentement ! Celui-ci a été l'ouvrage de près de dix siècles. Dès le règne de Tarquin l'ancien, une partie des Ioniens fuyant devant Cyrus, se réfugia dans les Gaules. C'étoit dans l'origine une colonie Athénienne, qui avoit fondé dans l'Ionie la ville de Phocée (1). Leur territoire étoit petit et stérile. Ils s'adonnèrent au commerce et à la piraterie, regardée pour lors comme honorable. Quelques-uns d'entre-eux, ayant reconnu les côtes de la Gaule et vanté à leurs compatriotes la fertilité de cette contrée, ceux-ci consentirent avec joie à les échanger contre leurs terres arides, et sur-tout à se soustraire au joug d'un prince étranger. Les chefs de l'expédition, furent Sineos et Protis. Ils abordèrent vers l'embouchure du Rhône, et y fondèrent la ville de Marseille. Attaqués par les peuples voisins, ils soutinrent leurs efforts et triomphèrent plus facilement de leurs armes que de leur barbarie. Ce fut d'eux que les Gaulois apprirent à cultiver la terre, à planter la vigne et l'olivier. Ce fut à leur exemple qu'ils parvinrent à bâtir des villes et à vivre sous la protection des loix civiles. Mais comme la marche de tous les arts est presqu'insensible, en sortant de leurs cavernes, où tels que des voleurs, ils renfer-

(1) Strab. lib. 14.

moient leur butin, ils ne bâtirent que des cabanes au milieu des terres qu'ils cultivoient. Peu-à-peu ils se rassemblèrent et entourèrent de murs leurs habitations. Sous César et sous Auguste, ils ne bâtissoient encore qu'avec du bois et de la terre, et couvroient leurs cabanes de roseaux. Les peuples voisins des Grecs Marseillois, furent les premiers qui les imitèrent.

Le gouvernement de Marseille étoit aristocratique. Le conseil fut composé de six cents sénateurs, dont les charges étoient à vie. Quinze d'entre-eux y présidoient. Les loix étoient exposées dans un lieu public, afin que tout citoyen pût les connoître et les observer; institution remarquable, qui prouve que ces loix étoient simples et en petit nombre, comme elles devroient l'être chez tous les peuples. Dans le même lieu étoit exposé le glaive qui devoit frapper les têtes coupables.

Ces institutions font juger aisément que les mœurs des Marseillois étoient graves et sévères. Séparés des Grecs par de vastes mers, et, pour-ainsi-dire, entourés des flots de la barbarie (1), ils avoient conservé des institutions qu'il étoit plus

(1) Cicer. orat. par Luc. Flacc.

aisé de louer que d'imiter. Nulle entrée dans leur ville aux histrions et à tous ceux dont l'état n'a d'autre objet que de procurer des amusemens frivoles. Nul attachement pusillanime à la vie. Les magistrats gardoient du suc de cigüe pour ceux qui exposoient au conseil des causes légitimes de se donner la mort. Les funérailles se faisoient sans pleurs, sans lamentations, et se terminoient par des festins, comme s'ils eussent été sûrs qu'une vie plus heureuse récompensoit les vertus de leurs compatriotes. Ils étoient tempérans, humains, hospitaliers, ennemis de la fraude et du mensonge, et ils trouvèrent chez les Gaulois la plupart de ces vertus. Mais ce que ceux-ci leur dûrent sur-tout, ce fut l'urbanité dans les discours et dans les actions; les manières prévenantes qui savent lier les cœurs, en un mot, tout ce qu'il y eut de plus poli chez les Grecs. Ils y puisèrent aussi la connoissance des arts et des sciences. Marseille devint une école où l'on professa l'éloquence, les beaux arts, la philosophie, la médecine, les mathématiques, la jurisprudence, la théologie, et tous les genres de littérature. Ce ne fut plus dans les bois ténébreux et dans les sombres cavernes où les Druïdes en laissoient à peine entrevoir de légères ombres : on y étudioit publiquement sous des professeurs choisis et entretenus par la république. Enfin Tacite nomme

cette ville le siége et la maîtresse des études et des sciences (1).

Heureusement située, vaste, ornée de superbes édifices et d'un très-beau port, Marseille attiroit de toutes parts les étrangers qui desiroient s'instruire ou se perfectionner dans l'étude des belles-lettres. Elle fut même préférée à la fameuse Athènes, et devint l'école des Romains. Cicéron l'appelle l'Athènes des Gaules, le séjour des belles-lettres et la source de l'urbanité. On vit ses colonies répandues dans les Gaules, y bâtir des villes qui furent long-temps célèbres, et dont plusieurs subsistent encore. César trouva de grandes villes dans toutes les Gaules, et le commerce des Romains, suites de sa conquête, acheva ce que les Grecs avoient commencé. La connoissance de la langue grecque et de la langue latine se répandit par-tout. Il sembloit que les Gaulois eussent passé dans la Grèce plutôt que les Grecs dans les Gaules.

A l'exemple de Marseille, les villes principales établirent des écoles publiques. Narbonne, très-ancienne ville des Gaules, selon Strabon, Narbonne, célèbre par le commerce maritime qu'elle faisoit alors avec l'Espagne, l'Italie, l'Afrique et la Sicile, attiroit un grand nombre d'étrangers. Elle

(1) Tacite, vie d'Agr.

eut aussi de beaux édifices, et les lettres y furent cultivées avec succès. Corbillon fut rival de Narbonne. Cette ville, située sur la Loire, fut très-fréquentée des étrangers. Elle étoit déjà célèbre lorsque les Scipions étendirent la domination de Rome. Mais elle éprouva bientôt le sort des choses humaines ; il n'en reste aujourd'hui que peu de vestiges. Arles, qu'Ausone appelle la petite Rome, devint célèbre par les études qu'on y faisoit et par les grands hommes qu'elle forma dans ses écoles. Vienne, la capitale des Allobroges, fournit aussi plusieurs hommes utiles à la république des lettres. Toulouse mérita le même surnom qu'Athènes. On l'appella *Palladia*, en l'honneur de son amour pour les belles-lettres (1). Elle produisit un grand

---

(1) Nous en parlerons encore à l'article de la fameuse Clémence Isaure, si révérée par quelques-uns, et dont quelques autres ont nié même l'existence. Nous embellirons notre collection du nom et des ouvrages de quelques illustres femmes de Toulouse, entr'autres de Madame de Montégut, dont le buste a été placé dans la salle de l'académie des jeux Floraux, en 1779. La main d'un fils a rassemblé les ouvrages qui doivent perpétuer sa mémoire. Ce monument, élevé par la piété filiale, honorable pour celle qui en est l'objet et pour celui qui l'a consacré, doit être du plus grand prix pour tous leurs concitoyens, et avoir un droit assuré sur toutes les ames honnêtes.

nombre d'hommes illustres. Plusieurs femmes de cette ville se sont distinguées par leurs ouvrages. Fidèle à ses antiques institutions, elle chérit les arts et les lettres, les cultive avec succès, les honore et les récompense. Elle a fait plusieurs établissemens propres à former et encourager les talens. Tel est celui consacré aux bustes, aux noms, aux portraits de tous les grands hommes nés dans ses murs. Ce prix flatteur des dons du génie, Toulouse a su l'étendre aux vertus : ses annales sont également le dépôt des grands événemens et des belles actions en tout genre.

Autun, Nîmes, Bordeaux, enfin toutes les Gaules montrèrent la même ardeur pour la culture des lettres : cette émulation, qui prenoit sa source dans la Gaule Narbonnoise, se répandit dans toute la nation, et passa chez ses voisins.

Les Gaules marchoient d'un pas ferme dans la carrière des sciences, lorsqu'après avoir résisté long-temps, elles se virent forcées de céder au génie de Rome, et devinrent provinces de l'empire. Mais, soit par des vues politiques, soit par le sentiment de respect qu'impose un mérite supérieur, sur-tout dans l'infortune, les vainqueurs traitoient leurs nouveaux sujets avec des égards peu ordinaires. Non-seulement les loix Gauloises furent conservées, mais plusieurs cantons des Gaules jouirent

TAYLOR INST. OXFORD

dès-lors du droit de bourgeoisie romaine. Les Gaulois eurent entrée au sénat ; ce qui fit dire par quelques envieux : « tandis que César mène les » Gaulois en triomphe, on les voit dans le sénat » dépouiller l'habit de leur pays, pour y revêtir » celui de sénateur ».

Auguste visita les Gaules dans la cinquième année de son empire : il y établit le gouvernement et les loix romaines ; les préteurs, les proconsuls, les questeurs. Ces magistrats rendirent la justice en latin, ce qui obligea une partie des Gaulois à l'apprendre et à le parler. On parla donc à la fois, dans les Gaules, trois différentes langues, le grec, le latin, et la langue naturelle. Cette langue étoit le celtique, dont la plupart des langues d'Europe, telle que l'italienne, la françoise, l'angloise, &c. sont des dialectes. Toutes ces langues ont emprunté beaucoup de mots latins ; mais dans la partie fondamentale, qui est la syntaxe, et dans la déclinaison des mots, elles diffèrent beaucoup de la latine et de la grecque, qui ne sont au fond que la même. Le latin emprunta plus de mots celtiques qu'il n'en prêta aux Gaulois, et la langue françoise n'est point, comme on l'a tant dit et tant répété, un latin corrompu, mais plutôt le celtique épuré et perfectionné. Plusieurs savans veulent que cette langue tire son origine de la

Phénicienne. Ils apportent pour raison de leur opinion, la conformité qu'ont ces deux langues dans les termes qui servent à exprimer les noms des dieux, des dignités, des habits, des animaux, des plantes, et les termes de guerre et de géographie. Mais en supposant même que cette conformité soit aussi grande qu'on nous le dit, et que l'art étymologique, toujours aussi incertain que téméraire, n'en invente pas la moitié, qui pourra nous assurer laquelle des deux a le plus emprunté de l'autre ? Dans ces matières ténébreuses, le doute est convenable et coûte bien peu.

A l'étude de la grammaire grecque et latine, de la poësie, de la philosophie, de la rhétorique et de l'histoire, on joignoit celle de la morale. On y travailloit à la fois, à orner l'esprit et à former l'ame. On y préparoit la jeunesse à éviter ces égaremens qui portent une atteinte presqu'égale à la vertu et au savoir. Petrone conseilloit à ceux qui vouloient s'appliquer à l'étude, remplir des charges, des emplois publics, d'observer une exacte frugalité ; d'éviter la table des grands et la société des gens livrés à la débauche ; de ne point s'adonner au vin qui abrutit l'esprit ; de n'assister jamais aux farces des histrions. Il ne vouloit pas qu'on sortît des festins, des bals, des spectacles, ou des bras des courtisannes, pour approcher des autels, com-

mander les légions, ou juger les citoyens. Petrone pensoit ainsi sous le règne de Néron. Dans nos écoles Gauloises, on croyoit alors que la réunion des vertus et du savoir, pouvoit seule former des citoyens utiles : on ne voyoit alors les disciples quitter leurs maîtres qu'à cet âge capable de concevoir que le fruit des études est l'observation et le respect de tous les devoirs. Ce n'étoient point alors des enfans qui passoient des écoles de la Gaule aux charges et aux emplois publics. Des hommes, dans la première vigueur de l'âge, du corps et de l'esprit, venoient s'offrir au peuple, achevoient sous ses yeux de se former et de se rendre capables de servir, non leurs intérêts, mais les siens. Avant de devenir préfet du prétoire, questeur, édile, il falloit suivre le *forum* ou conseil d'état et entendre discuter toutes les causes publiques ou particulières. Les jeunes gens s'exerçoient à la déclamation en des écoles destinées à cet exercice, et s'habituoient à parler en public sous les plus habiles rhéteurs. C'est ainsi qu'on cherchoit à former des hommes, et non pas de grands enfans.

Ces soins particuliers de cultiver l'art oratoire, et le talent naturel que les Gaulois avoient pour cet art, leur fit atteindre en ce genre un très-haut degré de perfection. Juvenal, se plaignant de ce

que l'éloquence étoit négligée de son temps, envoie dans les Gaules ceux qui voulpient devenir orateurs. Selon lui, ce furent aussi les Gaules qui formèrent les jurisconsultes de la Grande-Bretagne. Le poëte Claudien disoit de la nation Gauloise, qu'on y comptoit autant de savans que de citoyens, et ne crut pouvoir rendre plus d'honneur à l'empereur Honorius, qu'en lui donnant pour cortège les doctes Gaulois et tout le sénat Romain.

Te gallia doctis
Civibus et toto stipavit Roma senatu.

D'après cette exposition générale du progrès des lettres dans les Gaules, avant l'établissement du christianisme, on pourra facilement juger de l'état où elles s'y maintinrent, tant que les causes de ces progrès ne souffrirent aucune altération. Que l'on embrasse d'un coup-d'œil le temps écoulé depuis l'origine des lettres dans ce pays, jusqu'à notre siècle; que l'on considère ce qu'elles furent dans les Gaules, depuis les Druïdes, jusqu'aux Phocéens; depuis les Phocéens, jusqu'à la conquête de César; depuis César, jusqu'à l'invasion des Barbares; qu'on juge de la profonde nuit qu'ils y répandirent, depuis cette fatale époque, jusqu'à la lumière qui nous éclaira ensuite: on rendra grace à la nature des heureux dons, que de tous

temps elle a prodigués à une nation, dont le génie, asservi aux seules circonstances, offre aujourd'hui des modèles aux nations les plus cultivées de l'Europe.

§. II.

Etat des lettres au premier siècle.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur l'état des lettres dans les Gaules, avant la naissance de Jésus-Christ, laissent peu de choses à dire sur cette matière, dans le premier siècle. Si les révolutions arrivées dans l'état, après l'établissement du christianisme, firent éprouver à la littérature quelque légère altération, elle ne fut pas aussi sensible que sembloient le présager les règnes affreux de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron, et de Domitien. L'amour des lettres se soutint : elles étoient encore nécessaires pour se rendre utiles; et le desir d'acquérir des talens, fut le principe d'une émulation générale, qui en produisit d'éminens, tant que la gloire et les récompenses en furent le prix. Sous Tibère, les écoles se multiplièrent dans la Gaule et y furent suivies. Il en sortit un grand nombre d'orateurs, de magistrats, de grands capitaines, de bons administrateurs. C'étoit au barreau que se formoient les

hommes destinés aux charges les plus importantes. Quels moyens il offroit alors ! Ce n'étoit pas seulement un tribunal consacré à plaider les causes particulières : c'étoit là que se traitoient les affaires publiques ; on y dénonçoit les vexations, les concussions, les abus d'autorité : là, devant le sénat assemblé, en présence du peuple, Verrès, le front pâle et inanimé, sentit, pour la première fois, la crainte du châtiment : il frémit à la voix tonnante de l'orateur qui annonçoit les foudres des loix. Là, les sinistres projets d'un ambitieux étoient dévoilés. Là, Cicéron, armé de son éloquence, fit connoître Catilina, et balança long-temps la fortune et la puissance de César. On y vit l'empereur Claude rendre justice à la nation Gauloise, en sollicitant pour elle l'entrée au sénat. On y avoit admis depuis long-temps les citoyens de la Gaule Narbonnoise : Claude en appella de plusieurs autres provinces. Tous les Gaulois, reçus dans cet auguste corps, ne lui firent pas moins d'honneur que les Romains (1).

Parmi les consuls que les Gaules fournirent à Rome, n'en citons qu'un seul, Valerius Asiaticus, cet homme célèbre dans l'histoire par son courage et sa probité : Vienne fut sa patrie. Ce fut lui

(1) Annal. de Tacite, l. 11.

qui, indigné du gouvernement tyrannique de Caligula, entra dans la conspiration formée contre ce prince, et qui, après sa mort, eut la fermeté de dire devant le sénat, qu'il voudroit l'avoir tué lui-même. Qui ne sait qu'on voulut élever ce vertueux Gaulois à la place de Caligula ? Mais qui ne sait aussi que son pouvoir, et sur-tout ses richesses, excitèrent l'envie de Messaline, et que cette princesse, l'opprobre de son sexe, fit donner la mort à ce grand homme ? Ainsi une émulation générale remplissoit d'élèves et d'habiles maîtres, les écoles Gauloises. Marseille n'avoit rien perdu de l'austérité de ses mœurs et de la sagesse de ses institutions : on voyoit régner dans ses murs la frugalité, la modestie, l'honnêteté gauloise ; et par ses succès dans la culture des lettres, elle étoit l'Athènes des Gaules. Autun continua de se distinguer, par la magnificence des édifices qu'elle consacroit aux études, et par les talens de ses maîtres. Dès le règne de Tibère, les enfans des familles Gauloises les plus distinguées, s'y étoient rendus en foule (1). Le goût de la littérature étoit aussi généralement répandu à Vienne ; les poësies de Martial y faisoient les délices des jeunes gens, des vieillards et même des femmes, éloge que ce

(1) Tacite, *ibid.*

poëte préfère, dit-il, à tout l'or que le Tage jette sur ses bords, et à tout ce que la Sicile et l'Afrique ont de plus délicieux (1).

Des jeux littéraires furent institués à Lyon, par Caligula. Un grand nombre d'orateurs s'y disputoient le prix de l'éloquence grecque et latine : les vaincus étoient obligés à donner le prix aux vainqueurs et à faire leur éloge. Ceux dont les auditeurs avoient désaprouvé les discours, étoient condamnés à les effacer avec une éponge ou avec la langue, à moins qu'ils ne préférassent de subir la peine de la férule, ou d'être jetés dans la rivière. De telles loix, appliquées à des jeux littéraires, se ressentent, il est vrai, de la férocité de leur auteur; mais les citoyens qui s'y étoient soumis, et ceux qui s'exposoient à leur rigueur, étoient sans doute animés par un zèle sans bornes pour les progrès et la perfection des talens.

Malgré l'éclat où nous venons de représenter les lettres dans les Gaules, elles éprouvèrent, à la fin de ce siècle, de sensibles altérations : les plus beaux genres de littérature s'en ressentirent les premiers; et, comme en toutes choses, bien faire est plus difficile que faire mal, la décadence y fut plus rapide et les ténèbres plus durables.

(1) Mart. ep. 87. l. 7.

Tibère, Caligula, Claude, Néron, avoient régné, et Domitien régnoit encore. Si le despotisme, injuste par essence, détruit les talens et le génie jusques dans leurs germes, que ne doivent pas opérer les violences, les iniquités et la barbarie d'un pouvoir sans bornes ?

L'éloquence changeant d'objet, changea aussi de manière. Quel orateur eût osé prêter sa voix à des vérités qu'une prompte mort auroit punies comme des crimes ? Athènes et Rome étoient encore libres lorsque Démosthènes et Cicéron les instruisoient de leurs devoirs et de leurs intérêts. Cependant le choc qu'éprouvoit la littérature, sous les gouvernemens féroces, eut pour elle des suites moins dangereuses que la corruption qu'il répandit dans l'empire : le désordre des mœurs s'introduisit dans les études, l'amour du luxe, la soif de l'or, ne vont à leur but que par des moyens bas et vils ; la contagion passa bientôt des chefs aux extrémités du corps politique. L'éducation de la première enfance, confiée jusqu'alors, suivant la nature et la raison, aux mains maternelles, passa, par la négligence des parens et le déréglement des mères, dans les mains de nourrices mercénaires, puis dans celles des plus vils esclaves : les premières impressions que reçut la jeunesse, furent prises au théâtre, aux combats des gladiateurs, aux courses des chevaux,

et

et à d'indécens spectacles : c'étoit là que les guides serviles et infidèles des jeunes gens, les conduisoient sans avoir aucune des lumières qui auroient pu prévenir les dangers d'un tel poison : à ces inconvéniens se joignirent les exemples domestiques, principes de corruption d'autant plus dangereux, qu'il s'établissent dans l'ame des enfans, avant même qu'ils puissent avoir leur effet. Ces vices dont Rome étoit la source, passèrent de l'Italie dans les provinces de l'empire. Les Gaules en furent bientôt infectées, et la licence des mœurs y opéra de grands changemens dans les études. Les élèves furent entraînés et distraits par des goûts dépravés : les maîtres, dépourvus de zèle, prirent dans l'enseignement une route plus facile pour eux, et plus analogue à la négligence de leurs disciples. Ils cultivèrent l'imagination et le langage aux dépens du jugement, du savoir et du goût. Le faux brillant de l'expression fut substitué à la force du raisonnement, l'enflure ou la pompe dans le discours, à la noble simplicité. Mais ces vices introduits dans l'éloquence, furent encore moins l'effet de la corruption des maîtres, que de celle des parens (1) : ceux-ci retiroient trop tôt leurs enfans des écoles, pour les faire

(1) Petr. sal. p. 4. 5.

paroître au barreau ; et ces jeunes orateurs n'y apportoient que des connoissances légères, et des études à peine ébauchées. La présomption est compagne de l'insuffisance, et pour s'être crus trop tôt quelque chose, ils n'étoient rien durant toute leur vie.

Cependant, pour donner une juste idée du génie de la nation, ajoutons que, malgré cette corruption générale, émanée de Rome, les Gaules conservèrent leur supériorité, quant aux écoles, aux maîtres et peut-être même aux sujets. Les noms des hommes célèbres de ce siècle, dont la mémoire est échappée au ravage du temps, sont connus de tous les littérateurs, et plaident éloquemment en faveur de leur patrie.

§. III.

Etat des lettres dans les Gaules au deuxième siècle.

C'EST à ce siècle qu'on peut fixer l'établissement du christianisme dans les Gaules : ceux qui vinrent les premiers y apporter les principes de la foi étoient Grecs : ils s'établirent à Lyon, et ce fut de là que les lumières de l'évangile se répandirent, par degrés, dans les autres parties des Gaules. Il sembloit que cette nation dût toujours être redevable à la Grèce des nouvelles institutions propres à l'éclairer.

La plus célèbre école chrétienne de ce temps, étoit celle d'Alexandrie. On ne trouve dans les Gaules, au commencement de ce siècle, aucun établissement semblable. Les églises où s'assembloient les fidèles, étoient les seuls endroits d'instruction qu'ils eussent alors : les évêques et souvent de simples prêtres, y faisoient les fonctions d'instituteurs, et ces fonctions ne s'étendoient qu'à l'explication des saintes écritures.

Les premiers pères de l'église puisoient dans cette source, et leurs sermons, et les instructions qu'ils donnoient à leurs disciples : leur base étoit prise dans la saine morale et dans la pureté des mœurs : leur objet principal étoit de prévenir l'impression des hérésies qui dès-lors avoient commencé à se répandre. Telles étoient alors les bornes de la théologie, et cette science n'étoit point encore ce qu'elle devint depuis ; c'est-à-dire, selon S. Grégoire de Nazience, (1) un art et un exercice bizare de vaines subtilités.

Les écoles dont nous venons de parler, étoient communes aux clercs et aux fidèles, mais indépendamment des instructions que les chrétiens recevoient en général, les évêques avoient toujours auprès de leurs personnes un certain nombre de

(1) Greg. Naz. ver. 33. p. 529.

jeunes gens, dont ils prenoient un soin particulier, et qui devenoient maîtres à leur tour. Ces disciples se formoient en même-temps aux sciences ecclésiastiques, aux bonnes mœurs et aux fonctions de leur ministère : une vie simple, des desirs réglés, un savoir borné à la science du salut, joints à la première effervescence du zèle, détournèrent bientôt une foule immense de sujets de la route ordinaire des études. Un nombre prodigieux de pieux cénobites furent entraînés dans les déserts, dans les antres sauvages et sous les voûtes des monastères, où l'espérance d'obtenir le ciel, objet de tous leurs vœux, les soutenoit contre les regrets et contre les penchans de la nature. Les lettres perdirent sans doute beaucoup à ces saintes émigrations, mais seroit-il permis de s'en plaindre ?

Le nombre des chrétiens s'accrut et les évêques étendirent les limites de leurs diocèses fort au-delà de l'enceinte des villes épiscopales. Les Cathédrales prirent aussi un degré d'accroissement : on y établit des écoles réglées pour les clercs et pour ceux qui aspiroient à entrer dans le clergé ; mais sans rien changer à la forme et à l'objet des études, qui étoient toutes bornées à la connoissance et à la pratique des devoirs d'un état auquel les sciences appellées humaines paroissoient nuisibles. En effet, avant la fin du troisième siècle, il ne paroît pas

que les chrétiens étudiassent la rhétorique, la poësie, la philosophie, les ni mathématiques: ils les regardoient comme des études étrangères et même opposées au but de la religion. Ces différentes sciences ne furent donc pas admises dans leurs écoles, et delà il est aisé de juger à quoi se réduisirent les secours qu'elles procurèrent aux lettres dans ce second siècle. Le schisme (s'il est permis de s'exprimer ainsi), arrivé alors dans les études, sépara les sujets qui s'y appliquoient en deux corps: l'un se propôsoit pour but, ou la gloire passagère d'une réputation acquise par de rares talens, ou l'avantage de servir l'état dans les grandes places: l'autre, élevant ses vues jusques aux félicités éternelles, ne pouvoit y atteindre qu'en servant l'église et la religion. Ces deux corps séparés se nuisirent l'un à l'autre: les intérêts présens, balançant toujours les futurs, la littérature en profita, et les écoles Gauloises furent encore en ce siècle ce qu'elles avoient été précédemment, malgré les causes constantes que nous avons indiquées dans l'esquisse du premier siècle. Mais bientôt l'église, sentant le besoin qu'elle avoit de multiplier les sujets attirés dans son sein, se vit contrainte de réunir l'espoir des récompenses actuelles à celui des récompenses futures. Les distinctions, les rangs, les grades, furent admis dans son corps,

et le degré d'habileté marqua les sujets qu'elle destinoit. Tout motif d'ambition est un moyen de corruption, et l'église perdit promptement sa pureté primitive. Mais aussi elle accrut sa puissance ; et les autres professions, exigeant des connoissances qu'elle regardoit encore comme indignes d'elle, tombèrent dans l'oubli.

Cependant, malgré les étroites bornes qu'on leur imposa, il faut avouer que les études ecclésiastiques produisirent dans les Gaules un très-grand nombre d'hommes éclairés et doués d'un génie supérieur aux obstacles. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, les écrits des premiers pères de l'église. Que d'onction, de simplicité, de vérité dans leur éloquence ! quelle pureté dans leur morale ! De plus, ils eurent le don de persuader, parce que leur conduite n'étoit point en contradiction avec leurs discours. Senèque définit l'orateur, un homme de bien qui a le don de la parole (1). Tel étoit l'état des lettres parmi les chrétiens des Gaules, en ce second siècle de l'église. Voyons ce qu'elles étoient parmi les payens. Pline le jeune avoit travaillé avec succès à soutenir l'éloquence Romaine ; mais elle périt pour ainsi-dire avec lui, tandis que les Gaulois maintinrent encore leur prééminence

(1) Sen. con. t. 1. p. 66.

à cet égard. C'est à la fin du règne de Domitien, que Juvenal renvoie les orateurs étudier leur art dans les Gaules. En effet, ce fut de la nation Gauloise que sortirent, durant le cours de ce siècle, les rhéteurs, les orateurs et les historiens les plus célèbres de l'empire Romain. Les autres genres de littérature y furent aussi cultivés avec succès, et les écoles s'y maintinrent encore avec honneur. Si les progrès se ralentirent, il faut sans doute attribuer ce malheur à des causes étrangères au génie national.

§. IV.

Etat des lettres dans les Gaules au troisième siècle.

LES études profanes avoient éprouvé les dégradations sensibles dont nous venons d'indiquer les causes. Si elles agirent alors avec tant de puissance, que ne dûrent-elles point opérer en ce siècle, où toutes accrues et multipliées, elles combatirent avec des forces réunies ? Les temps dont nous allons parler sont trop voisins de la décadence des lettres, pour que nous puissions les représenter dans un autre état que celui d'une langueur totale, présage de leur chûte prochaine. Rapportons quelques-unes des circonstances qui préparèrent, au troisième siècle, cet évènement malheureux.

Les études sacrées ou les sciences ecclésiastiques, se développèrent et s'étendirent dans les Gaules en même-temps que le christianisme. On a vu en quoi les premiers chrétiens les faisoient consister : montrons quels furent leurs progrès. L'église, qui se faisoit chaque jour un plus grand nombre de prosélites, multiplia les établissemens propres à les instruire et à s'en attirer de nouveaux : ce zèle pieux et respectable pour la propagation de la foi, répandit dans les Gaules des missionnaires, qui l'y prêchèrent et l'y firent recevoir. L'établissement de nouvelles églises devint nécessaire, et le nombre s'en accrut. Il faudroit nommer toutes les principales villes Gauloises, pour faire connoître tous les lieux ou l'on vit, dès le commencement de ce siècle, de saints asyles consacrés à l'enseignement et à la pratique de la religion ; mais l'église ne songea point encore à étendre les études de ses disciples : croire et pratiquer, c'étoient là les seuls fondemens de l'instruction qu'on recevoit dans ces écoles : les sciences et les lettres étoient nulles dans les colléges ecclésiastiques : on prenoit même soin de les en écarter. La foi des prosélites devoit les conduire au renoncement de toutes choses. Mais l'église ne put se maintenir long-temps dans cette simplicité céleste : son étendue nuisit à la paix qu'elle s'étoit sans doute proposée, et la multiplicité des sujets

y fit naître la diversité des opinions. On fut menacé d'un schisme ; il fallut combattre les hérétiques, et la nécessité de raisonner, fit sentir celle d'être instruit. Alors le clergé revint à l'enseignement des sciences profanes. Le temps n'étoit plus où les premiers pères avoient dit et où l'on avoit cru ; il falloit discuter, nier, prouver, démontrer, convaincre, connoître les points discutés, et faire valoir les raisonnemens qu'on y opposoit. S. Irenée conçut le projet de soutenir la religion par les lumières de l'esprit. Il étoit Grec et né dans l'Asie mineure ; ses premières études avoient fortifié le génie qu'il devoit à la nature ; il avoit une connoissance approfondie de tous les genres de littérature : chrétien dès sa jeunesse, instruit par les disciples des apôtres mêmes des mystères de la foi, de quelle bouche pouvoit-elle recevoir de plus utiles secours ? S. Irenée passa dans les Gaules, âgé seulement de vingt-deux ans, et gouverna l'église de Lyon au commencement de ce siècle. Ce fut lui, comme nous l'avons dit, qui établit dans les écoles de son diocèse l'étude des lettres profanes, qui n'avoient été suivies jusqu'alors que dans les écoles payennes, ce qui occasionna dans celles-ci une grande désertion. Le prélat eut bientôt des imitateurs, et, à son exemple, les autres évêques formèrent leurs écoles sur le modèle de celle de Lyon.

On croit peut-être que les lettres vont retirer quelqu'avantage de cet évènement favorable. Non, l'église forma des sujets habiles, mais elle profita seule des lumières qu'ils avoient acquises. Elle les employa exclusivement à la servir ; leurs fonctions et leurs travaux ne s'étendirent pas au-delà des matières théologiques, dont les erreurs sans cesse renaissantes étoient le point capital. L'église, ce corps séparé des autres par l'intérêt de sa propre constitution, tira de ses dignités mêmes les récompenses dues aux talens qui l'avoient servi : toujours isolée, malgré sa vaste étendue, les sources de lumière qu'elle auroit pu répandre furent resserrés aux seuls objets de son ressort.

Parvenu au plus haut degré de sa puissance, l'empire Romain se voyoit entraîné vers sa chûte, par le poids de sa propre grandeur : l'impossibilité de gouverner un état, dont les limites s'étendoient à plusieurs parties de la terre, la tyrannie des souverains et le soulèvement des peuples, donnèrent naissance à divers partis, également acharnés à se détruire, et qui déchiroient à l'envi la proie dont ils vouloient s'emparer. Le trône des Césars, que tant d'odieux tyrans avoient déshonoré, n'étoit plus qu'un bien dont le caprice du soldat ou le sort des armes disposoit à son gré. Rempli par un usurpateur, un autre l'en faisoit descendre ;

celui-ci faisoit place à son assassin qui, renversé à son tour par un nouveau meurtrier, laissoit l'empire vacant attendre un nouveau maître et de nouveaux crimes. Les sciences veulent être cultivées en paix ; où auroient-elles trouvées dans ce tumulte un asyle assez ignoré pour mettre ceux qui les chérissoient à l'abri des plus pressans dangers ?

Après treize ans d'une domination usurpée, les Gaules reconquises par l'empereur Aurelien, furent réunies à l'empire. Elles ne jouirent pas long-temps de ce calme : en 275, les Allemands, les Liges, les Francs, les Bourguignons, les Vandales, rompant les barrières que les Romains leur avoient opposées au-delà du Rhin, fondirent sur elles, se jettèrent de toutes parts sur ces belles provinces, et, en moins de deux ans, occupèrent soixante-dix des villes les plus considérables : ils en demeurèrent les maîtres jusqu'en 277. Probus les en chassa après les avoir vaincus en plusieurs combats, dans lesquels l'histoire fait monter leur perte à quatre cents mille hommes. A ce choc terrible succéda la révolte de Procule et de Bonose, qui se termina par leur défaite en 280. A peine ces troubles étoient-ils appaisés, que le soulèvement d'Élien et d'Amand, chefs des Bagandes, les ralluma de nouveau, jusques vers le milieu de l'annee 287. Les Allemands, les Bourguignons, les Hérulés, les Chaïbons par

terre ; les Saxons par mer, renouvellèrent leurs invasions. Le passage réitéré de ces nations, dont la férocité n'étoit réprimée que par leurs défaites, et dont le feu et les ravages marquoient les traces, eût fait dès-lors tomber les lettres dans un oubli absolu, si leur résidence dans les Gaules eût été de longue durée. Elles y furent aussi entièrement négligées : chaque citoyen ayant ses propres foyers, ses biens, sa liberté, sa vie à défendre, ne pouvoit être distrait d'objets aussi importans.

Dévastées par l'inondation générale de ces barbares, les Gaules elles-mêmes seroient tombées dans la barbarie si elles n'eussent trouvé du secours dans l'excès de leur malheur. Les empereurs, jaloux de conserver un pays qui formoit un de leurs plus vastes et de leurs plus beaux domaines, y transférèrent leur cour. Trèves devint le lieu de leur résidence ; ils y étoient à portée de repousser leurs ennemis au-delà du Rhin. La présence du souverain ranima le courage ; on chercha avec ardeur à se distinguer sous les yeux du maître et du distributeur des récompenses. Les Gaules dûrent peut-être à ce seul motif d'émulation la gloire d'avoir conservé le goût et la culture des lettres : ce goût produisit encore des hommes vraiment éclairés et des talens supérieurs. La cour impériale attiroit et fixoit

auprès des princes les gens de lettres et les hommes éclairés. On desiroit y être appelé, et l'estime qu'ils témoignoient aux savans, animoit puissamment l'étude des sciences. Trèves étoit devenue la capitale de l'empire, lorsqu'en 292 Constance Chlore père de Constantin le grand, y vint fixer sa résidence : c'étoit un prince puissant, quoiqu'il ne fût encore que César. L'empire ayant été partagé entre les deux empereurs et les deux Césars, Constance Chlore avoit eu pour son appanage les Gaules, la Grande-Bretagne, l'Espagne et la Mauritanie Tingiritane, dépendance de cette dernière province. Ce prince fit goûter à ses sujets le bonheur d'un gouvernement juste, et les Gaulois jouirent d'une entière liberté dans l'exercice du christianisme, et dans les professions qui exigent la connoissance des arts et des sciences. Constance Chlore ne négligeoit rien de ce qui pouvoit contribuer à la félicité de ses peuples ; charmé des heureuses dispositions de la jeunesse Gauloise pour les sciences et l'étude, il lui en facilita les moyens : ce jeune prince forma le dessein de rétablir dans sa première splendeur la ville d'Autun et son magnifique collége, ruiné sous l'empire de Claude II. Avant Constance, un empereur avoit déja travaillé aux réparations de la ville ; Constance y mit la dernière main. Comme le but de son entreprise étoit

de procurer aux Gaulois les moyens de cultiver l'esprit et le cœur des jeunes gens par de bonnes études, le choix des maîtres lui parut très-essentiel : il s'adressa aux deux empereurs, leur communiqua ses vues, et en obtint un rescript adressé à un orateur recommandable par sa probité, son éloquence et la régularité de ses mœurs : le but de ce rescript étoit de l'engager à se charger de la direction des écoles d'Autun.

Si les soins de Constance Chlore, si les faveurs des empereurs parurent accordées plus particulièrement à la ville d'Autun, c'est que les ravages qu'elle avoit éprouvés en exigeoient de plus étendues. Les écoles de Trèves n'avoient eu besoin, pour reprendre leur premier éclat, que de la présence des souverains et de la résidence de la cour impériale. Ce que nous venons de dire à l'égard de ces deux villes, peut s'étendre à tous les colléges des principales villes des Gaules : les motifs d'encouragement, devenant généraux, l'émulation et les progrès y furent proportionnés. On croit même devoir placer avant la fin de ce siècle l'établissement de plusieurs chaires d'éloquence grecque et latine, aux écoles de Bordeaux, où un nommé Eusèbe, peu connu d'ailleurs, avoit précédé, pour l'enseignement des belles-lettres, le célèbre Ausone, qui, dans le siècle suivant, rendit ces chaires si renommées.

Ainsi, dès qu'un instant de calme eut succédé aux tempêtes, l'esprit Gaulois, rentré pour ainsi-dire dans son élément, l'amour de l'étude et la culture des talens, reprit des forces au sein même de la foiblesse. Cependant le génie de la nation Gauloise, frappé par des coups si terribles, se ressentit long-temps de leurs atteintes, et si l'on n'apperçoit pas de corruption dans la langue ni dans le style, on sent beaucoup d'altération dans le goût, et l'on ne trouve plus dans les ouvrages de ce temps la justesse de pensées et d'expression, la force et la simplicité de style propres aux différens genres, et dont l'antiquité avoit fourni tant d'exemples dont les Gaulois avoient si bien profité; les auteurs sacrés et profanes du troisième siècle, adoptèrent la surabondance des figures: cette manière d'écrire, trop éloignée du vrai pour que le goût et la raison ne la rejettent pas également, offre sans doute à l'esprit plus de facilité. Mais il faut, avant de traiter d'un sujet, avoir trouvé en lui seul ce qui doit le rendre capable de plaire : si l'auteur n'est sobre dans l'emploi des ornemens étrangers, l'objet principal se perd de vue, et se trouve confondu au milieu des comparaisons et des allégories : l'imagination a besoin d'un guide qui puisse arrêter ses écarts; ce guide ne peut être que le goût, et il étoit

très-altéré dans le temps dont nous parlons.

On peut fixer à la fin de ce siècle, l'origine des panégyriques. La présence des empereurs et l'esprit de flatterie donnèrent naissance à ce nouveau genre de discours, dont Rome avoit déja fourni des exemples. Après la cause publique et la défense de l'opprimé, le plus digne emploi de l'art oratoire est de consacrer la mémoire des grands hommes, et de faire servir leur éloge à l'instruction des hommes qui suivent leurs traces. Historien et moraliste tout ensemble, l'orateur peut donner les plus utiles et les plus grandes leçons. C'est ainsi qu'on en use aujourd'hui en Europe dans nos éloges et nos oraisons funèbres. La mort et le temps ont mis le sceau à la réputation des citoyens qu'on y loue devant une multitude d'hommes, à qui la crainte ou les considérations particulières ne ferment plus la bouche. Des louanges méritées deviennent alors un honneur égal pour la mémoire de celui qui n'est plus, pour l'orateur qui lui prête sa voix et son génie, et pour la nation qui les consacre par ses applaudissemens. Mais les panégyristes n'employoient leurs talens qu'aux éloges des souverains encore vivans, et le plus souvent, les prononçoient en leur présence. La vérité pouvoit-elle y trouver place ? C'étoit sans doute un véritable abus du talent, un oubli de ce grand

principe

principe de toute ame honnête, que, quiconque écrit ou parle à sa nation, contracte avec elle l'obligation de l'instruire, et sur-tout de ne jamais la tromper : y déroger par un usage contraire, c'est manquer aux mœurs publiques et particulières.

§. V.

Etat des lettres dans les Gaules au quatrième siècle.

Le cours de ce siècle présente un enchaînement de circonstances, dont on peut tirer de grandes conséquences. Leur développement fera juger de ce que les hommes gouvernés par *l'intérêt personnel*, deviendroient toujours dans la main des souverains, si ces derniers savoient faire mouvoir ce ressort puissant, trop souvent négligé ou méconnu par eux. Heureuse la nation que cette immuable loi de la nature dispose à la vertu et à l'amour de la gloire. Les peuples Gaulois, dont l'émulation pouvoit être ralentie et non pas éteinte, donnèrent en ce siècle un exemple frappant de ce que peuvent sur l'esprit humain les encouragemens émanés de la puissance souveraine. Les lettres, que tant d'événemens sembloient devoir ensevelir pour jamais, avoient repris vers la fin du siècle précédent un éclat inespéré, par les soins de Constance

Chlore ; mais, dès le commencement de celui-ci ; on en vit étendre la culture et augmenter les progrès. Si l'on ne retrouve point dans les monumens qui nous en restent, cette exactitude et cette pureté qui caractérisent les temps de Cicéron et d'Auguste, c'est que la république n'existoit plus ; qu'Auguste avoit eu des successeurs à l'empire, et non pas à son génie. Mais enfin, l'on doit être frappé de l'ardeur que les Gaulois y montrèrent pour l'étude. Si les écoles ne se multiplièrent point, elles se rétablirent au moins dans tous les lieux où les barbares les avoient détruites. Ces écoles, remises dans les mains d'habiles professeurs, honorés, récompensés par les princes, répandirent et cultivèrent la connoissance et l'amour des lettres.

La conversion de Constantin et de toute sa maison, qui embrassa la foi chrétienne, les victoires que ce prince avoit remportées, contribuèrent également à raffermir la paix intérieure de l'état. La religion catholique prit un grand accroissement, et l'opinion du maître fut aisément adoptée par les sujets lorsqu'elle ouvrit une route nouvelle à ses faveurs. L'on peut même augurer que la protection de Constantin fit prendre une nouvelle forme à la théologie, qui commença à être traitée avec ordre et profondeur. Ces matières devenues pour les Gaulois les points d'une foi générale, ils y

portèrent le même esprit qui leur avoit fait pénétrer d'autres sciences, et la théologie maintenant à son époque la plus brillante, tira tous ses avantages des lumières de ces vrais littérateurs, formés pour la plupart dans les écoles payennes, nourris d'érudition, accoutumés à raisonner, et sur-tout à bien écrire. La cour impériale, fixée dans les Gaules par Constantin, attiroit de toutes les parties de l'empire les hommes les plus éclairés, ce qui rendit la culture des lettres plus utile. Mais les intentions du prince, soutenues par ses bienfaits, devinrent des moyens plus actifs d'émulation. Ayant appellé à sa cour Lactance, homme célèbre par son esprit, son erudition et ses écrits, l'empereur lui confia l'éducation du jeune Crispe, son fils aîné, héritier de l'empire. Mais les vues de Constantin étendirent plus loin qu'à des récompenses particulières les motifs d'encouragement; en les attachant directement aux professions, ce prince jugea que c'étoit accélérer les progrès de la chose même, que d'exciter le zèle de ceux qui s'y appliquoient. Il étendit donc beaucoup les privilèges, qu'avant lui plusieurs empereurs avoient accordés aux médecins et aux rhéteurs. On a de lui plusieurs loix, par lesquelles il ajoute de grandes prérogatives à celles dont les professeurs de ces deux sciences avoient joui de tout temps. Par une de ces ordonnances, publiée en 321,

Il est établi que les médecins, les professeurs de belles-lettres, et généralement tous ceux qui enseignent la jeunesse, seront exempts, eux et leurs biens, de tout impôt et de toute autre charge publique : qu'on sera exact à leur payer leurs honoraires ; qu'ils ne pourront être mis en justice ; que ceux qui leur feront quelque tort paieront une amende considérable ; qu'ils pourront être élevés aux honneurs et aux dignités de l'empire, si leur volonté les y appelle ; mais que l'on ne pourra jamais les y contraindre. Par une autre loi, en date du 21 septembre 333, Constantin accorde les mêmes immunités aux femmes et aux enfans des médecins et de tous les professeurs de belles-lettres. Le but de ces exemptions étoit de donner plus de facilité à ceux qui dirigeoient l'enseignement, et d'attirer dans leurs écoles un plus grand concours d'étudians. *Quo faciliterre liberalibus studine muneratis artibus multere instituant.* Telle est l'exposition simple des intentions du souverain. Mais combien les conséquences sont grandes ! quelle justesse de lumières dans celui qui les embrassoit toutes à la fois !

On a vu les superstitions fondées sur l'astrologie, fort enracinées de tout temps dans l'esprit de la nation Gauloise. Constantin les regardant comme un reste du paganisme, ou considérant

peut-être qu'étant une foiblesse de l'esprit, elles devoient porter atteinte à la justesse du jugement, tenta de détruire ces erreurs, en les proscrivant par des loix. Le 15 mai 319, il défendit, par une loi trop sévère et sous des peines très-grièves, de consulter les aruspices dans aucune maison particulière, ne le permettant que dans les lieux publics. L'empereur Constantin son fils se montre plus rigoureux encore à l'égard de cette espèce d'égarement : une des loix de ce prince, du 25 juillet 357, condamne aux derniers supplices ceux qui auroient consulté les augures, les aruspices, ou quelqu'autre sorte de devins que ce fût. Par une autre ordonnance du 13 juillet de l'année suivante, il déclare que les magiciens, les astrologues, les augures, et généralement tous les prophètes, devoient être regardés comme ennemis du genre humain, et que ceux de ce métier qui se trouveroient à la cour des princes, seroient poursuivis comme criminels de lèze-majesté. L'empereur Valentinien I, étant à Trèves en 370, fit à son tour une nouvelle loi, par laquelle il étoit ordonné de faire le procès à tous les magiciens. Malgré tant de précautions il ne fut pas possible à ces princes de déraciner entièrement la superstition, et Valentinien se vit contraint d'excepter de son ordonnance l'art des aruspices, qu'il déclare n'avoir pas dessein de con-

damner absolument. Mais pourquoi échouèrent-ils? C'est qu'ils se trompèrent sur les moyens d'opérer le changement qu'ils projettoient. C'est compromettre l'autorité des loix, que de prononcer des peines afflictives contre ces erreurs d'opinion : les châtimens et la persécution n'arrêtèrent jamais les effets de l'enthousiasme, et les erreurs d'un siècle ignorant ne s'accréditèrent que par l'importance qu'on y attacha.

Lorsque Constantin-le-Grand quitta les Gaules pour passer en Egypte, et delà en Orient, il envoya Constance son fils les gouverner en 331 ou 332 : et lorsque cet empereur eût partagé l'empire entre ses trois fils, Constantin le jeune, à qui les Gaules, la Grande-Bretagne, l'Espagne et une partie de l'Afrique étoient tombés en partage, établit de même que son frère, la cour impériale dans les Gaules : mais les règnes de ces deux princes furent bien différens. Constance ayant eu le malheur de se laisser séduire par les Arriens, fit partager à l'état les troubles qui agitoient l'église. Il exerça une cruelle persécution contre tous ceux qui refusoient d'embrasser l'arrianisme : Constantin, au contraire, toujours inviolablement attaché à la foi catholique, ne régna en quelque sorte que pour la protéger et la faire régner elle-même. Constance, après la mort de son frère, dont les

états lui échûrent en partage, vint comme lui habiter les mêmes provinces. On voit par plusieurs loix de ce prince, et par quelques traits de la vie de S. Athanase, qu'il avoit choisi la ville de Trèves pour son séjour ordinaire. Ce prince religieux, ennemi des principes des Arriens et des Donatistes, procura divers avantages à l'église et aux lettres. Il aimoit les savans ; il protégea les sciences et les beaux arts, et encouragea les hommes de mérite par des bienfaits sagement répartis aux différens degrés de supériorité dans tous les genres.

Mais la tranquillité dont les Gaules avoient joui durant plus d'un demi-siècle, fut troublée par sa mort funeste : Magnant l'ayant fait massacrer l'an 330, envahit ses états. Cette révolte fut suivie d'une incursion des Allemands, qui ravagèrent les principales villes Gauloises et réduisirent le pays dans un état déplorable. Julien-l'Apostat ayant été envoyé dans les Gaules par Constance, son cousin, en qualité de César, il les délivra de ces barbares et y rétablit la paix. Il parut d'abord favorable à l'église, et les lettres se ressentirent du goût qu'il avoit pour elles. Environné de savans et de gens de mérite, il donna tous ses soins aux objets les plus importans de l'administration. Secondé des sages conseils de Saluste, préfet des Gaules, il fit par-tout le bien, en rétablissant par-tout la justice : les

vexations de ses ministres envers le peuple, furent arrêtées et punies, et après avoir pacifié les troubles, il sembla ne vouloir plus s'occuper que de l'étude des sciences. Paris, qui est devenu la capitale du royaume de France, le centre des lettres et des arts, n'étoit alors qu'une ville peu considérable : elle avoit cependant des fauxbourgs et une place d'exercice, qui retraçoit le champ de Mars à Rome, et à Constantinople l'Æbdoman. Ce fut Paris que Julien choisit pour le lieu de sa résidence. Alors elle devint célèbre ; et avant que ce prince eût été proclamé empereur en 360, par les troupes qu'il commandoit, il avoit déja attiré à la cour nombre de savans. Comme il s'appliquoit particulièrement à la philosophie, ceux qui professoient cette science venoient de toutes parts se fixer auprès de sa personne. Les autres connoissances y trouvoient un égal appui, parce que l'esprit éclairé du prince les embrassoit toutes. Le médecin Oribase, qu'il avoit attiré avec empressement, publia dans ce temps là même, l'abrégé des ouvrages de Galien, dont la connoissance contribua beaucoup à perfectionner la médecine. Le genre de vie austère de Julien lui attiroit la confiance et l'estime des Gaulois. Malgré la décadence de l'empire, ils préféroient encore les occupations utiles aux amusemens frivoles, aux théâtres et aux attraits dangereux de la volupté.

Julien ayant été proclamé Auguste, quitta les Gaules, mais elles ne furent pas long-temps privées de l'avantage de fixer la cour impériale dans leur territoire. Valentinien, prince sévère pour le maintien de la discipline et du bon ordre, les choisit pour le lieu de sa résidence presqu'aussitôt qu'il fut parvenu à l'empire. Après avoir passé à Paris et à Reims une partie des années 365 et 366, il alla se fixer à Trèves, où il passa presque tout le reste de sa vie. Ce fut là qu'il appella le célèbre Ausone, et qu'il en fit l'instituteur du jeune Gratien son fils. Valentinien signala son règne par la publication de plusieurs ordonnances très-avantageuses au bien de l'état : il y en eut quelques-unes en faveur des lettres et de ceux qui les cultivoient. L'un de ces réglemens rend aux écoles chrétiennes la liberté que Julien leur avoit ôtée. Un autre, de l'année 364, ordonne que ceux qui auroient la qualité et les talens nécessaires pour l'instruction de la jeunesse, c'est-à-dire la probité, la politesse, la décence dans les mœurs, et *une éloquence suffisante*, reprendroient leur première profession, ou pourroient ouvrir de nouvelles écoles. Quoique les Gaules l'emportassent alors dans l'art de l'éloquence sur Rome même, les Gaulois avoient conservé l'usage d'aller étudier la jurisprudence Romaine dans cette antique capitale de l'empire, usage qui

fut suivi jusqu'au cinquième siècle inclusivement. Valentinien, attentif à tous les abus qui pouvoient rendre cette étude infructueuse ou moins utile, publia les réglemens les plus sages pour la jeunesse. Par une ordonnance du mois de mars 370, il fut défendu aux étudians d'assister souvent aux spectacles, et de se trouver fréquemment aux festins; l'empereur voulant aussi qu'ils vécussent dans la règle et la modestie convenables à ceux qui professent les arts libéraux, sous peine d'être fouettés publiquement et renvoyés dans leurs pays. Cette peine est rigoureuse sans doute et digne d'un siècle plus barbare que le nôtre; mais c'étoit s'opposer au mal extrême par un moyen extrême. Il est des temps malheureux où l'excès des vices excite aux plus grandes rigueurs.

Protéger les lettres et les sciences, honorer et récompenser ceux qui les cultivent, est digne d'un prince éclairé et généreux; mais établir et maintenir par des loix judicieuses, les bonnes mœurs d'une nation, caractérise un prince rempli de sagesse, et qui se montre par de tels soins le monarque et le père de ses sujets. L'ordonnance que nous venons de rapporter, est un de ces bienfaits de la puissance souveraine dont le souvenir, transmis d'âge en âge, peut produire d'utiles effets. C'est du respect de l'ordre et des mœurs que naissent toutes les

vertus : mais la négligence sur cet objet entraîne toujours les vices les plus contraires à l'ordre des sociétés, le luxe, la paresse et la licence, causes de la perte inévitable des états. Gratien fit aussi sa résidence à Trèves (1), qu'il honore dans une de ses loix du titre de *ville très-illustre*, pour avoir été le séjour de tant d'empereurs. Aucun d'eux ne s'étoit montré plus favorable aux lettres : comme il avoit été parfaitement instruit par un des hommes les plus habiles de son siècle, il ne négligea rien de ce qui pouvoit faire fleurir les sciences, sur-tout dans les Gaules. Il voulut que dans chaque ville principale il y eût de savans maîtres pour l'instruction de la jeunesse ; des rhéteurs pour l'éloquence, et des professeurs de belles-lettres grecques et latines. Afin de les attacher davantage, il leur assigna, sur son épargne, des appointemens fixes, ne voulant pas que leurs honoraires dépendissent des caprices des villes dont ils dirigeoient les écoles. C'est ce qu'il régla lui-même par une loi du 23 mai 396.

Lorsque Maxime eut usurpé le titre d'empereur et qu'il eut envahi les Gaules avec quelques autres provinces de l'empire, il choisit encore la ville de

(1) Till. imp. p. 144. 346. Codth. 13. t. 3. t. u. p. 39. 40.

Trèves pour en faire la capitale de ses états. Et Valentinien II, ayant défait ce tyran, passa aussi les dernières années de sa vie dans les Gaules. Mullius, homme docte et très-éloquent, en étoit préfet à la fin de ce siècle : les lettres et les sciences eurent en lui un zèlé protecteur : il favorisa d'autant plus les gens de mérite, qu'il croyoit travailler à sa propre gloire. C'est à la réunion de tant de circonstances favorables que Trèves dût le degré de splendeur qui la distingue en ce siècle : non-seulement elle passoit alors pour la sixième ville du monde, et pour la force de l'empire, auquel elle fournissoit des armes et les autres munitions de guerre ; mais on la préféroit encore à Rome même, quant aux études propres à former des jurisconsultes, des orateurs, et tous les hommes qui devoient occuper de grands emplois dans les armées et dans la magistrature. Il semble que la nature avoit particulièrement doué les citoyens de cette ville d'un génie facile et porté aux grandes choses : ils avoient aussi dans les mœurs une politesse qui rappelloit celles des Romains. Quant à l'éloquence, Lactance dit qu'elle étoit à Trèves presqu'au même degré qu'on l'avoit vue à Rome dans les beaux temps de la république.

Præclari proceres, te bello exercita pubes
Æmula te latiæ decorat facundia linguæ
Quin etiam mores, et latum fronte severa
Ingenium natura tuis concessit alumnis.

C'est vraisemblablement à Trèves qu'étoit établie cette école du palais si célèbre dans Symmaque (1) : il paroît que c'étoit un lieu particulier, où, pendant la résidence des empereurs, on tenoit les assemblées ou les conseils. Il y avoit de ces endroits pour les questeurs et leurs secrétaires ; d'autres aussi pour les autres officiers de finance ou de judicature ; enfin pour le conseil particulier de l'empereur, et cette école étoit une voie pour parvenir aux charges et aux honneurs. Ammien Marcellin donne à entendre que c'étoient particulièrement des avocats qui soutenoient les exercices de cette école : aussi ne vit-on jamais dans les Gaules le barreau plus suivi qu'il ne l'étoit alors. On a vu le plus ou le moins de perfection dans l'éloquence du barreau, assigner constamment dans l'histoire de la littérature le degré de lumières de chaque siècle. Le collége de Trèves étoit si florissant du temps d'Ausone, que ce poëte assure que ces écoles pouvoient être comparées avec la fameuse

(1) Symm. l. 9. ep. 52.

École de Quintilien (1). D'après une loi de Gratien, qui ordonne que dans toutes les villes les plus peuplées des provinces Gauloises, il y aura des professeurs habiles de belles-lettres et de rhétorique en langue grecque et latine, on peut augurer que les colléges dûrent être fort nombreux en ce siècle (2). Mais on est peu instruit de l'histoire de chacun d'eux en particulier ; on sait seulement que personne n'y pouvoit être enseigné sans être préalablement reconnu pour homme de bien, et sans avoir le don de bien parler. L'histoire n'offre point au temps dont nous parlons la trace d'aucun professeur public de philosophie ni de droit romain : ces deux sciences ne s'enseignoient encore qu'à Rome, et ce n'est qu'après les premières années du cinquième siècle, que l'on trouve quelques vestiges de leçons publiques de philosophie dans les Gaules : les études ne se bornoient au premier siècle qu'à la connoissance des belles-lettres et à l'enseignement des règles de l'éloquence. L'Ecole de Bordeaux étoit alors une des plus fameuses des Gaules. Ausone, qui en fit le plus bel ornement, en donne l'idée la plus avantageuse,

(1) *Quos prætextis celebris facundia ludi*
Contulit ad veteris præconia Quintiliani.

(2) *Optimi quique creditæ presideant juventuti rhetoricæ eloquentiâ et grammaticâ attica romanaque doctrinâ.*

par les éloges qu'il nous a laissés des professeurs qui y enseignoient. De son temps ce collége jouissoit d'une si grande réputation, que les principales villes des Gaules, Rome et Constantinople même, attiroient de ses professeurs, ou du moins de ses élèves, pour enseigner chez elles. On juge, d'après ce que dit Ausone de cette école, qu'elle étoit commune aux payens et aux chrétiens, et que les femmes y recevoient aussi quelquefois des leçons publiques.

On a déjà vu quelle étoit au siècle précédent la situation de la ville d'Autun; on acheva en celui-ci de retablir l'édifice de son collége. Mais les ruines entières de la ville ne furent relevées que par les soins et la magnificence de l'empereur Constantin, qui lui remit en 331 une partie de ses impôts, afin de la mettre en état de travailler à son parfait rétablissement. Les habitans d'Autun, sensibles à ce bienfait, députèrent Eumène à Trèves pour haranguer l'empereur et lui témoigner leur reconnoissance. Ce fut ce célèbre orateur qui, continuant d'enseigner la rhétorique aux écoles d'Autun, leur fit reprendre leur ancienne splendeur; et dès le temps dont nous parlons, plusieurs des disciples d'Eumène se distinguoient au barreau et dans les premières charges de l'empire. Les écoles établies à Toulouse, devinrent aussi très-florissantes en ce

siècle. Ausone, qui avoit fait ses premières études dans cette ville, nous apprend qu'Arbore son oncle maternel, après s'être acquis une grande réputation, en plaidant devant les préfets des Gaules et d'Espagne, se consacra à l'enseignement de l'éloquence au collége de Toulouse, sous l'empire de Constantin-le-Grand. Après Arbore, Exupère, très-habile rhéteur, donna aussi des leçons de rhétorique. Sedatius lui succéda dans ses fonctions, environ au milieu de ce siècle, et ses enfans après lui remplirent aux mêmes écoles une chaire d'éloquence. Exupère avoit passé de Toulouse à Narbonne, où il continua d'exercer sa profession de rhéteur : il eut même la gloire de voir au nombre de ses disciples les princes Dalmace et Annibalien. Presqu'au même temps qu'Exupère donnoit des leçons d'éloquence à Narbonne, Marèle y enseignoit les belles-lettres. Le collége de la ville d'Ausch avoit sans doute aussi beaucoup de renommée ; puisque selon Ausone il avoit à sa tête un professeur de rhétorique, homme très-savant, et que le même Ausone regardoit, dit-il, comme son père et son maître. Jusques vers le milieu de ce siècle il ne paroît pas que la ville de Poitiers eût encore d'école pour l'instruction de la jeunesse ; mais à l'époque de la loi donnée par Gratien, on voit à Poitiers les traces d'une chaire de belles-lettres, et d'une autre d'éloquence. La première

mière étoit remplie par Anastase ; la seconde, par le rhéteur Rufus. Ils ne s'acquirent l'un et l'autre qu'une médiocre réputation : cependant on peut juger, d'après l'éloquence de S. Hilaire de Poitiers, qu'on faisoit de bonnes études dans cette ville : on trouve aussi des notions d'écoles publiques dans la ville d'Angoulême. Quoique l'histoire de ce siècle ne nous apprenne rien de ce qui concerne les fameuses écoles de Marseille, d'Arles, de Lyon et de Besançon, c'est sans doute parce qu'elles se soutinrent en ce siècle dans leur antique éclat. Un événement tel que leur chûte n'auroit pû demeurer ignoré ; une circonstance qui fait mieux juger encore des succès avec lesquels on cultivoit les lettres au premier siècle, c'est que dans tout l'empire les professeurs les plus célèbres en tout genre étoient Gaulois. A la fin du règne de Constantin, un célèbre rhéteur Gaulois enseignoit à Rome même. En 353 Tiberinus Victor, ayant professé la rhétorique à Constantinople, alla encore exercer les mêmes fonctions à Rome. Emilius Magnus Arborinus fut aussi appellé à Constantinople par Constantin, qui lui confia le soin d'instruire les princes ses fils. On voit encore à Rome l'orateur Hiere professer l'éloquence. Les enfans du rhéteur Sédatus la professoient aussi dans le même lieu, au même temps où Ausone y faisoit l'éloge de leur père. Ce fut

par les leçons de Minervius que Symmaque se forma dans cet art difficile. Symmaque parle encore de plusieurs hommes savans qu'il néglige de nommer. Il y avoit des Gaulois qui professoient jusques dans l'Espagne. L'antiquité auroit pu sans doute nous transmettre le souvenir d'un plus grand nombre; mais quoique leur mémoire soit perdue, il suffit de pouvoir constater par des faits que l'usage étoit alors de choisir parmi les Gaulois les hommes destinés à l'éducation des princes et à l'instruction de tous les citoyens. Il falloit sans doute que la supériorité de leurs lumières fût généralement reconnue. Ajoutons encore que les étrangers accouroient de toutes parts, et venoient se former dans les écoles Gauloises : tels furent, par exemple, S. Jérôme et son ami Bonose. Il faut remarquer aussi et le nombre d'auteurs dont les noms et l'histoire sont parvenus jusques à nous, et leurs discours et leurs ouvrages qui ne nous ont été transmis qu'en partie, mais dont le peu qui reste nous fait regretter la perte. La poësie qui fut cultivée plus qu'elle n'avoit paru l'être jusqu'alors, et dont plusieurs morceaux montrent encore de l'agrément et du goût, témoignent que ce genre de littérature, celui de tous peut-être qui exige le plus de grace dans l'expression, de pureté et d'harmonie dans le style, se soutint au quatrième siècle presque dans son

ancien éclat : on y trouve, (à ce qu'il nous semble) le premier poëte dramatique de la nation Gauloise dont l'histoire fasse mention, c'est Axius Paulinus, dont nous n'avons point les ouvrages, mais dont la célébrité est connue. La philosophie eut aussi des succès; plusieurs sophistes y acquirent beaucoup de réputation ; mais aussi la médecine semble y avoir été négligée, ou du moins il n'est passé jusqu'à nous que très-peu des noms et des ouvrages de ceux qui ont cultivé cet art utile. Quant à l'histoire, celle d'Eutrope est un monument de la manière dont elle fut traitée au quatrième siècle : on peut y joindre les fastes consulaires d'Ausone et plusieurs autres ouvrages du même auteur : telles sont les éloges des professeurs de Bordeaux, et ses quatrains sur la vie des empereurs depuis Jules-César jusqu'à son temps. On croit aussi qu'Alcine fut l'historien de Julien-l'Apostat. C'est ce même Alcine dont les poësies grecques étoient comparées de son temps à celles de Simonide. On peut ajouter encore le nom de S. Sévère à ces noms célèbres, à ceux même de Sulpice et de Protade, qui entreprirent, l'un son histoire sacrée, et l'autre celle des Gaules. Si l'ont joint aux ouvrages qui nous sont parvenus, ceux dont on déplore la perte et dont le nombre surpasse de beaucoup celui des autres; si au nombre des auteurs que l'histoire nous

fait connoître, on ajoute ceux des hommes éclairés qu'elle désigne, et tous ceux que l'oubli des temps nous a dérobés, sans doute le quatrième siècle offrira le spectacle le plus frappant. Mais qu'il dura peu ! Les fléaux qui fondirent depuis sur les Gaules vont y montrer toutes les connoissances humaines enchaînées au même joug où les Barbares assujettirent les citoyens.

§. VI.

Etat des lettres dans les Gaules au cinquième siècle.

LES révolutions dont nous venons de rendre compte prouvent que les événemens politiques, les différens systêmes de gouvernement, le caractère ou les vues plus ou moins éclairés des princes, ont un puissant empire sur l'esprit des hommes. Mais jamais on n'en a pu mieux juger que dans ce cinquième siècle, époque fatale de la décadence des lettres dans les Gaules, et de la servitude de ce beau pays. La génération qui le vit commencer étoit encore animée du même esprit, de l'amour des sciences et des lettres. Les différens genres de littérature étoient cultivés : beaucoup de poëtes, d'orateurs, d'historiens, sortis des écoles de l'autre siècle, soutinrent par leurs écrits la gloire des lettres et celle de leur nom ; et quoi qu'une partie de leurs ouvrages ne soient point parvenus jusqu'à nous,

on peut juger par ce que l'histoire nous en apprend ; et par la lecture de ceux qui nous restent ; que les études et la littérature n'avoient encore rien perdu dans le milieu de ce siècle. En sortant des ecoles publiques, les disciples qui avoient le mieux profité des leçons alloient encore se perfectionner à Rome dans la connoissance du droit. Les constitutions n'avoient point changé ; les études étoient les mêmes, les charges occupées par ceux qui avoient le plus acquis ou le plus travaillé. Les savans et les littérateurs, non contens de s'être formés d'après les meilleurs modèles anciens, ou de s'être communiqués réciproquement leurs lumières, cherchoient encore à les accroître par leur correspondance avec les hommes les plus célèbres des pays éloignés. Ce commerce de littérature et d'érudition a donné naissance à quantité d'écrits où l'on découvre à la fois la profondeur de l'une, le goût et l'agrément de l'autre.

L'Afrique, la Palestine, la Campanie possédoient alors les plus grandes lumières de l'église, saint Augustin, saint Jérôme et saint Paulin de Nole. Le clergé Gaulois sans doute, comme le plus éclairé de tous, fut celui qui montra le plus d'empressement à consulter ces grands hommes (1).

(1) Hier. ep. 89. p. 729.

On feroit une longue énumération des noms de tous les évêques, prêtres, clercs, moines ou laïcs, qui traversèrent les mers, entreprirent des routes périlleuses pour aller prendre d'eux des préceptes de foi, des règles de conduite et des exemples de génie. Les femmes mêmes, que la nature, l'usage et peut-être leur propre constitution semblent avoir destinées à des devoirs ou à des goûts opposés aux travaux de la littérature, s'occupoient alors à des points de dogme et d'érudition; et ces études graves et profondes étoient même assez générales dans leur sexe. Nous nommerons seulement ici Hédibie et Algasie, dames Gauloises très-célèbres dans l'histoire. Algasie vivoit à Cahors, Hédibie à Bayeux. Quoiqu'éloignées l'une de l'autre, leur zèle leur inspira les mêmes moyens de s'instruire. Elles écrivirent toutes deux à saint Jérôme, par l'entremise d'un homme pieux, nommé Apodême, qui étant parti des derniers confins des Gaules et des bords de l'Océan, alla trouver le saint docteur à Bethléem : il lui remit les lettres des deux dames; elles contenoient, l'une onze, et l'autre douze questions sur divers points de morale ou de doctrine. Saint Jérôme répondit séparément par deux savantes lettres, qui pourroient former des traités complets : mais quoique ses réponses soient très-étendues, le saint père les renvoie pour de plus

amples éclaircissemens à son commentaire sur saint Matthieu, et à plusieurs autres de ses ouvrages. Cette réponse est une preuve de l'opinion que saint Jérôme avoit conçue des deux illustres Gauloises. Les rapports que les savans dispersés dans les différentes parties de l'empire établissoient entre eux, furent spécialement favorables aux Gaules, parce que le nombre et le zèle de ceux qui cultivoient les lettres y étoient infiniment supérieurs à celui des savans répandus dans les autres provinces. On voit aussi que leur émulation les y soutint durant une partie de ce siècle, malgré les obstacles qu'ils eurent à surmonter dans les écrits de saint Sévère, de saint Sulpice, de saint Hilaire d'Arles, de saint Eucher, de saint Prosper, de Salvien, de Cassien et de plusieurs autres auteurs. On y remarque non-seulement que la langue latine s'étoit conservée dans toute sa pureté, mais on y trouve des morceaux d'une très-belle éloquence. La manière d'écrire l'histoire au commencement du cinquième siècle n'a rien encore de défectueux, et on n'apperçoit dans ce beau genre de littérature aucune altération essentielle : la poësie, par laquelle on pourroit dire que l'esprit et le goût d'une nation et d'un siècle se trouvent particulièrement caractérisés, conserve sa grace et sa finesse. On peut s'en convaincre en lisant le poëme sur la providence, et celui d'un

mari à sa femme ; attribués à saint Prosper ; le poëme de cet auteur contre les ingrats, et celui du poëte Rutilius sur son voyage de Rome dans les Gaules, seuls ouvrages de ce genre qui nous soient parvenus. On y remarque toute l'imagination, l'élévation et l'élégance qui font les charmes de ce genre de littérature. Un célèbre critique a trouvé ces poëmes dignes d'être comparés à ceux des anciens poëtes (1). La théologie, traitée avec toute l'érudition, la profondeur et l'éloquence convenables au sujet, fournit à cette époque la matière d'un très-grand nombre de savans ouvrages, dont la plupart existent encore, soit en entier soit par fragmens. Ainsi les études et les connoissances qui en sont le fruit, n'avoient encore souffert aucune altération lorsque deux évêques Gaulois, saint Héros d'Arles et saint Césaire d'Aix, tous deux injustement déposés et chassés de leurs siéges, se trouvèrent en Palestine au moment où Pélage commençoit à y répandre ses erreurs. Dès que les prélats en eurent connoissance, ils s'efforcèrent d'en arrêter les progrès : ils recueillirent dans les livres de Pélage et de Célestius son disciple les principaux points de leur doctrine, et joignirent à cet abrégé les articles sur lesquels Célestius avoit été con-

(1) Viv. ep. 1. ral. Stud.

damné au concile de Carthage en 412 ; avec ceux qu'Hilaire avoit envoyé de Sicile à S. Augustin. Ces erreurs ainsi rassemblées, les deux évêques les présentèrent à Euloge qui présidoit au concile de Diospolis, convoqué pour examiner les erreurs dénoncées dans l'écrit des prélats Gaulois. Mais l'un d'eux étant tombé malade, ils ne purent se trouver au concile, et Pélage se trouvant sans accusateurs, sut éluder le jugement des évêques. Ce mauvais succès ne ralentit point le zèle des Gaulois ; ils écrivirent contre lui aux évêques d'Afrique, et leurs lettres présentées par Orose, furent lues dans un concile de 68 évêques de la province proconsulaire, concile tenu à Carthage en 416. L'eglise réunie, combattit l'erreur, et Pélage et Célestius furent anathématisés. Ces hérésiarques se croyant injustement persécutés, appellèrent de cette condamnation ; ils s'adressèrent aux évêques d'Orient. Ce fut inutiment ; leurs redoutables antagonistes les accusèrent de nouveau dans un concile tenu à Constantinople en 417 : ils y furent absolument condamnés et chassés des saints lieux. Mais en proscrivant ainsi l'erreur, l'église ne put en extirper les racines ; elles s'étendirent jusques dans les Gaules, où le pélagianisme fut apporté par un moine nommé Leporius, qui d'ailleurs étoit recommandable par l'innocence de sa vie et la pureté de ses mœurs. Sectateur de

Pélage ; Leporius attribuoit ses vertus au *libre arbitre*, et il porta si loin les conséquences de ce dangereux principe, qu'il joignit à l'hérésie de Pélage l'ancienne impiété des Ebionites : il soutint que Jésus-Christ n'étant qu'un homme, il devoit au bon usage qu'il avoit fait de son *libre arbitre*, d'avoir vécu sans péché et mérité par ses œuvres d'être fils de Dieu. Plusieurs savans personnages des Gaules exhortèrent Leporius à se rétracter ; mais ce fut inutilement : il persista dans ses opinions ; ce qui obligea Procule, évêque de Marseille, et Cyline, autre évêque Gaulois, de condamner sa doctrine et de le chasser lui-même des Gaules. Le zèle de l'église fut appuyé par la puissance temporelle. Théodose le jeune et Valentinien III adressèrent à Armace, préfet des Gaules, un rescript en vertu duquel on avoit assemblé un concile contre les évêques Gaulois qui pourroient être tombés dans l'hérésie de Pélage et de Célestius. Ce rescript portoit contre eux (sauf la rétractation) la peine d'être bannis des Gaules, déchus de leurs siéges, et remplacés par d'autres. On ne trouve nulle part que ce concile ait eu lieu. Loin que l'église gallicane fût alors soupçonnée d'adopter des principes erronés, c'est vers l'an 428 que les fidèles de la Grande-Bretagne s'adressèrent aux évêques des Gaules pour leur demander du secours contre les

fauteurs de l'hérésie de Pélage, qui se multiplioient de plus en plus dans leur pays. A l'arrivée des députés Bretons, on assembla un nombreux concile, où, de l'avis de tous les évêques qui le composoient, on pria saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes, de se charger de cette entreprise. Les deux saints prélats confondirent une partie des hérétiques et en convertirent un grand nombre d'autres : mais ce feu qui ne pouvoit s'éteindre, se ralluma plus que jamais : en 446 l'église Gauloise appellée de nouveau au secours de la Grande-Bretagne, saint Germain en reprit la route, accompagné de saint Sévère, évêque de Trèves, et pour cette fois il en bannit entièrement l'hérésie. Le pélagianisme ainsi terrassé dans tous les lieux où il avoit osé paroître, crut pouvoir se remontrer avec sûreté sous un masque moins difforme : ces principes adoucis et mitigés sous le nom de Semipélagianisme, firent de si grands progrès, que cette erreur ainsi déguisée, eut bientôt un nombre de prosélites égal à celui des défenseurs de la vérité. Cette nouvelle hérésie trouva d'autant plus de sectateurs qu'elle tiroit son origine, dit le cardinal Norris (1), des écrits de Cassien. L'autorité de ce saint abbé étoit en effet propre à l'accréditer.

(1) Nor. sem. pel. l. 2. §. 1. p. 158.

Nourri dans la doctrine des Grecs, Cassien vint s'établir à Marseille, environ l'an 404 : il y exposa ses opinions dans des circonstances fâcheuses : ce fut en 426, lorsque les disputes sur la grace venoient de faire condamner les pélagiens en Afrique, à Rome et en Orient. Il y publia sa treizième conférence, dans laquelle son erreur se trouve plus particulièrement développée. Entre autres points il enseigne que l'homme peut de soi-même avoir le désir de se convertir ; que le bien est aussi dépendant de notre *libre arbitre* que de la grace ; que cette grace est gratuite ; que Dieu cependant la donne, non pas selon sa puissance souveraine, mais selon le degré de foi de chacun, soit qu'il l'ait envoyée, soit qu'il en existe réellement une qu'il n'ait pas mise dans le cœur de l'homme. Telle est celle que Jésus-Christ loue dans le centenier de l'évangile, &c. &c. Cette doctrine, appuyée du nom de Cassien, qui passoit sans contradiction pour l'homme le plus habile de son siècle, plus conforme d'ailleurs que celle de saint Augustin au sentiment de l'amour-propre, fut adoptée par ceux qui tenoient le premier rang dans les sciences et dans l'église, ou dont les vertus et la piété inspiroient le plus de vénération, ce qui servit également à les répandre et à lui acquérir de puissans sectateurs. Les choses, remarque saint Prosper, devoient être ainsi, parce que, dit-il,

personne n'est plus susceptible de l'erreur des pélagiens que ceux qui ont reçus beaucoup de dons de Dieu, étant les plus capables d'en abuser et de s'en glorifier en ne les attribuant qu'à eux seuls.

Ce ne fut qu'en 529, après le second concile d'Orange, que le sémipélagianisme fut proprement qualifié d'hérésie : jusqu'alors il avoit été libre de discuter et d'écrire sur cette matiere sans être formellement regardé comme hérétique. Nous n'entrerons point dans de plus longs détails sur cet objet important de l'histoire ecclésiastique : tout ce qui le concerne se trouve dans un grand nombre d'ouvrages savans qui peuvent mieux que nous en donner une connoissance étendue. Ce fameux différend n'a de relatif à notre objet que ce qu'il renferme d'avantageux pour la littérature. Parmi les ouvrages qui nous restent sur cette matière, il en est plusieurs qu'on regarde comme des chefs-d'œuvres dans leur genre. Leurs auteurs, nés dans les Gaules, y avoient, comme dans les autres siècles, nourri leur esprit par de bonnes études ; ils y ont montré de l'élévation dans les pensées, de la force dans le raisonnement, de la justesse dans les conséquences ; le style en est éloquent et pur : on peut comprendre dans ce jugement ceux même qui soutiennent l'opinion contraire. L'erreur dans laquelle ils étoient n'ôte rien aux qualités acquises et aux dons de leur esprit.

Mais un bouleversement général alloit détruire ces restes précieux du goût antique des Gaulois pour les études, les lettres, les sciences et les beaux arts. La génération suivante n'étoit pas destinée à hériter des lumières de ses ancêtres ; les ténèbres de l'ignorance étoient prêtes à l'envelopper. Le dernier jour de l'année 406, les Vandales et les Alains ayant passé le Rhin, se répandirent dans les Gaules : un torrent de peuples barbares les y suivit, et l'on vit fondre avec eux sur cette malheureuse terre, les Quades, les Sarmates, les Gépides, les Hérules, les Saxons, les Bourguignons et les Suèves. En même-temps les Germains étendirent leurs limites en Allemagne, vers Spire, Worms et Mayence : ils s'emparèrent de Strasbourg, de Terrouane, de Tournay, d'Arras, de Reims et d'Amiens.

On trouve dans le poëme de saint Prospère sur la providence, dans une lettre de saint Jérôme à Averachie, dans les écrits de Salvien et dans plusieurs autres, le tableau de l'état déplorable où les différentes nations réduisirent toutes les Gaules : les principales villes furent détruites, les campagnes ravagées, les peuples égorgés, ou traînés en captivité.

En 409, le passage des Pyrénées étant ouvert, ces barbares ayant quitté les Gaules pour l'Espagne, furent remplacés en 412 par les Goths qui, sous la

conduite de leur roi Ataulphe ; quittèrent l'Italie et passèrent dans les Gaules à leur tour. Ils en sortirent en 414 ou 415, se jettèrent sur l'Espagne, d'où ils revinrent encore dans les Gaules en 419. Alors Constance, général de l'empereur Honorius ; et qui depuis fut empereur lui-même, leur céda le pays depuis Toulouse, jusqu'à l'Océan. Toulouse fut pendant 88 ans la capitale de leur empire ; ils s'étendirent d'un côté jusques dans l'Auvergne, et de l'autre jusques au fond de la Provence. Leur résidence dans les Gaules, leur mêlange avec les naturels du pays commençoit à les civiliser ; la douceur et la politesse Gauloise tempérant par degrés le caractère barbare et les mœurs sauvages de cette nation, elle perdoit beaucoup de sa férocité naturelle ; lorsque les Francs les chassèrent à leur tour. On prétend que Théodoric roi des Goths, avoit étudié le droit et les belles-lettres à Toulouse ; on ajoute qu'il faisoit rédiger par écrit un corps de loix. Qu'il soit permis de douter de ces faits énoncés par saint Sidoine (1). Le court espace d'une domination de 88 ans sur des villes, dont les restes arrachés aux flammes et au pillage, offroient à peine un abri et aux vainqueurs féroces et aux malheureux vaincus, avoit-il pu ranimer, dans les peines de l'es-

(1) L. 9. ep. 14.

clavage, le génie des Gaulois ? Avoient-ils pu inspirer à une seule génération de peuples féroces, le goût des arts dont ils avoient anéanti les monumens, le goût des lettres, qui n'est inspiré que par l'étude et le développement de la raison; enfin le desir d'établir des loix, qui ne peut naître que de l'humanité ?

Les Francs, peuple belliqueux, étoient depuis long-temps au nombre des barbares, qui tant de fois avoient ravagé les Gaules. Ils avoient tenté plusieurs fois d'y former des établissemens, mais ce ne fut qu'en 428 qu'ils y réussirent sur les confins du diocèse de Tongres près de Bruxelles, et sous la conduite de Clodion leur roi. Plus heureux et non moins vaillans que les autres peuples qui les avoient conquis avant eux, les Francs en subjuguèrent non seulement une partie, mais bientôt ils en chassèrent tous les barbares, et les Bourguignons ayant fait alliance avec le nouveau conquérant, ces deux nations demeurèrent unies. Ainsi, l'on vit un peuple vagabond, subsistant de ses courses et de ses brigandages, former tout-à-coup une monarchie stable, dont le nom, les loix et le langage, furent communs aux deux nations qui la composoient. Il y eut cependant cette différence que les Francs ayant tout à gagner dans cette incorporation, et les Gaulois tout à perdre, ceux-ci en éprouvèrent seuls les désavantages. Les mœurs et les usages des vaincus ne

passent

passent jamais aux vainqueurs, et le joug impérieux de la force impose toujours aux esclaves la triste nécessité de prendre les usages de leurs maîtres. Les Francs usant du droit de conquête, régnèrent sur les Gaulois, ne se civilisèrent que très-peu, ne cherchèrent point à profiter de leurs lumières, et bientôt les Gaulois assujettis et gouvernés par des princes ignorans, devinrent sous leur domination presque aussi barbares que les Francs mêmes.

Il seroit sans doute utile d'entrer ici dans quelques détails sur le génie des premiers François, mais l'histoire ne nous fournit point à cet égard de fondemens assez solides pour appuyer nos conjectures. Procope n'en parle pas avantageusement. Agathias qui lui est postérieur, dit que ces peuples vivoient entre eux avec beaucoup d'union, de fidélité et de justice; il ajoute qu'ils étoient bons et civils avec les étrangers. Selon quelques autres modernes, ils n'étoient pas totalement dépourvus de connoissances dans les lettres. Vossius (1) dit qu'ils avoient pour écrire trois sortes de caractères différens; les uns presque semblables aux lettres Grecques dont se servit Vastalde pour écrire leur histoire; les autres, différens de ceux de Vastalde, avoient été inventés ou introduits par un nommé Dorac; enfin, une

(1) Voss. art. gramm. l. 1. c. 9.

troisième espèce de caractères leur avoit été apportée par Hichus, Franc de nation, qui se retira avec Marcomir vers le Rhin. Il est très-bon d'observer que Vossius, qui rapporte ce trait d'histoire d'après Agrippa, remarque lui-même qu'il n'a rien trouvé de semblable dans les auteurs qui l'ont précédé. Ainsi nous ne devons guères ajouter de foi à ces éloges suspects du caractère et de l'esprit des premiers Francs. Essayons d'en donner une plus juste idée par l'examen des effets que produisit leur domination.

La puissance de l'empire Romain affoiblie de toutes parts, se trouva entièrement ruinée dans les Gaules par l'établissement de la monarchie Françoise : l'esprit de ce dernier gouvernement opposé aux vues éclairées du premier, fit changer les constitutions avec les intérêts : les Romains avoient cherché le soutien de leur puissance dans les lumières et les talens des citoyens : les Francs ne firent consister leur force que dans leur courage et leur adresse ; la passion de la chasse et des exercices du corps, le penchant à la guerre, l'attrait de l'or, restes de leur habitude au pillage, rendoient méprisables ou du moins inutiles à leurs yeux les occupations et les connoissances paisibles de l'esprit. Le défaut d'encouragement étouffa l'émulation ; les sciences et les lettres n'offrirent plus à ceux qui les cultivoient un

état honorable ou lucratif; elles ne présentèrent plus d'objets flatteurs d'ambition, et ce qui est plus actif encore sur les ames élevées, ce ne fut plus un moyen d'acquérir la gloire, ni les applaudissemens publics, ni l'approbation des souverains et des grands. Les talens s'anéantirent, les arts furent oubliés; le génie Gaulois tombé dans l'inaction, passa rapidement à l'état d'inertie. Il n'y eut plus d'écoles publiques; on ne fit plus d'études, et la langue latine autrefois d'un usage général, se corrompit par le défaut d'enseignement. De l'oubli des règles dans le langage, on passa aux constructions vicieuses dans le discours, et la langue dégénéra en langue romaine, c'est-à-dire, devint une langue rustique qui ne retint absolument rien de sa première origine, et fut alors un composé bizarre des langues différentes de ces nations étrangères qui avoient en différen temps inondé le pays; saint Sidoine qui déplore cette altération plus de trente ans avant la fin de ce siècle, dit en écrivant à Catullin, qui lui avoit demandé un épithalame, qu'il n'est plus moyen de faire des vers au milieu d'une nation qui ne parle que l'Allemand ou le Germain. Ce savant personnage, frappé d'étonnement, désigne les Bourguignons; alors les maîtres de Lyon où il habitoit. » Les étrangers qui dominent dans les Gaules, dit-il, sont de ceux qui n'entendent rien

aux sciences et aux beaux arts ; ils ne font nulle estime de ceux qui s'y appliquent, de sorte que tout conspire à faire négliger l'étude, et qu'il se trouve très-peu de personnes qui fassent honneur aux lettres; le soin qu'on prend de les cultiver ne méritant pas d'en faire mention, ne laisse que bien peu d'espérance pour l'avenir (1) «. L'événement ne justifia que trop la prévoyance de saint Sidoine. Mamert Claudien, environ vers l'an 462, se proposoit de faire l'épitaphe des sciences, s'il n'avoit, dit-il, l'espérance que lui laissoit encore le petit nombre de savans qui travailloient à les faire revivre ». Il perdit sans doute cette foible espérance, puisque s'expliquant ailleurs sur le même sujet avec plus de véhémence, il s'exprime ainsi : « non-seulement on laisse corrompre la langue latine, mais l'on a même quelque honte de la parler : la grammaire est tombée dans le mépris ; on redoute la dialectique comme une amazone qui marche au combat l'épée à la main ; la musique est oubliée ; la géométrie et l'arithmétique ne semblent plus que des furies, et la philosophie une bête de mauvaise augure (2) «. Sans doute Claudien ne fait pas mention de la rhétorique, parce qu'elle n'existoit plus,

(1) Sid. 1. 5. ep. 2. p. 983.
(2) M. cl. ad. sap. p. 536.

et la poësie qu'il omet dans son énumération, commençoit à n'être qu'un assemblage de mots sans pensées, sans images ; la cadence étoit même détruite par la licence que se donnoient les poëtes du temps de changer la quantité des syllabes en faisant longues celles qui sont brèves et brèves celles qui sont longues. On en trouve des exemples dans les poësies de la fin de ce siècle ; on en trouve dans celles de Paulin de Périgueux, de saint Prosper, et même dans celles de saint Sidoine, qui remarque si bien les défauts de son siècle.

La médecine se ressentit aussi de la barbarie. L'utilité de cet art, fondé sur des études que l'on ne faisoit plus, dégénéra en une espèce de pratique que l'intérêt seul dirigeoit. L'antiquité avoit de grands médecins ; ce siècle eut un grand nombre d'avides charlatans (1). La corruption des mœurs fut portée à l'excès dans ce siècle malheureux : il faut l'attribuer sans doute à la révolution générale ; mais on ne sait si elle entretint l'ignorance ou si l'ignorance en fut la source. Juvenal et Pétrone attribuoient à la décadence des bonnes mœurs la décadence qui se faisoit ressentir dans la littérature Romaine. Constance Chlore, Constantin, Julien et les autres empereurs avoient pris un soin égal et des études et

(1) Sid. l. 2. ep. 12. p. 126.

de l'ordre public. Les ordonnances, les réglemens, les institutions, les bienfaits mêmes de ces princes éclairés avoient tous pour objet, et la pureté des mœurs et l'avancement des arts et des sciences. Ils regardoient les lumières de l'esprit comme insuffisantes, si elles ne servent à l'homme ni de frein, ni de guide : ils croyoient que celui qui ne connoît ni l'un ni l'autre, ne peut livrer aux charmes paisibles de l'étude un esprit énervé par le tumulte des passions. Les Francs trop éloignés de sentir les avantages de cette politique, négligèrent ou même pervertirent ces sages principes de l'ancien gouvernement, et leur domination toute opposée à celle des Romains, eut aussi des suites contraires. C'est après le milieu de ce siècle que Mamert Claudien et saint Sidoine reprochent aux Gaulois l'amour des délices, leur insatiable avidité, leur molesse et leur ignorance. » La jeunesse Gauloise, disent-ils, étoit alors présomptueuse, arrogante et débauchée, sans talent, sans courage et sans respect de soi-même ». Claudien et saint Sidoine ne sont par leur caractère, leur esprit et leur savoir, ni des juges suspects, ni des témoins récusables. L'un et l'autre avoient vu s'introduire dans les Gaules les vices contre lesquels ils élevoient une voix impuissante : tous deux furent témoins de la révolution dont ils étoient les suites, et leur vie, dont le cours s'étendit

jusqu'à la fin du siècle, les mit à portée de suivre les progrès de la corruption. Tous ces vices étoient apportés par la nouvelle nation conquerante. Il suffit de fixer les yeux sur les Gaules lorsqu'elles furent assujetties par les Romains, chez qui régnoient toutes les lumières de l'esprit, les vertus civiles et les talens militaires, et de comparer la situation du pays et des hommes lorsqu'ils furent la proie de barbares sans connoissances, sans mœurs et sans humanité.

Sous la domination Romaine, les Gaules florissantes et sages dans leurs institutions, virent briller dans leur sein les lettres, les arts, les sciences et la vertu : sous celle des Francs, à peine y eut-il un intervalle entre la chûte des lettres et l'extinction totale des lumières et du caractère de la nation. Le clergé Gaulois qui seul auroit pu suspendre les progrès rapides de cette révolution, y concourut lui-même. Atteint des mêmes vices, il n'étoit déjà plus composé de ces hommes savans, occupés jusqu'en 450 à combattre par de sublimes écrits les erreurs de l'esprit humain, et l'église, qui ne s'étoit jusqu'alors assemblée que pour condamner les hérésies et les ouvrages opposés à la pureté de la foi, se vit dans la triste nécessité de frapper de l'anathême, dans quelques-uns de ses membres, des vices grossiers, une vie scandaleuse, dans plusieurs

le crime de simonie, en d'autres l'abus des saintes écritures, en presque tous enfin, des superstitions, des usages et des pratiques monstrueuses, nées de l'intérêt, de l'ignorance et du mensonge. Ce siècle, destiné à donner dans la durée de son cours, des exemples de corruption en toutes choses, présente dans ses dernières années l'origine de ces déréglemens. Ils furent à peine introduits dans le clergé Gaulois, qu'ils s'y enracinèrent au point que nulle puissance ne put les détruire. Comme nous en exposerons bientôt les conséquences, nous n'entrerons ici dans aucun détail : il n'importe à notre sujet que de fixer le point où s'arrêtèrent toutes les sources de lumières. Les études se trouvant remises entre les mains des ecclésiastiques par la désertion des écoles, les désordres du clergé entraînèrent leur ruine totale. Rendons cependant à l'église un hommage que nous lui devons dans nos siècles éclairés ; c'est à elle seule que nous devons la nuance qui sépara toujours l'ignorance de la barbarie ; c'est dans les écoles des monastères que les religieux des différens ordres entretinrent plus de traces de littérature qu'il n'en paroissoit dans les colléges du clergé : l'origine de ces institutions remonte au commencement de ce siècle : comme ces maisons devinrent à la suite des temps les seuls asyles des lettres, il est utile d'observer que l'étude

étoit un point de la règle établie par leurs fondateurs. On juge peut d'ailleurs sur le nom de ces instituteurs de quels avantages elles eussent été pour les sciences divines et humaines, si les loix imposées par eux eussent trouvé dans les moines de leurs abbayes des sujets propres à remplir leurs intentions; mais les meilleures constitutions s'altèrent ou même se corrompent.

Cassien qui fonda au commencement de ce siècle son monastère de Marseille, prescrivit à ses religieux toutes les études, telles que ses lumières et son savoir lui indiquèrent. Castor, évêque d'Apt, établit un ordre de religieux, et régla les études de ses moines d'après les avis de Cassien. Ce fut aux moines des isles Stocades que Cassien adressa en 427 ses sept dernières conférences. Peu de temps après on vit se former le monastère de Condat, et plusieurs autres dans la Séquanoise, dont il sortit des hommes de lettres estimables pour leur temps. Le monastère de Grins, différent de celui de Lerins, étoit aussi fort célèbre: on y comptoit jusqu'à quatre cens moines: Claudien y avoit été religieux dans sa jeunesse, et ce fut à cette école qu'il acquit, par la lecture des meilleurs auteurs grecs et latins, ce savoir éminent qui le distingua dans la suite. Les monastères d'Agde et d'Arles, le premier fondé par Sévère, l'autre dirigé par le savant abbé

Pomère, qui avoit enseigné la rhétorique dans la même ville, méritent aussi des éloges : enfin, le monastère de la fameuse isle de Lerins, la même, à ce qu'on croit, que Strabon appelle Planasie, et dans laquelle du temps de Pline, on conservoit encore la mémoire d'une ville nommée Vergoune, fut établi par saint Honorat, depuis évêque d'Arles. Lorsque ce sage prélat se retira dans cette isle, elle étoit déserte ; la quantité de serpens qui en avoit fait un horrible repaire, la rendoit presque inhabitable. Mais saint Honorat la détruisit dans les premières années de ce siècle, et y bâtit le célèbre monastère qui prit le nom du lieu, et qui devint bientôt un asyle de sainteté, dont l'enceinte consacrée à l'étude et aux exercices de piété, renfermoit une école de savans. On ne put faire de ce tranquille désert un éloge plus étendu et plus édifiant que saint Eucher, qui en parle avec son éloquence ordinaire. « C'est cette isle, dit saint Césaire, qui l'avoit aussi habitée, qui forme d'excellens moines et qui les envoie pour évêques dans toutes les provinces : elle les reçoit tout jeunes, mais elle les rend ensuite tout formés : de soldats foibles et sans expérience, elle en fait des rois : ceux qu'elle reçoit dans son sein, elle les fait monter au plus haut degré de vertu, les élevant à Jésus-Christ sur les aîles de l'humble charité ». C'est

de ce lieu que sortirent en ce siècle un très-grand nombre d'hommes, également célèbres par la sainteté de leur vie, par leurs lumières et leur savoir. Nous nous bornerons à cette exposition des noms et des instituts des pricipaux monastères fondés au premier siècle. Comme leurs écoles vont devenir uniques dans les Gaules, comme elles furent seules conservatrices d'une idée de goût et de méthode, nous nous étendrons davantage sur cet objet dans les siècles suivans. Comme la génération qui vit établir les barbares dans les Gaules étoit encore nourrie des lumières et des connoissances entretenues sous la domination romaine, il exista encore quelque temps des vestiges d'étude sous l'empire naissant des Francs, mais seulement dans les villes soumises aux Bourguignons et aux Visigoths, leur empire étant fondé depuis assez long-temps pour que le génie Gaulois osât se remontrer. S. Sidoine, né en 430, dit que dans ces villes on enseignoit encore la philosophie, la poëtique et les belles-lettres; qu'on lisoit encore Aristote, Virgile, Cicéron, Plaute, Névius, Caton, Varron, Gracchus, Chrysype, Fronton, &c. (1). Il loue

(1) Sid. l. 4. ep. 1. p. 929. L. 5. ep. 5. p. 273. L. 9. ep. 3. p. 1110. Cl. m. ad. sap. p. 536-538.

sur-tout l'école de Lyon, où les études paroissoient s'être mieux soutenues et qui étoient sous la puissance des Bourguignons. Saint Sidoine qui avoit fait ses études à cette école, loue le savoir et la sagesse d'Eusèbe dont il fut le disciple.

Mais une observation plus importante encore et qui fera comprendre l'amour extrême des Gaulois pour les lettres, c'est la connoissance que nous donne l'histoire des bibliothèques que divers savans avoient formées pour leur usage et pour celui du public : le nombre en étoit borné après le milieu de ce siècle, et sans doute les livres qu'elles contenoient étoient seuls échappés au ravage des barbares ; sans doute les anciennes bibliothèques des écoles et celles des savans étoient devenues la proie des flammes. Une de celles dont l'histoire nous conserve le souvenir, appartenoit à un nommé Loup ; divers savans en ont parlé avec éloge. Une autre formée par le consul Magnus qui faisoit sa résidence à Narbonne, étoit nombreuse, composée avec goût : elle passa à son fils. La bibliothèque de saint Ravice, évêque de Limoges, étoit fort considérable : ce saint prélat, non content d'assembler des livres pour augmenter ce trésor, alloit jusqu'à les faire copier pour les savans et pour ses amis. Mais il est un de ces monumens précieux dont saint Sidoine nous a sur-tout conservé la des-

cription. Il le connoissoit particulièrement ; et après avoir fait l'éloge de ceux que l'on avoit consacrés aux professeurs de belles-lettres, il entre dans de très-grands détails sur ce qui concerne la bibliothèque de Tonance Ferréol : elle étoit placée dans sa belle maison de Prusiane, sur les bords de la rivière de Gardon, entre Nîmes et Clermont en Auvergne. Le choix et l'arrangement de cette bibliothèque faisoit voir tout ensemble, dit saint Sidoine, le bon goût de ce seigneur et son amour pour l'ordre. On l'auroit prise, ajoute-il, pour un de ces fameux musées de Rome ou d'Alexandrie ; il étoit partagé en trois classes ; dans la première étoient placés les livres de piété à l'usage des femmes : ils étoient rangés aux côtés des siéges destinés pour elles, différens et séparés de ceux des hommes, et l'art étoit porté en leur faveur jusqu'à ce point de recherche, que de leurs siéges elles avoient les livres dans leurs mains en aussi grand nombre qu'elles pouvoient le souhaiter : la seconde classe étoit composée des livres d'une littérature plus savante, d'un style plus élevé, destinés seulement pour les hommes, rangés pareillement aux côtés des siéges marqués pour eux : dans la troisième étoient contenus les ouvrages à la portée des deux sexes, avec des siéges qui leur étoient communs. Parmi les auteurs qui remplissoient cette der-

TAYLOR INST. OXFORD

mière classe ; on remarque saint Augustin (1), Prudence, Origène de la version de Rufin, Varron et Horace ; les ouvrages de ces grands hommes, mis au nombre de ceux dont les femmes faisoient une lecture assidue ; la lecture, le choix d'Horace sur-tout, donnent une idée favorable de la culture de leur esprit, et indique également l'amour que les Gaulois avoient généralement conservé pour l'étude, les femmes ne s'y livrant d'ordinaire que lorsque le goût en est devenu dominant. Les personnes que Tonance Ferréol rassembloit dans sa maison n'avoient pas seules la jouissance de sa bibliothèque ; elle étoit encore ouverte aux étrangers : on faisoit de ses livres un usage journalier. La lecture remplissoit la matinée jusqu'au dîner, et l'entretien durant le repas étoit une suite des occupations qui l'avoient précédé (2). L'image de ces amusemens présente un spectacle touchant, rapproché des temps et des circonstances où saint Sidoine en traçoit le tableau : né en 430, il n'a pu voir la maison de Ferréol qu'après les cinquante premières années de ce siècle, époque funeste où les Gaules n'offroient que des vestiges de ce qu'elles avoient été, restes malheureux échappés aux ravages

(1) P. 894.
(2) L. 8. ep. 4. p. 1056.

de vingt peuples féroces ; temps enfin auquel les fondemens d'une domination barbare entraînoient à la fois les sciences, les lettres, l'esprit et les mœurs. Le génie national des Gaulois ne sauroit être mieux caractérisé que par cette constance à cultiver les lettres au milieu de tant de fléaux. C'est ainsi qu'ils combattirent encore l'ignorance, lorsque leurs pères reposoient déjà dans le tombeau ; mais l'esclavage et la barbarie l'emportèrent, et les deux peuples confondus par leurs mœurs et leurs usages, furent réduits à s'éclairer ensemble comme ils étoient devenus ensemble ignorans et féroces.

§. VII.

Etat des lettres dans les Gaules au septième siècle.

Il est plus agréable pour l'esprit et plus flatteur pour l'amour-propre de suivre l'histoire de sa nation dans ses époques de gloire et de puissance, que dans celles de son affoiblissement, de sa chûte et de ses malheurs. Le sentiment naturel qui nous porte à nous considérer nous-mêmes dans les évènemens que nous pouvons éprouver encore, puisqu'ils sont arrivés, produit en nous des sensations variées sur les objets qui nous montrent nos forces et notre intelligence, ou ceux qui nous font sentir notre foiblesse et notre dépendance. Ce retour

sur soi-même pourroit ne faire trouver à des lecteurs superficiels, que du dégoût et de l'ennui dans le tableau de l'ignorance et de la rusticité de mœurs qui régnoient dans les Gaules au cinquième siècle, s'ils n'en jugent que par comparaison avec le tableau flatteur des lumières et des connoissances qui distinguoient des temps plus éloignés. Mais l'homme sage portera ses regards et ses réflexions avec un même intérêt, sur des siècles différens; il les verra comme un objet égal d'étude et d'instruction pour les hommes.

Il n'y avoit plus au sixième siècle personne qui, par ses lumières ou ses talens, fût en état de conserver la mémoire des évènemens intéressans, ou pour tout dire en un mot, il ne se trouvoit plus d'auteurs habiles, parce qu'il n'y avoit plus de lecteurs éclairés; les ouvrages anciens n'étoient plus entendus que d'un très-petit nombre, et tout ce qui n'étoit pas écrit dans le style le plus grossier, se trouvoit au-dessus de la portée des hommes de tous les états. Ce n'est pas qu'il n'y eût un assez grand nombre d'écrivains, mais malheureusement leurs ouvrages ne sont que des monumens de l'ignorance des auteurs et du mauvais goût de leur siècle; le merveilleux le plus absurde l'emportoit alors sur la vraisemblance, et l'extraordinaire même étoit mis bien au-dessous de l'impossible. On

n'écrivoit

n'écrivoit que des vies de saints et des relations de miracles. Cet amour du merveilleux, dont les esprits ne pouvoient se rassasier, multiplia les visions et les apparitions ridicules : ces fables furent consacrées par des écrits nombreux, et ces relations devinrent presque la littérature d'alors ; littérature à laquelle les auteurs du sixième siècle attachèrent sans doute quelqu'autre intérêt que celui de la gloire. Il en est, peut-être, qui furent assez simples pour croire sur des rapports infidelles les phénomènes qu'ils ont rapportés : excusons-les ; mais tant d'autres qui n'étoient redevables de leurs impostures qu'au déréglement de leur imagination, et qui séduisoient le peuple à l'ombre d'une autorité sacrée, méritent de la postérité les titres de mauvais écrivains, d'ames vénales, et de corrupteurs de la raison. Ces récits fabuleux furent alors généralement goûtés, et cette contagion, née de l'ignorance, la fortifia tellement à son tour, que l'on ne connut presque plus d'autre genre que celui-là, où la construction et les règles du discours ne furent pas plus respectées que la vérité. On prenoit, dit saint Grégoire de Tours, les noms féminins pour masculins, les masculins pour neutres, et les neutres pour féminins. On renversoit aussi le régime des prépositions. La corruption ne tarda pas à s'introduire dans les termes mêmes de la langue, et de

l'altération du langage dans le changement des terminaisons, on en vint à changer les termes; comme les mots latins manquoient, parce qu'on ne lisoit plus ou qu'on n'entendoit point les anciens auteurs, on en substituoit de barbares, en leur donnant seulement une inflexion, ou une terminaison latine.

Les François, habitués dans les Gaules, où l'on ne parloit que le latin, contraints de se servir d'une langue ignorée de ces peuples, cherchèrent à y accommoder la leur. Cette habitude, nécessaire en eux, introduisit dans le langage ce mélange de termes barbares, et cette corruption dont on trouve des vestiges marqués dans les loix saliques et ripuaires. Delà se forma insensiblement ce qu'on nomme la langue romance, c'est-à-dire, la langue vulgaire et rustique, dont on parlera ailleurs.

Le mélange de deux nations, dont l'une avoit assujetti l'autre, devoit produire celui des deux langues, et l'on ne seroit point étonné de cette confusion de langage, si elle n'avoit existé que parmi les peuples Gaulois et les François, également obligés, par la nécessité du commerce, à se faire entendre mutuellement; mais il est étonnant, sans doute, que les personnes d'une condition élevée, les ecclésiastiques, les savans, les auteurs du sixième siècle, ayent laissé introduire dans leurs écrits, ces vices de construction joints à la grossièreté du style. En se

rendant maîtres des Gaules, les François changèrent peu les loix fondamentales du pays : ils y laissèrent subsister les dignités et les charges romaines que les empereurs y avoient créées, et que les Goths et les Bourguignons avoient abolies ; les dignités furent désignées sous d'autres titres, mais elles procurèrent la même autorité, et demandèrent les mêmes fonctions. Elles auroient exigé les mêmes études et les mêmes connoissances ; mais les temps étoient changés, et les conditions n'étant plus les mêmes, on négligea d'acquérir le mérite et les lumières qui n'étoient plus consultées dans le choix des sujets ; des preuves de valeur et d'adresse, l'art utile au monarque de contenir les peuples dans l'obéissance, paroissoient suffisans pour remplir dignement les grands emplois ; si le peuple donnoit encore ses suffrages pour les différentes dignités de l'état, la brigue et la faveur les dirigeoient sur les favoris du prince ; cette méthode excluoit toujours, d'une manière détournée, les naturels du pays, et plaçoit les François à la tête des grands emplois.

La nation vaincue éprouve toujours cette espèce d'injustice de la part du vainqueur, et l'inutilité à laquelle elle se trouve réduite, étouffant en elle toute espèce d'émulation, produit ou l'esprit de révolte, ou le découragement absolu. Clovis laissa d'abord aux Gaulois la liberté de vivre selon leurs mœurs ;

ils en profitèrent pour se livrer paisiblement à l'étude, et conservèrent encore quelque temps parmi eux les sciences et les arts ; mais l'ignorance et les mœurs féroces du vainqueur prévalurent, et la servitude, corrompant de plus en plus l'esprit et les mœurs des nationaux, ils perdirent cet amour de la gloire en perdant le fruit qu'ils en avoient recueilli sous une domination éclairée. Ce siècle les vit tomber dans une dépravation d'esprit et de mœurs plus totale encore que le dernier ; la corruption fut portée jusqu'à l'inceste ; le divorce et la polygamie furent tolérés. Marculphe, qui vivoit en 630, rapporte la formule qui étoit alors en usage pour se séparer juridiquement de sa femme ou pour en prendre plusieurs. Si l'avarice et la cruauté n'étoient pas des loix du gouvernement, c'étoient du moins les principes de ceux qui gouvernoient. Clovis, après son baptême, ne fut ni moins avide, ni moins cruel que dans le temps qu'il étoit idolâtre. Childebert et Clotaire, ses fils, marchèrent sur ses traces, et ses petits fils ne lui ressemblèrent que trop. Les grands, à l'exemple du prince, se livrèrent au pillage et aux excès les plus honteux. Clovis, à la vérité, publia la loi salique, qui portoit des peines contre le larcin, l'incendie et les maléfices ; mais ce foible secours ne put arrêter de si grands désordres. Lorsque l'excès du mal fait seul songer au remède, il est rare qu'il ait un effet

salutaire. Les loix punissent le criminel sans détruire le germe du crime que peuvent seules extirper les lumières et les mœurs. Mais l'ignorance ne suggère pas de pareilles réflexions, et les souverains qui règnoient dans les Gaules au sixième siècle, capables peut-être de juger des bonnes ou des mauvaises actions, étoient loin d'en appercevoir le principe. Ils firent donc beaucoup de loix inutiles, et leur objet même prouve que la corruption étoit générale. L'église s'étant ressentie elle-même de cet état d'abrutissement, le clergé abandonna totalement les études dont il étoit resté seul en possession ; la licence s'y introduisit, et l'oubli des principaux devoirs des ecclésiastiques occasionna dans ce siècle un nombre prodigieux de conciles, qui ne réprimèrent pas plus les abus dans le corps du clergé, que la loi salique de Clovis n'avoit corrigé les assassins et les débauchés. L'exercice des armes, le goût de la chasse, occupations favorites des François, se communiqua aux clercs et aux évêques ; ils portèrent même la licence si loin à cet égard, que l'un des premiers conciles, celui d'Epaone, fut obligé de leur défendre, sous des peines grièves, d'avoir des chiens et des oiseaux pour la chasse ; mais cette ordonnance resta sans effet, et l'on vit dans la suite ces mêmes évêques devenir guerriers. Bientôt on n'exigea plus aucune disposition particulière pour entrer dans les

ordres et même dans l'épiscopat. On s'y fit porter par la brigue, l'argent et la faveur, et l'on vit élever à ces dignités des sujets indignes du saint ministère auquel ils osoient se consacrer. On quittoit sans peine les plus grands emplois pour entrer dans la prélature où l'on étoit certain de trouver les richesses, les honneurs et l'autorité; d'ailleurs les premiers rois François, soit pour se montrer plus religieux, soit par une estime particulière pour ces prélats, soit enfin par des raisons politiques, appelloient les évêques à leur cour, les nommoient de leurs conseils, et n'entreprenoient presque rien sans leurs avis; d'un autre côté, l'église étoit si redoutable et si puissante, que son autorité s'étendoit sur les monarques eux-mêmes, et que les seigneurs Gaulois, dans la crainte de s'exposer aux soupçons de cabale et de trahison, embrassoient tous l'état ecclésiastique, croyant y trouver un asyle contre la persécution, et se faire craindre à leur tour. Nous ne fixerons point les yeux de nos lecteurs sur le tableau des vices que l'histoire reproche au clergé de ce siècle; ce n'est même qu'à regret que nous avons écarté le voile qui doit les envelopper, et c'est simplement pour donner une idée juste des sources de l'ignorance où tombèrent les Gaulois nos ancêtres.

Puisque les écoles étoient remises entre les mains

des ecclésiastiques, sous la direction des évêques, on peut juger du peu de soin qu'ils prirent de veiller sur des études étrangères à la plupart d'entre-eux, et dont une vie intriguante ou licentieuse les détournoit absolument. L'éducation de la jeunesse ne fût plus, comme autrefois, un état honnorable, dont les fonctions faisoient la réputation et la fortune de ceux qui s'y consacroient ; le crédit, les honneurs et les richesses du clergé étoient indépendans de l'honneur et de la réputation ; à peine daignoit-il former des clercs ignorans. On en savoit bientôt assez pour être initié dans d'odieux mystères, qui menoient à la fortune par d'infames chemins.

L'abandon total des études, et l'ignorance profonde du clergé, furent l'origine des superstitions ridicules, et d'un enthousiasme général pour les pratiques les plus puériles. Les ministres d'une religion fondée sur les principes et sur la morale céleste de l'évangile, détournés de la voie qu'elle a tracée, en pervertirent bientôt les sages préceptes, pour y substituer des menaces effrayantes et de vaines terreurs. On pourroit attribuer à la seule ignorance, les erreurs auxquelles ils entraînoient la nation ; mais on ne peut se dissimuler que les prestiges qu'ils inventoient leur étoient suggeres par l'intérêt, et qu'ils en connoissoient toute l'absurdité.

Ces guides infidelles d'une multitude aveugle, présentoient sans cesse le dieu des vengeances prêt à punir sans distinction les crimes et les foiblesses, et retiroient d'immenses tributs de la crédulité des esprits simples, qui croyoient se mettre à l'abri des châtimens célestes, par des dons envers l'église, ou des offrandes aux tombeaux des saints. De tous temps, le merveilleux avoit eu de l'empire sur les Gaulois. Il en a tant sur les hommes! Nous avons vu avec quelle rigueur l'église et plusieurs empereurs chrétiens avoient proscrit les augures, les arupisces et les divinations, restes du culte payen, et moyens politiques des prêtres de cette religion. On vit renaître dans les Gaules les mêmes superstitions fondées sur les mêmes motifs, et seulement sous d'autres noms. La divination par les saintes écritures, fut appellée le sort des saints, *sortes sanctorum*. Un commerce épistolaire fut établi entre les saints reposans dans les tombeaux, et les vivans, auxquels ils révéloient dans leurs réponses les secrets de l'avenir; la justification des crimes par les épreuves du feu, de l'eau bouillante, du duel, du serment sur l'évangile, &c. prit le titre respectable de *jugement de Dieu*, et fut décorée des cérémonies les plus augustes de l'église. Enfin les apparitions, la voix des morts, les avertissemens nocturnes, prirent la place des oracles du paganisme; c'étoit le clergé

qui en étoit l'organe, c'étoit une nation entière qui prêtoit foi à de pareilles absurdités. Cependant l'église elle-même avoit, dès le siècle précédent, condamné ces pratiques au concile de Vennes, et comme le mal s'étoit beaucoup accru en ce siècle, le concile d'Agde, en 506, et celui d'Orléans en 511, prononcèrent la peine d'excomunication contre tous élèves, moines ou laïcs qui suivroient, enseigneroient à suivre, ou ajouteroient foi à ces superstitions pernicieuses à la religion et à la foi; mais malgré ces peines rigoureuses, on continua le sort des saints, les épreuves, les lettres adressées aux morts et leurs réponses, &c. Ces moyens de tromper étoient devenus un fonds trop riche pour être sacrifié; d'ailleurs la contagion étoit devenue si générale que les princes mêmes étoient asservis aux mêmes foiblesses et aux mêmes excès de crédulité; l'ignorance ne fait acception ni des rangs, ni des personnes, quoiqu'à la vérité l'exemple des grands ait aussi de grandes conséquences, soit dans les siècles de lumières, soit dans les tems d'erreur et de corruption.

Entre plusieurs traits qui servent à prouver dans l'histoire, combien les superstitions dont nous venons de parler, étoient accréditées, nous ne citerons que ceux-ci.

Cherebert & Gontran étant allés en Auvergne

de la part du roi Clotaire, pour contenir Chranme, leur frère dans le devoir, celui-ci les contraignit de s'enfuir en Bourgogne, et les poursuivit jusqu'à Dijon : là, ils consultèrent le *sort des saints*, sur ce qui arriveroit à Chranme. Les prêtres ayant placé sur l'autel le livre des prophètes, l'évangile et les épitres de saint Paul, on ouvrit premièrement les prophètes, et les paroles qui se présentèrent furent celles du quatrième et du cinquième verset du cinquième chapitre d'Isaïe : *parce que ma vigne, au lieu de porter de bons raisins, n'en a produit que de mauvais, j'en arracherai la haie, et elle sera exposée au pillage.* Ensuite on lut dans saint Paul le deuxième et le troisième verset du cinquième chapitre de la première épitre aux Thessaloniques : *vous savez bien que le jour du seigneur doit venir comme un voleur de nuit ; car lorsqu'ils diront, nous voici en paix et en liberté, ils se trouveront surpris tout d'un coup.* Enfin l'évangile consulté le dernier, offrit ces paroles terribles des versets 26 et 27 du neuvième chapitre selon S. Mathieu : *quiconque n'écoute point mes paroles, sera semblable à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable.* On n'hésita point à augurer, d'après la lecture de ces trois passages, si conformes entr'eux, que le sort de Chranme seroit funeste, et la mort de ce malheureux prince, arrivée en 560, après sa révolte, laissa toute la nation

persuadée que le *sort des saints* l'avoit annoncée. Quelque temps après, Chilpéric, persuadé que Boson avoit tué son frère Théodebert, dans une bataille donnée du temps de Sigebert, voulut le tirer de l'église de saint Martin de Tours où il s'étoit réfugié, afin de le punir du meurtre dont il l'accusoit; craignant de violer un asyle respectable, il prit le parti d'écrire à saint Martin : il lui demandoit s'il lui étoit permis d'arracher Boson de son église. Chilpéric chargea un diacre de remettre sa lettre sur le tombeau du saint, et d'en attendre la réponse; mais Boson qui étoit arrivé le premier, avoit trouvé sans doute les moyens de se rendre son juge favorable, et saint Martin garda obstinément le silence. Le Diacre ayant en vain attendu trois jours, retourna auprès de Chilpéric sans lui rapporter de réponse. Mérouée, autre fils de Chilpéric, s'étant aussi réfugié dans le même asyle, pour fuir la colère de son père, fit l'épreuve *du sort des Saints*; mais l'ayant trouvé totalement défavorable, il se sauva à la cour de la reine Brunehaut. A ces superstitions religieuses se joignoient encore la croyance aux sortilèges, l'exercice de l'art de la négromancie, et toutes les puérilités auxquelles le défaut de jugement et de lumières peut donner cours. Il seroit inutile de s'étendre davantage sur une matière parfaitement connue des historiens, et qui n'a ici d'autre utilité

que de se trouver isolée, relative à un seul objet, et plus propre peut-être, par une seule application, à faire naître d'utiles réflexions sur la foiblesse de l'esprit humain, sur l'empire invariable qu'a sur lui tout ce qui le frappe et l'étonne; empire que ne peut suspendre la simple vérité, même dans les temps les plus éclairés des nations les plus spirituelles.

Il est juste cependant de mettre à côté des inconvéniens d'une instruction défectueuse, les avantages qu'on retira du soin que prit l'église de conserver, non de bonnes études, mais au moins l'opinion qu'il en falloit faire. Ce fut à cette opinion que les lettres durent la conservation de la langue latine. Quoique ce ne fut plus la langue vulgaire, l'église en ayant conservé l'usage dans les prières et dans les offices, et les évêques, prononçant leurs sermons en latin, les François s'y accoutumèrent, et les Gaulois ne purent l'oublier. D'ailleurs les clercs et les moines, engagés par état à l'étude des sciences ecclésiastiques, obligés à cultiver cette langue, en faisoient dans leurs écoles un objet d'instruction pour eux et pour leurs élèves; aussi l'on voit même les rois barbares faire usage de cette langue dans leurs ordonnances, leurs loix et leurs actes publics ou particuliers. On peut citer encore quelques-uns de ces princes qui l'employoient aussi dans les choses civiles, et qui la parloient encore assez bien pour

leur siècle. Tels sont Childebert I, Charibert et Chilpéric, qui surpassoit les deux premiers, et qui joignoit à l'avantage de bien parler, celui de posséder plusieurs autres connoissances. Ajoutons que s'il est permis de croire aux éloges donnés aux rois durant leur vie, et sur-tout par les poëtes, on prendroit une idée favorable des lumières et des études du roi Charibert, par ces vers de Fortunat, évêque de Poitiers :

Quid repetam maturam animam, quâ tempore nostro,
Antiqui Fabii de gravitate places ;
Si veniant aliquæ variato murmure causæ,
Nodosa et scite solvere fila potes.

. . . . . .

Cùm sis progenitus clara de gente sigamber,
Floret et eloquio lingua latina tuo
Qualis et in propria docto sermone loquela,
Qui nos romano vincis in eloquio.

A cet éloge qui fait supposer que Charibert étoit fort instruit, on peut ajouter encore les soins que se donna Chilpéric I pour introduire quatre nouvelles lettres dans l'alphabet commun.

Ce prince qui voulut passer pour savant, étudia la théologie et tenta de devenir poëte ; il apprit plusieurs langues ; mais les talens et le génie indépendans de la puissance et de la volonté des rois.

ne répondirent point à l'émulation de Chilpéric : le goût de ce prince et de plusieurs de nos premiers rois pour la poësie, ne servit qu'à faire revivre à leur cour les anciens Bardes ou des poëtes à-peu-près semblables, quoique bien inférieurs en talens. Les poëtes dont nous parlons, chantoient à la tête des armées la fameuse chanson de Roland, afin d'animer les troupes par le récit des actions du héros.

Il est vrai que cet usage étoit encore suivi sous nos rois de la troisième race, mais il ne paroit pas que les talens de ces poëtes s'étendissent au-delà de ces fonctions. Il y auroit plus de rapports peut-être entre les Bardes et les poëtes nommés *Fatistes*, qui vivoient également à la cour de nos premiers rois : ceux-ci composoient de petits poëmes qui se chantoient par des chœurs. Le but de ces poësies étoit de faire l'éloge de la vertu et la satyre des vices : tel étoit l'objet des poësies chantées par les Bardes ; mais malgré la complaisance qu'on eut pour les fatistes, il est prouvé que la poësie étoit tombée au même degré de décadence que les autres genres de littérature. Le goût, l'érudition manquoient ; à peine restoit-il de l'esprit ; à peine pouvoit-il se dégager des entraves de l'ignorance. Aux fatistes se joignirent, pour l'amusement des rois, les plaisantins, les jongleurs et les pantomimes. Les plaisantins divertissoient par leurs

fables, les jongleurs jouoient de la vielle, les pantomimes représentoient par leurs gestes des espèces de comédies; quelquefois c'étoit des chiens, des singes et des ours qu'ils avoient instruits à prendre les mêmes attitudes qu'eux, qu'ils faisoient jouer dans leurs piéces. Tel étoit alors l'état où se trouvoit réduit le genre dramatique, et dans ce degré d'avilissement il faisoit les délices de la cour et des grands; c'étoit le sublime de l'ignorance.

Examinons cependant la reconnoissance que nous devons au clergé, d'avoir conservé dans les Gaules ces légères traces des anciennes connoissances: ajoutons qu'ils prirent soin de conserver à la littérature les seuls monumens qui pouvoient la rétablir un jour. Les monastères s'étant beaucoup multipliés dans le cours de ce siècle, et chaque province ayant plusieurs de ces établissemens dans l'étendue de ses limites, on cédoit à ces différens ordres autant de terres incultes qu'ils en pouvoient mettre en valeur, et leurs mains laborieuses les rendoient bientôt fertiles. Sûrs de jouir du fruit de leurs travaux après avoir défriché, planté, bâti, les ordres religieux rendirent leurs maisons les asyles de l'étude; chaque monastère eut ses écoles infiniment supérieures à celles du clergé; les évêques même envoyerent les clercs qu'ils destinoient aux grandes dignités de l'église, se per-

fectionner dans les écoles des monastères. Nous aurons l'occasion de nous étendre davantage sur cet objet, dans le tableau du siècle suivant, et nous nous bornerons à dire ici que la littérature retira des avantages inappréciables de leur institution. C'est aux règles monastiques que nous devons les trésors que les moines nous ont transmis, en rassemblant et en conservant par des copies les monumens de la littérature ancienne que nous possédons aujourd'hui. Si leurs travaux furent infructueux pour eux, s'ils ont été pauvres au milieu de tant de richesses dont ils ont méconnu l'usage, on ne doit pas moins transmettre le souvenir du service qu'ils nous ont rendu. Les sectateurs de Mahomet brûlèrent la bibliothèque d'Alexandrie, parce que leur instituteur avoit besoin de fonder sur l'ignorance l'absurdité de ses institutions. Les religieux François observant la loi de leurs fondateurs, ont conservé par des travaux immenses la source des lumières. Appliqués sans relâche à copier les livres sacrés et profanes, il falloit bien qu'eux-mêmes et ceux qui leur en avoient imposé le devoir, y reconnussent de l'utilité. Tous les monastères avoient donc une bibliothèque, au soin de laquelle l'ordre attachoit un de ses moines. C'est ce que porte la règle de Turnat. Celle de saint Benoît, qui a produit tant d'hommes utiles, fait aussi mention d'une

bibliothèque

bibliothèque établie pour l'usage de ses monastères : on en tiroit les livres au commencement du carême, pour les distribuer aux moines qui en faisoient une lecture suivie, et l'on avoit grand soin d'en renouveller les exemplaires par le moyen des copies : c'est à cette attention que nous devons ce qui nous reste des ouvrages anciens. Cet empressement à se procurer des livres, le soin de les conserver, de les transmettre à la postérité, tenoit sans doute aux lumières de l'esprit : mais il seroit difficile de fixer le degré auquel elles étoient parvenues ; la littérature de ce siècle avoit si peu de rapport avec les modèles que les écrivains avoient encore sous les yeux, qu'on seroit tenté de croire qu'ils les copioient sans les entendre. En voyant les altérations, les omissions, les falsifications qui se trouvent dans les copies, on imagineroit presque que c'étoit sans goût, sans choix et peut-être même sans distinction de matières et de genres. D'ailleurs on pourroit trouver dans les écrits originaux de ces copistes quelques traces de leurs modèles, si réellement ils eussent connus et goûté ces sublimes écrits.

Mais loin qu'on en puisse juger aussi favorablement, les défauts des auteurs qui se sont acquis le plus de célébrité, ne servent que de preuves plus fortes encore de la décadence totale des

lettres. Saint Avite avoit fait ses études au siècle précédent, et cependant son homélie sur les rogations, et ses lettres, qui conservent encore quelques beautés, se ressentent de la barbarie du temps où il écrivoit. Fortunat, évêque de Poitiers, qui a composé un nombre prodigieux d'ouvrages, tant en vers qu'en prose, est tombé dans des fautes plus grandes que saint Avite, parce qu'il ne s'est formé qu'au sixième siècle. Enfin, quoique les ouvrages que ce temps a produits soient assez nombreux pour qu'ils puissent former un corps de littérature considérable, l'objet de cette multitude d'écrits, leur forme, leur style, le mauvais goût qui y règne, le mépris de la vérité qui s'y montre sans cesse, les rangera toujours dans la classe des travaux inutiles pour l'instruction, et dangereux pour l'esprit. Il faut pourtant excepter de ce jugement les ouvrages de quelques auteurs, et sur-tout ceux de saint Grégoire de Tours sur l'histoire, dont quelques-uns sont perdus : ceux-là contiennent des faits qui, n'ayant point été contredits, sont devenus une des sources de l'histoire de son temps. L'histoire ecclésiastique est redevable aux écrivains du sixième siècle de la connoissance d'une grande partie des points les plus essentiels. Tous ces auteurs étant évêques, clercs, prêtres ou moines, écrivant seuls, et pour l'église seule,

ont pris un soin particulier de conserver tout ce qui pouvoit servir à ses annales. L'histoire générale a même retiré quelques avantages de leurs travaux, parce que la liaison que les intérêts du clergé avoient alors avec ceux de l'état, rendoit plusieurs faits communs à l'un et à l'autre. Plaignons la nation Gauloise d'avoir asservi à la fois au joug des barbares et son esprit et sa liberté. Considérons qu'au milieu des ténèbres où elle étoit plongée, on la vit s'efforcer par de laborieux travaux, à entretenir et à conserver le seul rayon de lumière qui pouvoit un jour nous éclairer. C'est peut-être à ce siècle d'ignorance que nous sommes redevables de la renaissance des lettres, par le soin qu'on y prit de nous transmettre les grands exemples, les vrais modèles et les seuls guides en littérature.

§. VIII.

Etat des lettres dans les Gaules au septieme siècle.

NOUS n'avons encore à présenter à nos lecteurs que les progrès et les suites de cette ignorance que nous avons déjà vu s'introduire par degrés chez une nation spirituelle et studieuse. Nous avons tâché de mettre assez d'ordre et d'enchaînement dans le tableau des évènemens qui entraînèrent ces grands

désordres, pour faire embrasser d'un coup-d'œil et les causes et les effets : les révolutions de l'empire, sa division, le changement de domination et l'établissement des opinions nouvelles, avoient dès long-temps commencé la décadence ; la chûte de l'empire les consomma : quoique ensevelies sous ses débris, elles jettoient cependant encore quelques foibles lumières : des invasions et les ravages des barbares les éteignirent enfin. Ces peuples grossiers devenus les maîtres de ces belles contrées, apportèrent avec leur ignorance, la rusticité et la férocité dans les mœurs. Enfin l'on y vit arriver avec eux de profondes ténèbres qui s'obscurcirent toujours de en plus jusqu'au règne de Charlemagne.

Qu'on se rappelle l'état où les lettres étoient tombées au siècle précédent : si les secours qu'elles tirèrent de quelques savans, qui s'étant formés eux-mêmes avant qu'elles fussent entièrement corrompues, ne purent les y soutenir contre la barbarie ; si l'un de nos rois qui, passionné pour les sciences, s'appliqua presqu'autant à les cultiver qu'à régir l'état et y put réussir ; si les évêques, dont plusieurs n'avoient point encore substitué les amusemens frivoles aux obligations de leur état, et qui s'appliquoient à l'étude pour diriger celles de leur clergé, firent d'inutiles efforts ; enfin si un reste de la politesse gauloise ne put balancer qu'un

moment la barbarie des conquérans, quel dût être leur sort en ce siècle, où non-seulement elles furent privées de ces avantages, mais où il se passa même plusieurs évènemens funestes à leur culture et à leurs progrès ?

Le septième siècle n'étoit pas encore commencé lorsque la France fut délivrée de l'odieuse Frédegonde, de cette femme cruelle, violente et hardie, qui osoit tout pour réussir dans ses projets, ou pour satisfaire ses passions ; mais ses divisions continuelles avec Brunehaut, princesse non moins criminelle, aussi ambitieuse et d'une avarice insatiable, eurent de longues et funestes suites. On croiroit peut-être que leurs manières galantes contribuerent à polir les mœurs de la nation ; mais le déréglement des passions de ces deux princesses n'eut d'influence que sur le petit nombre de leurs courtisans et n'opéra rien sur l'esprit général ; au lieu que les secousses et les maux que produisirent leurs crimes et leurs désordres honteux, ébranlèrent l'état, long-temps même après leur mort. Ils y furent la source des guerres civiles entre Clotaire II et Thierry, entre ce même Thierry et Théodebert son frère. Ces guerres à peine terminées, on en vit renaître encore de nouvelles.

Par quel prodige les études et les lettres, dont la culture demande le calme et la paix,

auroient-elles pu se soutenir au milieu de tant de troubles et d'agitations? Dans les temps postérieurs à ces guerres cruelles, les suites ne leur furent pas plus favorables. Clotaire avoit étudié; il étoit même assez bien instruit pour son temps; Dagobert son fils aimoit les lettres et se plaisoit même avec ceux qui les cultivoient; mais les excès auxquels ce prince s'abandonna dès le commencement de son règne, son avarice, ses exactions, la confiscation des biens de ses sujets et de ceux des églises, son amour pour les femmes, éteignirent dans son cœur toutes lumières et toutes vertus. Sous Clovis II qui aimoit le vin, le goût du prince se communiqua aux sujets, et cette passion devenue générale, fit tomber dans l'abrutissement des esprits engourdis par le malheur et l'ignorance. La reine Mathilde sa veuve, qui fut régente près de dix ans, s'occupa durant ce temps à corriger divers abus; elle fit même des loix sévères contre la simonie; elle garantit des exactions arbitraires les pères de famille qui avoient plusieurs enfans; mais les vues de cette sage princesse ne s'étendirent point au-delà de quelques parties de l'administration civile, et il eût fallu d'autres efforts et sur-tout des exemples pour faire revivre l'amour et l'étude des lettres. Dans les temps qui suivirent, les ressources manquèrent de plus en plus. Après Clovis II, les rois de la première race

ses successeurs, tombèrent dans cette lâche inaction qui leur fit donner le nom de rois fainéans. Le gouvernement de l'état fut remis aux maires du palais : ils cherchèrent à satisfaire leur avarice et leur ambition. On sait quels effets produisirent leur tyrannie et leur cupidité : à leur exemple, les ducs et les comtes, gouverneurs des provinces et des villes, vexerent les peuples sans aucune mesure. A l'abri du châtiment, la puissance subalterne ose toujours davantage. Les principaux seigneurs, livrés à tous les vices, se faisoient entre-eux une guerre mutuelle, dont la haine, l'orgueil, la jalousie, l'avarice ou l'ambition, étoient le principe, et dont les suites furent souvent d'horribles cruautés. Ce fut au sein de tant de calamités et de désordres, que l'ignorance jetta de si profondes racines, et la révolution de plusieurs siècles suffit à peine pour les extirper.

La negligence que l'on apporta dans ces temps malheureux à transmettre le souvenir des événemens qui arrivèrent alors, prouve à quel point la littérature étoit oubliée. Hors la chronique de Fredegaire qui ne s'étend que jusqu'à l'an 650, nous n'avons aucun ouvrage consacré à l'histoire de ce siècle. On juge même, d'après ce que Fredegaire dit dans sa préface, combien les lettres avoient perdu de son temps.

» Le monde vieillit, dit cet auteur; c'est pourquoi la sublimité de la science tombe parmi nous : il n'y a plus personne aujourd'hui qui puisse atteindre à la manière d'écrire des anciens orateurs ; aussi personne n'en a la présomption «. Cet aveu de Fredegaire n'est que trop confirmé par les défauts qui se trouvent dans son histoire : outre celui du choix et de l'ordre dans les matières, la multitude de termes barbares et de défauts de construction qui s'y rencontrent, démontrent quel étoit le siècle et quels étoient les auteurs. On peut remarquer les mêmes fautes et de plus grossières encore, jusques dans les diplômes de nos rois et dans les chartes de ces temps-là : il s'y trouve non-seulement des mots qui ne sont latins que par leur terminaison, mais des phrases entières où l'on n'a suivi aucune règle de grammaire. Tous les écrits du septième siècle sont dans le même cas : on y remarqua généralement la confusion dans les termes, dans les genres, dans les verbes, &c., l'omission de toutes les règles du langage et du goût, un style incorrect, dur et grossier.

Cependant on dût encore aux ecclésiastiques, dans ce siècle, comme dans le précédent, les traces des anciennes connoissances : il en existoit du moins un simulacre dans les cloîtres et parmi le clergé, et cette foible lumière servit depuis à

éclairer la marche de ceux qui tenteront de les rétablir dans la suite.

Dans le palais même de nos rois et sous leurs yeux, on avoit établi une sorte d'instruction pour l'éducation de la jeune noblesse françoise. Dans cette espèce d'académie, différente de ce que l'on nommoit la chapelle royale et qui devint l'origine de celle du palais, si célèbre sous les rois de la seconde race, on enseignoit aux jeunes gens d'une naissance distinguée, les arts que l'on nommoit les arts libéraux, et l'on y joignoit aussi quelques principes de littérature et de politique; la connoissance des loix, celle de la doctrine et des affaires faisoient encore partie des instructions que l'on donnoit dans cette école. On n'exigeoit pas sans doute un grand savoir des maîtres à qui l'on confioit ces études, si l'on en juge par le peu de fruit qu'en retiroient leurs élèves : mais n'étoit-ce pas beaucoup qu'au septième siècle, on sentît encore qu'il étoit important d'acquérir quelques lumières? Le rang même de ceux qui cherchoient alors à s'instruire, est une preuve que l'on regardoit ces connoissances comme nécessaires aux fonctions des divers emplois de l'état : le génie national n'étoit donc pas éteint; mais on n'avoit plus l'intelligence de le développer, et des causes supérieures aux efforts qu'on faisoit pour les rétablir, s'opposoient au succès.

On ne peut terminer le précis de ce siècle, sans faire mention de plusieurs cathédrales et de quelques monastères qui subsistèrent et se soutinrent même avec honneur : telle fut, par exemple, celle de Poitiers, dirigée par Fortunat, homme d'un savoir rare pour son siècle ; celles de Besançon, de Verdun, où saint Paul se distingua par une connoissance particulière des lettres ; celle de Trèves, dont Modauld étoit évêque, et celles d'Arras et de Cambray, toutes deux gouvernées par un seul prélat, nommé Eudebert, prirent des soins particuliers de faire élever la jeunesse confiée à leurs soins. A Clermont en Auvergne, on vit deux évêques, saint Prix et saint Bonnet, s'occuper successivement du même objet : le premier de ces deux prélats devint célèbre par son érudition et son éloquence : l'estime due aux connoissances du second l'éleva à la dignité de grand référendaire sous Sigebert III.

L'école de Paris, dirigée par son évêque saint Ceraune, qui passoit pour un des plus doctes prélats de son temps, fut au nombre de celles dont on retira le plus d'utilité. Saint Léger à Autun, saint Létrique à Auxerre, Arbogaste à Strasbourg, saint Didier à Cahors, au Mans plusieurs évêques qui en soutinrent l'école, enfin, presque tout le clergé de France prit un soin égal d'instruire et

de former l'esprit de la jeunesse, ou y conserva du moins l'idée qu'il existoit des connoissances dont l'esprit humain pouvoit s'orner et s'enrichir; et le peu de progrès que l'on y fit, malgré le zèle des instituteurs, vint sans doute de leur propre insuffisance.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire que le souvenir des études se conserva jusques sous les murs des monastères de filles, et qu'à Nivelle, à Sainte-Croix de Poitiers, et en plusieurs autres endroits, les abbesses avoient établi des écoles où les jeunes religieuses étoient instruites et dirigées par les moines dont les monastères étoient annexés aux leurs. Sainte Gertrude poussa même le zèle et l'amour des lettres dans son abbaye de Nivelle jusqu'à envoyer à Rome des gens habiles, chargés de lui rapporter les meilleurs livres : son attention fut portée plus loin encore : elle fit venir des pays étrangers, entre-autres d'Ecosse, où les sciences s'étoient mieux conservées que dans les autres isles Britanniques, des hommes qu'on appelloit alors des savans, afin qu'ils enseignassent à Nivelle les mêmes choses dont ils étoient instruits. D'après le soin que se donnoit cette pieuse fille pour l'école qu'elle même avoit établie, on peut croire qu'elle fut douée d'un esprit supérieur à son siècle et à son sexe. Sentit le besoin que les études avoient alors de puiser dans

ès sources étrangères, c'étoit juger sainement de l'insuffisance de sa nation. Vouloir la supériorité dans un genre estimable, travailler à l'acquérir, en est du moins le premier degré.

Le double monastère de Chelles se rendit aussi célèbre pour ses études : sa réputation passa jusques dans la Grande-Bretagne, et l'on vit aborder de ce pays plusieurs élèves des deux sexes qui venoient s'instruire dans l'école de cette paisible retraite. Les rois de la Grande-Bretagne voulurent eux-mêmes établir dans leurs états des maisons fondées sur son modèle; et dans le dessein d'y faire régner le même esprit, ils firent demander à Bertille, alors abbesse de cette maison, des sujets propres à remplir leurs vues. La sainte abbesse les leur accorda. Cette petite colonie de moines et de religieuses partit, et Bertille envoyant ainsi ses élèves dans une terre étrangère, eut soin de les munir d'une quantité considérable de livres propres à instruire et à former ceux qu'on alloit leur confier. Ces différentes émigrations qui s'étoient déjà pratiquées de France dans la Grande-Bretagne, d'Ecosse en France, et réciproquement de beaucoup d'autres lieux, présenteroient peut-être un objet assez ridicule, si les vues n'en avoient été sages et les causes graves. Les études, les lettres et le goût étoient tombés par-tout; on sentoit cependant la néces-

sité de les relever ; l'émulation étoit grande et les moyens nuls. Le génie national n'étoit pas éteint ; les obstacles devenoient chaque jour de plus en plus insurmontables. Les études renfermées dans l'étroit espace des cloîtres, ou seulement répandues parmi quelques membres du clergé, étoient en général relatives à l'état ecclésiastique, et tournoient par conséquent à l'avantage de ces mêmes cloîtres, ou de ce même clergé : on y voyoit entrer tous ceux qu'on y avoit instruits ; les laïcs étoient plongés dans l'ignorance et dans la débauche.

L'histoire fait assez connoître les souverains de ce temps. La plus grande partie des états de l'Europe étoit ensévelie dans les mêmes ténèbres d'où ils devoient sortir par degrés et presque d'un pas égal, par un événement encore bien éloigné, et avant lequel l'amour des lettres avoit repris quelqu'empire sur les esprits, sur-tout chez les François.

§. VIII.

Etat des lettres en France au huitième siècle.

L'on a vu dans les dernières années du sixième siècle la nation Gauloise assujettie par les Francs, perdre avec ses loix et sa liberté, l'amour des études, l'esprit des lettres ; le goût des sciences et des arts ;

on a vu la corruption et l'ignorance sorties avec les barbares de leurs agreſtes habitations ; se répandre et s'affermir avec eux dans les pays où ils étendoient leurs conquêtes, et nous avons montré au sixième siècle l'état funeste où la domination des vainqueurs plongea les vaincus. Si le changement de l'esprit et des mœurs d'une nation entière fût aussi subit que les succès des barbares furent rapides, quels effets ne dût pas produire sur elle le cours de cent cinquante années d'une domination non interrompue et toujours agitée ? quoiqu'éclairés, spirituels et gouvernés depuis par des loix sages, les vaincus ne furent pas pour les vainqueurs un exemple d'instruction ; les barbares ignoroient à-la-fois, avec les principes des connoissances humaines, l'utilité que tous les hommes en retirent ; d'ailleurs les malheureux servent rarement de modèle ; aux yeux des hommes, la prospérité donne un degré de supériorité trop éminent, pour qu'ils supposent dans les victimes de la fortune, rien d'assez bon pour être imité.

La décadence des lettres au septième siècle, et ses causes toujours subsistantes, leur continuité et leur durée, portèrent enfin l'ignorance à un excès, où en toute chose, les progrès et l'existence même trouvent un terme.

Pour donner une idée de l'extrême barbarie des

temps que nous allons parcourir, il suffiroit de rapporter les faits de notre histoire, où l'on voit exposés, avec les loix primitives du gouvernement françois, les abus dont ces mêmes loix étoient la source. Le seul récit des secousses violentes qu'éprouva cet empire, pourroit faire connoître quelle put être alors la culture de l'esprit, lorsque tout concouroit à l'énerver et à le corrompre. L'esprit des loix, la forme du gouvernement, les vues et la sorte d'intérêt de ceux qui gouvernent, l'état des mœurs, présenteront toujours le tableau des connoissances humaines chez tous les peuples de la terre. Mais nous croyons nécessaire d'entrer dans quelques détails sur ce qui concerne notre objet.

L'extrême foiblesse du gouvernement sous le règne des derniers rois de la première race, un interrègne de plusieurs années, l'ambition des maires du palais, enhardie par le sommeil où leur politique plongeoit nos souverains; l'inquiétude des grands, allarmés d'une autorité dont les suites devenoient de jour en jour plus à craindre pour eux; les différens partis que faisoient naître dans tous les ordres de l'état l'intérêt général ou les divisions particulières, formoient en France, sous le titre et l'apparence d'un état monarchique, une anarchie effective. On voyoit règner, à la place des loix les exactions, l'injustice et la tyrannie. Autant de

petits despotes qu'il se trouvoit de chefs des diverses factions accabloient les peuples. Les fureurs des guerres civiles, occasionnées depuis par les différens qu'eurent entr'eux Charles Martel et Eudes, duc d'Aquitaine, mirent le comble aux désordres. A ces calamités intérieures se joignirent encore des fléaux étrangers. Les Sarrasins ayant passé d'Espagne dans les Gaules en 719, y ravagèrent durant plusieurs années les provinces situées au-delà de la Loire et de la Bourgogne jusqu'à Sens. Ainsi nos malheureuses contrées, destinées depuis le démembrement de l'empire romain à devenir sans cesse la proie des barbares, avoient alors à gémir des guerres intestines et de celles du dehors.

Cette situation auroit suffit sans doute pour opérer la décadence des lettres, si elles eussent encore existé dans les Gaules depuis la conquête des Francs. Mais l'ignorance ayant fait pendant plus d'un siècle tous les progrès dont elle est susceptible, l'état de barbarie complet étoit le seul où tant d'agitations et de malheurs devoient plonger la nation.

Les temps de troubles, d'autant plus favorables à l'accroissement des vices qu'ils assurent l'impunité, même aux crimes, portèrent la corruption à un tel degré, qu'elle devint générale dans tous les ordres. Long-temps le relâchement dans les mœurs du clergé avoit fait abandonner aux ecclésiastiques l'instruction

l'instruction des peuples, et cette destruction, sur un objet essentiel du ministère, a déjà été remarquée comme une des principales causes de l'ignorance. On lui opposa encore quelques foibles barrières dans les monastères où, jusqu'à la fin du sixième siècle, on prenoit soin des études de la jeunesse; mais sitôt que le goût des plaisirs, fort opposé à l'état religieux, se fut introduit dans les cloîtres, il ne resta non-seulement plus d'études, mais même d'écoles où l'on pût apprendre à lire. Par quels motifs, et à quels sujets les évêchés, les abbayes et les autres dignités ecclésiastiques se trouvoient-elles conférées? Elles n'étoient plus le prix des vertus et des connoissances; ces titres étoient alors peu connus, jamais consultés; et cette classe d'hommes appellés les Grands, tous François, tous ignorans, tous avides, faisoient des plus riches bénéfices de l'église, la récompense des services de leurs favoris, ou se les approprioient à eux-mêmes. Dans le premier de ces cas, la prélature et le gouvernement des monastères se trouvoient remis en des mains indignes de les obtenir par les moyens dont elles s'étoient servies pour les acheter. Mais quoi! les grands perdus de débauches, occupés du soin de satisfaire leur intérêt et leurs passions, valoient-ils mieux que leurs mignons? Consultons l'histoire, les écrivains contemporains, ou les auteurs

assez proches des temps où les faits se sont passés ; joignons-y un monument encore plus irrecusable, les capitulaires de Charlemagne, et nous aurons, par la nature des vices et des abus qui s'y trouvent proscrits, une idée de la dépravation du siècle où ce grand monarque parut.

C'est donc au renversement des constitutions religieuses relativement aux études, c'est au désordre qui s'introduisit dans les cloîtres, à la corruption générale des mœurs, dont celles des chefs auront toujours sur les membres du corps un ascendant insurmontable, qu'on peut attribuer l'abrutissement où la nation Françoise resta plongée l'espace de quatre-vingt-quatre ans. Cette extrémité fut portée jusqu'à ce point, qu'en 768 il ne restoit en France aucun vestige des sciences ni des arts, et que les ecclésiastiques et les moines etoient les seuls qui sussent à peine lire et écrire.

Les lettres que les religieux présentèrent au prince, lettres remplies de barbarismes, lui firent conclure que des personnes qui s'exprimoient aussi mal dans une circonstance pareille, ne pouvoient que plus mal penser encore en matière de religion.

Les règlemens du concile sont des actes encore plus authentiques ; ils portent : « que les évêques et les prêtres s'instruiront dorénavant des saints canons, des règles de l'église, et qu'ils ne laisseront plus les

simples fidèles dans l'ignorance des premiers principes du christianisme. » Ils défendent aussi aux moines et aux clercs le port d'armes, la chasse, &c. On sait que le premier objet des soins que prit Charlemagne de rétablir la culture des lettres dans ses états, fut de former des écoles, d'y faire apprendre à lire, usage qui n'étoit presque plus suivi.

Ces preuves d'un état complet de barbarie, sont certainement suffisantes, et l'on pourroit cependant encore fournir à leur appui un monument qui ne souffriroit pas de contradiction ; les écrits des auteurs qui ont passé jusqu'à nous. Ces ouvrages, quoique très-peu nombreux, et réduits à quelques légendes, à des lambeaux d'histoire, et à quelques morceaux de ce que l'on croyoit être de la poësie, portent à un si haut degré les caractères de la barbarie, présentent à la fois un assemblage si monstrueux de vices de construction, de langue, de jugement et d'idées, qu'on ne sait en les examinant ce qui doit étonner davantage, ou de l'état d'inertie dans lequel tomba l'esprit en ce siècle, ou de ce qu'il a pu s'y trouver des écrivains, et apparemment des lecteurs. Il nous reste entr'autres monumens littéraires de ce temps-là, un recueil de lettres qui furent écrites au royaume d'Austrasie, par saint Boniface de Mayence, et par quelques-uns

des hommes célèbres d'alors. Il est d'autant plus propre à mettre en évidence l'ignorance générale, qu'avec le nom des auteurs les plus recommandables, il présente tous les défauts qu'on peut reprocher aux plus mauvais écrivains du même temps. Parmi quelques petites pièces de poësies, on peut citer encore, comme un modèle de l'oubli des premières règles d'un art, l'épitaphe d'Eusebie, abbesse de Marseille, où il se trouve autant de fautes de construction et d'orthographe, qu'il y a de syllabes et de mots.

Quelques auteurs modernes ont regardé, comme une preuve que les lettres avoient été cultivées au huitième siècle, la conversion de différens peuples. Il est vrai qu'elle ne put s'opérer que par le ministère de la parole, et que les succès de la prédication furent alors fort heureux; l'évangile, déjà reçu dans la France occidentale, fut également porté dans la Saxe et dans la Frise, pays où l'on avoit étendu l'empire François; il est certain que saint Walfran, saint Rusper, saint Corbien, tous trois élèves de nos écoles, plusieurs Anglois, et en particulier, saint Boniface de Mayence, se distinguèrent dans les fonctions de l'apostolat; mais, quelle que soit la réussite dont leurs missions aient été suivie, comme il nous reste des ouvrages de ces orateurs chrétiens, il nous est permis de croire que

la grace eut sans doute plus de part que leurs talens au bonheur qu'ils eurent de convaincre les esprits et de toucher les cœurs.

Il ne seroit cependant pas juste d'omettre que ce fût à saint Boniface que l'école de Fulde dût son rétablissement, et celles d'Utrecht et de Fritzlar leur origine.

Rapportons encore, à l'éloge de quelques monastères de religieuses, qu'on s'y occupoit à transcrire les livres anciens, quoique l'usage de les conserver par l'utile moyen des copies fût abandonné presque par-tout. Le travail des religieuses d'Ecke, dans la Gaule Belgique, qui tracèrent en lettres d'or les livres sacrés, nommément l'évangile et le psautier, paroît sur-tout digne d'estime; mais lorsque les facultés de l'esprit d'une nation entière se trouvent bornées à de pareils sujets d'éloge, il en faut conclure que tout principe de connoissances et de lumières y est éteint.

Après l'état où nous voyons les lettres tombées en France, semble-t-il encore rester raisonnablement l'espoir qu'elles y puissent renaître? Croiroit-on du moins que le cours du même siècle où fut consommée leur entière décadence, pût fournir l'époque de leur rétablissement? Les grands événemens, souvent attachés à des causes légères, dépendent aussi quelquefois des plus importantes;

mais l'histoire générale des nations en présente peu d'aussi sublime, d'aussi intéressant pour l'humanité que cette époque où l'on vit la sage législation d'un empire, l'étendue de ses limites et l'instruction d'une multitude innombrable de sujets, être l'ouvrage d'un seul homme et d'un petit nombre d'années. Qu'il est doux d'avoir à rapporter encore une fois, dans l'histoire de notre patrie, que les progrès de ses lumières ne durent point leur origine en ce siècle à de nouvelles conquêtes comme au temps des Romains, et que la France, plus heureuse que les Gaules, ne les a point achetés au prix des ravages de la guerre, ni par l'effusion du sang de ses peuples.

Charlemagne, fondateur de l'empire, grand législateur, grand homme de guerre, grand héros, ne peut être présenté ici que sous le titre de restaurateur des sciences et des lettres dans ses vastes états. Si cette partie de son histoire n'est pas, il est vrai, la plus brillante, elle n'est pas peut-être la moins importante à sa gloire; et de toutes les actions de sa vie, aucune ne nous semble plus digne d'attention ni plus propre à mieux caractériser le grand homme, que celui qui va montrer ce prince à la fois législateur, instituteur et disciple de ses propres sujets. De pareils soins de la part du monarque, les vues qui sans doute y étoient attachées,

et sur-tout les effets qui en résultèrent, offrent une matière d'autant plus vaste à la réflexion, que ces différents objets, avec les principes qui peuvent conduire à la connoissance des hommes, renferment encore d'utiles leçons pour les princes, dont l'intérêt réel est d'être envers eux sages et justes. Admirons dans cet événement, l'empire qu'ont sur l'esprit des hommes, l'exemple et l'autorité. Admirons comment ce grand prince, après avoir par ses conquêtes, reculé les limites de ses états du côté de l'Espagne jusqu'à l'Ebre, du côté de l'Italie, jusqu'à la Calabre, et dans les autres pays de l'Orient et du Nord, jusqu'à la Vistule et la mer Baltique; après avoir assuré le calme au sein de son royaume, en réprimant quelques voisins turbulans qui l'inquiétoient; admirons, dis-je, comment au sein de ces triomphes éclatans il s'est dit à lui-même, » les victoires ne sont que de beaux monumens dans la vie d'un héros; objet d'une admiration imprudente et momentanée, la triste humanité ne gémit que trop souvent de ce vain éclat qui lui en impose. Assurons-nous une gloire plus solide, rendons nos sujets heureux; en redonnant à leur esprit les facultés que l'ignorance lui a ravies, tirons-les de la barbarie qui ne donne aucune jouissance; réglons les mœurs dont la licence énerve les esprits et corrompt les cœurs: remettons l'autorité

suprême dans les loix, et que le souverain n'en soit que l'arbitre et l'organe. C'est m'assurer à moi-même, à mes successeurs, à mes états ; non la puissance précaire que donne l'immense étendue d'un empire, mais la force réelle qui réside chez les peuples éclairés, paisibles et satisfaits ».

Telles furent les intentions d'après lesquelles Charles-le-Grand travailla à ériger ou à rétablir les institutions les plus avantageuses à la police générale des François, aux droits de la couronne, à ceux de l'église, à l'intérêt du peuple, à la culture des lettres, des sciences et des arts.

Aussitôt que ce prince fut resté, par la mort de Carloman son frère, maître de la monarchie Françoise, et qu'il eut réuni seul la puissance suprême et le droit de l'exercer à son gré, le soin de civiliser ses peuples sembla principalement l'occuper. Mais les guerres qu'il eut a soutenir ne lui permirent pas d'abord de donner à ce grand dessein toute l'attention nécessaire ; ce ne fut qu'après s'être fait couronner roi de la Lombardie, qu'il travailla en France à ses capitulaires, et que les objets dont nous venons de parler y furent traités d'abord en grand et ensuite dans les plus grands détails : ce fut alors que ce prince attentif à tout ce qui pouvoit assurer le succès de ses desseins, prévit tous les dangers qui pourroient l'altérer.

Il ne nous est permis ici de diriger l'attention de nos lecteurs que sur les lettres et les sciences et parmi les objets qui attiroient les soins et la prévoyance de Charlemagne ; nous sommes forcés de laisser à l'histoire générale tout ce qui n'est pas renfermé dans les bornes qui nous sont prescrites. Cependant, qu'il nous soit au moins permis d'observer que la protection qu'il accorda aux lettres, ne fut qu'une portion des soins qu'il apporta à établir l'ordre général. Toutes ses loix, leur ensemble, leurs détails, leur promulgation, tout avoit pour but l'utilité publique et l'utilité particulière sur lesquelles sont fondées la puissance de l'état, la religion, les mœurs, la justice, les lumières et le bonheur des peuples. Les plus grandes institutions qui avoient rapport au gouvernement, se trouvent renfermées dans les mêmes loix qui rétablissoient les écoles publiques et imposoient des devoirs aux maîtres et aux professeurs. Il y est enjoint aux évêques, abbés, chanoines, clercs, moines et laïcs, d'acquérir la connoissance des différentes sciences qu'ils doivent enseigner, afin de pouvoir eux-mêmes diriger la jeunesse, ou de moins veiller à son instruction. Il est pareillement recommandé aux parens de prendre soin de l'éducation de leurs enfans et de les faire instruire de bonne heure aux petites écoles : le même devoir est imposé même

aux parrains. On y exhorte en général les vieillards à ne donner aux jeunes gens que de bons préceptes et de bons exemples; les prêtres à instruire les peuples et à les porter à la vertu, seuls vrais moyens, ajoute le prince, de détruire enfin l'ignorance, source inépuisable de toutes les erreurs.

Mais dans le siècle ingrat que nous parcourons, la disette de sujets capables d'instruire étoit au moins égale au besoin de l'instruction : il falloit cependant des maîtres, et la France, dans toute son étendue, n'offroit que des hommes à peine capables de devenir disciples après de longues études. Charlemagne ne fut pas effrayé de cet obstacle ; il y parvint, et tira des pays étrangers les ressources qui manquoient à sa patrie. Souverain et père de ses sujets, son attention et son pouvoir furent également employés à leur procurer des instituteurs, des leçons, et par là des connoissances et des lumières. Pierre de Pise, qui enseignoit les lettres avec réputation aux écoles de Paris après la prise de cette ville, fut amené à Paris par ce prince. Warnefride, l'un des plus savans hommes de son temps, s'attacha à lui et fut un de ceux qui travaillèrent le plus au rétablissement des lettres. Clément, Irlandois de nation, fut aussi associé à cette grande entreprise, mais l'on sait peu de chose sur ce qui le concerne. A ces professeurs, se joignirent bientôt un

très-grand nombre de maîtres en tout genre.

Dans le troisième voyage que Charlemagne fit à Rome en 787, il recueillit avec soin tous ceux que leurs talens ou leurs connoissances y distinguoient, et les fit passer en France avec lui. Des professeurs de grammaire, d'arithmétiques, d'habiles maîtres de chant, attirés par sa faveur, appellés à partager sa gloire, en partageant le soin d'instruire une grande nation, quittèrent sans regret l'Italie pour se fixer en des climats où de si nobles travaux leur promettoient la célébrité, l'estime d'un grand prince, la gratitude des hommes et le bonheur de les avoir éclairés.

Parmi les coopérateurs de Charlemagne, Théodulphe, qui devint évêque d'Orléans, Lairade, qui le fut de Lyon, et Paulin d'Aquilée, furent ceux qui contribuèrent le plus au succès de son entreprise, par leur savoir, leurs leçons, leurs écrits, et leurs avis, que le prince avoit la sagesse de requérir et la docilité de suivre : mais celui qui seul fit plus que tous ensemble, le digne émule de Charlemagne, son compagnon de gloire, son favori, son maître, celui de tous les François, ce fut Alcuin, homme d'un grand génie, possédant à un degré supérieur les langues grecque et latine, versé dans toutes les sciences sacrées et profanes. Alcuin s'étoit acquis la plus grande réputation en Angle-

terre. Quelques circonstances l'ayant depuis conduit en Italie où Charlemagne se trouvoit, ce prince s'en saisit aussitôt, et l'attacha près de sa personne. Alcuin et la lumière amenés par Charlemagne, dissipèrent tout-à-coup les profondes ténèbres dont la nation étoit enveloppée : non-seulement les études commencèrent à s'établir, mais il put leur donner une forme.

Il commença par développer les principes de chaque science, par en donner les règles ; et pour en faciliter l'instruction, il y joignit le secours d'une méthode sûre. Le premier de ses soins fut de rectifier l'orthographe ; il composa ensuite divers traités sur les arts libéraux en général, puis sur la grammaire en particulier : delà il passa à la rhétorique et à la dialectique : afin de simplifier la matière, il donna ses préceptes sous la forme du dialogue : c'étoit en effet le moyen de présenter et de résoudre les difficultés avec plus de précision, et quoique cette manière d'écrire soit en général contraire au bon goût, elle paroît cependant conforme à la foiblesse des commençans. Il semble que c'est d'après cette opinion qu'Alcuin adopta ce genre d'enseignement et qu'il crut par-là se mettre à la portée de ceux qu'il avoit à instruire. Toujours aussi ingénieux qu'actif il ne négligea pas d'introduire le souverain au nombre des interlocuteurs, comme un sûr moyen

d'exciter l'émulation et d'accélérer les progrès de l'étude.

A mesure que ses élèves acquéroient la connoissance des premières parties de la littérature, Alcuin en substituoit d'autres plus compliquées, et les conduisoit ainsi par degrés jusques aux sciences abstraites. Aux leçons publiques qu'il donnoit avec la plus grande assiduité, son ardeur pour la réussite lui faisoit joindre encore les exhortations, les prières et saisir tous les moyens, de porter dans les cœurs l'amour des lettres et l'horreur de l'ignorance. Tant de zèle, secondé par l'exemple de son maître, qui lui-même prenoit ses leçons, ne pouvoient manquer de réussir. Et quelles raisons plus persuasives pouvoient agir sur l'esprit des François ? Des étrangers célèbres dans leur patrie, attirés en d'autres climats, par le seul but d'éclairer une nation qui ne leur étoit liée que par les droits de l'humanité, y consacroient leurs veilles et leurs travaux. Leur souverain partageoit avec eux des soins si pénibles ; il récompensoit avec magnificence des efforts dont le succès étoit incertain ; et ce même souverain, plus jaloux du titre d'homme éclairé que de son empire sur un grand peuple, passoit souvent du trône aux écoles de Pierre de Pise, et d'Alcuin pour n'être plus sous la main de ces deux professeurs qu'un disciple attentif et docile.

La grammaire, la rhétorique, la dialectique, tous les arts libéraux, l'étude des langues, de l'astronomie et particulièrement celle de la théologie, devinrent l'objet de l'application de Charlemagne : ces différentes sciences étoient dictées dans son propre palais ; non-seulement il s'en faisoit instruire lui-même, mais on les enseignoit en sa présence aux princes ses enfans, et les princesses ses filles n'en étoient pas exclues par leur sexe. Les grands, dont l'esprit flexible suit toujours l'exemple de la cour, ne dédaignèrent plus des exercices auxquels leur prince se plaisoit ; le public appellé à partager avec eux l'honneur et les récompenses qui s'y trouvoient attachées, s'y livra bientôt par goût et par intérêt.

Ces études réglées qui se faisoient au palais de Charlemagne, sous la direction d'Alcuin, formèrent cette école devenue si célèbre dans notre histoire, sous le nom d'*école du palais* et à laquelle beaucoup de savans font remonter l'origine de l'université de Paris. Ce qui a donné lieu à cette erreur, si toutefois c'en est une, c'est qu'on voit dans quelques auteurs que l'université se trouve nommée *école du palais* : mais qu'elle ait eu pour origine cette célèbre institution ou qu'on se soit trompé à cet égard, il est certain que l'université de Paris n'a pas démenti l'honneur de cette superbe descendance.

On a mis en doute également si *l'école du palais*

étoit fixée en un lieu unique, ou si elle en changeoit selon la résidence de la cour, et l'on objecte contre ce dernier sentiment la difficulté de transporter la nombreuse bibliothèque dont Charlemagne l'avoit enrichie, et sans le secours de laquelle l'instruction auroit éprouvé de grands obstacles. Sans nous arrêter dans une discussion étrangère à notre sujet nous oserons risquer notre avis sur cette question : si l'école du palais eût été érigée pour l'éducation de la famille royale et de la cour, cette école eût sans doute été ambulante comme elle. Mais l'instruction des princes n'étant qu'un des objets particuliers de son institution, et celle des peuples étant au contraire le principal but du fondateur, elle devenoit par-là, école publique et devoit être établie dans un lieu fixe.

Formée sur le plan qui vient d'être exposé, elle devint un modèle que suivirent presque toutes les villes du Royaume. Charlemagne contribua beaucoup à les multiplier ; en joignant l'autorité à l'exemple. Ce prince jugeant que les progrès de l'esprit ne pouvoient qu'être tardifs si l'on ne rendoit les moyens d'étudier faciles, écrivit, en 787, une lettre circulaire à tous les métropolitains avec injonction de la communiquer à leurs suffragans et aux abbés de leurs provinces ; elle portoit des ordres précis d'établir des écoles publiques dans leurs

cathédrales et dans leurs monastères, et d'avoir attention de ne placer à la tête de ces colléges que des sujets capables par leur savoir d'y former les élèves qui leur seroient confiés. En 789 il renouvella la même ordonnance, et cette fois il porta l'exactitude jusqu'à détailler quels devoient être les exercices suivis dans ces écoles; comme elles étoient divisées en deux classes pour les enfans et pour les jeunes gens, les études y devoient être proportionnées à la foiblesse ou à la vigueur de l'âge. C'est ce que ce prince distingue avec beaucoup de justesse. Il borne l'instruction des enfans à celle des pseaumes, de la note, du chant, de l'arithmétique et de la grammaire; les études de la jeunesse comprennent en général toutes les sciences enseignées à l'*école du palais;* il est seulement remarquable que Charlemagne, dans cette nouvelle ordonnance, insiste plus spécialement encore qu'il ne l'avoit fait dans ses capitulaires sur l'étude de l'écriture sainte, » qu'il dit être un point si essentiel de l'enseignement, qu'à lui seul doivent se rapporter tous les autres ».

Outre ce grand nombre d'écoles publiques instituées par le souverain, et celles que le zèle des religieux fit ouvrir dans leurs monastères, il s'en établit d'autre non moins utiles et non moins respectables; celles que plusieurs évêques, entr'autres Théodulphe d'Orléans, érigèrent dans les bourgs et

les

les villages de leurs diocèses sous la protection des curés, *afin*, disent-ils, *que les enfans des pauvres y reçoivent gratuitement l'instruction des lettres.* Ainsi c'étoit au huitième siècle, il est vrai, mais c'étoit sous le règne de Charles-le-Grand qu'on regarda comme injuste de recevoir des mains d'un homme dans l'infortune, le salaire d'un bienfait dont le fruit devoit être consacré au bien général.

En 796, Alcuin établit son école à Saint-Martin-de-Tours, dont Charlemagne lui avoit donné l'abbaye; le collége d'Yorc, où ce savant homme avoit enseigné les lettres, lui servit de modèle. Il sépara chaque science de la totalité de l'instruction, et leur affecta une classe particulière, afin que selon les dispositions, les goûts ou les talens qu'il reconnoîtroit dans ses élèves, il pût les appliquer à l'objet auquel il les jugeroit propres; aux uns il dictoit la grammaire et les belles-lettres; à d'autres, la rhétorique et la dialectique; à un plus grand nombre, l'astronomie et les mathématiques; à tous, l'écriture sainte et les pères de l'église.

Le grand nombre de disciples que la réputation d'Alcuin attiroit à son école, les détails immenses qu'exigeoient ses fonctions, demandoient qu'elles fussent partagées. Il choisit Sigulphe, son élève, homme d'esprit et de goût pour le seconder dans son travail. Il est malheureux pour les lettres que

Sigulphe, qui joignoit aux connoissances acquises sous son maître, un goût différent du sien, ou qui peut-être jugeoit avec plus de justesse des vrais moyens d'accélérer les progrès de l'esprit, se soit trouvé contraint de soumettre ses idées à celles d'Alcuin; Sigulphe non-seulement souffroit que ses élèves lussent Virgile et les meilleurs poëtes de l'antiquité, mais il auroit voulu que les ouvrages de ces grands hommes fussent présentés dans les études de la jeunesse comme des modèles parfaits qu'il falloit imiter; Sigulphe eût ajouté par-là au plan d'étude tracé par Alcuin le degré de perfection qui y manquoit, et quelques auteurs du siècle suivant, qui firent de la belle antiquité leur étude particulière, prouvent, par leur manière de penser, et sur-tout par leur style fort au-dessus de celui des écrivains du même temps, l'excellence de la marche proposée par Sigulphe. Mais Alcuin s'y opposa; il crut qu'un pareil genre d'instruction risquoit de corrompre le cœur des jeunes gens; ou peut-être il craignit que des études dirigées vers le goût et l'esprit ne les détournassent de l'occupation principale à laquelle on vouloit exclusivement les attacher.

L'esprit humain s'écarte difficilement de la route qu'il s'est une fois tracée, et la première direction qu'il a reçue décide au moins pour un long espace de

temps de la portée de ses lumières. Les vérités de la religion furent les seules qui lui furent présentées comme importantes à chercher et à découvrir ; on a sans doute remarqué le soin avec lequel on rendit tous les objets de l'instruction publique et particulière analogues à cette étude, et ce qui est plus puissant encore, l'attention que l'on eut de puiser dans la chose même les motifs les plus propres à conduire les hommes et à les y tenir comme enchaînés. La carrière qui leur étoit ouverte offroit à leurs yeux le caractère respectable d'une loi dont dépendoit leur salut ; et la réputation, les honneurs, l'intérêt et la gloire les attendoient au but.

Telles furent les causes qui rendirent en peu de temps tous les littérateurs ecclésiastiques, et la littérature toute théologique. Il falloit être savant pour devenir évêque ou abbé : on s'instruisit, et l'on voulut acquérir les connoissances relatives à cet état ; ajoutons que les bénéfices les plus éminens devinrent la récompense de ceux qui se distinguèrent dans la direction des écoles, et l'on jugera qu'un objet d'ambition aussi flateur n'influoit pas peu sur le choix des matières, dont la connoissance et l'enseignement assuroient des droits aux récompenses et à la réputation.

Un moment aussi important à l'esprit de la nation devoit sans doute porter ses lumières au plus haut

degré de clarté, et l'heureuse disposition des François assuroit un plein succès aux soins qu'on prenoit de les instruire. Mais la barbarie où la France s'étoit vue plongée en ce siècle, ayant influé sur la connoissance des points fondamentaux du christianisme, le dogme, l'histoire, la discipline et les écrits en étant ignorés ou corrompus, à l'instant où les ténèbres de l'ignorance se dissipèrent, dût paroître sur tous ses points aussi effrayante que l'objet en étoit important. Ce dût être, et ce fut en effet, la première et la seule matière qu'il paroît essentiel d'éclaircir.

L'intérêt général donnoit aux sciences ecclésiastiques des avantages trop disproportionnés à ceux qu'offroient les autres sciences, pour qu'elles ne devinssent pas un objet d'émulation et d'application exclusive. Ce zèle fut certainement la source d'un très-grand bien, puisque c'est à un travail infatigable que la littérature sacrée est redevable d'un grand nombre d'ouvrages profonds et d'une multitude d'écrits lumineux qui servirent à débrouiller le cahos où les matières théologiques se trouvoient confondues. L'étude de l'histoire, celle de la chronologie, celle des langues des différens peuples, la science alors appelée connoissance des temps, devenant nécessaires pour de semblables recherches, c'est à l'application des hommes laborieux de ce siècle,

que nous devons le bonheur d'avoir pu déterminer, éclaircir et fixer les dates et les faits qui sont devenus les fondemens de notre histoire ; monumens précieux, qu'une plus longue barbarie auroit pour jamais plongés dans l'oubli. L'empressement qu'on eut à lire les auteurs anciens, qui seuls pouvoient enseigner ce qu'on cherchoit, le soin extrême qu'on prit de rassembler et de copier leurs écrits, nous a conservé tous ceux de la belle antiquité que les ravages des barbares avoient épargnés. On tira des livres des différentes parties de la terre où l'on crut que les lumières de l'esprit avoit dû les porter ; ni les dangers des voyages, ni les dépenses des voyageurs, ni le prix de ces trésors, n'arrêtèrent l'ardeur qui portoit à recueillir ces uniques sources des connoissances humaines. Le même zèle dans les religieux du septième siècle avoit déjà veillé à la conservation de ces ouvrages antiques. Au moyen des copies ils avoient aussi formé de nombreuses bibliothèques, mais avec cette différence d'objet et d'utilité, qu'en ce siècle-ci, plus d'intelligence et d'intention d'en faire usage, rendit les copistes plus exacts, et que les lumières de ceux qui cherchoient à s'instruire par de tels secours, rendirent aussi les contre-sens, les omissions et les altérations moins fréquentes.

Tels sont les principaux avantages que la littérature a retiré du rétablissement des lettres en France ;

ils sont certainement d'une immense étendue, et si l'on considère à la fois le point d'où l'esprit françois partit lorsque Charles-le-Grand monta sur le trône, et le degré où sont parvenus ses lumières, on observera le plus grand effort dont les hommes soient capables; mais si l'on compare les rapides progrès qu'ils firent en plusieurs sciences, avec le défaut de goût et de jugement, l'incorrection de style, le mauvais choix d'expression, le manque d'ordre et de justesse dans les pensées et les opinions qui caractérisent la plupart des ouvrages du neuvième siècle, on verra que l'attention du souverain, l'intérêt du clergé, et tous les objets d'émulation s'étant trouvés resserrés à une seule partie des études, ils les avoient restraintes dans un cercle étroit, et donnant des entraves au génie, en avoient nécessairement resserré les bornes.

Mais en sortant de la barbarie, il étoit difficile que Charlemagne lui-même embrassât du premier coup-d'œil la liaison nécessaire que les différentes parties de la littérature ont entr'elles; il est souvent fâcheux que l'unique branche à la culture de laquelle on se soit attaché, fût celle de toutes qui paroît lui être la plus étrangère. Une pareille erreur de la part de ce grand homme, la trop grande exactitude de ceux qui suivirent le plan qu'il avoit tracé, eut pour nous cette malheureuse conséquence, que

la première époque de notre culture et celle de l'esprit et du goût national, se trouvèrent placées à une distance infinie.

Quant aux arts, on n'en apperçoit encore nulle trace en France, excepté la musique, que Charlemagne fit étudier afin de perfectionner le chant de l'église. L'architecture, dont il fit donner des leçons pour employer les règles de cet art à la décoration des temples et à l'embellissement de son palais; on ne voit pas qu'aucun autre fut alors cultivé. Le goût et le luxe étoient encore inconnus; on perfectionna, par exemple, l'art de fondre les cloches; mais l'étude de la géographie et celle de la médecine furent entièrement négligées; la première de ces sciences étoit inutile à la théologie, et Charlemagne, dans la force de l'âge, n'avoit pas de confiance dans la médecine. Cependant les infirmités de la vieillesse l'ayant averti que l'art qui sait y remédier est utile aux hommes, il ordonna qu'il fut enseigné de bonne-heure à la jeunesse.

Nous avons exposé les progrès que fit l'esprit françois dans les dernières années de ce siècle; bientôt on lui verra prendre un plus grand essor. A peine dégagé des entraves de la barbarie, il lute encore contre les obstacles, et ses lumières ne servent qu'à éclairer la nuit dont il est enveloppé. C'est le premier rayon du jour qui brille aux yeux

du voyageur égaré dans l'obscurité des ténèbres ; à cette foible clarté il distingue les dangers dont sa route est environnée, mais le sentier qui peut assurer sa marche échappe encore à l'incertitude de ses regards.

§. X.

État des lettres en France au neuvième siècle.

NOUS avons développé dans l'exposition du plan de Charlemagne les causes qui durent suspendre en France le progrès rapide des lumières. Le genre et l'objet des études, toutes relatives au clergé, lui furent dès leur origine de plus en plus consacrées.

Loin de s'écarter d'un plan sur l'exécution duquel son autorité se trouvoit fondée, ce grand corps employa dans ce moment les ressources qu'il avoit autrefois jugées les plus propres à assurer sa puissance. Ces moyens, dont l'église avoit tiré jadis son agrandissement, lorsque les écoles gauloises furent remises sous sa direction, eurent dans ce siècle les mêmes effets, et l'amour de la gloire, l'intérêt et l'ambition, animèrent comme autrefois une portion nombreuse de citoyens.

Les circonstances, il est vrai, demandoient plus d'activité et d'application à l'égard des matières théologiques ; dans un tems où les plus simples

vérités de la religion étoient non-seulement ignorées, mais encore au-dessus de la portée de toute une nation à peine sortie de la barbarie, il étoit plus difficile de les développer, et il falloit absolument étudier et comprendre soi-même. Mais si l'église montra un zèle digne de respect et d'éloge, on peut dire que les avantages qu'elle en retira sont tels que la plus habile politique n'auroit pû la mieux servir; le clergé françois étant le seul corps de l'état instruit et studieux, acquit bientôt un crédit égal à ses lumières. On vit le clergé françois à la tête des affaires publiques; il fut à la fois le conseil des rois, le négociateur des intérêts de l'état, le juge des peuples, et quelquefois même celui des souverains. Peu de personnes ignorent la part qu'une grande partie des prélats François eurent dans l'attentat commis envers Louis le Débonnaire. On sait que les intrigues criminelles qui consommèrent la déposition de ce prince, et les actes de justice qui le rétablirent, émanèrent également de l'église, dont les lumières et le crédit, consultés dans toutes les occasions d'éclat, balançoient les divers intérêts, et décidoient d'après les circonstances. Combien de fois vit-on la puissance ecclésiastique et séculière en opposition, remettre leurs différens à l'arbitrage de la première? Devenant alors juge et partie, elle prononçoit selon ses in-

têrêts, ses prérogatives. Mais c'est dans l'histoire qu'il faut chercher la connoissance de ces faits; nous ne pourrions les traiter avec quelque détail sans nous écarter de notre sujet.

L'autorité bien établie d'un corps séparé de tous les autres par les intérêts, les études et l'état, est la seule chose que nous avons cherché à remettre sous les yeux, parce qu'en elle nous paroissent principalement résider les obstacles qui arrêtèrent en ce siècle les progrès des lettres et ceux de l'esprit. En effet, qui pourroit concevoir la disproportion immense qu'on apperçoit entre les lumières, les connoissances, l'étude et la profonde érudition qui distinguent les ouvrages de ce siècle, avec leur style barbare joint au défaut d'ordre dans les matières, et souvent au peu de justesse dans l'expression, dans le raisonnement et les idées ? En général on y voit une diffusion rebutante, une obscurité impénétrable, un mauvais choix de sujets, un défaut absolu de goût, et de plus on observe l'ineptie de composer de gros volumes sur des matières inutiles, et sans intérêt, même celui de la curiosité.

Ne seroit-on pas fondé à demander à la vue du mérite réel, du génie même qu'il est juste de reconnoître dans plusieurs auteurs, comment un siècle si fertile en grands hommes, est-il en même-temps aussi

ingrat pour la vraie littérature? Pourquoi, chez la même nation, à la même époque, a-t-on pu voir un ordre aussi savant, et cependant des peuples aussi peu cultivés? La question est résolue par le fait. Il n'y avoit point de littérature au neuvième siècle, et sans littérature, il ne peut exister de goût; c'est un sens de l'esprit duquel on ne sauroit donner ni leçons ni règles; il se développe et s'exerce d'après les seuls modèles, ou les exemples capables de le former; l'étude des sciences théologiques n'étoit pas propre à le faire éclore. Aussi les dispositions les plus heureuses échouèrent contre un pareil écueil, et tous les talens auxquels cette partie est etrangère, restèrent ensevelis: c'étoit pourtant de l'exercice et de l'application de ces divers talens que pouvoit résulter, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une littérature nationale propre à développer le génie particulier d'un peuple. Mais cela ne pouvoit arriver si la culture des lettres n'étoit susceptible de s'étendre et de se développer.

Embrassant dans leur étude les différens genres qu'elles comprenneſt, elles se seroient assorties aux goûts, aux talens, aux lumières et aux penchans naturels à tous les hommes; les ouvrages auroient été assujettis au jugement du public; au lieu que ce même public, écarté par ignorance ou par état des seules connoissances acquises alors, étoit in-

capable d'en apprécier le mérite, et se bornoit à les admirer sans les lire, ou du moins sans les comprendre.

Ces obstacles ne retardèrent pas seulement les progrès de l'esprit et du goût chez la nation en général; ils influèrent beaucoup sur la manière de penser et d'écrire des auteurs. Ceux-ci se trouvoient privés eux-mêmes du guide le plus sûr, le jugement d'un peuple éclairé.

La discussion de ces sortes de matières, à laquelle les savans d'alors furent contraints de s'appliquer par le grand nombre de disputes qui s'élevèrent sur différens points de doctrine, telles en particulier que ces fameuses questions sur le culte des images et la prédestination, &c. &c., forma dans les écoles l'étude de la dialectique; mais l'art de la dispute étant devenu alors une véritable science, il paroît que les savans s'occupèrent moins des raisonnemens d'une saine logique que des détours d'un sophisme spécieux qui introduisit dans la littérature ce goût pédantesque des argumens posés ou repoussés avec une subtilité d'autant plus inutile, que souvent le soin d'éviter l'objection ou de la détruire, écarte l'auteur de son objet et empêche le lecteur de le suivre parmi des routes obscures et embrouillées. C'est ce qui arriva au temps dont nous parlons, où les écrits nombreux des hommes les plus célèbres,

quoiqu'employés à fixer des vérités importantes à la foi, se trouvent cependant noyés dans les dissertations obscures, hérissées de citations de textes souvent étrangers au sujet et plus propres à jetter de l'incertitude sur les matières discutées, qu'à les établir sur de vrais principes.

Ces défauts, qui ne tiennent pas au génie national, se sont effacés par degrés : on les a vu disparoître de notre littérature. Les sciences même les plus abstraites ne sont plus revêtues de ce jargon inintelligible qui le déroboit à nos yeux, et la délicatesse du goût françois a fait appercevoir à nos grands hommes que chaque genre est susceptible non-seulement de la règle et de la méthode qui lui est propre, mais qu'ils peuvent être présentés d'une manière précise et agréable à l'esprit.

L'étude qu'on fit de la géométrie, des mathématiques et de l'astronomie, auroit eu de plus véritables succès en ce siècle, si l'on n'en eût borné l'application à des objets d'une trop médiocre importance. L'intention de fonder sur la certitude du calcul celle des recherches, fait présumer que les mathématiciens d'alors eussent poussés plus loin leurs découvertes, s'ils se fussent occupés de choses d'une utilité plus générale ; mais leurs vues se trouvent restraintes aux soins de faire des calen-

driers, de perfectionner les martyrologes et de déterminer les jours auxquels l'eglise devoit célébrer les fêtes solennelles. Tout ce qui fut fait dans la science de calculer les temps fut relatif à ces objets. Il y eut de plus grands inconvéniens encore dans l'étude de l'astronomie : les superstitions dont tous les esprits étoient affectés, faisant généralement attacher au mouvement des corps célestes, aux phénomènes naturels, comme les éclipses ou les comètes, des augures de l'avenir, des présages des évènemens publics et particuliers, on ne suivit les astres dans leurs cours, on n'examina leurs situations différentes qu'afin d'en tirer des conjectures aussi vaines que dangereuses : c'est ce que prouvent les ouvrages qui nous sont restés sur cette partie des mathématiques ; les erreurs de l'astrologie judiciaire, comparées au mérite réel de ces mêmes écrits sur d'autres points de la science, font déplorer et l'égarement de leurs auteurs et la foiblesse de l'esprit humain, capable de donner aux opinions reçues le crédit de corrompre jusques aux sciences les moins conjecturales. Mais la connoissance de la vérité n'avoit point fait assez de progrès en ce siècle, pour qu'on ne préférât pas aux découvertes utiles où l'astronomie peut conduire, le merveilleux dont l'astrologie éblouit l'ignorance ; aussi les astrologues furent en vogue : les rois

en avoient à leur cour, les princes à leur suite ; et les seigneurs en eurent au moins un attaché à leur maison. Il est aisé de juger combien l'abus d'un pareil usage dût former d'imposteurs, et quelles entraves de semblables erreurs mirent aux progrès des lumières et de la raison.

La philosophie ne fut pas cultivée avec plus de succès que ne l'étoient les mathématiques ; et quoiqu'on travaillât dans les écoles à éclaircir quelques ouvrages d'Aristote et de Platon ; quoiqu'on ait alors composé divers traités de géométrie ; quoiqu'un grand nombre d'auteurs se soient exercés sur les parties les plus abstraites de la métaphysique, ceux qui se sont occupés depuis de ces différentes sciences, n'ont pu tirer de leurs ouvrages que de bien foibles secours.

On donna un soin particulier à l'étude de la musique ; mais il nous reste peu de connoissances sur le degré de perfection où cet art fut porté : cependant le grand nombre de traités qu'on sait avoir été composés pour en développer les règles, sont au moins des preuves de l'application qu'y donnèrent les François : on peut d'autant mieux présumer de leurs succès, que les hommes ont à cet égard un guide sûr dans leurs propres sens ; que les principes d'un art qui les flatte, étant une fois connus, le goût naturel le conduit certainement aux moyens de plaire.

On ignore de quelle méthode on se servoit dans la médecine, faute d'écrits qui puissent nous instruire de la théorie alors adoptée dans la pratique de cet art ; on est seulement certain que l'exercice en étoit commun, et qu'on en donnoit des leçons aux écoles publiques. Le médecin de Charles-le-Chauve, nommé Sédecias, étant Juif, on a cru que cette profession étoit particulièrement affectée aux gens de cette nation ; mais ce n'est là qu'une bien foible présomption en faveur d'un sentiment qui nous paroît détruit par des faits. On sait que Didon, abbé de saint Pierre-le-Vif à Sens, et Sigoulde, abbé d'Espernac, ensuite évêque de Spolette, étoient reconnus pour très-habiles en médecine, du temps de Loup de Ferrières. On trouve encore que Walafride Strabon s'étoit appliqué à la connoissance des simples ; & par la manière dont cet auteur célèbre s'explique sur leurs diverses propriétés dont il dit n'avoir acquis la connoissance que par sa *propre expérience* ; il est au moins probable qu'il fit usage de son savoir en cette partie.

On retira moins de fruits de l'étude qu'on fit alors de la rhétorique : on ne sait même pas de quelle espèce pouvoient être les préceptes donnés aux écoles sur l'art oratoire, dans un temps où le style, le goût et les idées se trouvoient également corrompues. On conserva, il est vrai, quelques

unes des règles du discours, par l'usage de faire des sermons et des homélies aux peuples, et c'est par-là seulement qu'on est en droit de compter au neuvième siècle grand nombre d'orateurs ; mais l'éloquence, ce bel art, dont l'exercice demande toutes les parties du génie, enseveli depuis long-temps sous les ruines du sénat romain et des tribunaux des Gaules, ne trouvoit point alors en France de voix assez sublimes pour le rappeller au jour.

On réussit mieux dans la morale ; ses principes résident en nous ; la justesse d'esprit et des intentions droites suffisent à leur développement : aussi l'on trouve peu d'ouvrages sur cette importante partie des connoissances humaines, dont on ne doive approuver les maximes, et desirer que le système soit suivi. Nous n'entendons cependant parler que des ouvrages de ces auteurs célèbres, que leurs lumières naturelles élevoient au-dessus des superstitions ou des opinions puériles de leur temps.

Nous croyons être dispensés de citer au nombre des genres de littératures cultivés au neuvième siècle, l'étude et les recherches qui furent faites des règles des différens ordres religieux ; le nombre prodigieux d'écrits purement ecclésiastiques que cette espèce de travail a produits, étoit exigé par les circonstances, et quelque mérite qu'ils puissent avoir, leur utilité ne sauroit être que trop parti-

culière pour entrer dans l'énumération des progrès des lumières et de l'esprit. La plupart des auteurs qui se sont appliqués à débrouiller ces matières, étoient moines ; ils avoient seuls intérêt à éclaircir ce qui concerne directement leur profession, et les lettres n'avoient rien à perdre ni à gagner dans l'application qu'ils y donnoient. Cependant, comme quelques-uns de leurs ouvrages montrent des connoissances et de l'érudition, il est à regretter que l'occasion et l'état des écrivains les ait contraints de consacrer à ces matières un temps dont ils paroissoient capables de faire un meilleur usage.

Les leçons qu'on donnoit aux écoles sur la grammaire, les traités qui furent composés pour en faciliter l'étude, afin d'établir, de fonder la littérature sur les principes d'une science dont les règles sont également essentielles à l'art de parler et à celui d'écrire, paroissent incompatibles avec les vices de style où les meilleurs auteurs de ce siècle sont tombés. C'est un spectacle bien digne de réflexion que de considérer à quel point les hommes, parvenus à la connoissance des règles, sont encore éloignés d'en faire une juste application : les professeurs des écoles les plus célèbres, Alcuin, Raban, Ermenric, Kerard, Hildemar, Smaragde et plusieurs autres, dictoient et discouroient des principes d'un art qu'ils altéroient eux-mêmes dans leurs

écrits ; c'est que la connoissance qu'ils avoient acquise des règles de la science, suffisoit pour en donner l'enseignement, mais que le goût seul pouvoit leur en indiquer le véritable usage.

De toutes les parties de la littérature cultivées en ce siècle, l'histoire fut celle dont on a retiré le plus d'avantages, et le genre historique abandonné depuis la décadence des lettres, ou dégradé par les compositions monstrueuses des faiseurs de légendes et de vies de saints, fut du moins ramené à ses principes par l'application que des hommes éclairés sûrent lui donner. On ne peut pas citer, il est vrai, beaucoup d'ouvrages de ce siècle où l'histoire générale des peuples se trouve traitée en grand ; mais on en a plusieurs où sont contenus, avec le récit des événemens mémorables, les principaux faits qui concernent la nation. Divers historiens ont aussi transmis à la postérité l'histoire de différens règnes, où les détails des circonstances, la vérité, l'exactitude des dates, le développement des caractères, sont également bien observés. On a d'ailleurs un fonds immense de matériaux précieux pour l'histoire, dans le nombre prodigieux d'annales, de chronologies, de chroniques qui furent faites alors, ouvrages d'un immense travail, composés dans des vues sages, et dont l'utilité qu'ils ont eue devroit faire oublier les défauts.

De pareils succès dans un genre aussi solide, auroient sans doute, si l'étude en eût été plus générale, détruit le goût qui subsista long-temps pour les relations merveilleuses de miracles et de prodiges; mais cette espèce de composition, plus conforme au penchant qu'ont toujours pour les fables les esprits bornés et foibles, devoit l'emporter dans l'esprit d'une multitude superstitieuse sur l'exposition simple et grave des vérités historiques: aussi les narrations appocrifes d'actions ou de miracles attribués aux saints furent-elles très-répandues et les translations de reliques si fréquentes au neuvième siècle, servirent encore à les multiplier. Un spectacle dont la pompe attiroit d'autant plus l'attention du public qu'il étoit alors le seul dont il jouît, redoubloit son empressement à s'instruire des circonstances qui pouvoient y donner lieu. Alors, pour satisfaire aux desirs du peuple et pour servir l'intérêt qui s'y trouvoit attaché, l'imagination suppléa au défaut de connoissance des faits, ou peut-être l'employa-t-on même à dessein de prêter aux récits des agrémens qui les rendissent plus susceptibles de plaire; c'est du moins à quoi l'on réussit, et cette sorte d'écrits, où la curiosité, la superstition, la terreur, quelquefois la sensibilité, trouvoient un aliment, accrédité même par le nom des auteurs célèbres qui y consacrèrent leur

plume, devint pour la nation un genre de littérature dont le goût fut permanent jusqu'à ce que le changement de mœurs et d'occupations y substituèrent celui des romans et des contes.

Le genre épistolaire paroît tirer son origine en France de la littérature de ce siècle ; il semble qu'alors on ne pouvoit en emprunter l'idée des anciens. Le seul objet qui peut rendre ce genre utile, se trouve rempli dans ce siècle. Le grand nombre de recueils de lettres qui nous restent de ces témps-là, ceux que l'on sait être perdus, montrent dans quel esprit les auteurs de ces lettres les ont écrites, et prouvent également les avantages dont un commerce d'opinions, de réflexions et d'idées entre des hommes éclairés, peut devenir susceptible. On peut citer comme des modèles de ce genre (nous voulons dire quant au fond des matières) les lettres de Leidrade, d'Amalaire, de Frotaire, d'Eginhart, de Flore, de Raban, d'Hincmar, de Foulques, et sur-tout de Loup de Ferrières, qui toutes en général roulent sur différens points de doctrine ou de morale, sur des questions de diverses sciences importantes à discuter, ou sur des évènemens historiques non moins intéressans, ce qui les rend également utiles à la connoissance des mœurs, des opinions et des faits.

Quoique l'exemple que nous ont donné nos peres, de la culture d'un genre propre à devenir aussi agréable qu'instructif, n'ait pas été fort suivi, même après que le goût l'eut perfectionné parmi nous, on ne sauroit cependant se refuser à croire qu'avec beaucoup d'esprit, du jugement, des observations fines, et des vues vraiment philosophiques, il pourroit être traité de manière à instruire dans tous les temps. Les lettres provinciales et les lettres persannes ne sont-elles pas des chef-d'œuvres? Mais c'est, il est vrai, du génie de Paschal et de celui de Montesquieu, qu'Usbek, Rica et les Jésuites paroissent animés.

Le plus beau des arts de génie, celui dont les propriétés sont d'inspirer et de peindre, celui qui puise les règles de ses principales beautés dans la nature, la poësie, à laquelle l'esprit, le cœur, la raison et les sens prêtent également des charmes, pourvu que, fidelle à remplir les loix qu'eux-mêmes lui prescrivent, elle sache les captiver par l'élévation des pensées, la tendresse du sentiment, la vérité des images et la flatteuse harmonie du langage qui lui est affecté : la poësie, sans être revêtue d'aucun de ces caractères, fut cependant de tous les genres de littérature celui pour lequel les François ressentirent le goût le plus passionné. On n'est point embarrassé à découvrir la source de

leur amour pour les vers ; il est conforme au sentiment naturel à tous les hommes ; on les voit dans l'état de pure nature, comme dans tous les degrés de la civilisation, consacrer à l'expression de tout ce qui les frappe ou les affecte vivement, une sorte d'idées différentes et un langage particulier, qui semble pour ainsi-dire séparer dans leur jugement ces choses de l'ordre commun. Le culte rendu à la divinité, par exemple, le plaisir, la douleur, l'effroi, en général les grandes passions ont communément formé chez différens peuples sauvages, barbares ou policés, une espèce de poësie propre à en dépeindre l'impression.

C'en étoit assez pour inspirer aux François l'idée d'avoir une poësie ; ils étoient même en ce siècle, par leurs diverses connoissances, fort au-dessus de ce premier pas ; ils avoient sous les yeux les règles de la versification latine ; ils étoient maîtres d'acquérir la connoissance des genres par celle des auteurs anciens qui les ont le mieux traités ; les ouvrages de ces poëtes remplissoient les bibliothèques ; ils avoient plus encore ; c'étoit cette même nation dont les dispositions naturelles ont fait atteindre ses poëtes à la sublimité de l'art dès que le développement du goût leur donna un essor plus rapide.

Cependant, malgré tant de ressources, malgré

l'enthousiasme général dont elle paroît avoir été saisie au neuvième siècle pour un genre d'écrits dont elle avoit le talent, le peuple le plus spirituel de l'Europe resta dans ce même genre qu'il cultivoit avec une ardeur extrême, fort au-dessous du degré qu'il avoit atteint dans plusieurs autres, et l'art de la versification, exercé par un nombre prodigieux de poëtes, ne s'éleva pas même encore jusqu'à l'exacte observation des règles mécaniques.

Ce n'est pas que l'on ait moins travaillé en faveur de la poësie qu'en faveur des autres genres de littérature ; elle faisoit une partie des études et de l'enseignement, et Charlemagne, qui aimoit passionnément les vers, avoit excité les hommes les plus célèbres de son temps à donner sur cette matière des exemples et des leçons.

On n'est pas embarrassé à décider de la nature des préceptes, d'après celle des écrits. Les pièces de poësies sans nombre qui nous restent de ce siècle, ouvrages de tous les auteurs qui se mêlèrent alors d'écrire, sont toutes vicieuses quant à la forme et au fond ; par-tout on retrouve des fautes grossières contre la mesure et la construction ; des brèves pour des longues, des longues où devroient se trouver des brèves ; des élisions choquantes, des retranchemens de lettres, des divisions de mots en deux ; des sujets ingrats, traités sans verve, sans

expression, sans style et sans pensée, sujets qu'une prose noble ne souffriroit même pas. Ces défauts, qui se trouvent tous rassemblés dans les vers des écrivains de ce siècle, qu'on juge avoir été sans talents pour la poësie, sont encore sensibles dans les poëmes des auteurs médiocres et qui auroient été capables de mieux réussir en ce genre : mais ce qui paroît achever de caractériser le défaut absolu de jugement et de goût qui régnoit alors en France, par rapport à celui de tous les arts auquel ils sont le plus nécessaires, c'est qu'avec du génie, du savoir et des lumières, les hommes les plus célèbres de ce siècle sont tombés dans les fautes qu'on a déjà citées, et qu'elles déparent les meilleures pieces de vers d'Alcuin, de Raban, de Flore, de Pascal, de Rutbert, de Candide, de Wandalbert, de Loup de Ferrières, et celle même du poëte Walafride Strabon.

Les vices de style et de composition, le manque d'harmonie, de sentiment et d'images, n'appartenoient certainement pas au génie national ; on a eu lieu de s'en convaincre depuis ; ils ne venoient pas non plus de l'ignorance des règles, ni du défaut de connoissance de quelques-uns des genres poëtiques : les poëtes de ce siècle ont fait usage des différentes mesures de vers usitées chez les anciens. Les vers hexamètres, pentamètres, iambes,

saphiques, élégiaques sur-tout furent employés dans les poësies de ce temps là, et l'on en a quantité d'hymnes qui sont une espèce de genre lyrique; un très-grand nombre d'épigrammes, d'épîtres, d'épitaphes et d'inscriptions, et plusieurs poëmes sur divers sujets, divisés par chants, dont deux entr'autres qui se sont perdus, devoient être épiques, du moins si l'on en juge par leur sujet. L'un fut composé par Almane sur les ravages des Normands, et l'autre par Florbert, sur la ruine de Trèves. Un art poëtique que Werembert avoit fait, est encore une preuve qu'on eut alors en France l'idée du poëme didactique: cet ouvrage ne nous a malheureusement pas été conservé. Il seroit curieux de nos jours de pouvoir comparer aux principes donnés alors sur l'art même, les ouvrages dans lesquels ils se trouvent suivis. Nous ne parlerons point des histoires écrites en vers, dont l'usage fut assez commun : ce n'est pas un genre de poësie, et si quelques-uns ont pu le croire, ce ne peut être que des auteurs assez dépourvus de goût, pour qu'il leur fût indifférent d'être à la fois, par le choix de leur matière, poëtes insipides et mauvais historiens.

Qui pourroit comprendre l'opposition constante qu'on remarque en ce siècle, entre les études et les progrès de l'esprit ? On seroit tenté d'en douter

sans doute, si l'on n'avoit vu dans la décadence des Gaules, lutter ensemble et infructueusement l'amour des lettres et des arts avec le décroissement des lumières. Si l'on ne voyoit ici l'objet des études s'opposer au développement des connoissances, et sur-tout à celui du goût; les prêtres, les clercs et les religieux, telle étoit alors l'unique classe des auteurs de ce siècle, où dans toute sa durée il se trouve à peine quelques exceptions. Ce n'est pas que nous veuillions étendre à tous les temps et à tous les hommes les obstacles que la profession religieuse pouvoit apporter aux progrès des lettres : l'expérience réclameroit contre la fausseté d'un tel principe. Bossuet, Fénélon, Fléchier, et tant d'autres grands hommes qu'on a vus à la tête du clergé françois; la foule de savans utiles, d'auteurs profonds, d'orateurs célèbres, sortis de nos différens ordres religieux, s'élèveroient à la fois pour réprimer un jugement téméraire; mais si l'on considère la distance des temps et la différence nécessaire qu'elle a dû apporter dans les études, la culture de l'esprit, le goût et les lumières, la disproportion des talens n'en sera plus qu'une juste conséquence.

L'histoire de l'esprit humain le représentera toujours foible dans son premier développement, avançant par degres, ne s'éclairant que par des

fautes ; et quoiqu'il soit inventif par sa nature, on ne sauroit peut-être en aucun genre citer un seul exemple dans lequel la perfection se trouve jointe à l'origine de la découverte. Qu'avons-nous donc droit d'attendre en littérature des auteurs de ce siècle ? Ce qu'ils ont fait : le premier pas étoit immense, et la génération du neuvième siècle fut malheureusement pour elle destinée à le franchir.

Si la poësie fut de tous les genres dépendans du génie, celui qui se ressentit le plus des défauts de ce siècle, c'est que de tous les arts, il n'en est point auquel les inconvéniens qui en résultoient soient plus opposés. La poësie, dont le talent est presque toujours donné par la nature, exclusivement à tout autre, du moins au même degré ; cet art qui souffre si rarement d'association ou de partage dans les occupations de l'esprit, parce qu'il en est peu qui ne risquent de lui nuire ; cet art dont les heureuses dispositions ne s'acquièrent ni ne se communiquent, mais se cultivent par la lecture des bons modèles, ne pouvoit faire aucun progrès dans un temps où tout étoit réuni contre lui. Il ne sembleroit donc pas plus étrange de chercher de l'imagination, du sentiment, des graces de style et de l'harmonie dans des commentaires, des gloses, des chronologies, des annales, des chroniques, des martyrologes et des pénitentiels, que de trouver

des poëtes parmi des chronologistes, des commentateurs, des dialecticiens, des controversites, des casuistes et des mathématiciens. Comme ces sortes d'écrivains étoient aussi les seuls poëtes de leur temps, nous croyons avoir tout dit dans ce seul mot. Si l'on veut cependant se convaincre de ce que nous venons de dire, rapprochons les siècles; considérons les chefs-d'œuvres de nos grands hommes; examinons si des études étrangères à leur art ont jamais partagé le temps de Corneille, de Racine, du grand Rousseau, de Molière, de Crébillon, de Voltaire. Si cependant la nature, moins prodigue envers la France, eut placé ces génies immortels au neuvième siècle, qu'alors religieux de Fulde ou de Richenoux, à la tête des plus célèbres écoles, abbés de Ferrières ou archevêques de Mayence, ils se fussent vus contraints par état, d'approfondir, de dicter et d'écrire la théologie; que par devoir et par opinion, controversistes, commentateurs, casuistes, et cependant toujours poëtes, ils eussent, de même que Walafride, Loup, et Raban..... Nous n'osons achever : il ne faut point de semblables parallèles dans un sujet aussi sérieux.

On doit fixer à ce siècle l'origine de notre poësie rimée, et de la mesure de nos vers, différente de celle de la versification latine, en ce qu'elle n'est

point composée de longues et de brèves, mais de pieds de deux syllabes chacun. L'usage de cette sorte de versification étoit déjà connue, et nous l'avons emprunté de la poësie tudesque, qui, selon Eginhart, faisoit les délices de Charlemagne. Les différentes dialectes qui s'établirent alors en France occasionnèrent ces changemens dans la poësie, et ils ne devinrent pas sitôt sensibles : on parloit vulgairement le roman et le tudesque ; mais la langue latine fut long-temps la langue savante, celle des études et des écrits ; cette diversité du langage usité dût avoir deux inconvéniens à la fois. Le roman et le tudesque, langue dans lesquelles les gens instruits n'écrivoient pas, ne purent être perfectionnées, et le latin se corrompit, parce que les savans qui composoient en latin, parloient et pensoient en langue tudesque et romance. La langue familière du pays, par conséquent celle de l'auteur, doit toujours être celle de son ouvrage ; sans cela, la pensée et l'expression ont à souffrir l'épreuve d'une traduction réelle.

Cependant les langues tudesque et romance, étant devenues en ce siècle d'un usage commun, il devint aussi nécessaire de les employer en quelques sortes d'écrits : les conciles de Rheims et de Tours ordonnèrent aux évêques et aux prêtres de traduire en ces deux langues les sermons des pères de l'église, afin

qu'ils pussent être entendus du peuple. On ne trouve néanmoins aucun monument de ce temps-là qui prouve que cet ordre ait été suivi, et quoiqu'on eut, par égard pour les goûts du Prince, composé des grammaires et des dictionnaires tudesques, l'usage qu'on en fit se réduit à peu de chose. La langue romance ou le roman avoit aussi les mêmes secours; mais ils devinrent inutiles, et ce n'est que par l'usage que les poëtes provenceaux firent de cette langue, qu'on peut la reconnoître comme introduite dans notre littérature. Jusques-là le tudesque et le roman ne furent employés dans aucun ouvrage de mérite; ils commencèrent dès-lors à jetter les fondemens de la langue françoise, mais on ne voit pas qu'il en fut donné aucun principe dans les écoles; on n'y enseignoit de langues étrangères que le grec, dont la connoissance étoit nécessaire à l'intelligence de l'écriture, et dont plusieurs savans s'occupoient de traduire les auteurs.

Jean Scot est celui qui paroît avoir le mieux réussi dans ce genre de travail; il traduisit en latin les livres attribués à saint Denis l'aréopagiste, les scholies de Maxime sur saint Grégoire de Nazianze, et les morales d'Aristote. Ces traductions furent de son temps très-goûtées; on a plusieurs autres exemples de différens auteurs qu'il seroit inutile de citer.

Il ne faut donc artribuer aucun des défauts que nous avons remarqués dans la poësie du siècle, aux changemens qui s'introduisirent alors et dans la langue et dans les vers; ils n'eurent, comme on l'a vu, qu'une très-légère influence en littérature, et c'est seulement leur époque que nous avons voulu indiquer. Les ouvrages de ce siècle sont tous latins et la poésie toute latine.

Il ne reste plus, pour achever de donner une juste idée du mauvais goût, qu'à exposer quel usage on faisoit de la poësie dans les différens ouvrages. Fréquemment les commentaires sur l'écriture, les explications des pères de l'église, et même de l'évangile, se trouvent précédés, mélangés et terminés par des préfaces, des épîtres en vers, et toujours finis par quelqu'épigraphe. Ce n'est pas tout; dans des ouvrages de science, ou de la plus embarrassante controverse, l'auteur, jaloux de son titre de poëte, en constate l'existence à la postérité par des vers aussi hors de place qu'éloignés du sujet. Jamais aucun écrit, de quelque nature qu'il pût être, ne fut adressé en ce siècle à des souverains, des princes ou des amis, que la dédicace ne soit en vers; et plus souvent, pour le charme du lecteur, que les principes de l'ouvrage ne soient exposés dans le même style. On poussoit encore plus loin l'orgueil d'être mis au rang des poëtes et

le respect religieux envers la poësie. Comme elle étoit un honneur rendu à l'éminence des personnes, elle devint aussi un hommage rendu à la divinité et aux saints; on composa beaucoup de prières, beaucoup d'hymnes en vers, quantité d'actes, de légendes; on honora particulièrement la mémoire et les reliques des saints par des vers; et ce qu'il y eut de plus frappant pour le public dans la pompe inventée par Hincmar de Rheims, lors de la translation du corps de saint Remy, dans le magnifique tombeau que l'archevêque lui avoit fait construire, ce furent non-seulement les inscriptions en vers dont la voûte étoit ornée, mais encore celles dont les draps de soie qui couvroient le précieux dépôt des reliques étoient semés. Hincmar, grand seigneur, homme de cour, et puissamment riche, n'imagina certainement rien dans l'éclat d'un pareil spectacle qui ne fût alors du plus bel usage et du meilleur goût. Bien plus, la poësie, au neuvième siècle, portoit avec elle un caractère si imposant, que jamais on ne la trouva déplacée dans les diplômes ni dans les mémoires juridiques; on a encore une chartre de l'année 835, au bas de laquelle se trouvent des vers hexamètres, par lesquels celui qui l'avoit dressée en instruit la postérité, attention de la part d'un scribe, que l'usage pouvoit seul autoriser; de nos jours, elle seroit jugée plus sévère-

ment qu'une licence poétique, parmi les imprimeurs d'arrêts ou d'ordonnances, et sur-tout de la part des greffiers de nos tribunaux. Quant aux affaires juridiques, dans lesquelles la poésie pouvoit alors entrer sans porter atteinte aux raisons, et sans se dégrader elle-même, un seul exemple pourra suffire. Celui qu'on va citer est frappant par l'importance de la cause, la qualité des personnages et la majesté du tribunal. Hincmar, évêque de Laon, accusé de crimes d'état, dont la mort devoit être la peine, cité par Charles-le-Chauve, son roi, au concile de Douzi, en 871, y comparut. Hincmar de Rheims présidoit l'auguste assemblée, composée du souverain à sa tête, des plus respectables prélats, et des grands de la cour. L'évêque de Laon, interrogé par le terrible Hincmar, son oncle, son accusateur et son juge, remit entre ses mains le mémoire fait pour sa défense. Ses raisons étoient en partie exposées en vers: il fallut du temps pour la réplique, et ce ne fut que dans une nouvelle séance qu'elle fut apportée par l'archevêque de Rheims. Ce second plaidoyer en vers, de même que le précédent, en contenoit un plus grand nombre; il fut un objet d'attention pour le concile, et d'autant plus long qu'il joignoit à l'examen rigoureux de la cause de l'évêque de Laon, la critique sévère de sa poésie. Il faut croire que cette discussion ne fut point la

incident capable de distraire les juges sur l'importance du procès ; ce qu'il y a de certain, c'est que la sentence du coupable ne fut pas vérifiée ; il fut condamné à perdre les yeux et fut exilé.

Le tableau des connoissances acquises en ce siècle sembleroit incomplet ; si celles qui concernent les arts n'en faisoient partie ; leurs progrès dépendant chez tous les peuples du même goût qui les guide en littérature, leur degré de perfection est une mesure certaine des lumières de la nation, et l'on a toujours observé que celle où se trouvent les meilleurs auteurs et les grands poëtes, a également produit de bons peintres, d'excellens musiciens, de savans architectes et des sculpteurs célèbres. Tout ce qui tient à l'invention, à l'imitation de la nature, est soumis aux mêmes principes ; et s'il est prouvé que les divers talens demandent une culture différente, il est aussi constant que le génie et le goût décident seuls des effets plus ou moins heureux de l'étude et des recherches.

D'après cette vérité, l'on ne s'attend pas sans doute que ce siècle puisse fournir dans les beaux arts des exemples flatteurs. Quelques-uns furent cultivés alors avec beaucoup d'amour et d'application ; mais on ne voit pas qu'ils ayent eu de succès ; la peinture qu'on enseignoit dans plusieurs écoles, et dont un grand nombre de religieux ont fait pro-

fession, n'a laissé que des monumens informes; on l'employoit cependant dès-lors à traiter de grands sujets, du moins s'il en faut croire la description des sept arts libéraux et des guerres que Charlemagne avoit soutenues en Espagne, que ce prince fit représenter dans son palais d'Aix-la-Chapelle; description qu'on peut lire au trente-unième chapitre d'un manuscrit conservé à la bibliothèque de l'empereur, intitulé : *Gesta beati Caroli in Hispania.* Ouvrage que Lambétius a fait connoître, mais dont la date n'a pu être déterminée, et qui portant d'ailleurs en partie le caractère romanesque, devient dès-lors suspect d'exagération.

La musique ne paroît s'être élevée que jusqu'à perfectionner celle de l'église; Charlemagne y avoit fait adopter le chant romain. Tout ce qui nous reste en sculpture du même temps, n'atteste que l'ignorance des proportions et des beautés d'un art dont les principales régles sont cependant du ressort des yeux. On réussit mieux peut-être en architecture, abstraction faite des ornemens dont le goût seul dicte la forme et l'emploi. La construction de bâtimens solides, de vastes édifices et de voûtes hardies, sont des preuves qu'on eut alors en France la connoissance des principes fondamentaux de cet art. Quant aux arts mécaniques dont l'objet est l'utilité, la plupart furent encore ignorés en ce

siécle. On n'eut pas de lumières très-étendues sur la construction des vaisseaux, et quoique Charlemagne eut une marine considérable et nécessaire au commerce, que ce prince avoit encouragé et fort étendu dans ses états, il est connu que les bâtimens dont on se servoit alors en mer étoient d'une grandeur fort médiocre; on n'avoit que de bien foibles idées de l'horlogerie. Le premier horloge sonnant qui parut en France fut envoyé à Charlemagne par le célèbre Aaroun Raschild: il causa un étonnement général; on sait d'ailleurs que les instrumens dont on se servoit en mathématiques et en astronomie étoient très-imparfaits. On n'ignore pas non plus que les étoffes fabriquées en France étoient fort grossières. Les arts de pur agrément, dont la perfection tient à l'accroissement de l'industrie et qui sont enfans du luxe et des premiers degrés d'altération dans les mœurs, ne furent nullement cultivés dans un temps où la nation, encore trop rustique pour être frivole, n'attachoit aucun prix à une sorte de travail où l'on ne réussit que lorsque les goûts, et sur-tout la mode, en ont fait un objet de vanité pour celui qui achette, et d'intérêt pour l'artisan qui n'y met de prix que suivant l'opinion.

Charlemagne aima le faste; les grands de sa cour et ses successeurs l'imitèrent. Les peuples s'en ressentirent; mais cet amour de l'éclat n'étoit pas de

la même nature que celui qui depuis a conduit les François au goût des ornemens passagers et des colifichets qui tiennent la place de la magnificence et de la véritable grandeur. Le seul usage qu'on faisoit constamment au neuvième siècle de l'art de travailler l'or, les pierreries et l'ivoire, après ce qui concerne les églises, étoit l'ornement des livres : c'étoit alors la chose qu'on chérissoit le plus, ce fut celle qu'on s'empressa d'orner la première; mais ce fut aussi d'une manière analogue au goût du temps. L'histoire nous a conservé plusieurs descriptions curieuses de ces ouvrages, et nous en possédons un des plus rares dans le livre de prières à l'usage de Charles-le-Chauve, qui de la bibliothèque de M. de Colbert a passé à celle du roi. Il est écrit en lettres d'or, avec un travail admirable; la couverture en est enrichie d'ivoire et de pierres précieuses, avec une vignette que M. de la Baluze a fait graver. Ce morceau d'antiquité ayant appartenu à l'un de nos rois, rassemble et réunit certainement tous les degrés de perfection dont l'art étoit susceptible; il peut en donner une juste idée, quoiqu'on ait connoissance de livres encore plus ornés qui sont du même temps; les miniatures étoient sur-tout fort recherchées dans les livres de l'écriture ou de dévotion, et c'étoit là sans doute l'objet du travail qu'on faisoit en peinture dans les cloîtres. On en

a un modèle encore à la bibliothèque du Roi, l'exemplaire de la bible dont les moines de Saint Martin de Tours firent présent à Charles-le-Chauve. Quelques bibliothèques particulières possèdent aussi plusieurs de ces monumens curieux; il s'en est cependant perdu un très-grand nombre; mais ce qu'on doit le plus regretter, ce sont les exemplaires des auteurs de l'antiquité, qui se multiplièrent infiniment, en ce siècle par le moyen des copies, travail devenu plus facile et plus beau depuis que Charlemagne avoit fait adopter en France les caractères romains. Loup de Ferrières entr'autres s'étoit formé une nombreuse bibliothèque d'ouvrages grecs et latins, très-bien choisis, dont ce savant homme étoit jaloux d'orner les exemplaires. Nous sommes redevables à ce siècle des principales richesses en littérature ancienne, dont nous jouissons; mais combien les trésors qu'il nous a conservés ne doivent-ils pas nous faire regretter ceux que les malheurs des temps nous ont fait perdre!

Les détails dans lesquels on vient d'entrer paroissent suffisans pour donner une idée précise des progrès que firent les lettres en ce siècle. Si le génie de la nation y semble de beaucoup au-dessous de ses dispositions naturelles, de son goût et de ses talens particuliers, c'est la preuve la plus forte de cette vérité, que l'esprit humain, jetté hors de sa

TAYLOR INST. OXFORD

sphère, ne peut, malgré l'application et l'étude, que produire de mauvais effets, et retarder dans sa marche chancelante le progrès des lumières qu'il auroit dû hâter. Mais les François ont donné, dès l'origine de leurs connoissances, des témoignages de la supériorité à laquelle ils devoient un jour atteindre. Si l'on met leurs succès en comparaison des obstacles qu'ils éprouvèrent, l'exemple en est peut-être unique dans l'histoire des différens peuples. Nous avons également fourni un sujet d'éloge aussi rare, c'est le zèle avec lequelles écoles furent suivies et les lettres cultivées dans ces premiers degrés de civilisation.

Ce siècle fut très-malheureux, et l'un des plus agités de la monarchie. Charlemagne, le fondateur des études et des lettres en France, n'eut pas le bonheur de porter son entreprise jusqu'à un grand point de perfection; et ce prince, mort en 814, n'ayant laissé que des successeurs à son empire, et point d'héritiers de ses lumières, son bel ouvrage demeura bientôt privé du plus puissant des secours, l'appui que lui prêtoit le trône; cependant l'impulsion, le mouvement donné à l'esprit françois, résista aux suites funestes de la mort de ce prince; les troubles commencés en l'année 817 par la révolte de Bernard, roi d'Italie, fils de Pepin, contre l'empereur Louis-le-Débonnaire, son oncle, furent la

première origine des crimes qui s'y commirent ; ils furent aussi le signal des guerres civiles qui déchirèrent la France. Les princes divisés entr'eux décidèrent de leurs prétentions par la force des armes. Enfin, en 829, la révolte de Lothaire, de Pepin et de Louis, contre l'empereur, donna le spectacle de nouvelles horreurs jusqu'en 833, que le plus inoui des attentats y mit le comble. Louis-le-Débonaire fut solemnellement déposé ; sa déposition n'arrêta point les suites cruelles des divisions de ses enfans, et le rétablissement de ce prince en excita d'autres, auxquelles sa mort même ne mit pas un terme. Les récits de tant de scènes horribles remplissent les histoires de ces temps malheureux ; et c'est-là qu'on peut chercher à s'en instruire ; pour nous, qui ne sommes historiens de notre nation que dans la partie paisible de ses travaux littéraires, nous nous félicitons de n'avoir point à rapporter des faits qui ne retracent que sa honte et ses malheurs. Cependant l'état ébranlé, ruinant ses propres forces et les employant contre lui-même, ne put opposer de barrières aux efforts des Sarrazins, qui, d'un côté, ayant pénétré en France par le Rhône, en 842, ravagèrent une partie de la Provence, tandis que, d'autre part, les terribles Normands, qui s'étoient déjà montrés dans nos provinces lorsque Charlemagne régnoit encore, y pénétrèrent enfin

sans obstacle, et ne cessèrent d'y exercer, durant le cours entier de ce siècle, tout ce que la barbarie présente de plus affreux. Les annales de ces temps contiennent les détails de leurs cruautés et de leurs brigandages ; le souvenir en est pour jamais gravé parmi nous ; mais ce qui paroît digne de toute notre attention, c'est que malgré l'état où ces barbares réduisirent le royaume, il s'y trouvoit encore des historiens pour en transmettre la mémoire à la postérité, et des poëtes pour déplorer les maux de leur patrie. On ne voit même pas, malgré l'extrémité où tant de calamités réduisoient l'empire français, que les études en ayent souffert aucun relâchement ; les écoles les plus célèbres se soutinrent par des exercices non interrompus, par le savoir des maîtres et le zèle de leurs élèves : on en établit même de nouvelles. La plus mémorable est celle de Paris, érigée par S. Remi, moine de S. Germain d'Auxerre, au plus tard avant la fin de ce siècle. Cette école de Paris, indépendante de celle de la cathédrale, étoit véritablement une école publique, où la jeunesse s'instruisoit dans les belles-lettres en général, dans la théologie et les arts. Cet établissement eut, dès son origine, beaucoup de réputation ; il subsiste encore aujourd'hui sous le nom d'Université ; car l'on ne sauroit davantage retarder l'époque d'où cette faculté savante

prit son origine ; si même elle ne remonte encore plus haut.

Ériger des colléges dans un temps où la France, déchirée de toutes parts par ses citoyens et par ses maîtres, étoit encore en proie aux flammes des barbares, est certainement un témoignage d'amour pour l'étude, que peu de nations ont donné. Cette ardeur subsista même parmi eux bien au-delà du terme où l'excès des maux publics éteint ordinairement chez un peuple tout principe d'émulation. Outre les preuves qu'un nombre prodigieux d'auteurs et d'écrits en fournissent, un fait digne d'une plus grande attention, l'atteste encore d'une manière irrévocable. Ce fut en 884 qu'Alfred, ce grand homme, donné à l'Angleterre pour la délivrer du joug des barbares, la gouverner et l'éclairer, fixa les yeux sur la France pour en tirer des secours propres à remplir ses vues (1). Ce souverain, digne de régir un grand peuple, puisqu'au courage des héros, aux vertus d'une belle âme, aux lumières d'un vaste génie, il joignoit encore des connoissances acquises, attira près de lui Grimbalde, Jean, et quelques autres hommes de lettres d'un profond savoir, qui, tous sortis de nos écoles,

(1) Malm. de Reb. angl. l. 2, c. 4. Mab. not. l. 38, n. 69, 72, not. b, tom. 7, p. 3, 4.

portèrent au roi d'Angleterre, avec des livres, les moyens d'en faire usage. Alfred fit Grimbalde et Jean ses chapelains. Ce furent eux qui traduisirent en saxon les ouvrages latins dont les Anglois n'entendoient pas la langue. Ce fut encore par le ministère de ces savans qu'Alfred établit son académie d'Oxford, source de toutes les lumières qui se répandirent depuis dans ses états ; monument éternel élévé par des mains françoises à la gloire d'un prince anglois, et à celle de sa nation ! Heureux d'avoir pu en France, à la fin du neuvième siècle, payer ainsi à l'Angleterre le digne prix d'Alcuin.

Considéré seulement par rapport aux événemens politiques, ce siècle dont le cours n'offre qu'un enchaînement d'actions atroces, de malheurs inouïs, de foiblesses extrêmes dans les souverains, d'un pouvoir odieux usurpé par l'église, ce siècle se trouve rangé par quelques auteurs au nombre des siècles d'ignorance ; on peut ajouter qu'à ces égards, c'est encore lui faire grace ; mais nous, qui n'avons à le représenter dans cet ouvrage que sous un jour plus heureux, quoique nous ayons été en garde contre la prévention trop naturelle en parlant de sa patrie ; quoique nous ayons, fidèles observateurs de la loi que l'historien et le critique doivent s'imposer, rapporté avec une égale exactitude

tous les faits avantageux ou défavorables, dont la littérature du neuvième siècle fournit des exemples, nous pensons que nos lecteurs jugeront qu'une époque qui réunit à l'avantage de marquer l'origine de nos connoissances, celui de les avoir vues portées par une foule d'auteurs spirituels et laborieux, jusques à un degré qui nous a servi à nous perfectionner nous-mêmes, doit former un période mémorable dans l'histoire de la nation et dans celle de l'esprit. C'est d'après l'examen des circonstances et des temps que, selon ce qu'il fut possible aux hommes de faire, on peut avec justesse apprécier ce qu'ils ont fait.

§. XI.

État des lettres en France au dixième siècle.

L'ÉTAT des lettres en ce siècle se trouve trop étroitement lié à la situation de la monarchie française, pour que nous puissions donner une juste idée de l'un, sans tracer une légère image de l'autre; et malgré le désir que nous aurions de détourner les yeux du spectacle que présente l'histoire de ces temps malheureux, on est cependant contraint de s'arrêter un instant à considérer le tableau des misères publiques, pour donner à celui des con-

puissances humaines, des couleurs plus fortes et plus vraies.

Le pouvoir de la force, le droit de conquête confirmé par celui d'élection, seuls titres qui puissent fonder la puissance souveraine sur des états usurpés, avoient réuni dans les mains de Charlemagne l'empire d'occident ; mais cet événement, dont l'époque remonte au huitième siècle, n'eut pas une plus longue durée que celle de la vie du Prince ; lui seul avoit conduit une aussi grande révolution ; il étoit seul capable d'en prévenir les suites et d'en soutenir le poids. Telle est la triste condition des peuples que leur sort attache à la destinée des empires ; ils subissent avec eux les loix arbitraires qui les élèvent ou les détruisent ; loix dépendantes du terme incertain de la vie des rois, de leurs vertus ou de leurs vices, enfin de leur caractère ou foible ou courageux.

Ce haut degré de puissance, qui n'avoit été sous le règne de Charles-le-Grand qu'un moyen plus sûr de porter la nation françoise à la véritable grandeur et à la félicité, devint pour elle, après la mort de ce prince, qui l'avoit établi, la source de ses maux et de son abaissement. Charles avoit fait des fautes, dont la durée de sa vie seule retardoit les funestes effets. Ce monarque étoit grand, mais il étoit homme ; et les lumières du plus vaste génie

s'étendirent rarement dans un souverain jusqu'à prévoir le danger de ces institutions dont les avantages dépendent de la sagesse qui les maintient ou de l'autorité qui leur prescrit des bornes.

Charlemagne, en assurant la couronne impériale à ses descendans, consulta moins les intérêts réels de la monarchie françoise que ceux de l'amour paternel ou d'une ambition démesurée pour l'éclat de sa maison. Il ne jugea pas que les rênes de l'empire, remises aux débiles mains de son fils, en seroient bientôt arrachées, et que la secousse qu'éprouvent deux vastes états qui se séparent, leur est également funeste; il ne songea pas non plus qu'afin d'assurer à son successeur la possession paisible de ses droits, il étoit essentiel de ne démembrer aucun des domaines d'un état dont l'unité seule constituoit la force. Les puissances divisées se combattirent et se ruinèrent mutuellement. L'on a vu que les troubles commencèrent en France au siècle précedent par la révolte de Bernard, roi d'Italie, et que l'empereur Louis-le-Débonnaire, en imitant la faute qu'avoit fait son père, sans avoir comme lui les moyens d'en prévenir ou d'en arrêter les suites, ayant donné en toute souveraineté des apanages à ses enfans, établit ainsi parmi ces princes méchans et sans mérite, la source de ces divisions, dont le terme fut pour eux d'attenter à la liberté

de leur père et de mettre le comble à l'avilissement du souverain, aux plaies du royaume et aux malheurs des peuples.

Les convulsions violentes dont la monarchie fut agitée durant le cours du siècle précédent, la préparoient dans celui-ci à un affaissement plus dangereux, à des pertes plus grandes, et à des désordres presque irrémédiables. L'empire n'étoit plus un apanage de nos rois; et le nom d'empereur, qui n'avoit été pour Louis et pour Lothaire qu'un vain titre, ne causoit plus, du moins en France, de querelles ni de divisions. Cet empire d'occident si disputé, objet d'une ambition toujours si malheureuse, avoit été transmis en d'autres mains par les papes, et ses bornes marquées loin de nos limites, écartoient de notre territoire les guerres sanglantes, les crimes atroces et les entreprises hardies des pontifes. L'Italie en étoit alors le théâtre; mais en cela la France n'avoit à compter qu'un fléau de moins parmi ceux qui l'accabloient: la division de puissance formoit au sein de l'état plusieurs petits états toujours désunis; l'extrême foiblesse des princes se joignit à cette division intestine. De-là l'autorité de l'église, portée dans ces derniers siècles jusqu'à l'excès: de-là les guerres civiles, l'inaction des loix, l'usurpation des seigneurs sur les droits de leurs maîtres, la licence du clergé, l'indiscipline

générale,

générale, la corruption des mœurs et les vices de toute nature qui en deviennent la suite.

Le plus funeste effet de l'incapacité des princes est celui qu'opère leur exemple sur la nation qu'ils gouvernent. Ceux qui régnèrent en ce siècle n'en donnèrent que d'ignorance et de lâcheté ; c'étoit peu d'avoir, en épuisant les finances du royaume, acheté à prix d'argent l'éloignement momentané des barbares ; ce moyen dangereux substitué au courage des anciens Gaulois qui savoient vaincre ou mourir, n'existant plus, il fut remplacé par un plus honteux encore, et sujet à de plus grands inconvéniens. C'est en ce siècle que les Normands, à la suite de Raoul leur chef, après s'être enrichis des dépouilles françoises, s'établirent par le droit d'une cession authentique dans le pays qui porte encore leur nom ; province qu'ils possédèrent à titre d'un vain hommage envers le roi de France, qui n'étoit pas même en état de disputer cette foible apparence de souveraineté, si les Normands eussent voulu s'en affranchir.

Cet excès de foiblesse, qui cédoit des domaines et de l'argent à des barbares qu'il eut fallu combattre, étoit le même qui livroit sans résistance les souverains aux entreprises hardies du clergé. Cette autorité de l'église, quoiqu'idéale, étoit fondée sur des prérogatives réelles, auxquelles Charlemagne lui-

même avoit donné lieu, mais dont la politique et la fermeté de ce prince auroit toujours prévenu l'abus. Ce qui n'avoit été sous son règne que des témoignages d'une considération méritée, même utile, dégénéra par la négligence de ses successeurs, en une audace qui fut portée dans la suite aux plus grands excès.

L'avilissement des princes est toujours suivi de l'abattement des peuples, et ce qui met le comble à leurs maux, c'est que sous un gouvernement sans force, ils deviennent la victime des grands : l'autorité sans vigueur donne lieu à l'usurpation ; l'usurpation est toujours tyrannique, et d'elle naissent toujours les vexations et les concussions. Mais ce qui rend ces inconvéniens irrémédiables, c'est que le peuple, facile à plier sous un joug quelconque, s'habitue à l'abandon où on le laisse, s'énerve par l'oppression sous laquelle il gémit, et privé de son soutien naturel, les loix et la puissance législative, il néglige d'employer à sa défense la force qui réside en lui. C'est à cet état d'abjection que la nation françoise fut réduite en ce siècle par une suite nombreuse de souverains qui n'opposèrent ni le courage aux fureurs des barbares, ni la résistance aux prétentions de l'église romaine, ni l'autorité législative et royale pour réprimer l'ambition des seigneurs qui, particulièrement en

ce siècle, formèrent dans leurs terres autant de petits états despotiques, où tout ce qu'entraine le gouvernement le plus nuisible, le plus répugnant à l'humanité, le gouvernement féodal, se trouvoit exercé.

Il y eut donc en ce siècle de véritables serfs en France; c'est-à-dire, la plus nombreuse portion des citoyens, rangés par la volonté arbitraire en une classe d'hommes méprisés et malheureux, qui ne pouvoient compter aucun avantage personnel dans ceux de la patrie, indifférens sur les succès de leurs maîtres, succès qui devoient accroître le poids de leur autorité; enfin une multitude de sujets libres de droit, réduite à cet état d'esclavage où la volonté, la profession et le travail dépendent d'un autre et tournent à son profit; état d'humiliation d'autant plus funeste à une nation, qu'elle n'a rien à attendre de grand, de courageux, ni d'utile, d'une troupe d'esclaves à qui l'opinion et le malheur impriment un caractère de honte et de foiblesse.

Ce n'étoit pas ainsi que Charles-le-Grand en avoit usé pour conduire les François à ce degré de puissance et de gloire qu'ils atteignirent sous son règne; ce prince savoit que la nature départ indifféremment aux hommes les dons qui les distinguent entr'eux; que la sagesse du monarque est d'en faire usage avec la même égalité, et que le prix d'une

belle action doit être assuré sans égard à la condition de celui qui l'a faite. Ces principes justes d'un gouvernement éclairé, procurèrent à ce prince des victoires faciles et la gloire de commander à des hommes brûlans d'ardeur pour une patrie dont ils partagèrent l'éclat et l'honneur; zélés pour leur souverain, qui appelloit indirectement tous les citoyens à jouir des avantages auxquels les vertus, les travaux, les lumières et le courage donnent seuls des droits; mais la différence des moyens assigne celle des âmes; au dixième siècle les rois ne pensoient et n'agissoient plus comme Charlemagne; les constitutions de l'état étoient sans effet, et l'esprit des peuples avoit changé comme elles.

De plus longues réflexions sur les inconvéniens du gouvernement féodal nous écarteroient trop de notre sujet; arrêtons-nous seulement à l'état obscur où les lettres furent replongées. Nous verrons les terres et les fiefs possédés par des seigneurs avides plongés dans l'ignorance et dans la débauche: nous verrons les peuples vexés, victimes de leurs querelles, de leurs caprices, égorgés ou dépouillés selon que l'intérêt ou les circonstances en décidoient entre leurs tyrans. Esclaves infortunés, qui ne possédoient pas même leur existence en pleine propriété!

Ces désordres de l'état, suites nécessaires d'un

gouvernement où l'autorité arbitraire n'avoit ni droits ni limites, devinrent aussi la cause de l'inaction des loix ecclésiastiques et civiles ; et de cette inaction naquit le relâchement du clergé, l'indiscipline des ordres religieux, et la corruption générale des mœurs. L'indécence de celles du clergé françois fut extrême ; Rome en donnoit depuis long-temps l'exemple ; mais on vit en ce siècle la chaire pontificale souillée par des scandales inconnus jusqu'alors. Le déréglement de ce corps, qui doit l'exemple à tous, étoit parvenu au point d'être publiquement connu et de n'être pas réprimé. Qui peut savoir, dans un pareil excès de dépravation, combien est encore prochain ou éloigné le terme de la nation qui en offre l'exemple !

Cependant l'église, pour arrêter le cours des vices introduits parmi ses principaux membres, source d'où se répandoit la contagion, fit pour réprimer la licence des mœurs ecclésiastiques et laïques, de très-sages réglemens, tels en particulier, ceux du concile de Troslei, assemblé en 909 ; mais ces moyens, mis trop tard en usage, restèrent sans effet, et l'extrémité du mal étoit plus forte que de vains remèdes auxquels le clergé lui-même ôtoit toute espèce de vertu par sa propre conduite : *Faites ce que je dis, et non ce que je fais* ; paroles consacrées, leçon très-belle, sans doute, mais mal-

heureusement sans fruit dans la bouche de ceux qui doivent l'exemple.

C'est malgré nous que nous rappelons des égaremens auxquels la corruption et la barbarie des temps sont une espèce d'excuse ; mais on ne peut se dispenser de rapporter la principale cause de la décadence, ou plutôt du défaut de progrès dans les lettres. Ces faits, que l'on se borne à rapporter sans y joindre de détails, se trouvent attestés par tous les réglemens des conciles, par le testament de Turpion, évêque de Limoges, mort en 944, et plusieurs autres monumens authentiques, qui tous, en reprochant au clergé le déréglement dans lequel il vivoit, attribuent à la licence de ses mœurs, la chûte des études, et l'ignorance des peuples. Cette ignorance fit en effet de si rapides progrès dans les premières années de ce siècle, qu'il pourroit se confondre avec ceux de la barbarie, si l'existence de quelques hommes éclairés n'y mettoit une légère nuance qui les sépare. Les laïcs, sans presque d'exception, ne savoient ni lire ni même signer leur nom ; les actes se passoient entr'eux verbalement ; ils étoient seulement souscrits par l'évêque. Les religieux et les clercs (1) faisoient dans les actes

(1) C'est delà que le nom de clerc, dont nous nous servons encore pour désigner ceux qui travaillent sous les officiers de justice, tire son origine.

publics l'office de greffiers ou de notaires, et souvent même s'en acquittoient mal; négligence dont ils furent fréquemment repris. Quant à la nation, il s'y trouvoit *une multitude innombrable de personnes de tout sexe et de toute condition qui parvenoient à la vieillesse sans être instruits des premiers principes de la foi, jusqu'à ignorer les paroles du symbole et de l'oraison dominicale*, expressions que nous empruntons des prélats qui composèrent le concile.

On juge par cette négligence des évêques à l'égard des points les plus importans de l'instruction, de leur indifférence sur les études relatives aux lettres et à la culture de l'esprit; mais ce qu'il y eut de plus malheureux pour ces connoissances, c'est que les ordres religieux se ressentirent de la corruption générale, et qu'étant chargés de la direction des écoles célèbres au neuvième siècle par le zèle et le savoir de leurs ordres, ce relâchement, qui s'introduisit dans les monastères, eut aussi de plus funestes conséquences. Il est vrai qu'excusables en quelque sorte par l'oppression sous laquelle les moines gémissoient alors, ils se virent, pour ainsi dire contraints, par les persécutions qu'ils essuyèrent, d'abandonner des occupations qui ne s'allient qu'à l'innocence des mœurs, au calme des passions et à la pureté du cœur.

C'étoit peu que les abbayes ravagées par les barbares eussent vu disperser leurs élèves, livrer leurs bibliothèques aux flammes : elles étoient devenues comme au huitième siècle, le patrimoine des seigneurs laïques mariés ; gens pour la plupart avides, ignorans, grossiers et pervers, qui tous portant dans ces asyles de paix consacrés à l'étude et à la prière, l'exemple de leur ambition, de leurs passions turbulentes, et de leur intempérance, y vivoient avec leurs femmes, leurs enfans, leurs compagnons, leurs soldats, leurs chevaux et leurs chiens ; cet assemblage d'animaux, dont le plus féroce étoit celui qui portoit le nom d'homme, exercèrent sur les infortunés habitans de ces pieuses retraites un affreux brigandage. Une partie s'exila volontairement de ces lieux de scandale ; les autres plièrent sous le joug et sentirent l'influence des vices dont ils avoient l'exemple sous les yeux.

Le tableau de ces désordres, suites irréparales d'un mauvais gouvernement, n'est point exagéré, il est encore au-dessous de ce que les détails le feroient paroître : nous les supprimons cependant, quel qu'important qu'il fût peut-être à notre objet de nous étendre davantage sur une des causes du dépérissement des études et de la décadence des lettres. Nous nous hâtons de terminer cette foible esquise de l'état déplorable où la France se trouva

réduite par la révolution qui fit passer la couronne sur la tête d'une race nouvelle. Cet événement ne fut point amené par les hasards de la guerre ; il ne fut ni le fruit des conquêtes, ni le prix des services rendus à la patrie ; aucune action d'un généreux courage n'en fut la source : la foiblesse et le délabrement où se trouvoit à cette époque le royaume bouleversé par les intrigues ecclésiastiques, pillé par les grands, ravagé par les Normands, qui reparurent de nouveau dans nos provinces ; dévasté par les Hongrois, peuple plus féroce encore ; démembré de toutes parts, puisqu'autant de fiefs possédés par les seigneurs, y formoient autant de petits états où l'autorité despotique ne laissoit à la puissance souveraine qu'un vain titre, dont l'avantage se bornoit à des hommages plus vains encore ; tels furent les seuls dégrés, traçans à Hugues Caper une route facile, qui le placèrent sur le trône de France. Ce trône ébranlé depuis long-temps par le règne de Charles-le-Simple, que son incapacité conduisit dans la prison où il finit son inutile carrière ; par celui de Raoul, sans cesse occupé des guerres qu'il eut à soutenir contre Henri, roi de Germanie ; par les révoltes des Normands et leurs démêlés avec quelques seigneurs devenus trop puissans pour n'être pas factieux ; par le règne de Louis d'Outremer, qui régna moins sur

ses états que les grands de son royaume, offroit à Hugues Capet de grands objets d'ambition : animé d'une audace nouvelle, il osa faire la guerre à son souverain, tandis que les incursions des Hongrois et des Bulgares auroient demandé un plus digne emploi des forces de l'état. L'avénement de Lothaire IV à la couronne eut été pour la France d'un heureux augure, si les suites de tant de brouilleries n'eussent conduit les affaires à cet état désespéré, où la prudence et l'habileté de ce prince ne purent apporter de remède. Les troubles se ranimèrent après sa mort par la mésintelligence établie entre Louis V, son fils et son successeur, et la reine Emma sa mère. La jeunesse de ce prince et la brièveté de son règne, joints à la trop grande autorité des grands, aux irruptions continuelles des barbares et aux maux qui accabloient la nation, mirent le comble à l'affaissement de la monarchie, et amenèrent des circonstances favorables à Hugues Capet, dont il profita pour s'emparer d'un sceptre disputé, mais non défendu.

L'usurpation de ce nouveau monarque ne fut cependant pas exempte d'inquiétude. Charles, duc de la basse Lorraine, ayant, en qualité d'oncle du Roi Louis V, des droits incontestables à la couronne, la disputa au nouveau monarque, et Guillaume, duc d'Aquitaine, refusa de le reconnoître

pour roi ; Hugues soutint la guerre contre l'un et l'autre ; il vainquit ces deux ennemis, et parvint à se maintenir dans la possession d'un royaume qui ne cessa cependant d'être déchiré par des divisions toujours renaissantes, pendant tout le cours de son règne. D'ailleurs, on vit le même gouvernement, et pour les peuples les mêmes malheurs.

C'est ainsi qu'un enchaînement de causes à-peu-près semblables, plaça successivement sur le trône de France la race Carlovingienne, à laquelle, sous de plus heureux auspices, celle des Capétiens fut substituée. Mais, en ce siècle, de quelles différences, par rapport à la gloire et au bonheur de la même nation, ces deux époques ne se trouvent-elles pas marquées ! Charles-le-Grand, héritier d'un trône usurpé, mal affermi, régnoit sur une nation barbare, destinée par les circonstances à servir ou à devenir la maîtresse, selon le caractère de celui qui l'assujétiroit ou qui sauroit la gouverner. Le génie de Charles-le-Grand sut choisir entre l'un et l'autre. Son courage, ses talens militaires, son habile politique, formèrent de ses états un vaste empire, redoutable et respecté ; ses lumières, sa justice, qui produisirent de sages loix, de belles institutions, maintenues par une autorité aussi prudente qu'éclairée, le firent commander à des peuples citoyens, parce qu'il les avoit civilisés, affranchis de

l'esclavage, éclairés par ses soins. Tout-à-coup ce grand édifice est renversé : les successeurs de Charles ont replongé la nation françoise dans le même abaissement où ce prince l'avoit trouvée. Quel changement ! Avant que sa postérité soit éteinte parmi les hommes, Hugues Capet efface le nom de sa race des fastes de nos rois : il s'empare d'un trône élevé sur d'informes débris, que ni lui ni ses successeurs ne relevèrent de long-temps. La nation malheureuse, prête à devenir barbare, n'est plus éclairée que d'un foible rayon de lumière qui s'échappe encore du flambeau presqu'éteint que Charlemagne avoit fait briller à ses yeux, et c'est mettre, sans doute, le dernier sceau à la gloire de ce prince, que de pouvoir encore écarter les ruines des monumens élevés par ses mains à l'honneur des lettres, et y découvrir même des vestiges du superbe édifice dont ils faisoient partie ; ce sont les écrits qui nous ont été conservés et qui doivent attirer les regrets et les hommages de tous ceux qui observent les degrés de gloire par lesquels a passé l'humanité dans tous les siècles et dans tous les pays. Les hommes célèbres (sans parler particulier que Remi d'Auxerre, Hucbalde, saint Amand, Etienne, Rathier, Gerbert, Abbon, Fulbert, et tant d'autres qui réussirent par leur savoir et l'ardeur de leur zèle à prévenir la chûte totale des lettres, étant tous

formés au neuvième siècle, ou ayant été disciples des premiers disciples de ces grands hommes) ne reçurent et ne donnèrent que les mêmes exemples et les mêmes leçons.

Lorsque la discipline régulière, commencée par saint Odon, abbé de Clugny, en 930, et rétablie dans les différens ordres religieux, y fit aussi renaître l'amour de l'étude et renouveller les écoles, on n'apperçut aucun changement dans les objets de l'enseignement, ni dans la manière d'enseigner adoptée au siècle de Charlemagne. Que l'on ne cherche donc dans la littérature de ce siècle aucune nuance de progrès; c'est beaucoup qu'elle n'offre point de degrés de décadence plus sensibles. On peut cependant ajouter que si plusieurs des genres dont la perfection est absolument dépendante du goût et de l'imitation des modèles, tels que la poësie, l'éloquence et la beauté du style, restèrent en ce siècle au même point où nous les avons déjà montrés, il en est d'autres où l'esprit atteignit plus de justesse et de raison.

L'histoire fut mieux traitée et plus approfondie qu'elle ne l'avoit encore été; on prit soin d'en fonder l'étude sur les écrits des anciens historiens, et cette partie de la littérature nous a fourni des monumens assez corrects. On y remarque de plus l'exactitude de l'ordre dans l'ex-

position des faits : il y a moins de négligence à saisir les rapports qu'ils ont entr'eux, et quelquefois du discernement dans l'examen des causes. Ces ouvrages nous ont servi depuis à débrouiller la chaîne des événemens de ces temps orageux, qui seroient demeurés confondus dans un chaos impénétrable, sans leur utile secours ; nous ne citerons, en particulier, que les écrits de l'abbé anonyme de Monfaucon ; cet historien donna des preuves certaines de ses connoissances en géographie ; et l'on remarque une grande justesse de jugement dans l'idée d'allier à l'étude de l'histoire celle d'une science qui en est un des solides fondemens. On voit aussi que cette même science, trop négligée au neuvième siècle, commençoit en celui-ci à devenir un objet d'étude, dont on appercevoit l'utile et réelle application. En effet, outre plusieurs hommes de lettres géographes, quoiqu'inférieurs à Montfaucon, on remarque dans les catalogues imprimés des anciens manuscrits des différentes bibliothèques de France, les noms de divers ouvrages qui en traitoient, marque sure que si les connoissances en cette partie étoient bornées, elles étoient au moins un objet de recherches. Dans ces temps malheureux les livres étoient trop précieux et trop rares pour que l'on prît soin d'en rassembler sur une matière qu'on eut jugée inutile. Il est vrai qu'on n'atteignit pas à des

lumières fort étendues et que beaucoup d'historiens de ce siècle paroissent totalement dépourvus de notions géographiques ; mais dans l'histoire de l'esprit humain, à peine parvenue à l'époque des premiers pas qu'on lui fit faire en France, ce sont non-seulement ses progrès, mais encore les simples idées justes et précises en un point essentiel, qui nous paroissent importantes à remarquer et propres à déterminer le vrai degré où il est parvenu comme celui qu'il est près d'atteindre.

Il n'est pas jusqu'aux légendes qui ne puissent fournir des matériaux aussi précieux, qu'abondans pour l'histoire générale ; nous n'y comprenons cependant pas la foule de celles qui, trop ressemblantes aux écrits de ce genre, que nous avons déjà caractérisés, ne méritent que de grossir le nombre des ouvrages dangereux, accrédités par l'ignorance et digne d'être proscrits par la raison ; nous parlons des éloges dûs aux vies particulières de quelques saints personnages, écrites par Hincbalde, Odon, Rathier, Adson, Gerbert, Lethald, un anonyme, auteur contemporain ; ces vies, écrites d'un style plus simple, plus correct que celui qu'on employoit d'ordinaire à ces sortes de compositions, unissent au mérite d'être fidèles celui d'être toujours vraisemblables.

Mais ce qui les met sur-tout au rang des

ouvrages utiles, c'est que le récit des actions particulières s'y trouvant allié à celui des événemens généraux, en fait connoître le développement, et que les auteurs attentifs à marquer en détail, ceux qui se rapportent au sujet qu'ils traitent, ont ainsi rendu ces morceaux détachés, des ouvrages véritablement historiques, où l'histoire générale, ecclésiastique, et civile trouvent l'une et l'autre un fond aussi riche qu'intéressant.

Cette application, que les écrivains de ce siècle ont particulièrement donnée à l'histoire, paroit être la suite naturelle de l'impression que devoient faire sur les esprits les événemens du temps. Leur importance dût inspirer le désir d'en conserver la mémoire. Il est cependant étonnant que dans les circonstances fâcheuses où se trouvoit la nation, le temps de ses maux et de ses désordres les plus extrêmes, soit celui où le plus grand nombre d'auteurs se sont occupés du soin de les écrire. Nous avons des annales, des chroniques en moins grand nombre qu'au siècle précédent, il est vrai, mais dans lesquelles on remarque les mêmes vues d'utilité. telles sont, en particulier, les chroniques de Frodoard et celles de Réginon, ouvrages qui, selon des savans profonds, ont répandu une si grande lumière sur l'histoire générale de ce siècle, qu'on en ignoreroit sans eux les principaux événemens. Divers

auteurs

auteurs nous ont aussi laissé des histoires suivies ; et les plus estimées sont celles de Berthaire, de Frodoard, de Folcuin et d'Aimoin, moine de Fleury. Ce religieux a suivi exactement Grégoire de Tours, et les autres historiens de la nation. Il semble même souvent ne faire qu'extraire le premier ; mais il a réussi à rendre ses originaux en bien meilleur latin. Dudon écrivit l'histoire des Normands ; le sujet étoit beau, la matière vaste, mais l'exécution de l'ouvrage fut mauvaise. Dudon, vrai romancier, n'atteint dans cet écrit à aucun des mérites du roman, et n'a que la honte d'y dégrader l'histoire. Dadon, évêque de Verdun, écrivit aussi la relation des ravages des Normands dans son diocèse. Cet ouvrage, ainsi qu'une grande quantité d'autres du même genre, se sont perdus ; perte déplorable, sans doute, puisqu'avec la connoissance des faits mémorables de ces temps d'obscurité, ces monumens nous eussent encore fourni des preuves multipliées du goût qui paroît dans ce siècle avoir tourné tous les soins à la culture d'un des genres les plus utiles en littérature.

On peut citer encore comme des monumens utiles à l'histoire les apologétiques de Rathier et d'Abbon ; les lettres de ce dernier ; celles de Gerbert ; ses discours, sa relation du concile de Rheims, et quantité d'écrits de la même espèce, de différens

auteurs : la lettre sur-tout que Théotmar et les évêques de Bavière, la plupart nés François, écrivirent au Pape Jean IX au commencement de ce siècle, est très-importante à l'histoire ecclésiastique de Moravie et d'Esclavonie : elle est aussi curieuse par rapport au caractère des peuples Hongrois. On trouve encore des faits très-curieux sur l'origine de cette nation et sur ses ravages en Lorraine, dans une lettre de l'abbé de Montfaucon.

Les actes des conciles offrent encore des sources historiques très-abondantes, dans lesquelles on a puisé des connoissances utiles sur les usages, les loix, les abus, l'esprit, les mœurs et les faits. Ces objets d'étude, importans à l'histoire d'un peuple sur lesquels nous n'aurions aucune lumière sans les monumens qui nous restent de ces temps reculés, ont fourni et présentent encore à l'historien qui s'en occupe la matière la plus essentielle à son travail. Il y trouve de quoi fonder son jugement sur les faits, d'après la connoissance de leurs causes; cette partie philosophique de l'histoire n'entra peut-être que médiocrement dans les vues de ceux qui s'appliquèrent alors à l'écrire. Cependant on peut remarquer que dans les réglemens des conciles ou dans les ouvrages seulement consacrés au rapport des évènemens, les dangers des vices, les suites qu'ils entraînent, les effets qu'ils ont eus, se trouvent

exposés avec une sagesse égale à celle qu'on apportoit à les proscrire.

Notre intention n'est cependant pas d'induire en erreur en élevant plus qu'il ne doit l'être le mérite des histoires et celui des historiens de ce siècle. Leur dessein fut louable, leur travail utile, mais leurs défauts sont grands. Des omissions considérables, où beaucoup d'entr'eux sont tombés, ont jetté de l'embarras sur les époques et sur les temps; la suite des faits, et le développement des caractères ne s'y trouvent pas toujours bien observés. Il ne faut pas y chercher non plus cette connoissance approfondie des hommes, qui démêle dans les actions les intérêts qui les ont produites, ni ce discernement qui fait juger de l'influence qu'elles ont eues, ou des suites quelles peuvent avoir sur les événemens. D'ailleurs un style obscur, souvent incorrect, rend presque toujours leur narration fatigante. C'est peu d'avoir à traduire le texte : la pensée de l'auteur exige encore le même travail. De plus, l'excès de leur crédulité, vice presqu'égal à l'infidélité, les rend en bien des points des sources d'erreurs. Ajoutons encore que l'esprit de flatterie, de crainte ou de partialité, les a conduits, sur-tout en faveur de l'église, des papes et du clergé, à pallier des fautes énormes, à supprimer ou à déguiser des faits; espèce de mensonge d'autant plus dangereux que, présenté

sous le voile apparent de la vérité, on ne peut le découvrir qu'à l'aide des autorités et des preuves, recherches dont les difficultés arrêteront toujours la multitude. D'ailleurs, quelle influence n'a pas sur le lecteur l'opinion particulière de l'auteur qu'il étudie? et quel plus puissant motif, pour l'historien jaloux de conserver la dignité de son caractère, pourroit lui prescrire de se tenir en garde contre la prévention?

Nous avons déjà prévenu que l'on ne changea rien à l'ordre précédent établi dans les écoles, ni au genre des études; elles se renouvellèrent par degrés en France, vers le milieu de ce siècle, mais sur le plan déjà suivi: elles furent remises dans les mêmes mains; on eut les mêmes objets d'enseignement; l'ancienne méthode y fut conservée; nous ne ferons donc d'observations particulières que sur les sciences et les genres de littérature où l'application de l'esprit nous aura paru les conduire à quelques progrès. Quand à ceux qui auront souffert une décadence sensible, il suffit de les indiquer; et nous ne ferons pas une nouvelle exposition de celles qui restèrent au même point. La poësie, la rhétorique, la logique, la philosophie et la musique sont dans ce dernier cas. Ce qui prouve que les François manquèrent en ce siècle de talent pour réussir dans quelques-unes de ces parties, ou de

pénétration à l'égard des autres, c'est qu'ils ont non seulement beaucoup écrit en ces différens genres, sans satisfaire sur aucun, mais qu'il est encore certain que les ouvrages des plus grands maîtres en plusieurs de ces arts étoient dictés dans les écoles; secours dont on avoit été privé jusqu'alors. Il y a sans doute une très-grande justesse d'idée dans le choix qu'on fit alors des bons modèles, mais on s'arrêta à ce premier degré de lumière. Le goût qui fait sentir les beautés dans lesquelles consiste l'utilité de l'exemple se développoit peut-être dès-lors; mais celui qui porte à les imiter étoit encore dans un grand éloignement; la lecture des meilleurs poëtes latins, celle des grands orateurs, tels entr'autres que Cicéron et Victorin, que saint Jérôme avoit choisi pour son maître d'éloquence; Martianus Capella, sur lequel on écrivit des traités et des commentaires, ne rendirent les écrivains de ce siècle ni meilleurs poëtes ni auteurs plus éloquens. Il en est cependant que leurs dispositions heureuses ont élevé dans leur genre au-dessus du dégré qu'on avoit atteint de leur tems; il est encore essentiel de remarquer que plusieurs poëtes satyriques se formèrent alors. On n'en connoît plus qu'un seul nommé Vernier; ce genre, nouveau en France de son temps, fut plus cultivé au siècle suivant; l'étude des écrits philosophiques, parmi lesquels on trouve

ceux de Platon et d'Aristote, sur-tout le Timée et le traité de la manière d'interpréter la philosophie de Porphire, qu'on travailla à éclaircir, &c., ne produisirent pas des effets avantageux. On compte peu de philosophes au dixième siècle, de bien foibles métaphysiciens, et les premiers principes de la physique y étoient ignorés.

La morale, dans les écrits de ce genre, est très-saine; l'écriture sainte en étoit la source, et la la raison, pour peu qu'elle soit éclairée, inspirera toujours en cette partie des principes certains.

Le défaut d'ouvrages qui sont restés sur la médecine, empêche d'assigner positivement le degré où cette science fut portée : il est reconnu qu'elle étoit du moins très-exercée; qu'il y eut de célèbres médecins, dont la plupart étoient moines. On trouve aussi au nombre des livres dont les bibliothèques étoient composées, plusieurs traités sur la médecine, d'autres fort anciens. Mais ces ouvrages étoient-ils la matière d'une étude régulière sur cet art, où se trouvoit-il borné à la théorie pratique? L'application des remèdes étoit-elle dictée par la connoissance raisonnée de leurs propriétés, ou bien n'étoit-elle que le fruit de l'expérience et de l'usage? C'est ce qui forme un problème dont la solution est encore incertaine; mais ce qui n'est point sujet à des opinions arbitraires, c'est qu'il y eut en ce

siècle, de même qu'au précédent, de si belles cures faites en particulier sur les maladies des yeux, que le vulgaire n'hésita pas à les attribuer à des causes surnaturelles, et que l'intérêt profita souvent de la superstition du peuple pour qualifier de miracles des guérisons, effets d'un art qui n'a de réellement divin que les secours qu'emprunte l'habileté de celui qui le porte à sa perfection.

Si l'application à l'étude de la dialectique, avoit rendu les savans de ce siècle meilleurs logiciens que leurs prédécesseurs, on remarqueroit dans leurs ouvrages des progrès réels par rapport aux lumières de l'esprit; mais on est contraint de dire que l'exercice continuel de cet art d'argumenter dans les écoles, ne conduisit pas le raisonnement et la raison au-delà des bornes que nous leur avons assignées.

L'étude de la grammaire eut plus de succès : on joignit à l'enseignement de cette partie essentielle des lettres, des idées et des intentions plus justes; on y apperçoit aussi plus de méthode. On travailla sur les ouvrages des grammairiens anciens; on expliqua, on dicta, on appliqua leurs principes; et cette science, quoique peu familière en général aux auteurs de ce siècle, a cependant fourni matière à des écrits nombreux. Nous n'entreprendrons pas d'apprécier leur mérite. Obligés de suivre l'esprit

françois dans une marche encore mal assurée, il nous est important de montrer, dans la route qu'il s'est tracée, les sentiers plus ou moins sûrs qui pouvoient le conduire ou l'éloigner du véritable but. L'étude réglée de la grammaire, d'après les bons auteurs connus, nous semble devoir être mise au nombre des notions les plus justes que l'esprit françois ait montré en littérature depuis que nous parcourons les siècles d'obscurité ; le style étoit grossier, la poësie irrégulière, l'expression corrompue ; la construction vicieuse des phrases donnoit aux pensées un sens louche, quelquefois même les rendoit inintelligible. Chercher à remédier à d'aussi grands défauts, c'est en être blessé ; mettre en usage le seul moyen propre à y réussir n'appartient qu'à des vues éclairées ; aussi voit-on que si l'étude de la grammaire, plus générale en ce siècle qu'au précédent, n'a pas conduit les écrivains jusqu'à la pureté du style, elle eut du moins cet avantage, qu'en facilitant l'intelligence des bons auteurs anciens, elle prépara l'esprit à les mieux goûter. Ce premier pas conduisoit l'esprit à se former par leur exemple.

Si l'on ne considère les progrès de l'astronomie que relativement aux préjugés populaires adoptés en ce siècle, on n'appercevra que la même ignorance et les mêmes erreurs dont l'astrologie judi-

ciaire avoit établi les principes au neuvième siècle; et que la superstition et l'usage accréditoient encore en celui-ci; mais si l'on veut réfléchir sur les faits qui assignent et caractérisent le degré auquel l'esprit est parvenu en une chose, les hommes célèbres, prodigieux pour leur temps, formés uniquement en ce siècle, leurs découvertes, leurs ouvrages, l'objet de leurs recherches, montreront des idées plus justes, des vues plus utiles, des principes plus sûrs qu'on n'en avoit encore eu en France : c'est-là que nous croyons trouver des marques des progrès réels de l'astronomie au dixième siècle. La multitude étoit ignorante, nous l'avons dit, et le récit des événemens publics en a suffisamment développé les causes ; mais le génie françois existoit, heureusement disposé par la nature à tous les talens. L'impulsion, la direction qu'il avoit reçu de Charlemagne, le portèrent dans tous les temps aux divers objets d'étude qu'offre l'immense carrière des lettres et des sciences; les François y réussirent toujours selon les différentes circonstances dans lesquelles ils purent s'y livrer. On vit s'opérer une révolution au milieu de ce siécle, auquel on dût la plus grande partie des progrès de l'esprit. Jusqu'alors les sciences n'avoient dû leur conservation qu'au zèle de quelques hommes éclairés ; à cette époque les écoles furent rétablies. Mais

malgré les idées justes de l'astronomie, l'astrologie judiciaire fut toujours une erreur vulgaire, accréditée par l'ignorance, par l'orgueil et l'imposture.

On attachoit encore aux différentes positions des corps célestes, aux effets nécessaires produits par leur mouvement, l'idée des prodiges, présages des grands événemens. Les éclipses n'étoient pas aux yeux de la multitude produites par le cours des astres, dont l'ordre lui étoit inconnu. C'étoit l'avant-coureur certain de désastres inévitables. L'armée d'Othon premier étoit en marche ; frappée de voir tout-à-coup le soleil s'obscurcir, livrée au trouble que lui cause ce prétendu phénomène, elle s'arrête ; le soldat abandonne ses armes, qu'il croit inutiles contre le ciel irrité ; il va chercher un asyle au fond des antres, et se dérobe à un danger qu'il croit inévitable s'il poursuivoit sa marche. Everacle, depuis évêque de Liége, rassure l'armée par ses discours, et plus encore par la démonstration des causes naturelles de l'événement qui produit son effroi, le soleil reparoît, et ses rayons bienfaisans achevant de dissiper la crainte, donnent aux raisonnemens d'Everacle le dernier degré de conviction. Le calme, sans doute, se rétablit pour toujours dans l'ame de ces braves soldats. Mais nous n'examinons ici que les progrès des connoissances astronomiques, que prouvent sans réplique les ju-

mières d'Everacle sur une partie du système général du monde. Le trouble de l'année d'Othon est l'effet du préjugé populaire; les raisons données par un homme éclairé, fondées sur les principes d'une science faite pour détruire ces erreurs, assignent le point où cette même science étoit parvenue de son temps. Les ouvrages d'Abbon sont des témoignages plus forts encore; Abbon ayant reçu des leçons astronomiques à Paris et à Rheims, l'application jointe à la force naturelle de son génie, le conduisit à de nouvelles découvertes : il écrivit avec assez de profondeur sur différens objets de cette science. Outre un traité général de démonstrations astronomiques, il en composa un particulier du cours du soleil et des étoiles; un autre du cours de la lune et des planètes. Il fit encore un commentaire sur le cycle de Victorius, auquel il joignit des additions considérables. Gerbert ne contribua pas moins qu'Abbon à approfondir les connoissances astronomiques. Il travailla non-seulement à développer ou à perfectionner ce qui étoit déjà connu, mais encore à découvrir ce qu'on ignoroit. Dans ces vues, il rassembla tout ce que les anciens avoient écrit sur ces matières, et se mit ainsi en état d'en écrire lui-même avec plus de certitude. Il ne se borna pas à donner un traité de la sphère, mais il en construisit une de sa propre main. Il

devint enfin, par ses études sur toutes les parties de l'astronomie, le plus grand astronome de son temps. Il fit faire à Magdebourg une horloge dont il régla la position sur l'étoile polaire. Plusieurs savans lui ont aussi attribué l'invention des horloges à roues, mais l'Abbé le Bœuf assure n'avoir vu dans le traité manuscrit de Gerbert, sur les cadrans solaires, aucune trace qu'il ait été l'auteur de cette ingénieuse découverte. Ce célèbre mathématicien s'est encore distingué par un grand nombre d'inventions qui prouvent qu'il n'avoit pas moins de connoissances en mécanique qu'en astronomie. Tel est en particulier l'orgue hydraulique qu'il imagina et qu'il fit exécuter, mais dont on ne nous a conservé ni la figure ni la description. Gerbert écrivit aussi sur l'astrolabe, pour enseigner la manière de le construire, et celle d'en faire usage. Constantin, religieux à Fleury, peut aussi se compter au nombre des géomètres astronomes que ce siècle a produits. Contemporain de Gerbert et d'Abbon, liés tous trois d'une étroite amitié, leurs lumières et leurs connoissances étoient pour ainsi dire communes entr'eux.

La science des nombres étoit alors dictée dans toutes les écoles; mais celle des calculs abstraits ne fut connue que de ceux à qui elle étoit devenue nécessaire pour des démonstrations d'une autre

étendue que celle de la simple arithmétique, à laquelle les connoissances étoient arrêtées depuis plusieurs siècles : Gerbert, Abbon, Constantin, entr'autres, portèrent fort loin leur habileté en ce genre. Gerbert avoit tracé les différentes combinaisons des chiffres arabes dans ses tables arithmétiques. Pierre Pithou avoit un manuscrit contenant quatre livres, que Bernelin, disciple de Gerbert, avoit écrit sur le même objet ; et Vignier assure que le savant Pithou y trouvoit de l'érudition et un grand fond de lumière.

L'étude de la géométrie eut les mêmes avantages. Ceux que lui procurèrent les lumières et l'application de quelques hommes de génie, à la tête desquels il faut toujours compter Gerbert, Abbon, Constantin et Adalbald, dont on a à la bibliothèque du roi un traité de géométrie manuscrit dédié à Gerbert ; cet Adalbald avoit aussi écrit sur le cours des astres pour l'éclaircissement d'un passage de Boëce.

Les bornes de ce discours se refusent à une plus longue énumération des grands hommes (l'état où se trouvoient les lumières de leur temps mérite ce titre) qui se sont occupés en ce siècle d'astronomie et de mathématiques ; il suffit d'ailleurs, pour l'objet de cet ouvrage, d'ajouter que Gerbert, Abbon, Everacle, Constantin, Bernelin et Adalbald, en-

seignèrent en particulier et dans les écoles la science sur laquelle leurs propres études, leurs lumières et leurs écrits avoient jetté un si beau jour ; on peut imàginer les progrès réels que fit une science dictée par de tels maîtres.

La musique étoit très-cultivée au sixième siècle ; non-seulement cet art y fournit matière à divers écrits, mais on trouve encore qu'il étoit enseigné dans les écoles par les maîtres les plus occupés à y dicter les hautes sciences : tels étoient encore Gerbert, Egacbald, Remi d'Auxerre, Abbon et Saint Amand. L'habilete en cet art étoit un sujet d'éloge aussi flatteur que les connoissances en littérature : le même honneur étoit aussi bien attaché au titre de grand musicien qu'à celui de grand poëte, de grammairien, de géomètre et d'historien. Ce sont des marques du goût qu'on avoit pour l'art, mais non pas de la perfection à laquelle les François l'avoient porté ; c'est sur quoi l'on n'a pas même de notions. Personne ne s'est encore occupé de nous apprendre le genre de musique qui étoit devenu les délices de la nation depuis l'origine de ses connoissances. Avoit-on dans la symphonie et dans le chant atteint à la connoissance des proportions harmoniques, et l'harmonie étoit-elle le resultat de plusieurs parties exécutées sur des tons différens, ayant entr'eux

les progressions justes qui forment les accords, la variété et l'ensemble ? Le même ton régloit-il seulement le son de divers instrumens ou les accens de plusieurs voix ? Le mouvement dans la mesure étoit-il uniforme ou varié, selon le sentiment que le musicien avoit à peindre ? Les notes étoient-elles divisées en longues ou breves et la durée des sons désignée par elles ? C'est ce que l'on ignore, et cependant ce qui rendroit le travail d'un homme habile en cette matière aussi instructif qu'intéressant pour nous ; nous ne parlons de l'application qui fut donnée en ce siècle à la musique, que pour montrer que l'esprit des François se trouvoit toujours également disposé à la culture de tous les genres de sciences et de tous les beaux arts alors connus. Quant au chant ecclésiastique, s'il ne fut pas perfectionné, du moins il est certain que l'exécution ou l'intelligence en devint plus facile par le moyen des notes substituées aux caractères alphabétiques employés auparavant à marquer les différentes inflexions de la voix. Cette nouvelle maniere de graver la musique en des caractères qui lui fussent particuliers, fut adoptée à l'abbaye de Corbie, du temps de Ratald ; l'usage en devint bientôt général : mais ce ne fut qu'au siècle suivant que le moine Gui d'Arezzo imagina de séparer les intervalles des

notes par des lignes, et d'en désigner le ton par des clefs. Ce qui paroît remarquable, c'est que tous ces signes diffèrent peu de ceux dont nous nous servons encore aujourd'hui.

En comprenant sous la dénomination générale tous les objets affectés à la théologie, on peut comparer au nombre prodigieux d'ouvrages que cette matière a produits au neuvième siècle, à la multitude des savans qui s'en occupèrent, la disette d'écrits et d'auteurs où celui-ci fut réduit : il semble que la négligence des écrivains à cultiver une étude sur laquelle les plus grandes réputations et les plus belles fortunes étoient précédemment fondées, indique un changement dans le goût, dans les opinions et dans l'esprit ; ce n'est cependant pas la raison qu'on croit devoir donner aux lecteurs. La théologie, l'écriture sainte, les écrits des pères, étoient de même qu'autrefois les objets principaux dont on donnoit des leçons aux écoles. Dailleurs, en quelque petit nombre que soient les commentaires, les traités, les écrits de controverse faits au dixième siècle, comme ils sont les ouvrages des hommes les-plus célèbres de leur temps, ils prouvent que la matière dont ils traitent n'étoit point tombée dans la décadence. Mais si l'application qu'on y donna devint moins générale, c'est que les circonstances avoient changées. Le clergé ignorant,

ignorant, avide, intriguant, corrompu presque en totalité, s'occupoit des querelles, des prétentions et des vues ambitieuses de l'église ; il dédaignoit presque l'étude des points fondamentaux d'une religion suffisamment établie à ses yeux, puisqu'elle étoit devenue la base inébranlable de son immense autorité. Les choses étoient parvenues à un tel excès de scandale, que l'épiscopat, les abbayes, les dignités et les plus riches bénéfices de l'église étoient mis par elle-même en balance avec l'intérêt ou la faveur ; cette règle sacrée, qui auroit dû fonder les prétentions des candidats, se trouvoit toujours subordonnée à des objets de cupidité ; ces dignités et ces bénéfices, conférés à des sujets indignes, même à des enfans, n'offrant plus aux théologiens la récompense dûe à leurs travaux, ils abandonnèrent une étude dont rien ne compensoit les peines et les dégoûts. Telles sont les véritables causes auxquelles on croit devoir attribuer l'espèce de décadence où tomba au dixième siècle la littérature sacrée. On peut y ajouter qu'il s'y est élevé très-peu d'erreurs ou seulement des questions litigieuses sur le dogme : les discussions sur lesquelles l'église étoit alors agitée portoient bien plutôt sur les prérogatives ecclésiastiques, que sur les points de raisonnement ; elle disputoit, il est vrai, mais c'étoit de puissance, et l'écriture sainte,

les pères et la saine doctrine, devenoient inutiles à l'examen de ses intérêts et au progrès de ses usurpations : il s'éleva même alors une erreur singulière par rapport à l'esprit et aux opinions du temps, et il est inconcevable qu'elle n'ait pas fait une plus grande sensation. Une espèce de matérialisme, fondée sur l'opinion de la mortalité de l'ame, fut mise au jour par Walfride (1).

Ce système, aussi opposé à la religion chrétienne que nuisible à la saine philosophie, dont le but doit être également la règle immuable des mœurs, ne trouva de censeurs que le seul Durand, abbé de Castres, qui s'occupa de la réfuter. Il étoit facile de prouver que si l'anéantissement total de notre être avoit été révélé par le ciel, même à l'homme le plus vertueux, le principe de sa propre vertu lui indiqueroit de cacher aux hommes ce fatal secret, et de l'oublier lui-même, afin de conserver aux autres et à lui un frein dans le tumulte

(1) L'ouvrage de l'abbé de Castres est perdu. Un écrit seulement, sous le nom de Guillaume, Abbé, a pour objet la réfutation du même principe qu'avoit avancé Walfride ; mais on ne sauroit assurer si ce traité fut fait dans le temps où cette question fut proposée. Il se trouve manuscrit à la bibliothèque de *Saint-Germain-des-Prés*.

des passions, un guide dans les voies difficiles du monde, un espoir consolant dans les malheurs, une terreur salutaire dans la prospérité. L'indifférence avec laquelle on considéra dans l'église les progrès que pouvoit faire l'opinion de Walfride, et les dangers qu'elle eût entraînés, dans un siècle où les passions, les vices et les crimes n'avoient pas même à redouter le frein des loix civiles, est une preuve bien forte des seuls objets dont elle étoit alors occupée. Encore un peu de temps, et les buchers où doivent périr ceux qui ont eu le malheur d'écrire sur des points de doctrine, mais contraires aux intérêts de l'église, vont être allumés de ses mains, au nom d'un Dieu juste, à la gloire d'une religion de paix!

Ce siècle fournit donc très-peu d'écrits en matière de dogme; ceux qui traitent de morale sont plus nombreux: la corruption générale étoit, pour des auteurs éclairés, un puissant motif de travailler aux remèdes et de mettre sous les yeux des peuples les maximes contraires à la licence de ses mœurs. Des intentions aussi pures, des ouvrages faits dans des vues si utiles, font honneur à leurs auteurs, quoiqu'ils n'aient eu de leur temps que peu d'effet.

Chez toutes les nations, le relâchement dans les mœurs multiplie les efforts qui peuvent y remédier; mais l'excès des désordres ôte la force à ces mêmes

moyens, et dans l'extrême licence comme dans la fièvre, en morale comme en médecine, l'art et la raison usent de leurs dernières ressources avec une égale inutilité. Les loix d'une sage police seroient d'un secours plus sûr, et ceux qui veilleroient à leur exécution deviendroient, par une sévère exactitude, les meilleurs moralistes d'un état. Au dixième siècle, les écrivains firent ce qu'ils purent, et malgré leurs foibles succès, cette partie de la littérature qui nous en est connue, forme un corps très-considérable et digne de quelques éloges.

L'étude du droit canonique fut une des occupations sérieuses de plusieurs savans. Les circonstances la rendoient nécessaire : il étoit alors utile, pour combattre avec avantage les prétentions de l'église Romaine, de rechercher dans les loix ecclésiastiques les droits sur lesquels les libertés de la nôtre sont fondées. On ne négligea donc aucun des moyens d'opposer de solides barrières aux usurpations trop fréquentes des papes, et l'étude des canons fournissoit les plus sûrs. Les écrits nombreux sur cette matière ne trouveroient point de place dans un ouvrage dont l'objet est la littérature, s'ils n'avoient servi à jetter un grand jour sur l'histoire ecclésiastique et civile de ces temps. On sait combien les faits lient étroitement l'une à l'autre : d'ailleurs, le besoin qu'on eut en ce siècle d'employer

les lumières et la plume des savans à la discussion de ces sortes de matières, ne put que les détourner de travaux plus littéraires ; c'est ce que nous trouvons digne d'être observé. Les religieux ne donnèrent pas moins d'attention à la recherche de leurs règles que le clergé n'en apportoit à la connoissance de ses droits ; elles étoient même devenues encore plus essentielles pour eux, depuis que la réforme s'étoit établie dans les différens monastères. Cependant, cette étude si nécessaire eut le même inconvénient pour la culture des lettres, que celle des canons, parmi les membres du haut clergé.

Les ouvrages ascétiques, qui ont coûté du temps et des peines aux auteurs les plus célèbres, ont occasionné, sans doute, des pertes réelles en littérature.

L'étude de la langue grecque, mieux approfondie et beaucoup plus cultivée en ce siècle qu'au précédent, nous paroît être un des plus forts indices que l'on puisse citer en faveur des connoissances acquises. Il est vrai que les disputes qui s'élevèrent alors entre les églises Grecque et Latine, commençant à s'animer beaucoup, il parut nécessaire d'apprendre la langue dont se servoient de si redoutables adversaires ; mais quel que soient les motifs qui rendirent cette étude précieuse, il est certain que les lettres y gagnèrent infiniment. Les savans de ce siècle ne s'en tinrent pas à la seule signification des mots :

ils étudièrent, ils lurent, ils goûtèrent les meilleurs auteurs de l'antiquité ; ils en empruntèrent des ornemens agréables et des connoissances utiles : on les trouve souvent cités dans les écrits de ceux de ce siècle, et si leurs ouvrages ne sont pas une imitation fort exacte des modèles, on ne peut cependant pas dire, que les esprits capables de prendre de tels guides ne fussent point en quelque sorte conduits par eux. Dans ces temps, si voisins de ceux d'ignorance, qu'ils flottent encore entre les ténèbres qui les ont précédés, celles qui les enveloppent encore et celles qui doivent les suivre, lorsque les premiers pas de l'esprit humain le conduisent dans la seule route éclairée, ils le caractérisent à l'égal des plus grands progrès, dans des temps plus brillans et plus glorieux.

L'application dirigée vers l'étude des langues, fit que plusieurs savans s'en occupèrent ; mais il faut convenir, d'après le père Mabillon et don Calmet, que ces ouvrages sont très-inférieurs à ceux du même genre qui les avoient précédés ; au reste, on n'est que très-superficiellement instruit de la forme, de l'ordre, de l'étendue et de l'esprit dans lequel ils sont composés ; ils sont restés manuscrits, et en très-petit nombre ; peut-être nous sont-ils parvenus imparfaits ; peut-être aussi les moins défectueux se sont-ils perdus.

Nous ne nous éloignerions pas de l'opinion la plus généralement reçue, d'après le sentiment des hommes du plus grand savoir, de celle qui fixe l'origine des romans en France, près de deux siècles plus tard qu'elle ne nous paroît déterminée, si le roman de Philomena, écrit en langue romance, et celui de Turpin, quoique latin, ouvrages certainement composés en ce siècle, ne nous autorisoient à reculer jusqu'à cette époque, l'introduction du genre romanesque dans notre littérature. Il est vrai que le petit nombre d'exemples que l'on est à portée de citer en faveur de notre opinion, risque de l'affoiblir; mais outre qu'en pareille matière, un seul fait, un seul monument, fournit des preuves suffisantes, il est probable encore que les romans dûrent se multiplier en France aussi-tôt qu'ils y furent connus. Les François avoient dès long-temps montré leur goût pour le merveilleux; et la langue romance, devenue le langage vulgaire depuis la fin du neuvième siècle, facilitoit à un plus grand nombre d'auteurs le travail qu'exigent ces sortes de compositions : elles ne demandent aucune étude, aucune instruction en littérature, peut-être même peu d'esprit quant à la composition : elles sont cependant certaines de plaire et d'être reçues avec plaisir par le plus grand nombre. Ce n'est là néanmoins qu'une forte présomption en faveur de la

multiplicité des romans attribués à ce siècle, quoiqu'il ne nous en soit resté que très-peu. Mais ne pourroit-on pas ajouter que les romans d'alors n'étant encore que des productions informes et grossières, amusemens d'auteurs et de lecteurs ignorans, furent livrés de leur temps même à l'oubli dont ils étoient dignes, ou que du moins ils n'inspirèrent pas le desir de les conserver par le moyen des copies; moyen pénible et coûteux, qu'on n'employoit encore qu'en faveur des écrits utiles. Le temps et la négligence des écrivains nous a fait perdre jusqu'à la connoissance d'une multitude d'ouvrages précieux. Les romans, sans doute, n'ont pas dû mériter la préférence. Quoiqu'il en soit, une plus longue dissertation sembleroit inutile sur un point qui n'a pour nous d'autre importance que celle d'assigner positivement l'époque précise où notre langue fut employée dans les ouvrages de littérature. Ce doit être aussi la même où l'esprit a dû l'étendre et la perfectionner. D'ailleurs, l'introduction d'un nouveau genre, plus ou moins cultivé, plus ou moins généralement goûté, indique un changement assez grand dans les mœurs d'un peuple, pour qu'on l'attribue à de nouvelles lumières, à de nouvelles impulsions du génie. C'est ce qui nous a paru se rapporter à l'origine des romans en France; ouvrages qui n'offriront de long-temps qu'un mons-

trueux amas de faits historiques, imaginaires, toujours insipides, entassés sans ordre, et qui se peuvent caractériser par le nom de *légendes profanes*. Nous examinerons dans la suite les progrès qu'on fit en ce genre, et qui sont dûs sur-tout à l'esprit délicat et flexible des femmes qui l'ont cultivé depuis le sixième siècle jusqu'à nos jours, avec un succès proportionné à la marche des connoissances, aux progrès de la langue et du goût. Quant aux ouvrages mêmes, nous n'en parlerons en détail que lorsque les auteurs parvenus à la connoissance de quelques-unes des règles essentielles à leur genre, se montreront plus ou moins exacts à les observer; lorsque par l'invention, le sentiment, le style, la vraisemblance, seules vérités romanesques, ces ouvrages deviendront pour nous de justes sujets de critique ou d'éloge. Jusqu'alors, les romans ne présentent à la raison que le tableau des égaremens auxquels elle est sujette. D'ailleurs, ces romans écrits dans un temps où les femmes ne cultivoient point les lettres, où les hommes étoient assez peu instruits pour regarder le savoir comme un phénomène, un ridicule, et même un crime chez une femme, ne sont point de mon objet, et quand je les aurois renfermés dans un plan plus vaste et applicable aux deux sexes, une partie de cet ouvrage est mieux faite que de foibles lumières ne me l'au-

roient permis. L'esprit éclairé, fin et délicat qui a dirigé pendant trois ans la bibliothèque des romans, a donné plus qu'on ne pouvoit desirer d'agrément, de décence et de graces au précis de nos premiers romans; travail ennuyeux, difficile, que la délicatesse imposée par les bonnes mœurs ne rendoit pas propre à tous les esprits, et auquel on ne devoit pas espérer qu'un homme d'un haut rang voulût se consacrer.

La même obscurité qui dérobe l'origine des romans en France, nous cache celle des troubadours, poëtes Provençaux; la même diversité d'opinions la fait remonter à ce siècle, la place au suivant, et beaucoup plus tard encore. Le premier de ces sentimens nous paroît être le mieux fondé. Les troubadours, conteurs de Provence, qui composoient les vers chantés par les cantadours, jongleurs, violars, musars, &c. avoient commencé à paroître sous le règne de Louis-le-Débonnaire; leurs chansons, écrites en langue romance, étoient une sorte de poësie rimée; les auteurs, ne fussent-ils alors, comme il est vraisemblable, qu'au niveau de nos chanteurs publics, ils retraçoient par leur profession les anciens Bardes Gaulois : ils devinrent ainsi les modèles des poëtes qui, sous Hugues Capet et sous Guillaume, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, coururent la France débi-

tant leurs fabliaux. Troubadours, trouvères, telle est votre origine : voilà quels ont été vos pères, mais ils ont été surpassés par leurs enfans. Nous donnerons dans la suite une attention particulière à ce qui concerne ces poëtes, lorsque nous seront parvenus au temps où leur réputation s'est établie par le mérite de leurs ouvrages. La célébrité qu'ils ont acquise nous impose à cet égard un examen sérieux ; on tâchera de juger à quel degré elle est fondée ; nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que du soin de montrer la véritable origine, de notre poësie, par les raisons déjà alléguées au sujet des romans. On sent d'ailleurs combien il est intéressant de voir l'esprit françois s'exercer en vers dans une langue toute brute, que son irrégularité, son peu d'abondance, le tour des phrases, la rudesse des sons et la grossièreté des expressions rendoient insusceptible d'harmonie. Ce vice sembloit interdire au poëte tous les sujets grands, majestueux, ou seulement graves. D'après cette observation, il sera curieux sans doute d'examiner ce que le sentiment, l'image et la pensée, revêtues d'une expression adoptée ou rejettée par une oreille délicate, laisse de vrai mérite au poëte.

C'est dans les temps où la plus grande partie de la nation étoit plongé dans l'ignorance, n'enten-

doit et ne parloit que la langue vulgaire du peuple, appelée rustique, langue grossière et bornée, ainsi que les idées et les besoins de ceux qui l'employoient, que des auteurs, peut-être avec quelques talens, mais sans aucune culture d'esprit, l'employèrent dans leurs écrits. Ils eurent à supporter tous les inconvéniens du mauvais jargon qu'ils adoptèrent; ils n'en surmontèrent que foiblement les obstacles; ils n'en corrigèrent que bien peu les défauts, et l'obligation de l'avoir rectifié, d'en avoir formé par degrés la langue de Racine, de Bossuet, de la Rochefoucault, de Montesquieu, de Moliere, &c. n'est due que bien long-temps après aux écrivains, et aux poëtes instruits, qui d'ailleurs suivirent la route que les troubadours et les romanciers leur avoient tracée en composant leurs ouvrages dans la langue appellée le *roman*. On peut observer encore qu'il est malheureux que l'on ait imaginé si tard d'employer en littérature la langue générale de la nation, et que celle des études, des sciences et des écrits en tous genres ait été parmi les François, dès l'origine de leurs connoissances, comme un idiôme étranger dont l'intelligence fut interdite à la portion la plus nombreuse du public: on sent à quel point un pareil inconvénient dût apporter de retardement aux progrès des lumieres, et combien les écrivains qui

s'avisèrent enfin de se servir du langage vulgaire ; eurent d'obstacles à vaincre avant de devenir des auteurs intelligibles ou seulement supportables, ce que l'on ne peut dire *de ceux qui ont commencé à s'exprimer en langue provençale.*

On ne s'attend pas, sans doute, que dans un siècle aussi malheureux, les arts ayent fait de grands progrès ; c'est beaucoup que la culture n'en ait pas été entièrement négligée. On continua de peindre, de sculpter, de ciseler, de bâtir, mais dans un plus mauvais goût qu'auparavant. Ce n'est que dans une situation calme que les peuples se portent à perfectionner les beaux arts. Les productions en ce genre tirent leur source de l'abondance et de la paix. Au dixième siècle, les François ne jouissoient ni de l'une ni de l'autre ; à peine pouvoient-ils satisfaire aux besoins de première nécessité : on rétablit donc seulement quelques édifices que les incendies des barbares avoient consumés ; on peignit les vîtres des églises ; on plaça des vignettes à la tête des livres : sous le ciseau du sculpteur, la pierre prit la forme de magots humains, et les ornemens, les vases furent aussi grossiers que l'artiste qui les avoit travaillés.

Après avoir parcouru tous les genres de science et de littérature cultivés en ce siècle, il ne reste plus, pour achever d'en caractériser l'esprit, qu'à

donner des exemples de l'amour, que malgré l'excès de ses malheurs, la nation conserva toujours pour l'étude et les lettres. Cet amour fut porté par elle jusqu'à des témoignages de vénération envers les talens et les livres; ces témoignages, inspirés par les circonstances, ne sont que des indices plus forts du sentiment qui l'animoit. On a encore des registres d'abbaye où le jour de la mort de chaque homme distingué par ses connoissances en littérature, ou dans quelque science que ce fut, se trouve marqué, avec le nom et l'énumération des principaux talens de celui qui n'étoit plus. Ce dernier hommage rendu à sa mémoire est présenté à la postérité sous cette forme simple, aussi honorable à la science même qu'à celui qui l'avoit professée. » *En tel mois, à tel jour, est mort un tel, célèbre par son éloquence : tel autre, excellent professeur de belles-lettres, ou savant docteur, ou grand mathématicien, &c.* ».

Quant aux livres, comme les pertes à cet égard furent proportionnées en ce siècle aux calamités publiques, comme les bibliothèques entières, pillées ou brûlées par les barbares, ne présentoient plus que les cendres des précieux trésors qu'elles avoient renfermés, ce ne fut qu'avec des peines incroyables que l'on parvint à rassembler les livres épars dans les divers pays où les flammes les avoient épar-

gnées ; mais rien ne rebuta l'ardeur et le génie françois. Des savans s'occupèrent de ces recherches : voyages, périls, ils affrontèrent tout pour y réussir ; travaux, richesses, rien n'y fut épargné : le plus heureux étoit celui dont l'entreprise avoit le mieux réussi, et le succès dédommageoit des peines souffertes. On compte jusqu'à trois cents volumes rapportés en France des pays étrangers par un seul religieux ; mais celui qui revenoit dans sa patrie chargé de moindres trésors, n'en étoit pas accueilli avec moins d'honneur ; il n'en étoit pas moins fier de sa conquête ; jamais les dépouilles enlevées à l'ennemi ne causèrent des transports plus vifs au vainqueur, que quelques livres recouvrés au dixième siècle inspiroient de joie à la nation françoise ; rien de plus expressif, de plus touchant que la cérémonie dont la réception de ces richesses étoit accompagnée. Les livres présentés par celui qui les avoit découverts, étoient déposés sur l'autel comme une offrande sacrée ; action de grace envers la providence qui en avoit daigné prévenir la perte. Les jours les plus augustes de l'année, loin d'apporter obstacle à cette sorte de célébration, étoient même choisis de préférence pour y donner plus d'authenticité. Ce fut le jeudi saint qu'un nommé Pierre, savant moine de Mici, enrichit son monastère de plusieurs recueils d'histoires, après les avoir ce-

jour là même offert et déposés sur l'autel de saint Etienne. On trouve un très-grand nombre d'exemples semblables à l'égard de différens ouvrages. Ah ! quelle preuve plus marquée de l'estime qu'on faisoit alors des connoissances humaines, que d'honorer leurs monumens d'un culte religieux. Pourra-t-on croire, après un tel usage, que le siècle auquel il fut constamment suivi, que les peuples qui l'établirent fussent alors des temps barbares et des hommes grossiers !

Le zèle qu'on avoit eu ensuite pour copier ces livres fut égal à celui que les François avoient eus depuis long-temps pour cette utile occupation. Aussi-tôt qu'un livre étoit découvert, des mains laborieuses s'empressoient à le copier. Souvent même, lorsqu'il devenoit impossible de se procurer les originaux, les copistes se transportoient dans les lieux les plus éloignés. C'est par ce moyen que nous avons tiré beaucoup de livres de l'Italie, pays alors à cet égard, le plus riche de l'Europe.

On ne sauroit donc reconnoître par trop d'éloges les soins auxquels on doit la conservation des livres en ce siècle ; il présente au moins l'image d'une ardente activité, unique préservatif des richesses qui nous sont restées en littérature ancienne ; nos pertes avoient été l'effet du malheur des temps ; ce zèle ardent étoit le fruit de l'amour de la nation pour

les

les lettres, et cet amour avoit pour principe, ses heureuses dispositions aux grands talens.

Telle fut un siècle en faveur duquel nous n'oserions prononcer, arrêtés par l'opinion commune qui le confond avec les temps de barbarie; mais nous pensons qu'un jugement aussi rigoureux est prononcé d'après les faits historiques, d'après les règnes, les crimes, les désordres et le dérèglement des mœurs, dont l'histoire nous présente en effet le plus horrible tableau. On a tâché de fournir au lecteur les moyens de faire une distinction importante entre l'histoire des malheurs d'une nation et le caractère de son génie. L'homme réfléchi, qui cherche particulièrement à s'instruire de l'histoire des hommes par celle des événemens et du gouvernement des empires, jugera par cette exposition fidelle de l'état des lumières en ce siècle, du genre d'étude, du degré d'application, de celui des progrès de l'esprit; il fera entre ces objets la comparaison qu'ils exigent, et adoptera sans doute l'opinion plus sage des savans auteurs de l'histoire littéraire de la France, que leurs recherches profondes ont conduit à ranger ce siècle au nombre de ceux du moyen âge. Nous ajouterons même, que d'après la marche de l'esprit humain, la nation Françoise, strictement jugée sur ses tentatives, sur ses lumières, ses progrès dans les sciences

et en littérature, se montre peut-être en ce siècle supérieure à ce qu'elle a été, si l'on considère la nature des obstacles qu'elle eut à surmonter.

§. XII.

Onzième siècle.

L'EXPOSITION fidèle que nous venons de faire de l'état de la littérature au dixième siècle, convient pour la plus grande partie à celui du siècle suivant. Il y a effectivement bien peu de différence entre l'un et l'autre, excepté dans le cas d'une révolution extraordinaire ; les mœurs d'une nation ne changent pas tout-à-coup et en si peu de temps. Les gradations dans le bien s'opèrent peu-à-peu et par degrés. Tels étoient donc les François sous la domination des derniers rois Carlovingiens ; tels ils furent encore sous le règne des premiers rois de la troisième race. On vit alors régner, comme auparavant, la barbarie et l'ignorance ; mais, vers la fin du siècle, la doctrine se répandant presque par-tout à la faveur de la multitude des écoles, et les mœurs devinrent un peu plus polies, le mépris le dégoût pour les lettres moins communs, les sciences reçurent aussi quelques degrés de perfection.

Avant cette époque, il étoit extrêmement rare que les laïques sussent lire et écrire. La noblesse qui, dans tous les temps, devroit naturellement avoir plus de goût et d'émulation pour la politesse, la vertu, pour tout ce qui sert à élever l'ame et à cultiver l'esprit, ne connoissoit d'autre passion que celle des armes et des exercices qui en sont l'image et l'école; son mépris pour les lettres paroît avoir été fortifié par l'exemple des Allemands ses voisins, à qui l'étude n'étoit pas moins inconnue. C'est ce que nous apprend l'historien Vippon, qui, décrivant les funestes suites de cette ignorance, exhortoit l'empereur Henri III à ordonner au moins aux Allemands nobles et riches, de donner à leurs enfans les premiers élémens des lettres, et de leur faire acquérir quelque connoissance des loix du pays. Mais alors, s'il arrivoit que la noblesse françoise fît instruire les siens, ce n'étoit qu'afin de les conduire aux dignités ecclésiastiques. Elle avoit eu toutefois, même parmi les Allemands, des exemples capables de lui inspirer de l'amour pour les lettres. Les deux derniers Othons les avoient étudiées. Le prince Brunon, leur oncle, duc de Lorraine et archevêque de Cologne, y avoit excellé pour son temps. Elle avoit aussi l'exemple du roi Robert et de Guillaume V, comte de Poitiers, qui les cultivoient, et celui de Guillaume-le-Conquérant qui les favo-

risoit en Angleterre ; mais la guerre les occupoit uniquement. Le bien public, la nécessité, la gloire que l'opinion attache à la profession des armes, et qui est en effet plus éclatante que le silence du cabinet, et la vie méditative, entraînoient un peuple belliqueux ; les plaisirs d'une nation conquérante ou toujours sur la défensive, mêlés au bruit et au désordre des camps, à l'indiscipline des armées de ce temps, à la cruauté qu'inspire le devoir de répandre continuellement le sang, à la barbarie enfin des coutumes et des mœurs, ne sont pas le chemin qui conduit à l'étude et aux sciences. Ce n'étoit qu'à l'ombre des cloîtres qu'on pouvoit se livrer à des passions moins tumultueuses, et que les solitaires conservoient pour l'avenir les monumens qui devoient l'éclairer.

Le dixième siècle n'avoit pas suffi à réparer la perte des livres en France, et malgré le zèle qui avoit cherché à les multiplier au moyen des copies, ils étoient encore fort rares, ce qui rendoit les études très-difficiles. D'ailleurs, il n'y avoit presque que les moines qui se livrassent à ce genre de travail ; ils commencèrent par ceux qu'ils crurent les plus nécessaires : c'étoient la bible et les livres de liturgie, les écrits des pères, les recueils de canons. Il s'écoula donc un très-long-temps avant qu'ils pussent transcrire les historiens, les poëtes et les

orateurs. Le défaut d'ouvrages aussi nécessaires à l'étude, au goût, au progrès des lumières, au développement de la raison, contribua beaucoup aux mauvaises études, et à la barbarie qui régnoit dans les classes distinguées de l'état, comme dans les plus humbles. L'histoire nous a conservé un trait qui doit nous faire juger du prix excessif des livres et de leur rareté : (encore s'agit-il de l'auteur ecclésiastique du recueil des Homélies d'Haimon d'Alberstat). » Grécie, comtesse d'Anjou, l'acheta deux cents brebis, un muid de froment, un muid de seigle, un muid de millet, et un certain nombre de peaux de martres ». Il falloit être riche pour former, à un tel prix, de nombreuses bibliothèques. Les livres les plus précieux, les livres étrangers, toujours fort chers ; les cabinets les plus choisis en ce genre, les collections les plus complettes, comme, par exemple, le cabinet anglois de M. le Comte de Catuelan, le plus rare qu'on puisse admirer chez un particulier, par le nombre des volumes, par le choix des ouvrages et celui des éditions, n'ont certainement pas une valeur numéraire égale à celle d'un cabinet dont chaque livre coûteroit ce que la Comtesse d'Anjou paya le recueil des Homélies d'Haimon.

Rien n'est plus avantageux à la culture des lettres dans un royaume que la paix et l'exacte police. Les

muses aiment le repos, l'ordre et le silence. La France n'étoit pas alors assez heureuse pour jouir de ces biens. Robert-le-Pieux fut un excellent prince sans doute : il aimoit la paix ; mais il n'eut pas la consolation de l'établir, même dans sa famille. Qui ne connoît les chagrins que lui causèrent trois de ses fils, et les caprices de la reine Constance, leur mère ? Les grands, presque aussi puissans que lui, quoique ses vassaux, furent souvent en guerre les uns contre les autres, et le bon prince se vit plus d'une fois obligé de prendre les armes contre l'un ou l'autre des partis, soit par intérêt, soit par crainte. Il aimoit le bien ; il le voyoit quelquefois ; mais souvent il eut la foiblesse de se laisser surprendre par les méchans, et il manqua de fermeté pour soutenir la justice. Les suites fâcheuses de son premier mariage avec Berthe, sa parente, la séparation à laquelle il se vit forcé, lui firent perdre son autorité sur l'esprit des François. Il étoit fort instruit : il aimoit et chérissoit les gens de lettres ; mais il ignoroit la véritable manière de les encourager. Bien loin de les élever à l'épiscopat et aux autres dignités, Adalberon, évêque de Laon, lui reproche de leur avoir préféré des ignorans, et d'avoir ainsi protégé des vices scandaleux. Les premières années du règne de Henri, son fils et son successeur, furent marquées par une guerre civile

avec ses propres frères et les seigneurs qui les avoient soutenus dans leur révolte. A peine ce prince fut-il libre de ce côté, qu'il fallut reprendre les armes pour affermir le jeune Guillaume-le-Bâtard dans les états de Normandie. D'ailleurs, Henri avoit de la sagesse, de la prudence, de la valeur : il soutint son autorité; mais il n'en fit aucun usage en faveur des lettres.

Elles trouvèrent encore moins de ressource auprès du roi Philippe, prince voluptueux, et presque uniquement occupé de ses plaisirs : il tira peu de fruit de l'éducation qu'il avoit reçue par les soins de Baudouin V, comte de Flandres, son oncle maternel. Son règne ne fut point tranquille : il eut plusieurs guerres à soutenir contre les ducs de Normandie et les comtes de Flandres, ses cousins germains; mais ce qui porta le plus d'atteinte aux loix, et à la justice, ce furent les suites de son prétendu mariage avec Bertrade, qu'il enleva au comte d'Anjou, son premier mari. On le vit frappé d'excommunication par les papes et les conciles, dans un temps où l'on croyoit un excommunié indigne de toute existence civile, où sa famille même, repoussant les loix de la nature, abandonnoit le coupable à la misère et à l'opprobre. Un autre événement, non moins fatal aux lettres, ce fut la publication de la première croisade. Quelle perte pour

les grands états de l'Europe que celle de six cents mille personnes, qui allèrent périr de faim, de soif, de fatigue et de maladie dans des climats éloignés ! rois, princes, évêques, abbés, gentilshommes, simples citoyens, des femmes mêmes, entraînés par ce rapide torrent, abandonnèrent, patrie, amis, parens, fortunes et dignités. Ils n'acquirent aucune gloire, trouvèrent au lieu d'elle la douleur et la mort; et le défaut de lumières et de connoissances qui les avoit abandonnés à cette aveugle fureur, fut encore prolongé par leur absence et leur perte.

Que pouvoient devenir dans ces temps malheureux, les études, les connoissances et les lettres ? La férocité qu'entretenoient les guerres perpétuelles; l'indiscipline et la licence qu'introduisirent les croisades; les désordres qu'entraînoit l'absence des rois, le peu de respect qu'inspiroit leur autorité, sans cesse combattue par l'église et par leurs vassaux; les pillages, les meurtres, les vols, les rapines, l'audace des grands, le sang qu'ils répandoient dans leurs querelles particulières, leurs révoltes, quels temps pour les arts et pour les sciences ! C'est ainsi que s'exprime Raoul Glaber, témoin oculaire, qui fait de ces désordres une assez vive peinture.

Fraus, raptus, quodcumque nefas dominatur in orbe ;
Nullus honor sanctis, nulla est reverentia sacris.
Hinc gladius, pestisque, fames populantur ubique ;
Nec tamen impietas hominum correcta pepercit.

» La fraude, les enlèvemens, tous les crimes règnent sur la terre. Il n'y a plus ni respect ni vénération pour les choses saintes : le fer, la peste, la famine, châtimens célestes, portent par-tout le ravage, et l'impiété des hommes n'est pas réprimée ».

Le clergé, l'un des asyles des lettres en ces siècles ignorans et barbares, se ressentoit de la corruption générale. Les ecclésiastiques alors portoient les armes : on exerçoit les fonctions de clerc sans en porter l'habit, et souvent sans avoir acquis ni connoissances, ni capacité. Les chanoines, et quelquefois les moines, quittoient les monastères édifians pour passer à d'autres où l'on vivoit dans la licence. L'usure étoit commune, et au moyen de quelque somme d'argent, les plus grands pécheurs achetoient l'absolution. La simonie étoit générale, et les mœurs effrénées du clergé devenoient publiques. C'est le comble du désordre, lorsque le vice ne daigne plus se cacher ; tant qu'on rougit, tant qu'on dérobe aux autres sa

honte et ses mauvais penchans, il existe des ressources qu'une main habile pourroit employer avec art ; mais parvenu à ce dernier degré, point de milieu, il faut qu'une nation se relève par de violens efforts où qu'elle périsse.

C'est ce qui arriva ; du sein de la barbarie dans l'esprit et dans les mœurs, on vit parmi les François quelques étincelles de l'esprit de leurs spirituels ancêtres, les anciens Gaulois. Ecoutons à cet egard le rédacteur estimable des manuscrits rassemblés par M. de Sainte-Palaye, dont le zèle infatigable pour les lettres, a fourni à l'académie des belles-lettres tant de recherches profondes et de curieuses observations. » Après une longue suite de maux, dit M. l'abbé Millot, dans son discours, où l'erreur d'une part, et l'anarchie de l'autre, avoient plongé les Européens, l'ignorance du dixième siècle, accompagnée des ravages d'un déluge de brigands, mit le comble à leurs calamités, et acheva de les abrutir. Le siècle suivant vit renaître des études, mauvaises sans doute, et peut-être plus fécondes en erreurs que l'ignorance même, mais propre à tirer les esprits d'un fatal engourdissement. Le pontificat de Grégoire VII, les secousses qu'il donna aux nations, le choc violent du sacerdoce avec l'Empire, perpétué par ses successeurs, produisirent un mouvement universel, et de puis-

sans intérêts, qui réveillèrent encore les ames ; tandis que la chevalerie ouvroit une carrière d'héroïsme, où quelques vertus sociales jettoient de l'éclat parmi les vertus ou les exploits militaires ».

M. l'abbé Millot observe que les croisades, dont nous venons de parler, contribuèrent à opérer cette révolution favorable, quoiqu'auparavant elles eussent occasionné des désordres effrayans pendant leur durée. Les croisés, passant d'un pays dévasté par les barbares, plongé dans l'ignorance, dans un climat où les monumens des arts leur apparoissoient à chaque pas, dans cette fameuse Grèce, patrie d'Homere et de Phidias, ils acquirent de nouvelles idées, éprouvèrent des sensations inconnues, et le petit nombre qui revint de ces entreprises meurtrières, rapporta un desir vague de s'instruire et d'imiter ce qu'il avoit admiré.

« C'est dans ces conjectures, reprend l'abbé Millot, que se multiplièrent les poëtes, connus sous le nom de *troubadours* ou *trouvères*, nom vraiment digne du génie, puisqu'il exprime le talent de trouver, d'inventer, en un mot, le génie même. L'exemple d'un prince, tel que le comte de Poitou, devoit exciter leur verve et leur émulation. Plusieurs autres princes ou grands barons devinrent pour eux des modèles ou des protecteurs. Les

Cours, presque aussi nombreuses que les châteaux, les attirèrent à l'envi. Ils y trouvèrent la fortune, les plaisirs, la considération encore plus flatteuse. Les Belles dont ils célébroient les charmes et le mérite, ces divinités terrestres de la chevalerie, les accueillirent avec une générosité prévenante, quelquefois même avec la tendresse de l'amour. Combien d'encouragemens pour des esprits que l'attrait de la nouveauté, et le penchant naturel entraînoient, dirai-je, au plaisir ou à l'étude ? »

Les ouvrages de ces poëtes errans, la plupart sans aucune culture, n'exprimant, dans un langage encore informe, que des idées mal digérées et des sentimens exaltés de vaillance, d'amour, de superstition, de haîne, de vengeance ; ils étoient remplis de *folies* et d'absurdités, enveloppées dans un style énigmatique qui en faisoit la beauté, et dont la délicatesse, poussée jusqu'au jargon précieux, est aussi inintelligible par la tournure des idées, que par la langue qui semble étrangère au françois. Alors la galanterie régna dans la société civile ; mais les troubadours ne contribuèrent pas peu à l'accroissement de son empire et à la célébrité de ses triomphes. Presque tous se dévouèrent au culte des dames, les uns par sentiment, les autres par ostentation, plusieurs par intérêt ; car c'étoit le

chemin de la fortune, et les dames, jalouses d'un encens qui sembloit éterniser leurs charmes, ne manquoient pas de favoriser le poëte adorateur. La passion et la flatterie secondèrent également le parnasse provençal ».

Il paroît cependant, malgré cette galanterie tant célébrée dans les poësies des troubadours, que les mœurs ne gagnèrent nullement à cette première révolution. Le courage, la courtoisie et l'honneur de nos aïeux au onzième siècle, furent souillés par des vices grossiers, qui se sont reproduits depuis, il est vrai, mais accompagnés de ces grandes vertus, qui offrent un remède salutaire au poison des mauvais exemples, quelques fréquens qu'ils soient; au lieu qu'alors la décence publique, l'honnêteté particulière, l'humanité dans les actions ordinaires de la vie, la foi conjugale, la chasteté, étoient nuls dans tous les cœurs; mais c'étoit beaucoup que la raison se fût développée au point d'imaginer ce qui devoit être, et de célébrer ce qu'on n'avoit point encore la force d'exécuter. C'est le premier pas de toutes les connoissances humaines, et celui des plus rares vertus.

La plupart de leurs ouvrages ont pour objet les événemens du temps; les croisades et les usurpations des papes étoient l'origine, et alors la source de presque tous les événemens politiques. Les

troubadours censuroient les pontifes ambitieux, les rois foibles, les ministres avides et sanguinaires ; ils comparoient avec énergie la difference des principes sacrés d'une religion paisible avec l'usage barbare que les papes faisoient de son nom pour égorger les peuples et les souverains ; ils blâmoient tout avec une liberté qui tenoit de la licence et qui ne peut être expliquée que par cette réflexion, que dans le nombre des troubadours, il y avoit souvent des princes souverains, redoutables par la force de leurs armées ou par leur valeur, de grands seigneurs attachés à ces princes, protégés par eux, souvent aimés de leurs femmes, puissans par eux-mêmes et soutenus par de tels appuis. » Si les auteurs avoient eu autant de génie que d'audace, dit l'Abbé Millot, il y auroit dans leurs écrits une ample moisson à faire de choses piquantes et curieuses. Mais leur esprit sans culture ne répondoit pas à leurs intentions ». C'étoit un excellent terrein, qui produisoit quelques fleurs agréables, étouffées par l'ivraie et les épines. Aucune main, amie des muses grecques et latines, ne pouvoit pénétrer encore dans les monumens qu'Homère et Virgile leur ont élevés. C'étoient encore des mystères saints, dans lesquels nul initié n'avoit apporté le courage et la constance nécessaires pour approcher de l'autel et y sacrifier lui-même. Ces livres précieux étoient ren-

fermés dans l'enceinte des cloîtres : les moines seuls donnoient l'exemple de l'étude et de la piété ; mais les devoirs de leur état les attachoient plutôt aux études sacrées qu'aux sciences profanes. Le défaut de goût dans celles-ci empêchoit qu'on ne donnât à la jeunesse une éducation convenable : on ne lui formoit ni la raison ni l'entendement ; on ne l'instruisoit point à suivre les bons modèles ; on ne cherchoit pas dans le disciple le genre de littérature ou de connoissances auquel la nature l'avoit destiné. On croyoit que pour être savant, il suffisoit d'embrasser toutes les sciences : à peine avoit-on le temps de les effleurer. Les élèves qui avoient parcouru les différens points de la vaste carrière des sciences et des arts libéraux, se croyoient fort habiles en sortant des écoles ; la présomption, pire que l'ignorance, leur faisoit entreprendre des choses difficiles, et leurs ouvrages, dénués de réflexion, de connoissance et d'agrément, ne satisfaisoient même pas ceux qui n'auroient pu mieux faire ; ils ne servoient ni d'instruction, ni d'amusement, et sont enfin restés dans l'oubli. On demandera peut-être pourquoi l'on ne vit pas, au commencement du onzième siècle, quelques-uns de ces esprits heureusement nés, qui surmontent les obstacles par la force d'un génie supérieur ? La raison en est, que les modèles étoient

devenus inintelligibles ; que les malheurs des temps avoient introduit un latin barbare et grossier, auquel on s'habitua si bien que l'on ne comprenoit plus le sens des auteurs profanes, ni des pères de l'église. Les difficultés dont leur lecture paroissoit hérissée, dégoûtèrent de leur étude, et peu de gens osoient s'y livrer. La correction dans la langue latine ne commença à s'introduire que depuis Lanfranc, lorsque ce célèbre italien apporta de son pays la connoissance de la littérature sacrée et profane, et vint se consacrer à l'état religieux dans l'abbaye du Bec, diocèse de Rouen ; il entreprit de donner des leçons publiques de la langue latine ; il se fit bientôt une réputation si brillante, que de toutes parts il accourut des étudians à son école : on en vit arriver de France, de Gascogne, de Flandres, d'Allemagne et de Rome même. Les clercs s'y rendirent en foule ; les grands y envoyèrent leurs fils ; les maîtres des plus fameuses écoles y briguèrent l'humble rang de disciples, et ce concours étonnant fit de l'abbaye du Bec la plus brillante académie qu'on eût vu depuis cinq siècles. L'éducation qu'y recevoient les enfans qui étoient confiés aux moines de cette abbaye, loin d'être rigide et austère, y étoit douce, caressante, proportionnée à la foiblesse de l'âge ; au lieu de châtimens, on employoit la tendresse et la raison ;

que

que les enfans comprennent de meilleure heure qu'on ne le croit, pour leur inspirer l'horreur du mal et l'amour du bien. Tout consiste à faire sentir dès cet âge tendre le prix de l'estime et le poids de la honte; mais il y a une manière et des degrés à observer. On considéroit l'enfance comme une jeune plante qu'il ne faut pas trop contraindre, de peur d'en suspendre les progrès, ou de lui faire produire, par la force de la sève, des branches mal dirigées, dont la main la plus habile ne peut ensuite corriger les défauts.

Ce furent de semblables écoles qui soutinrent et conservèrent l'amour et la connoissance des lettres en France : souvent elles étoient dirigées par des évêques, sur-tout celles où l'on enseignoit les hautes sciences; et dans les autres, on n'étoit reçu pour l'enseignement qu'avec l'approbation de l'évêque, précaution relative à la doctrine et aux erreurs dans les points essentiels de la foi. Les écoles monastiques se multiplièrent à la faveur de la réforme qu'on introduisit dans les monastères. Un des principaux points de cette réforme, fut de prendre des mesures justes pour bannir l'ignorance, entretenir de bonnes études et rassembler des livres. Dans chaque monastère, quelque petit qu'il fût, on avoit l'attention de choisir et de designer un moine lettré pour y enseigner. On y

instruisoit, comme auparavant, des élèves de différens âges : aux enfans, on enseignoit les premiers élémens des lettres et des arts libéraux ; les jeunes gens plus avancés en âge étoient ou moines ou externes ; ils recevoient des leçons de toutes les sciences alors en usage : pauvres ou riches y étoient également reçus, et loin d'exiger d'eux quelque salaire, on portoit la vraie piété jusqu'à nourrir ceux qui étoient dans l'indigence. De-là cette multitude d'écoles, souvent très-célèbres, qui attirèrent un concours prodigieux d'étudians, et acquirent presque toutes une égale réputation, de charité, d'humanité et des véritables vertus que la religion et la morale prescrivent aux hommes : de-là vint aussi qu'on chercha souvent alors dans l'obscurité des cloîtres, des sujets propres à remplir les premières dignités de l'église.

Le roi Robert, marchant en ce point sur les traces de Hugues son père, favorisa de tout son pouvoir la réforme importante des monastères. Ce que veulent réellement les monarques, s'opère facilement et promptement : leur exemple produit rapidement son effet dans le bien comme dans le mal, et dans un état monarchique, où, comme l'a dit un grand homme, « l'honneur, c'est-à-dire, le préjugé de chaque personne et de chaque condition, représente par-tout la vertu, où il peut

inspirer les plus belles actions, et joint à la force des loix, conduire au but du gouvernement comme la vertu même, le prince n'a qu'à bien dispenser les places, les rangs et les distinctions, qui sont le prix de l'honneur, il donnera facilement la vie à tous les corps politiques, aux loix et aux vertus mêmes » (1). L'institut monastique, régénéré en France par les soins de plusieurs grands hommes, donna une impulsion favorable, même aux états étrangers : Sanche-le-Grand, roi de Castille, d'Arragon et de Navarre, réforma la plupart des monastères de sa domination ; la réforme passa également en Allemagne et en Italie. Saint Alfère la porta dans la province de Basilicata, et y fonda le monastère de Cava, qui devint si célèbre dans la suite.

L'abbaye de saint Victor de Marseille établit ses moines en Espagne et en Sardaigne, où elle réforma plusieurs monastères. Saint Gerauld fit aussi passer en Espagne plusieurs solitaires de la Sauve-Majour. Il s'en établit en Calabre, et tous les cloîtres d'Angleterre furent alors réformés par les moines François ou Normands ; et les François, animés d'un zèle excessif, fondèrent encore dans

(1) Esprit des loix, tom. 1, chap. 7 et 8, p. 27 et 29.

leurs provinces un nombre considérable de monastères, outre ceux qui avoient subi le joug de la réforme.

Un tel renouvellement de mœurs & de piété, dans une partie du clergé, & l'augmentation des monastères, y ranimèrent le goût des études & contribuèrent à multiplier les écoles. Celle de Chartres, déjà célèbre à la fin du dixième siècle, le devint encore plus dans celui-ci. Le docte Fulbert, qui reçut de son élève le nom de *vénérable Socrate*, malgré les devoirs de l'épiscopat, auquel il fut élevé en 1007, ne discontinua point jusqu'à sa mort de donner des leçons publiques. Rien ne manquoit à la gloire de son école; le mérite & la doctrine du maître étoient si généralement reconnus, que ceux qui ne pouvoient l'entendre le consultoient par écrit : il devint un des oracles de l'église Gallicane, & le concours des étudians fut si grand, que l'école de Chartres mérita la première, en ces temps d'ignorance, le titre d'académie. On y enseigna les sciences divines & humaines; sur-tout la grammaire, sous le nom de laquelle on comprenoit l'étude des belles-lettres, la musique, la dialectique et la théologie. La manière dont on y enseignoit attiroit presque autant que l'enseignement même. Fulbert n'avoit ni le ton pédantesque de l'école, ni la sévérité d'un maître, ni l'austérité

d'un religieux : homme du monde, poli, doux et persuasif, il n'employoit jamais l'autorité que pour empêcher les disputes de religion, auxquelles il défendoit à ses disciples de se livrer. Il disoit que pour adorer ce qu'ils ne pouvoient comprendre, ils ne devoient faire usage que de leur foi ; et afin d'éviter les doutes et les erreurs, il les exhortoit à s'en tenir inviolablement à l'ancienne tradition : principes admirables, sans doute, mais dont tous ses élèves ne surent pas profiter. Nos lecteurs ne seront pas fâchés, peut-être, d'entendre Adelmanne, l'un d'entr'eux, parler lui-même de la doctrine de son maître et de sa manière d'enseigner :

Heu ! quanta dignitate moralis industriæ,
Quanta rerum gravitate, verborum dulcedine,
Explicabat altioris arcana scientiæ.
Floruere te fovente Galliarum studia,
Tu divina, tu humana excolebas dogmata,
Nusquam passus obscurari virtutem desidia.

« Avec quelle dignité de mœurs, quelle industrie, quelle gravité dans ses instructions, quelle douceur, dans ses discours il expliquoit les secrets de la science la plus sublime ! Par ses soins vivifians les études fleurirent dans les Gaules : tu y cultivas les dogmes divins et les connoissances humaines ; ne souffrant jamais que l'oisiveté obscurcit l'éclat de la vertu ».

Ces derniers traits de l'éloge de Fulbert et de son école, sont tout-à-fait remarquables. Par ses soins, les études reprirent une nouvelle vigueur en France; c'est ce qu'Adelmanne prouve ensuite par le mérite et le grand nombre de ses disciples. Ce docte et vigilant prélat ne souffroit en eux ni oisiveté ni paresse: attentif à leur former le cœur, comme à cultiver et orner leur esprit, il les envoyoit ensuite répandre ailleurs la doctrine qu'ils avoient puisée auprès de lui. Il y en eut peu, remarque encore Adelmanne, qui ne firent revivre leur maître dans les divers endroits où ils se dispersèrent après l'avoir quitté. L'histoire littéraire doit des éloges à l'église de Liège et à la bonté de ses écoles, qui produisirent de grands hommes, du savoir desquels la France recueillit beaucoup de fruit. Il ne faut pas oublier l'église de Toul, le diocèse de Verdun, ni celui de Metz. Nous devons parler également de l'école de saint Benigne de Dijon, célèbre par le grand nombre de manuscrits précieux dont elle multiplia la connoissance par des copies exactes, et dont le souvenir existe encore avec la reconnoissance des littérateurs. Gerbert, l'un des disciples de Guillaume, abbé de cette abbaye, se livra avec une telle application à ce travail pénible, qu'il en acquit le surnom de copiste. Sa bibliothèque a été en effet fort riche

en manuscrits : ils étoient le fruit des travaux de ces moines studieux, et pendant le onzième siècle, et aussi dans le cours des suivans. Mais le relâchement s'étant introduit depuis dans ce monastère, et les moines de ce temps-là n'ayant aucun goût pour l'étude, leurs livres furent en proie aux savans qui avoient entrée dans cette maison : la bibliothèque fut pillée, en sorte que les meilleurs manuscrits ayant été enlevés, ceux qui restoient en 1621, au nombre d'un peu moins de trois cents, n'étoient considérables ni pour la matière, ni pour l'ancienneté. L'on a cependant voulu faire honneur à ce rebut, en ayant dressé et publié à Dijon, la même année, le catalogue en un volume *in*-4°. sous le titre de *Bibliotheca Janniniana. S. Benigni divionensis, ope et industria. P. D.* c'est-à-dire, par Paul Dumay, conseiller au parlement de Dijon. Titre pompeux, qui pourroit en imposer, si l'on ne savoit que ce catalogue, qui n'est pas supérieurement rédigé, ne contient que les restes de la bibliothèque, et n'est conçu en ces termes spécieux, que parce que Nicolas Jannin, frère du président Pierre Jannin, étoit alors abbé de S. Benigne.

A l'étude des sciences on joignoit aussi dans cette abbaye la culture des beaux arts : l'entreprise dont on osa se charger au commencement de ce siècle,

TAYLOR INST. OXFORD

de rebâtir l'église, obligea les religieux à étudier particulièrement l'architecture. L'ingénieux abbé pénétra si bien les règles de cet art, que non-seulement il forma le dessin de tout l'édifice, et en traça lui-même le plan, mais en conduisit encore l'exécution. Pour juger du goût et de l'habileté de ce pieux architecte, il faudroit lire la description magnifique qu'on nous a laissée de son ouvrage, qui passoit alors pour un des plus beaux et des mieux exécutés qu'on vit en France; ce qui en reste encore en donne une idée avantageuse. Guillaume fut aidé dans la conduite de ce grand ouvrage, par Hunaud, un de ses disciples, qu'il avoit instruit dès sa jeunesse, avec la complaisance que lui avoient inspiré pour cet enfant les germes d'un heureux génie. Hunaud fut chargé en particulier de prendre soin de la construction de l'oratoire dédié à saint Jean-Baptiste. C'est une rotonde qui forme une espèce d'église particulière, d'où l'on monte par deux différens degrés, à une troisième église supérieure dédiée à la Vierge. Dès-lors cet oratoire passoit pour un des plus beaux morceaux de tout l'édifice, et les connoisseurs n'en jugent pas autrement aujourd'hui. Hunaud ne possédoit pas seulement l'architecture, on lui accorde encore tout l'honneur des décorations, expression qui renferme la menuiserie, la sculpture,

la peinture et tous les beaux arts qui concourent à l'embellissement des grands édifices. Un autre moine, non moins digne d'éloge que Hunaud, bâtit la chapelle de saint Benoît dans la même église, recouvrit à neuf l'église entière, et fit tous les pavés ; et quoique ces ouvrages nous paroissent certainement très-inférieurs aux superbes édifices, dont l'art, porté à un haut degré de perfection, décore aujourd'hui nos grandes villes, et sur-tout Paris, cependant il faut juger ces ouvrages relativement au temps, et admirer en eux un des degrés de la marche admirable de l'esprit humain.

N'oublions pas dans l'énumération de nos célèbres écoles celles de Poitiers, celle de Rheims, et surtout celle de Laon, dirigée par Anselme, chanoine et doyen de cette église, et par Raoul son frère. Anselme avoit acquis une intelligence supérieure de l'écriture sainte : il n'en eut pas fait long-temps un cours public, que sa réputation, répandue en France et dans les pays étrangers, lui attira une foule de disciples. Un seul parmi eux auroit suffi pour sa gloire. Anselme fut l'instituteur d'Abeillard, dont le génie et les malheurs ont rendu le nom immortel. Vers 1097, il vint à Paris, après avoir parcouru quelques autres écoles, et ce fut là que commença le cours de sa gloire, celui de son bonheur, et des infortunes qui sui-

virent de trop courts instants, auxquels un peu moins d'emportement dans ses passions auroit pu donner une plus longue durée.

Ceux qui ont parlé des écoles de Paris n'ont pas pris soin de nous apprendre dans quels lieux les professeurs donnoient leurs leçons. Pasquier annonce que c'étoit dans la *maison épiscopale*; il est vrai qu'il cite pour garant Abeillard qui n'en parle pas, de sorte que rien n'est moins sûr que son assertion. Le père Dubois, auteur de l'histoire de l'église de Paris, suppose que c'étoit au cloître de la cathédrale. Il paroit cependant que c'étoit près de sainte Geneviève qu'Abeillard avoit enseigné. C'est le même quartier qu'il choisit lorsqu'il vint y professer la dialectique. Au reste, si l'on veut placer au cloître de Notre-Dame, l'école publique de Paris, il ne faut pas la confondre avec l'école épiscopale de cette même église. Celle-ci eut toujours ses écolâtres particuliers pour l'instruction de ses clercs. Anselme, l'un d'entre eux, nous en fournit une preuve dans une de ses lettres écrite de Jérusalem, où il remplissoit la dignité de chantre de l'église du Saint-Sépulchre. Il y avoit alors vingt-quatre ans qu'il étoit sorti de l'école épiscopale de Paris. Cette lettre est adressée à l'évêque Galon et aux premiers chanoines de la cathédrale; ce qui montre que sa date doit être

des premières années du douzième siècle. L'école publique de Paris nous fournira dans la suite des observations plus certaines. Nous verrons plusieurs chaires de professeurs, érigées en divers quartiers de cette capitale, et enfin la naissance de l'université.

Les monastères de la ville et ceux du reste du diocèse, avoient aussi leurs écoles particulières. Dès les premières années du siècle, comme on l'a vu, le célèbre Fulbert, qui cherchoit à perfectionner ses connoissances, s'arrêta quelque temps à ce dessein, à Saint-Germain-des-Prés, où les études étoient en réputation. Lorsqu'en 1093, les moines de Marmoutier réformèrent l'abbaye de saint Magloire, ils furent sans doute soigneux d'y établir les études, qui étoient florissantes dans leur monastère. Elles ne l'étoient pas moins vers le même temps à l'abbaye de saint Denis, comme le suppose l'éducation que l'on donna au prince Louis-le-Gros, fils du roi Philippe premier, et à Suger, qui en devint ensuite abbé. Long-temps auparavant, Edouard, roi d'Angleterre, en avoit tiré Baudouin, savant dans la médecine, et lui avoit donné l'abbaye de saint Edmond. Il est aisé de conclure de tout ce que nous avons dit sur les écoles de nos provinces, que jusqu'ici elles n'étoient ni stables, ni permanentes, ni attachées

à un certain lieu fixe, comme le sont depuis long-temps nos universités. C'étoit le savoir et la réputation du maître qui déterminoient les lieux où l'on se rendoit pour étudier. Malgré cela, chaque cathédrale et chaque monastère avoit eu constament son école, autant que les malheurs des temps l'avoient pu permettre. Les écoles fixes étoient destinées à l'instruction des clercs et des moines. Mais les étrangers cherchoient les maîtres les plus célèbres, et formoient une académie dans les lieux où l'on enseignoit avec le plus d'éclat et de succès. Paris, et quelques autres villes du royaume, n'ont plus cessé, depuis le douzième siècle, d'avoir des professeurs célèbres ; ils n'ont pas cessé non plus d'avoir un grand concours d'étudians, et peu-à-peu leurs écoles devinrent fixes et permanentes.

Après les avoir fait connoître, au moins de nom, passons aux sciences qu'on y enseignoit, et jugeons réellement du progrès des connoissances. L'ordre et la méthode qu'on pratiquoit aux siècles précédens, ne furent point changés : l'étude de la grammaire fut toujours le premier degré par lequel on fit passer les étudians ; et cette étude, comme on l'a remarqué en parlant de l'école de saint Benigne, embrassoit celle des belles-lettres, c'est-à-dire, celle des bons auteurs de l'antiquité ; mais

quoique dans ce siècle on eût acquis, par le moyen des copies, plus de facilité à étudier leurs ouvrages, il ne paroît pas qu'on en ait tiré plus de fruit qu'au dixième siècle, et en cela l'un et l'autre ont eu beaucoup de rapports. Quelques génies privilégiés, tels par exemple que le célèbre Abeillard, eurent le don d'écrire plus correctement que les autres, et avec une sorte de politesse et d'élégance, qui ne peut être que le fruit de cette longue étude de la grammaire; mais le plus grand nombre de gens de lettres ne profita point encore des grandes leçons qu'il avoit entre les mains, et en général les François n'avoient point alors le talent de bien écrire. Sur la fin de ce siècle, la langue latine montra quelques traces de son antique harmonie, et l'on croit en devoir faire l'honneur à l'école du Bec, comme nous l'avons déjà observé. Il est certain que Lanfranc, Anselme et leurs élèves, écrivoient mieux qu'on ne le faisoit ordinairement; et de-là, ceux qui se formèrent alors, perfectionnèrent aussi leur style. Nous pouvons joindre au nom d'Abeillard, ceux d'Hildebert du Mans, de Marbodes de Rennes, de Geoffroy de Vendôme et de Guibert de Nogent, qui furent remarquables au onzième siècle par une mâle éloquence et une pureté de style dont on n'avoit plus d'idée depuis les Gaulois.

Dès le siècle précédent, on avoit commencé, comme nous l'avons dit, à se servir de la langue romance, qui a fait le principal fond de la langue françoise actuelle. Cet usage devint commun dans ce temps à presque tous les écrivains : non-seulement ils l'employèrent à faire des vers, des romans, des traductions ; mais aussi à écrire des ouvrages originaux sur divers points de littérature. Cette langue étant devenue la langue maternelle des françois, tout le monde l'entendoit. Le latin ayant cessé d'être vulgaire, n'étoit presque plus entendu que de ceux qui l'étudioient. Les plus célèbres prédicateurs, tels que Norbert, saint Vital de Savigny et autres, annonçoient au peuple les vérités de la religion en roman ou ancien françois. Nous croyons devoir rapporter à ces temps reculés (à raison de son ancienneté et de la beauté du caractère), un très-vieux psautier enrichi de notes interlinéaires, en ancien langage françois ou normand ; ce manuscrit faisoit autrefois partie de la bibliothèque de Norfolck, soit qu'il eût été fait en Angleterre, soit qu'il eût été apporté de Normandie. On sait qu'aussi-tôt après la conquête, Guillaume y établit les mœurs et la langue françoise : on parloit cette langue à sa cour. Il ordonna que les diplômes, les chartres, les loix, les statuts, seroient écrits et publiés dans cette même langue ; que les enfans

l'apprendroient dans les écoles, et n'écriroient même qu'en françois. La même chose se pratiqua en Palestine, dès que les François en furent maîtres. On a encore les loix qu'ils y établirent, écrites en roman, et les coutumes du royaume de Jérusalem furent rédigées en la même langue, sous Godefroy de Bouillon, qui ne régna que depuis le 22 de juillet 1099 jusqu'au 18 du même mois de l'année suivante 1100. Ces coutumes, dites autrement, *Assises & bons usages du royaume de Jérusalem*, furent depuis retouchées par Jean d'Ibelin, vers 1250.

Si les François habitués dans les pays étrangers y faisoient adopter leur langue maternelle et l'employoit dans les actes publics et dans les monumens qui devoient passer à la postérité, il est hors de doute que ceux qui demeuroient en France ne s'en servissent pas aux mêmes usages : aussi avons-nous des preuves plus que suffisantes pour écarter tous les doutes. Rien de plus commun en France, dans les premières années du douzième siècle, que la poësie en langue romance. Abeillard, qui n'avoit pas reçu moins de génie en ce genre que dans les matières élevées de la haute philosophie, adressa des chansons tendres et galantes à la belle Héloïse, et cette infortunée se rappelloit long-temps après qu'en acquérant à leur auteur l'estime des

gens éclairés, elles avoient attiré sur elle la jalousie des autres femmes. Malmesbury nous apprend que Mathilde, femme de Henri premier, roi d'Angleterre, morte en 1118, attiroit à sa cour tous les savans qui s'étoient fait une réputation dans l'art d'écrire en vers, ou plutôt en prose rimée. C'étoit en 1043 qu'on avoit commencé à parler roman en Angleterre, d'où il est facile d'en conclure que c'étoient des poëtes romanciers qui étoient l'objet des faveurs de cette princesse.

Le savant M. Huet croyoit qu'il falloit chercher en Provence la véritable et unique source de la poësie Françoise, et que les monastères de Provence renfermoient les ouvrages des anciens troubadours. Tels sont les monastères de Lerins, où demeuroit *le Monge des Isles d'or*; celui de Monmajour, près d'Arles, où vivoient Hugues de San Césari et un autre Monge, surnommé le *Flagel des troubadours*; enfin celle de S^t. Victor de Marseille, lieu de la retraite de Rostaing de Brignoles, et du moine Hilaire, qui ont écrit l'histore des *trouverres*.

Le onzième siècle n'étoit pas encore révolu, lorsqu'on donna une histoire des deux translations de saint Thibauld de Provins, dont la dernière avoit eu lieu en 1078. Cette histoire est écrite non-seulement en latin, mais aussi en vieux françois;

françois, et les vers composés en cette dernière langue, paroissent avoir précédé l'exemplaire latin. Don Mabillon assure les avoir vus dans un ancien manuscrit de l'abbaye de Lagny. Plusieurs doctes écrivains ont cru que quelques livres écrits en roman avoient été composés en vieux françois. M. Dupin a cru que le commentaire de l'abbé Willeram étoit écrit originairement en latin et en vieux gaulois. Dans sa préface, édition de 1528, imprimée à Haguenau, l'auteur ne dit point qu'il va écrire en roman ou en vieux gaulois, mais seulement en vers et en prose. On a été trompé par ces mots : *lingud francid*, insérés dans le titre de l'ouvrage, afin d'annoncer l'explication allemande, qu'on y a substituée à la prose latine. Cette expression ne signifioit pas *langue françoise* ou *romance*, mais l'*allemand* ou *tudesque*, qui étoit l'ancien franc, et qui, entrant d'abord pour beaucoup dans le langage des *trouverres*, leur communiqua de la froideur et de la sécheresse, qui se répandit dans leurs productions. La véritable langue *romance*, née en Languedoc et en Provence, l'emportoit sur la romance des *trouverres*, de l'aveu même des Italiens et des François. Mais la langue de la cour, moitié latin, moitié tudesque, l'emporta toujours sur les efforts des troubadours provençaux : ils eurent beau voyager,

beau semer dans tous le royaume leurs *pastourelles*, et leurs *fabliaux*, le génie de la cour prévalut. Les trouverres traduisirent leurs petits ouvrages; ils ennoblirent et polirent leur idiôme (1). Passant pour les inventeurs de ces poësies, qui avoient un caractère oriental et romanesque, tenant à leur origine, ils s'acquirent une admiration générale et contribuèrent beaucoup aux progrès des belles-lettres. Ils en ravirent ainsi l'honneur aux provinces méridionales de la France; mais le temps le leur a rendu, et nous ne doutons plus aujourd'hui que dès le onzième siècle les Provençaux et les Gascons n'eussent une langue plus douce, plus variée, plus sonore et plus propre à rendre les expressions d'une poësie harmonieuse et facile que la langue des Francs, et même plus propre à ce genre de littérature que l'Allemand de nos jours, dont la dureté ne favorise ni les idées majestueuses et sublimes, ni les images riantes et gracieuses, dont les différens genres de poësie présentent l'heureux assemblage. Elle

(1) Voyez la lettre à M. D. . . sur l'ancienne naïveté de la langue Françoise. Poësies de M. Berenger, t. 1, p. 149. Quelques pièces de vers en Provençal, répandues dans ces deux volumes, prouvent que M. Berenger sait rendre cette langue harmonieuse.

avoit, comme la langue Françoise en a encore, tant de rapports avec l'Italien et l'Espagnol, des traits de ressemblance et de conformité si frappants, » que l'on ne peut guères, dit M. de Sainte-Palaye, (1) étudier l'histoire de l'une, qu'on ne s'instruise en même-temps de celle de ses compagnes, je dirois même presque de ses sœurs, si je voulois prendre un parti. Il faut donc remonter aux anciens monumens qui nous restent de ces trois langues, pour découvrir l'origine de celle qui fait l'objet de notre curiosité ».

» Les recherches que j'ai faites, ajoute-t-il, sur nos anciennes poësies provençales, m'ont procuré une pièce de Rambaut de Vaqueiras, qui non-seulement nous offre ces trois langues ensemble, mais encore deux autres qui leur sont associées, et qui sont du même temps, la Provençale et la Gasconne. Le poëte, qui mourut en 1226, suivant Crescembeni, intitule sa pièce : *Discort*; c'est-à-dire, dispute, querelle, complainte d'un amant qui n'étant jamais d'accord avec lui même, ni

(1) Remarques sur la langue Françoise des onzième et douzième siècles, comparée avec la langue Provençale, Italienne et Espagnole, dans les mêmes siècles, lues à l'académie des inscriptions et belles lettres le 12 mars 1751, par M. de Sainte-Palaye.

avec sa dame, se livre aux désordres et aux transports de la passion qui l'agite. Ce genre de poësie, dont on attribue l'invention à Garin d'Apcher, est défini par un glossaire Provençal, manuscrit de la bibliothèque de Saint-Laurent à Florence, *chanson sur plusieurs airs différens : cantilena habens sonos diversos.*

Nos anciens poëtes François du douzième siècle ont fait usage de cette espèce de poësie et lui ont donné le même nom ; il nous en reste plusieurs d'Adans le Boçus, d'Adans de Gevenci, de Gaces Brullé, de Gautier d'Argies et de Gilles ou Guillaume li Winiers.

Vaqueiras, encore plus troublé qu'un autre, ou voulant le paroître, ne se contente pas du désordre de la musique qui varie à chaque strophe. Lorsqu'il passe de l'une à l'autre, il prend toujours un langage différent, pour mieux exprimer l'égarement de son esprit. Après avoir parlé le provençal dans la première, il parle italien dans la seconde, françois dans la troisième, gascon dans la quatrième, espagnole dans la cinquième, enfin il met le comble à ce désordre par l'envoi qui est de dix vers : il y diversifie son langage de deux vers en deux vers, et il observe dans la succession de ces différens idiômes, le même arrangement qu'il avoit suivi pour les couplets pré-

cédens. Voici comment il annonce son dessein dans le premier couplet :

Aras quan vey verdeyar
Pratz e vergiers e boscatges,
Vuelli un descort comensar
D'amor per que vauc aratges.
C'una dona in sol amar,
Mas camiatz lés son coratges ;
Per qu'ieu fauc dezacordar
Los mots els sos els lengatges.

« Lorsque je vois reverdir les prés, les vergers et les bois, je veux commencer un discort d'amour dont je suis forcené. Une dame de qui j'étois aimé a changé pour moi son cœur, ainsi je fais désaccorder les mots, (*rimes*) les airs (1) et le langage ».

(1) Comme les mots sont la même chose que le langage, il faut donner ici au terme des mots une interprétation différente de sa signification ordinaire ; je crois qu'il faut l'entendre de la rime. En effet, l'auteur s'éloigne de l'usage que nos poëtes Provençaux et François observèrent communément dans les chansons divisées par couplet, de répéter toujours, ou presque toujours, les rimes qu'ils ont une fois employées dans le premier. Celles qu'on voit dans cette pièce varient continuellement d'un couplet à un autre. Il nous est

Après ce début, l'auteur s'exprime ainsi dans le second couplet, où il parle en langue Italienne. Etienne Pasquier, dans ses recherches, et le Crescembeni, qui n'ont donné que les premiers vers de chaque couplet, disent que celui-ci est en un langage toscan ; c'est le même que le Génois, dont M. de Sainte-Palaye donne des

---

aisé d'ailleurs de justifier par plusieurs exemples, tirés de nos poëtes Provençaux, l'usage fréquent de désigner la rime par cette expreſſion : *motz*, et même avec la distinction de rimes masculines et de rimes féminines, qu'ils appelloient *motz maſcles*, *motz féminils*, comme on le peut voir par les deux premiers couplets d'une pièce d'Aimeri de Pequilhan. Une foule d'exemples prouveroient la justesse de cette interprétation, quand on ne sçauroit pas que toutes nos anciennes poësies Provençales, et même les Françoises, étoient faites pour être chantées, sans en excepter nos plus longs romans en vers, d'où est venu cette façon de parler encore usitée : *chanter*, pour dire *réciter*, *raconter* ; *que nous vient-il chanter ?* Et autres.

L'ancienneté de cette expression dans notre langue, prouvera l'ancienneté de l'usage qui l'avoit introduite, de mettre tout en chant. Charlemagne, suivant Eginhard, recevant des lettres des mains d'un messager, lui demandoit : *quid canerent hæ litteræ ?* Nous n'aurions pas soupçonné nos ancêtres d'être si musiciens.

exemples, que nous ne rapportons point, parce qu'ils sont inutiles à notre sujet.

Jeu sui celh que be non ayo,
Ni enqueras non l'avero,
Per abrilo ni per mayo,
Si per ma dona nó l'o
Et entendi son longuaio;
Sa gran beutat dire no so,
Plus frisca es que flor de glaio,
E'ia no m'en partiro.

« Je suis celui qui nul bien n'ai, et encore ne l'aurai, ni pour avril, ni pour mai, si par ma dame je ne lai; et j'entends son langage; sa grande beauté dire je ne sçais; plus fraîche elle est que fleur de glaïeul, et jamais je ne m'en départirai ».

L'amant s'exprime ainsi en François :

Belha doussa dama chera,
A vos mi don e m'autroy;
Ja n'aurai nus joy entera,
Se nos vos ai e vos moi.
Molt estes mala guereya,
Se ja muer per bona foy;
Mas per nulha maniera
No m partrai de vostra loy.

« Belle, douce dame, et chère, à vous je me

rends et m'octroie ; jamais je n'aurai joie entière si je ne vous ai, et vous moi. Bien m'êtes cruelle ennemie si je me meurs pour mes bons services ; mais en aucune manière, je ne me détacherai de votre empire ».

Ici le poëte s'explique dans la langue Gasconne :

Dauna, io mi reut a bos,
Quar eras m'os bon e bera.
Ancse es gallard' e pros,
Ab que n'om fossetz tan fera.
Mout abetz beras faissos,
Ab color fresqu'e novera,
Bos m'abetz e si eu'bs ag os ;
No'm sofranhera fiera.

« Dame, je me rends à vous, puisqu'à présent vous m'êtes bonne et vraie. Toujours fûtes gaye et honnête, si vous ne m'aviez été si cruelle. Vous avez les manières franches, avec couleur fraîche et nouvelle ; vous m'avez, aussi ai-je vous ; je ne manquerai pas ma foire : je ferai bonne emplette ».

« Je ne sais si dès-lors les Espagnols avoient la réputation d'être plus passionnés pour l'amour que

les autres nations : l'auteur se sert de leur langue dans ce dernier couplet ».

Mas tan temo vostre pleido,
Todon soi escarmentado.
Per vos ai pen e maltreito,
E mon corpo lazerado.
La nueis quan jatz e mon leito,
Soi mochatz ves resperado.
Pro vos ere e non proferto
Falhit soy en mey cuidado,
Mais que falhir non cuideyo.

« Mais je crains tant votre colère, que j'en suis tout consterné ; par vous j'ai peine et tourment et mon cœur est tout déchiré. La nuit, quand je suis dans mon lit, souventes fois j'en suis reveillé ; je vous aime beaucoup et je n'y gagne rien : je suis trompé dans mes espérances, plus que je ne croyois pouvoir être trompé ».

ENVOI.

Provençal. { Bels cavaliers tant escars
Lo vostr quratz senhoratges,

Italien... { Que cada jorn m'esglayo,
Ho me lasso que faro.

François. { Si sely que sa'cy plus chera
Me tua, no sai porquoy.

Gascon. { Ma dauna se que dey bos,
Ni pè l cap sanhta quitera,

Espagnol. { Mon corasso m'avetz trayto,
E mont gen faulan furtado.

« Beau chevalier, tant m'est chère votre honorable seigneurie, que chaque jour je m'effraie : helas ! malheureux, que ferai-je, si celle qui plus m'est chère me tue je ne sçai pourquoi ? Madame, par la foi que je vous dois, et par le chef de sainte Quitere (1) mon cœur vous m'avez arraché, et par votre doux langage dérobé ».

« Ces langues, comme on le voit à la première

(1) sainte Quitere, (*Quiteria*) vierge martyre, à Aire en Gascogne, et non en Espagne, comme a mis Baronius, qu'on nomme sainte Quitoire en quelques lieux. Vocabulaire hagiologique de Châtelain, à la tête du dictionnaire étymologique de Ménage. La critique de M. l'abbé Châtelain est justifiée par cette pièce, ce qui prouve qu'il n'y a point de connoissance si futile qui ne puisse répandre quelquefois des lumières sur des matières d'une espèce très-différente. On lit dans un autre manuscrit : *sainte Tritoire*, qui est évidemment une faute, au lieu de sainte Quitoire.

inspection, ne diffèrent guère entr'elles, et justifient assez l'épithète de *sœurs* que j'ai hasardé de leur donner en commençant ce mémoire. En effet, on y reconnoît par-tout des traits de famille qui, sans autres preuves, feroient du moins soupçonner qu'elles ont pu avoir une même origine. Nous trouvons encore plusieurs conformités dans la versification de ces nations différentes : l'*a* constitue essentiellement la rime féminine des poëtes Provençaux, Italiens et Espagnols, comme l'*e* fait notre rime Françoise ; et leur *a*, qui ne se prononçoit pas plus que notre *e*, étoit sujet aux mêmes élisions ».

« Si nos poëtes François eurent la liberté d'élider leur *e* muet avec la voyelle du mot qui le suivoit, ou de le prononcer même dans l'hémistiche, ce privilége ou cette licence fut également accordée aux poëtes Provençaux ; enfin, ils semblent eux-mêmes avoir regardé notre langue comme la leur, et les productions de nos poëtes François comme leur propre bien, puisqu'ils ont adopté quelques-unes de nos pièces Françoises, que j'ai trouvées dans leurs recueils ».

« Je citerai pour exemple le premier couplet d'une pièce que j'ai lue parmi les poësies Françoises d'un manuscrit de Modène, sous le nom de Monjos d'Arras, poëte du douzième siècle, très-connu,

et qui se trouve pareillement dans les pièces manuscrites des troubadours, sous le nom de Thibaut de Blisson : c'est le célèbre Thibaut, comte de Blois et de Champagne.

Telle est cette pièce dans le François :

Quant se réjouissent oisel,
Au doz tens qils voyent venir,
Vi dos dames soz un chastel,
En un pré floretes coillir.
La plus jonnette se plaignoit,
Et à sa compaigne disoit,
Dame consau vos quier et pri
De mon mari qui me mescroit ; (*soupçonne.*)
Et si n'i a encore de quoi
Q'onqes d'amors n'oi fors le cri (*bruit, renommée.*)
A tort sui d'amors blamée,
He dex si n'ai point d'ami.

Voici de quelle manière elle est rapportée dans nos recueils des poësies Provençales :

Can se reconian auzeus (*recointent*)
E lo tems commensa dossir,
Vi dos damas sotz un chasteu,
Florites en un prei culhir.
La plus jove si se planioyt,
E soven à l'autra dizoyt,
Dama cosselh vos quier èus pri,

De me mari qui me mescroit :
E si na i ac oncas nul droit,
C'onque damier n'oy mas le cri,
A tort soy d'amor blasmeia,
Dieu, e non ay point d'ami.

« On remarque que l'avant-dernière rime, *blâmée*, dans le François et dans le Provençal *blasmeia*, se prononçoit comme *blasmi*, et rimoit avec *cri* et *ami*, en supprimant l'*a* qui étoit muet. Le mot françois *blâmée* se prononçoit sans doute de même, et rimoit également avec l'*i* simple. Il nous seroit aisé de citer d'autres exemples de la rime féminine en *a* muet, employée par nos Provençaux, et nous les trouverions dans deux autres pièces du même Thibaut, qui ont été insérées comme Provençales parmi les pièces manuscrites de nos troubadours ».

« On voit dans quelques autres poësies de ces mêmes auteurs, les vers purement François entre-mêlés avec les vers Provençaux, tant il étoit aisé de confondre ensemble la langue Françoise de ces temps-là avec la langue Provençale ».

« Une ancienne poësie Provençale de nos recueils, nous apprend encore que ces langues, à l'exception de l'Italienne, dont elle ne parle point, étoient rangées sous deux classes principales, comme étant les différentes espèces d'un genre qui leur étoit

commun, la Catalane et la Françoise; et telle est la division que le poëte fait des nations qui parloient chacune de ces mêmes langues. La Catalane étoit le partage des Gascons, des Provençaux, des Limousins, des Auvergnats et des Viennois (Dauphinois.) Il n'étoit pas besoin d'ajouter les Catalans; le nom de Catalane, étoit le nom générique qui les comprenoit toutes; mais il falloit y joindre les Arragonnois. La langue Françoise, continue notre poëte Provençal, étoit le partage des peuples soumis à la domination des deux rois; (le roi de France et le roi d'Angleterre.) c'est-à-dire, des habitans de la France proprement dite et du Poitou ».

Monge, causetz segon vostra sieusa,
Qual valon mais Catalan, o Francés.
E met sai Guascumha e Procusa,
E Lemozi, Alvernh e Vianes,
E de lai met la terra dels dos Reis;
E quan sabetz dels tots lar captenensi,
Vueil que m digatz en cal plus fo pretz es.

« Moines, dites-moi, lesquels valent mieux, à votre avis, des Catalans ou des François; je place en-deça la Gascogne, la Provence, le Limosin, l'Auvergne et le Viennois; et par-delà je mets la terre des deux rois; comme vous con-

noissez parfaitement les mœurs de ces nations, je veux que vous me disiez dans laquelle il y a plus de véritable mérite (1) ».

M. de Sainte-Palaye entre ensuite dans

---

(1) On ne sera pas fâché de voir les portraits que les étrangers faisoient alors des François, et plus particulièrement des grands seigneurs.

Cette pièce est un tenson, un partiment, ou jeu parti entre Albert, qui, comme en étant l'auteur, parle le premier à celui contre qui il dispute, et qu'il ne fait connoître que par son état de moine.

Les François et les Poitevins y sont représentés par le moine, comme étant magnifiques dans leurs dons et dans leurs tables, ainsi que dans la richesse de leurs habits, (harnois ou équipages de guerre) hardis et prompts à frapper de grands coups; enfin capables de faire bientôt d'un homme pauvre un homme riche, s'il a le talent de leur plaire; mais ils sont accusés par Albert leur ennemi, comme ne valant rien à jeun, et ne sçachant pas même assaisonner leurs festins de plaisanteries et de propos joyeux, ni faire part aux autres de leur bonne chère.

Les Catalans, suivant Albert, leur Champion, sont francs et de meilleure société, d'un accès prévenant, et d'un visage gai à jeun comme après dîner. C'est à eux qu'appartient la gloire d'avoir été les premiers inventeurs de l'art de *trouver*; et ils ont la supériorité

des détails sur l'idiôme de chaque langue, détails admirables dans une dissertation académique, mais qui seroient aussi mal placés ici qu'ils sont curieux dans le recueil des mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres. Il suffit d'avoir fait connoître, d'après des autorités comme celles de M. de sainte-Palaye et de l'accadémie, l'état réel de

---

sur toutes les nations, en ce qu'ils sçavent plaire, bien dire et bien faire.

Il faut convenir de leur extrême gaieté; répond le moine: tout nuds qu'ils sont, ils chantent et ils chanteront; mais si vous mourriez de faim avec eux, si avec eux (ou comme eux) vous ne détroussiez les passans et les pélerins; c'est le seul métier qu'ils laissent pour héritage à leur famille; aussi de simples archers (sergens) les arrêtent sur les chemins; car j'en connois cinq cens chevaliers, ajoute le moine, dont je ne vis jamais un seul monter à cheval.

Albert, continuant de marquer son aversion invincible pour les François, finit par dire que le bien ne consiste pas dans l'opulence, et que si les François l'emportoient sur les Catalans, il faudroit à ce compte donner sur Rolland la préférence aux Lombards, qui, pour un présent (ou prêt) qu'ils vous font, vous reprennent le triple, et qui, pour fournir à la dépense de leurs dons et de leurs banquets, volent les églises et les Pélerins.

notre langue au onzième siècle, et de faire juger du mérite des poësies de ce temps, où l'aurore de notre littérature commençoit à percer les ténèbres d'une nuit longue et profonde. L'auteur du mémoire finit ainsi cette savante dissertation.

« Si tout ce que nous avons dit jusqu'ici ne suffit pas encore pour déterminer d'une façon incontestable, quelle fut l'origine de ces trois langues principales, le *françois*, l'*espagnol* et l'*italien*, du moins nous accordera-t-on qu'elles ont toutes trois pris naissance dans le même temps et dans les mêmes lieux : que leur source étant à-peu-près commune, dès qu'on trouvera celle de l'une, on aura bientôt découvert celles des autres : et qu'enfin les diversités qui se rencontrent à présent entr'elles, et qui sembleroient exclure leur identité, ne sont venues que des différens peuples qui les ont parlées, et qui ont apporté dans chacune des mots et des prononciations de leurs nations particulières ».

A l'exemple des hommes dont l'émulation, ranimée par la concurrence, s'efforçoit de surpasser ses maîtres et ses rivaux, les femmes du plus haut rang prirent la plume, et imitèrent, avec la sagacité ordinaire à leur sexe, l'exemple que leur offroient leurs pères et leurs maris ; quelquefois un autre sentiment leur servit de guide. Quelques princesses et

hautes dames du dixième et onzième siècles, apprirent à lire dans les *tensons* des troubadours ; et souvent leur bonté pour le poëte alla jusqu'à vouloir apprendre l'art de répondre à ces mêmes chants. Si quelquefois un trop grand amour de l'étude en ce genre, et le choix des maîtres, pouvoit troubler le sein des familles, inquiéter les époux, allarmer les pères et les mères, ce n'est pas ici le lieu de l'examiner : nous faisons l'histoire des lettres, et il est certain que les lettres y gagnérent. L'histoire nous parle d'une comtesse de Die, femme de Guillaume de Poitiers, dont Rambaud d'Orange fut amoureux : il étoit fils de Guillaume d'Omélas, de la maison de Montpellier, et de Tiburge, fille unique de Rambaud, comte d'Orange, mort à la terre sainte : il vivoit déjà vers 1150, lorsque sa mère mourut, et partagea ses biens par portions égales avec son frère Guillaume. La comtesse de Die ne lui fut point inhumaine : elle exprima en différentes pièces de vers la douleur que lui causoit l'infidélité du troubadour, dont les pas errans de lieux en lieux, promenoient dans toutes les cours un cœur volage. On pourroit citer quelques endroits des épîtres de la comtesse ; mais ceux qui n'exposeroient point à faire rougir les lecteurs, ne sont pas assez curieux pour être rapportés, et si quelqu'un imaginoit encore ; comme cela s'est vu quelquefois, que

l'innocence des mœurs du onzième siècle retraçoit dans sa simplicité celles de l'âge d'or, il seroit bien convaincu de l'erreur de ces idées romanesques, s'il comparoit avec le tableau imaginaire qu'il s'en seroit fait, la grossièreté des idées et des expressions employées par une femme de la plus haute naissance, s'adressant en vers à son amant. Nous trouvons encore une comtesse de Provence, connue par un seul couplet à son ami. C'est peut-être, dit l'abbé Millot, la femme de Raymond Bérenger V, célébrée comme une protectrice des troubadours. N'oublions pas la dona Lombarda, dame de Toulouse, *belle et bien aprise*, et qui faisoit des couplets amoureux. Bernard-Arnauld d'Armagnac, frère du comte d'Armagnac, vint à Toulouse pour la voir, sur le bruit de son mérite et de ses talens. Il fut avec elle en grande familiarité, la requit d'amour et devint de ses amis : il composa pour elle des couplets, les lui envoya, et puis il partit sans la voir. Il y a apparence que Lombarda etoit aussi réservée que belle et spirituelle; car le comte Bernard lui dit : « Je voudrois être Lombard pour la dame Lombarda; car rien ne me plaît autant qu'elle me regarde joliment de ses beaux yeux, qui semblent m'accorder son amour et tardent trop à tenir leur parole. Mais je veux conserver Belvezer, Monplazer et Belris, et je crains de les perdre si

je les quitte ici. Il y a, dit-on, quelques manuscrits de dona Lombarda, dite Nalombarda, à la bibliothèque du Vatican (1). Mais les recherches que

(1) J'avois vu dans un ouvrage, intitulé : *dictionnaire des femmes célebres*, qu'au n°. 3207, fol. 43, des manuscrit, de la bibliothèque du Vatican, il y avoit un extrait de la vie et des poësies de Dona Lombarda, dite la Nalombarda, et au n°. 3206, fol. 137, des poësies sous le nom d'une dame de Toulouse, que le Crescembeni croit être dona Lombarda. J'ai profité du séjour de M. le Chevalier du Theil à Rome, pour le prier de prendre des informations sur ces prétendus vestiges de la *douce amie* de Bernard d'Armagnac. La citation ne s'est pas trouvée parfaitement juste, et malgré toutes les recherches de M. du Theil, et des personnes qu'il en avoit chargées, je n'ai pu obtenir d'autres éclaircissemens que ceux que l'abbé Millot a trouvé dans les manuscrits de M. de Sainte-Palaye. Ils sont renfermés dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, n°. 3207, p. 43, au-devant duquel il y a une fort belle miniature, représentant une femme couverte d'un manteau. Les originaux d'où M. de Sainte-Palaye a tiré mot pour mot la courte histoire de la Lombarda, sont en mauvais espagnol plutôt qu'en provençal. On a écrit à M. du Theil qu'ils étoient très-difficiles à lire ; je puis assurer qu'ils le sont beaucoup à entendre, et que la langue espagnole s'y trouve estropiée de manière à faire juger

nous avons été à portée d'y faire ne nous ont rien appris de plus que l'histoire renfermée dans celle des troubadours de l'abbé Millot, et tirée des manuscrits de M. de Sainte-Palaye, qui, sans doute, avoit eu communication du même manuscrit dont M. du Theil nous a fait passer une copie.

Les mêmes manuscrits font encore mention d'une dame nommée dona Castelloza, noble dame d'Auvergne, femme de True de Maironna : elle aima Armand de Bréon, et lui adressa des vers fort tendres et plus chastes que ceux de la comtesse de Die. Il paroît qu'elle avoit à se plaindre de l'insensibilité de son amant.

« Ami, lui dit-elle, si je vous trouvois soumis et sincère, combien je vous aimerois en ce moment, où, me rappellant vos méchancetés et vos folies, je fais encore une chanson pour publier vos louanges ».

« J'ai résolu de ne vous jamais aimer de bon cœur et de bonne-foi : oui, en vérité, je veux voir si je ne gagnerai pas davantage à vous montrer un cœur dur et irrité ; mais non, je n'en ferai rien : je ne m'exposerai point au reproche d'avoir eu envie

---

qu'alors elle étoit aussi imparfaite que le roman et le tudesque.

de manquer, ce seroit fournir des prétextes à votre inconstance ».

« Je vous aime, et j'y trouve ma satisfaction; quoique tout le monde dise qu'il sied mal à une dame de faire à un chevalier des prévenances d'amour, et de le tenir continuellement auprès d'elle : ceux qui le disent ne savent pas bien aimer ».

« Est bien fou qui me blâme de cet amour : il ne sait guères ce qui se passe en moi. Il ne vous vit jamais des yeux dont je vous vis, lorsque vous me dites d'être moins en peine, et qu'un jour viendroit peut être où vous seriez à moi. La joie de ce propos est encore vive dans mon cœur ».

« Tout autre amour ne m'est rien..... Il me semble toujours être au moment de vous posséder, vous, ami, que je ne puis rendre sensible. Je n'ai de joie que dans l'illusion d'un pareil songe. Que vous dirai-je de plus? J'ai assiégé par toutes sortes de voies votre cœur impitoyable, sans que le mien se soit rebuté. Je ne vous le fais point dire, je vous le dis moi-même : il n'y a plus de remède à mon mal. Je meurs, si vous ne voulez me guerir. Si vous me laissez mourir, vous ferez un grand péché devant dieu et devant les hommes ».

Il y a beaucoup de douceur et de sentiment dans cette pièce; et certainement, au milieu de la licence

qui régnoit, Castelloza devoit avoir conservé des mœurs chastes; puisque ses expressions avoient de la pudeur. Une autre femme du même caractère, dont on ne connoît que le nom, Clara d'Anduse, n'a laissé comme elle qu'un seul morceau où elle se plaint de l'absence de son ami. Il semble qu'elle étoit mariée, et que les mauvais discours qu'on avoit tenus d'elle, avoient forcé l'amant à se bannir.

« Les médisans, dit-elle, les esprits soupçonneux, destructeurs de la joie et de la vertu, ont mis mon cœur dans une vive agitation et dans une douleur profonde. Leurs mauvais discours vous obligent à vous éloigner de moi, vous que j'aime par-dessus toutes choses. J'ai perdu le plaisir de vous contempler : j'en meurs de douleur, de fureur et de rage ».

Elle se plaint ensuite de l'absence et promet de ne jamais aimer que celui à qui elle s'adresse. « Je n'ai point d'ennemis, dit-elle, tant odieux me soient-ils, qui ne me deviennent chers, si je leur entends dire du bien de vous ; et je me brouille avec mes meilleurs amis, s'ils veulent m'en dire du mal ».

« Ne craignez point, bel ami, que je vous change pour un autre amant, quant une centaine d'amoureux me prieroient d'amour. Oui, mon

amour, qui pour vous me tient en sa puissance, veut que je vous réserve mon cœur : aussi ferai-je ; et si je pouvois dérober mon corps, tel l'a, qui jamais ne l'auroit, &c. ».

Toutes les femmes de ce siècle ne s'exercèrent point sur des sujets profanes, et toutes n'eurent pas l'amour pour instituteur, au moins publiquement comme les bienfaitrices des troubadours. Helvide, fille des ducs de Lorraine, et mère du pape Léon IX, possédoit parfaitement la langue latine (1). Mathilde, fille de Baudouin, comte de Flandres, et femme de Guillaume-le-Conquérant, fut estimée par ses connoissances, ses vertus et sa beauté (2). Cécile, sa fille aînée, abbesse du monastère de la Trinité de Caen, faisoit ses délices de la lecture, et Adèle, sa sœur, comtesse de Blois, n'étoit ni moins savante, ni moins studieuse : elle joignit à l'amour de l'histoire, celui de la poësie, et réussit elle-même à faire des vers (3).

N'oublions point Agnès, fille de Guillaume V, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, qui épousa

---

(1) Voyez Mabillon, t. 9, p. 53, 54 n°. 1.

(2) Orderic Vital. L. 4, p. 507, l. 7, p. 643; l. 5, p. 548.

(3) Duchesne, t. 4, p. 272, 273, 274.

l'empereur Henri-le-Noir, et passa pour une des princesses savantes de son temps. Il reste d'elle une lettre à André, abbé de Futare, où l'on trouve de grands traits de sa foi, de sa piété et de son savoir. Sans doute, durant l'espace de six années qu'elle fut régente de l'Empire, elle en écrivit beaucoup d'autres qui ne nous sont point parvenues (1). Constance, fille de Robert, duc de Bourgogne, et femme d'Alphonse VI, roi de Castille, connoissoit le prix de l'étude, et l'estime due aux savans : elle en appella un grand nombre de France en Espagne, qui contribuèrent à y changer la face de l'église (2). Baudri, abbé de Bourgueil, et depuis évêque de Dol, a laissé l'épitaphe d'une autre Constance, qui mourut fille, et qu'il annonce comme une des plus savantes de son siècle (3).

Ipsius pectus ditavit litera dives
Ut potuit credi dia sybilla tibi.

« Les lettres enrichirent tellement son ame, qu'elle parut une sybille remplie du souffle divin ».

Emme, abbesse de Saint-Amand à Rouen, avoit

(1) Mabillon. L. 58, n°. 73, 93, l. 61, n. 102, 103, act. t. 8, p. 350, 351.

(2) Mabillon act. t. 9, p. 900, n°. 9, *note*.

(3) Duchesne. *Ibid.* p. 258.

composé des poëmes en vers, en réponse desquels on a encore un poëme de Baudri (1). Hildebert du Mans loue une autre femme françoise pour la beauté de ses poësies. Menegold de Lutenbacle eut une femme et des filles qui étoient savantes dans l'étude de l'écriture sainte. A l'exemple de leur père, elles tinrent une école, où elles enseignèrent les personnes de leur sexe.

Il falloit, sans doute, que le savoir fut très-estimé dans ce siècle, puisque les femmes s'y livroient à l'étude avec autant d'ardeur. On peut juger, par tout ce que nous venons de dire, des progrès des lettres, et faire avec le dixième siècle une comparaison avantageuse au onzième. Passons à l'examen du douzième. Nous y donnerons quelques exemples favorables aux femmes, et entr'autres preuves de leur facilité à entreprendre la vaste carrière des sciences, nous verrons la célèbre Héloïse, qui appartient plus précisément au douzième siècle qu'à celui-ci.

---

(1) Mabillon. An l. 71, n°. 36.

§. XIII.

État des lettres en France au douzième siècle.

DEPUIS le renouvellement des sciences et des lettres, sous le règne de Charlemagne, la littérature n'avoit pas eu en France de période plus brillant que le douzième siècle. La culture des lettres s'y perfectionna beaucoup; on vit éclore un très-grand nombre d'écrits savans sur des matières intéressantes. Il suffit de nommer quelques-uns des grands hommes qui se distinguèrent le plus par leur savoir. On se rappellera sans peine cette multitude d'ouvrages dont ils ont enrichi l'église et la république des lettres. La plus grande partie de la nation, animée par le premier essor du génie français, se porta, par une inclination naturelle, à l'étude des belles-lettres. La cour de France passoit dès-lors pour la plus polie de toute l'Europe. Si les belles-lettres conduisent ordinairement à la politesse, la politesse de l'esprit est une grande disposition pour les belles-lettres. Il en est de même de ces heureux génies dont la nature est avare, et qu'elle ne produit qu'à de longs intervalles, qui ont beaucoup d'imitateurs et sont long-temps uniques chez la nation qui les a vu naître. Si les sciences contribuent à les former, ils contribuent à perfec-

tionner les sciences, à les rendre aimables et desirables. Le douzième siècle eut le bonheur d'enlever quelques-uns dont le souvenir est encore présent à notre pensée, et auxquels les savans des siècles suivans ont eu de grandes obligations. Il dût beaucoup au règne de trois princes amis des loix, de l'ordre et des biens que l'un et l'autre font naître. L'état des beaux arts suit ordinairement la marche du gouvernement. Est-il doux, tranquille et glorieux : les talens, les sciences, les arts, la littérature, tout ce que l'esprit humain peut concevoir de grand, d'utile et d'agréable y règne avec la paix et l'abondance. Si le prince aime les talens, s'il honore le génie par un sentiment intime de sa grandeur et de ses effets, il protégera ceux qui cultiveront les lettres et les sciences, et ce sera pour elles la plus heureuse des conjonctures. Tels furent les règnes de Louis-le-Gros, de Louis-le-Jeune, et de Philippe-Auguste.

On peut juger des heureux effets du gouvernement de Louis-le-Gros par le caractère de ce prince. Il étoit actif, ferme, courageux, attentif à réprimer les violences des grands, et à rétablir le calme dans tous les lieux où il y avoit eu des désordres. Econome et jaloux de l'amour des François, il sut les captiver par des dehors affables, par des mœurs douces : il leur offroit un accès facile et

même gracieux. Louis-le-Jeune, son fils, marchant sur ses traces, fit, dès le commencement de son règne, de sages réglemens, et sut choisir ses ministres. Qui ne connoît le vertueux Suger? Ce fut sous le règne de ce prince que le peuple devint libre : auparavant il n'y avoit de libre que l'église et l'épée. Cette révolution contribua au progrès des sciences et des arts, parce que le peuple devint maître de choisir sa profession. On abattit les bois et les forêts; on bâtit à leur place de nouvelles villes; on aggrandit les anciennes; elles devinrent plus peuplées : les habitans s'adonnèrent aux sciences, aux arts, au négoce; car jusques-là les François s'étoient peu occupés du commerce. Philippe-Auguste rendit encore son royaume plus glorieux : il y fit régner la justice; il l'agrandit par ses conquêtes, et employa ses richesses à embellir les villes. Paris, entr'autres, se ressentit de sa magnificence; et le bel édifice du louvre, que ses successeurs n'ont point encore achevé, lui doit ses commencemens. Son affabilité le fit aimer des François, et sa politique, jointe à son courage, le rendit redoutable aux Anglois, ses principaux et ses plus dangereux ennemis. Ennemi des spectacles et des divertissemens publics, il chassa de ses états les *jongleurs*, *les farceurs*, *les comédiens*, *les baladins*, *et les joueurs d'instrumens*.

On ne connoissoit point alors les grands objets de l'art dramatique. Le monarque condamnoit simplement ces farces grossières, dignes de la barbarie dont on venoit de sortir, et qui ne pouvoient que faire perdre au peuple le goût des occupations sérieuses, et aux autres citoyens, celui des bonnes choses en littérature. Les auteurs anciens n'étoient pas assez connus pour servir de modèles dans cette carrière difficile. D'épais nuages déroboient encore la connoissance des chefs-d'œuvres antiques. Plaute, Térence, Sophocle, Euripide, n'avoient point d'imitateurs, non-seulement en France, mais en Europe : nous n'étions pas même à l'aurore du siècle heureux de Corneille et de Molière. A peine aurions-nous espéré de voir naître parmi nous Jodelle et Hardy.

Cependant les priviléges que Louis-le-Jeune et son père avoient accordés aux etudians des écoles de Paris, en accrurent considerablement le nombre qu'attiroit déjà l'agréable séjour de cette ville. Il fut ordinaire, dans le cours de ce siècle, de voir en France des princes et des seigneurs étudier et chérir les lettres, et sur-tout la poësie.

Une des principales causes qui contribuoit à la culture de cet art, étoit l'amour des François pour les tournois. Ces fêtes, inventées par l'esprit de chevalerie et de galanterie, s'ouvroient ordi-

nairement par des pièces de vers. C'étoient des spectacles publics, & ils attiroient une très-grande affluence de monde. Les acteurs employoient beaucoup de temps à s'y préparer ; ils ne cherchoient pas moins à se distinguer dans ce genre que par leur valeur et leur adresse. On sait que l'église, les regardant comme un scandale public, les condamna sévèrement dès ce siècle-ci, comme pernicieux pour l'ame et pour le corps. Saint Bernard employa les plus grands efforts pour les abolir, les traitant d'inventions diaboliques et d'assemblées maudites : *Figmenta diabolica... maledictas illas nundinas* ; expressions du concile de Rheims, qui leur donne aussi l'épithète d'*assemblées détestables*. De si grandes autorités ayant prononcé, l'on n'oseroit prendre la défense de ces jeux publics. Cependant la poësie gagna quelque chose à leur existence ; l'adresse du corps, la souplesse des membres, entretenus par un exercice continu ; la galanterie qui, lorsqu'elle est publique, est toujours générale et n'est jamais dangereuse pour les mœurs ; qui est alors simplement la politesse de l'esprit et la délicatesse des manières, durent beaucoup d'accroissement aux amusemens de la cour. Les jeux olympiques, les jeux pythiens, n'étoient autre chose que nos tournois. Il faut convenir cependant aussi que ces derniers auroient demandé des modi-

fications en tout genre pour retracer parfaitement les utiles amusemens des Grecs; mais les tournois étoient ce qu'ils pouvoient être pour le temps, et pouvoient se perfectionner encore. Bornons-nous à ces réflexions légères sur ces vieux usages; n'essayons point de ramener la mode surannée de combattre en champ-clos pour l'honneur et la beauté de sa dame. Alors un brave chevalier auroit rougi d'en avoir plus d'une, au moins de celles pour qui l'on trouvoit de la gloire à rompre une lance; alors on n'eut vu paroître à la barrière qu'un seul paladin, paré publiquement des couleurs de sa dame. D'autres temps, d'autres mœurs!

Parmi les différentes branches de la littérature, nous ne saurions citer en ce siècle les romans qu'on y composoit. Amyot, dans sa préface sur la traduction d'Héliodore, dit qu'on les prendroit pour les songes de quelques malades en délire, plutôt que pour les inventions d'un homme sensé et judicieux. A quoi pouvoient servir des écrits de cette nature? A former l'esprit? à apprendre l'histoire? Non; l'on n'y trouve ni érudition, ni connoissance de l'antiquité. Quiconque n'auroit lu que les romans de Turpin et de Philomena pourroit-il se flatter de savoir l'histoire de Charlemagne? Même de nos jours, les romans historiques ne sont propres qu'à faire prendre le faux pour le vrai, le douteux

pour

pour le certain, l'apparent pour le réel, et par conséquent à gâter l'esprit et le jugement, au lieu de le former. C'est profaner la majesté de l'histoire, les grands objets qu'elle renferme, les leçons, les exemples qu'elle donne aux princes, aux grands, aux peuples, que de la mêler avec des intrigues futiles, dont l'objet ne peut avoir qu'un intérêt passager, ne peut offrir que des exemples particuliers et resserrés à un petit nombre d'individus, et parcourir un cercle de circonstances toujours les mêmes depuis le premier roman jusqu'au dernier. Il y en a, dira-t-on, en parlant de ceux de nos jours et du siècle précédent, dans lesquels on trouve de l'ordre, de la justesse d'esprit, de la délicatesse, des saillies ingénieuses, des détails charmans et instructifs, qui peuvent au moins apprendre à parler, à écrire, et à connoître les coutumes et les usages du temps: d'accord; mais quant à ces derniers agrémens, combien avons-nous d'autres ouvrages en notre langue, qui sont aussi bien écrits et qui présentent les mêmes avantages, sans offrir en même-temps les écueils dont les romans sont remplis? Consacrons à l'amusement de quelques heures de loisir ce genre d'ouvrage dans lequel on peut trouver une morale pure, mêlée à une connoissance plus ou moins profonde du cœur humain, sur-tout lorsqu'il est agité par une des plus violentes

passions qui l'animent et l'égarent : mais alors, que les événemens, ouvrages d'une imagination agréable et sage, présentés avec grace et combinés avec justesse, nous montrent, comme au théâtre, une image réelle des vices et des vertus, des maux et des biens, du tumulte et du calme des passions, nous intéresse sans nous aveugler, et nous charme sans nous séduire; mais que la réalité soit toute dans les traits du tableau, et jamais dans les faits ni dans les personnages. On remarquera dans quelques-uns des ouvrages de mademoiselle de Scudery, à quel point de ridicule elle a porté ce genre de romans historiques, et combien on gémit de voir sous sa plume anéantir et avilir les actions des plus grands héros de l'antiquité.

On pourroit donner une juste idée de l'ardeur des François pour les lettres, par le dénombrement et la description des différentes écoles dans toutes les provinces; mais nous avons en ce siècle quelques exemples à montrer, et nous passerons légèrement sur les choses qui nous ont paru intéressantes dans les siècles précédens, lorsqu'on ne pouvoit savoir gré aux François que de leurs efforts et de leurs desirs. Les écoles dont nous avons fait mention au siècle dernier, se soutinrent et firent même de grands progrès dans celui-ci. On y vit briller des hommes d'un savoir éminent : on y prit un

soin plus particulier de l'enseignement et des mœurs ; les jeunes gens, plus surveillés, eurent moins d'occasions de se livrer à la dissipation de leur âge, peu d'accord avec l'étude.

Pierre Abeillard, l'un des hommes les plus éclairés que la France ait produits, profond dans les langues orientales, surpassant de beaucoup les maîtres qu'il eut, les compagnons qu'il avoit dans les écoles, haï de ses émules, chéri de ses disciples, admiré de tous ses concitoyens, étoit né en 1079, près de Clisson, dans le diocèse de Nantes. Son père étoit noble, et ce fut malgré sa volonté qu'Abeillard, peu sensible à la gloire militaire, se consacra aux lettres.

La sagacité de son esprit lui fit pénétrer et acquérir des connoissances supérieures à ce qu'on avoit étudié jusqu'alors. Il vint à Paris, où il choisit pour maître, Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris, puis évêque de Châlons-sur-Marne, ensuite religieux de Cîteaux. Abeillard eut bientôt une supériorité marquée sur Guillaume, le plus fameux théologien de son temps. Jaloux de son disciple, l'archidiacre cherchoit en vain à ternir sa renommée ; Abeillard avoit toujours plus d'admirateurs que d'ennemis. Las des persécutions qu'il essuyoit, il quitta Guillaume et se rendit à Melun, où la cour passoit une partie de l'année : il n'étoit âgé

que de vingt-deux ans lorsqu'il vint à Paris, avec la permission d'y ouvrir une école de philosophie. Guillaume fit de vains efforts pour l'empêcher. A peine fut-elle établie, qu'on y accourut en foule, et que tous les colléges de Paris furent déserts. Abeillard avoit effectivement une supériorité de génie propre à tout embrasser et à tout enseigner ; une belle imagination, de vastes connoissances des belles-lettres, et passoit pour un des plus grands philosophes de son temps. Il donna des leçons sur différens genres de littérature, mais il s'occupa principalement à enseigner la dialectique : les succès qu'il obtint éclipsèrent tous ses contemporains, au point qu'on le regardoit comme le seul qui entendît Aristote. Il vit au nombre de ses disciples Guy de Castello, Toscan de nation, qui fut pape en 1143, sous le nom de Célestin II. Abeillard se flattoit de profiter de cette protection dans le temps de ses disgraces. Il eut encore un illustre disciple en la personne de Jean de Salisbury, qui fit beaucoup d'honneur au maître, malgré le peu de leçons qu'il en reçut, comme il s'en plaint lui-même, d'après la haute idée qu'il avoit conçue de son mérite et de sa doctrine ; mais Salisbury commençoit à fréquenter l'école d'Abeillard très-peu de temps avant que sa cruelle infortune le contraignît à la quitter : ce fut vers 1118, où au

commencement de 1119, que ce fameux Anglois passa la mer. Il nous l'apprend lui-même (1), en disant qu'Abeillard fut son premier maître et qu'il tenoit école au mont Sainte-Genevieve. En effet, Abeillard étoit moine de Saint-Denis dès 1120; par conséquent, sa fatale aventure, depuis laquelle il n'enseigna plus à Paris, dût arriver en 1119. Jean de Salisbury ne nomme pas son maître par son nom propre, ne faisant que le désigner par la qualification de *péripateticien palatin*, et plusieurs sçavans n'ont pas entendu la véritable signification de ces mots. Ceux qui connoissent la vie d'Abeillard ne peuvent s'y méprendre : il est qualifié *peripatéticien*, parce qu'il professoit la philosophie peripatéticienne; et *palatin*, parcequ'il étoit né à Palais ou Palis, dans le voisinage de Nantes.

Différens avantages engageoient à préférer Paris aux autres villes du royaume, en ce qui concerne les lettres; outre l'agréable et charmant séjour de cette ville, les commodités de la vie dont on y jouissoit en abondance, c'étoit un théâtre propre à satisfaire ceux qui desiroient la célébrité. Ceux qui ne cherchoient que d'habiles maîtres etoient surs d'en trouver un grand nombre dans cette ville;

(1) Johan. Saresbur, epistr. 172.

déjà l'on y voyoit régner un goût et un discernement fort rares en province et ailleurs. Le docteur Roger disoit, qu'il n'y avoit point de science qui, apportée de Paris, n'y fût poussée à un plus haut degré de perfection qu'en tout autre lieu. D'ailleurs, dans une ville où abondoient tant de personnes de mérite, on y trouvoit les moyens de satisfaire le desir naturel à l'homme de cultiver des amis ou des protecteurs; enfin on y enseignoit, non-seulement les arts libéraux, mais encore la théologie, la médecine, le droit civil et canonique. Ces trois dernières sciences étoient lucratives; elles avoient attiré l'attention, sinon de la multitude, au moins celle d'un grand nombre d'étudians. Paris fut recherché vers la fin de ce siècle, par rapport aux arts libéraux, comme le fut Bologne en Italie pour le droit civil, et Salerne pour la médecine. Guillaume-le-Breton nous apprend, à la fin de l'histoire de Philippe-Auguste, que c'étoit la théologie qui avoit le plus de vogue, et à l'étude de laquelle on se portoit avec le plus d'ardeur.

L'école ou l'académie de Paris acquit ainsi une si haute réputation, qu'elle fut consultée, sur-tout dans une occasion remarquable : lorsque Henri II et Thomas Becket furent en discussion sur la coutume du royaume d'Angleterre, ils convinrent de prendre l'école de Paris pour arbitre, et c'est

une forte présomption qu'elle étoit déjà réunie sous un titre quelconque, et qu'elle formoit un corps : aussi l'opinion commune est que ce fut sous le règne de Louis-le-Jeune, vers le milieu du siècle, qu'elle commença à se former en corps d'*université*, et qu'elle en est redevable à Pierre Lombard. Cependant, si l'on examine soigneusement les faits, on conviendra que ses premiers commencemens, non sous la dénomination d'*université*, mot qui ne fut en usage qu'au siècle suivant, mais sous le titre d'*académie* ou d'école publique, remontent encore à plus d'un siècle ; mais quoiqu'elle ne portât point alors le titre d'*université*, l'on y découvroit presque les genres d'enseignement qui lui acquirent ensuite. On y apprenoit dès-lors toutes les sciences connues qui étoient en usage. On lui vit ériger plusieurs colléges avant la fin de ce siècle : le premier doit son établissement à Robert, comte de Dreux, frère de Louis-le-Jeune. Ce prince le fonda sous l'invocation de saint Thomas, martyr et archevêque de Cantorbery ; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui Saint-Thomas-du-Louvre : il devoit y avoir quatre canonicats et un hôpital en faveur des pauvres écoliers ; il devoit être régi par un maître ou proviseur, chargé de présider à leurs études et de pourvoir à leur entretetien : c'est ce qui fit donner à cet établissement le nom de collége.

des pauvres écoliers. Celui des Anglois fut aussi établi avant la fin du même siècle, et l'on croit connoître la cause honorable de cette institution. On dit que les clercs d'Angleterre se trouvant surchargés des taxes imposées par Richard premier, prirent le parti de se retirer en France, sous la protection de Philippe-Auguste; sans doute, on donna dès-lors à ces étrangers quelques hospices propres à favoriser leurs études : peut-être seroit-on autorisé à en faire remonter l'origine jusqu'au temps de la retraite de saint Thomas de Cantorbery en France, où il fut suivi de plusieurs autres Anglois. On vit encore à Paris, avant la fin du siècle, au moins les commencemens d'un troisième collége, qui étoit celui des *Danois*, nommé autrement le collége de Dace. Les liaisons de commerce établies entre les chanoines réguliers de Paris, et ceux de Dannemarck, furent sans doute l'origine de ce troisième établissement.

Abeillard, après sa fatale aventure, se fit moine à Saint-Denis, et alors plusieurs des étudians que sa haute réputation avoit attirés à son école, de Paris et des provinces de France, d'Espagne et même d'Allemagne, le pressèrent de reprendre ses leçons publiques : son abbé y consentit; et pour qu'il s'acquittât de ses fonctions avec plus de liberté, les moines de Saint-Denis lui conseillèrent de

se retirer à Saint-Arnould de Provins, dont le prieur étoit son ami particulier. Transplanté dans cette solitude vers 1120, il y ouvrit une école et y enseigna de nouveau la dialectique et la théologie. Les moines de Saint-Denis ne l'avoient banni que parce qu'il censuroit leur vie déréglée : cette retraite forcée, à laquelle on le condamna, lui fut plus glorieuse que ses confrères ne le desiroient. Le concours de ses élèves fut si grand, que le prieuré de Saint-Arnould fut trop petit : quelques-uns font monter le nombre des étudians à 3000 ; mais leur maître ne jouit pas long-temps de la tranquillité que demande l'étude des sciences (1).

Les autres maîtres qui voyoient leurs écoles désertes, ne pouvant arrêter le cours de l'admiration et de la confiance publique, l'accusèrent sur sa doctrine. Abeillard, aussi habile théologien qu'eux tous, et plus honnête que la plûpart d'entreux, avoit en effet une manière toute particulière d'enseigner la théologie. Loin d'embrouiller l'esprit

(1) Divers écrivains ont avancé que ce fut à Deuil qu'Abeillard se retira ; mais il donne lui-même clairement à entendre que ce fut à Provins. Deuil étoit un prieuré dans la vallée de Montmorency, dépendant non de l'abbaye de Saint-Denis, comme le disent ces mêmes auteurs, mais de celle de Saint-Florent de Saumur.

de ses disciples par des principes qui exigent bien d'autres connoissances avant d'être entendus, il leur apprenoit d'abord la saine logique, la science du raisonnement et la manière de tirer des conséquences de ses idées : il y joignit ensuite l'étude des mathématiques, qui donne à l'esprit la justesse et l'étendue. Il y joignoit les principes de la physique, à laquelle on applique la justesse de jugement qu'on a pu acquérir par l'étude des mathématiques. La géométrie et l'astronomie, par lesquelles on peut connoître le pouvoir et la sagesse de l'être suprême, enfin la morale qui apprend à bien vivre ; et de là, il passoit à la théologie, enseignant à ses élèves qu'il ne faut suivre les principes d'aucun philosophe en particulier, mais s'attacher à Dieu seul et à ses préceptes ; ensuite il expliquoit les saintes écritures, dont il étoit un des plus habiles interprêtes de son temps. On n'examinera point ici en théologien si Abeillard se trompa sur la vérité qu'il avoit à enseigner, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en avoit pris la route, et qu'il avoit mérité de la trouver.

Alberic et Lotulfe, professeurs de Rheims, s'élevèrent contre lui lorsqu'il publia son livre sur la trinité, ouvrage qui fut reçu avec un applaudissement général : ils le déférèrent à l'archevêque de Rheims comme rempli d'hérésies. Abeillard se

défendit ; confondit à Soissons le téméraire Alberic ; mais tous ses efforts n'empêchèrent pas que son livre ne fut condamné au feu, par le concile de Soissons, en 1120. Plein de dépit, il le brûla lui-même, au grand étonnement de l'assemblée, et versant des larmes sur son sort : » est-ce là, s'écria-t-il, le prix de mes travaux, et de ma droiture ? » Revenu à Saint-Denis, tourmenté encore par ses rivaux, il obtint enfin la démission de ses vœux, et se retira près de Nogent-sur-Seine ; où il bâtit un oratoire cédié au Saint Esprit, et appellé *Paraclet* ou *Consolateur*. Un grand nombre de ses disciples l'y accompagna : « ils préféroient, dit-il, d'habiter pauvrement avec moi, au plaisir d'être dans les villes logés et nourris avec délicatesse. » Il y enseigna encore la théologie, et il y composa un *traité de morale*. La haîne le poursuivit toujours sous l'apparence du zèle ; on l'accusa d'hérésie, pour avoir dédié une église *au Saint-Esprit* : il confondit encore une fois ses adversaires et fut nommé abbé de Saint-Gildas de Ruys, dans le diocèse de Vannes. Ce fut peu de temps après qu'Héloïse, supérieure de la maison des religieuses d'Argenteuil, s'acquittant de cet emploi d'une manière brillante, quoiqu'elle n'eût que vingt-huit ans, se vit obligée, par la haîne des moines de Saint-Denis, à chercher un asyle

avec quelques religieuses de cette maison. Abeillard lui offrit sa maison du Paraclet.

Ce fut en 1129 que ces pieuses filles y furent transplantées; elles y transférèrent aussi leur école, et celle du Paraclet fournit une preuve du sçavoir dont l'amour avoit passé même chez les femmes les plus retirées du monde, et les plus étrangères à tout ce qui forme parmi nous les objets de gloire et d'ambition. Non-seulement on y faisoit une étude particulière de l'écriture-sainte, des ouvrages des pères de l'église, et de la musique; mais on s'y appliquoit aussi à la connoissance de la médecine et de la chirurgie, afin de se passer des secours des hommes. Abeillard, qui dirigeoit toujours cette maison, vouloit même, qu'outre la langue latine, on y apprit aussi le grec et l'hébreu. Héloïse, qui possédoit parfaitement ces langues, les enseignoit à ses sœurs, et l'on remarquoit avec admiration l'ardeur qu'elles témoignèrent à pénétrer le sens des divines écritures. Lorsqu'en étudiant ces modèles sublimes, elles rencontroient des difficultés dont elles n'avoient pas l'intelligence, elles avoient soin d'en faire un recueil et de l'envoyer à leur directeur. Ces secours qu'il leur procuroit de temps en temps, contribuèrent sans doute beaucoup à former leur esprit et élever leurs connoissances au-dessus de leur sexe.

Si le douzième siècle n'offroit que le seul exemple du Paraclet, pour établir la culture des lettres parmi les religieuses, on pourroit ne pas regarder cela comme une chose extraordinaire, cette maison ayant pour abbesse la plus savante personne de son sexe, et de plus étant dirigée par un des plus grands hommes de son temps; mais il est certain que les religieuses de ce siècle savoient le latin. C'est de quoi l'on ne peut douter en voyant une multitude de lettres, de poësies, de traités mêmes écrits en cette langue, qui leur furent adressés par les plus grands hommes du temps: rien n'est plus commun dans les recueils des œuvres de Baudri, de Marbode, d'Hildebert, de Geoffroy, de Vendôme, de saint Bernard, d'Abeillard, de Pierre-le-Vénérable, de Pierre de Chelles et autres. On a vu qu'elles l'enseignoient à leurs élèves ou à leurs pensionnaires. Elles étoient chargées de longs offices divins, qui se faisoient en la même langue, et dont il leur étoit recommandé de s'acquitter, en accordant leur esprit avec leur voix, c'est-à-dire, en s'occupant intérieurement du sens des paroles qu'elles chantoient. Enfin, elles avoient des lectures communes et particulières, tant de l'écriture-sainte, que des ouvrages des pères et des autres écrits de piété; et quoique fort éloignées du prodigieux génie d'Héloïse, il y eut beaucoup

de religieuses fort instruites et fort savantes.

On vit renaître enfin dans le douzième siècle, les noms des vénérables modèles de l'antiquité. On enseigna dans les écoles, sous les auspices d'Horace, de Virgile, d'Ovide et de Juvenal. On y joignit aussi l'étude de quelques poëtes sacrés ; Arator, Sedutius et Théopiste : mais aucun des auteurs qui ont entrepris de nous faire connoître de quelle manière la grammaire fut cultivée en ce siècle, ne fait aucune mention des bons historiens de l'antiquité, tels que César, Tite-Live et Salluste. Seroit-ce qu'on n'en auroit fait aucun usage ?

La France produisit cependant un grand nombre d'historiens ; tous ont leur mérite ; car de quelque manière que les événemens soient écrits, c'est un avantage pour la postérité qu'ils lui aient été conservés ; mais tous n'ont pas un prix égal. La plupart se sont bornés à faire de simples légendes, ou vies de saints, et d'autres grands hommes ; et il nous en reste quantité, quoique l'auteur de la vie de saint Etienne d'Obazine, qui écrivoit en ce siècle, se plaigne qu'on avoit négligé ce genre d'écrire, si fort en usage dans les siècles précédens.

Est-ce un mal, est-ce un bien ?
J'en fais juge un *savant* et ne décide rien.

Quant à la poësie latine, qui fait aussi partie des

belles-lettres et de la grammaire, le douzième siècle n'étoit pas propre à lui rendre les beautés qu'elle avoit perdues depuis plus de six cens ans. Elle demande une force, une élévation d'esprit, une délicatesse, une énergie d'expressions, une politesse de langage, dont ce siècle n'étoit nullement susceptible. Il y règnoit, au contraire, un goût et un génie tout-à-fait opposés. Tous ceux qui se livrèrent à la poësie, sans en excepter même ceux qui réussirent le moins mal, s'amusèrent à des jeux de mots, à des allusions de noms, à des étymologies, à d'autres puérilités de caprice qui auroient été capables de gâter la meilleure versification. La passion dominante étoit pour les rimes et les consonnances ; ce qui contribua encore à énerver la poësie, et à y introduire une nouvelle platitude et une plus grande barbarie. Car lorsque les versificateurs avoient de la peine à trouver des termes pour former leurs rimes, ils en fabriquoient à leur gré sans beaucoup de scrupule. Cependant ils lisoient Horace, Ovide, Virgile et quelques-uns des bons poëtes sacrés. Mais au lieu de les prendre pour modèles, ils s'attachoient à imiter ou leurs contemporains, ou ceux qui les avoient précédés d'un petit nombre d'années ; mais ce qui caractérisoit au moins dans les lettres une époque de renaissance, c'est qu'on respectoit ces grands hommes et leurs

ouvrages ; que si on n'osoit les prendre pour guide, c'est que le sentiment de leur haute élévation faisoit désespérer d'y atteindre, et qu'on espéroit plutôt surpasser les médiocres talens qu'imiter ces génies immortels. Si la France eût été, au contraire, à un période de décadence, on eut vu les écoliers incapables de juger et de sentir, dédaigner l'étude longue et difficile des grands modèles, en acquérir à peine une teinture médiocre, se jouer de leurs préceptes, de leurs exemples ; et croyant, par l'essor d'un génie sans culture, et d'un amour-propre sans fondement, s'élever au moins à leur niveau, éprouver le sort de Phaëton, entraîner dans leur chûte fatale et les arts et la littérature, et précipiter à grands pas la nation vers d'épaisses ténèbres.

On ne sera point fâché peut-être de lire ici quelques vers de ce temps-là, pour juger plus sainement de la versification latine de nos poëtes François. C'est l'épitaphe de Mathilde, fille de Henri premier, roi d'Angleterre, d'abord femme de l'empereur Henri, ensuite de Geoffroy-le-Bel, comte d'Anjou et du Maine, et mère de Henri II, aussi roi d'Angleterre. L'auteur a voulu rendre en deux vers la filiation et la génération des Henri, dont trois avoient appartenu à la seule Mathilde par les liens du sang, de la nature et de l'himen.

Ortu

Orta magna, viro major, sed maxima prole,
Hic jacet Henrici filia, sponsa, parens (1).

« Grande par sa naissance, grande par son mari, plus grande encore par son fils, ci-gît la fille, la femme, et la mère d'un Henri ».

Racine a fait un tableau semblable aussi en deux vers; mais, quel changement opère la main d'un homme de génie, et le lieu où les choses sont employées !

Et moi qui sur le trône ai suivi vos ancêtres,
Moi fille, femme, sœur et mère de vos maîtres;

Le distique suivant, qu'on lit au-dessus de la figure du comte Geoffroy-le-Bel, sur une table de cuivre émaillé, ne seroit pas mauvais sans la faute contre la prosodie, et la répétition du même son qu'on remarque au premier hémistiche du second vers.

Ense tuo, princeps, prædonum turba fugatur,
Ecclesiisque quies pace vigente datur (2).

« Prince, ton épée met en fuite les brigands; elle donne la paix et le repos à l'église ».

(1) Jacob. Hommi aug. suppl. patr. Parisii. 1684. 8°. p. 541.

(2) *Ibia.*

Il y a aussi quelques beaux traits dans l'épitaphe de Henri II, roi d'Angleterre, mort à Chinon en Tourraine, et enterré à Fontevrauld. Les deux premiers vers en particulier sont d'un bon goût ; on en va juger en les lisant :

Sufficit hic tumulus cui non sufficerit orbis :
Hoc breve est ampla, cui fuit ampla prius (1).

« Ce tombeau suffit à qui l'univers n'auroit pas suffi ; un petit espace est vaste pour qui un vaste espace fut petit ».

L'épitaphe du médecin Qbizon contient aussi quelques bons vers, tels que sont les deux premiers :

Respice qui transis, et quid nos discre, vel unde :
Quod fuimus nunc es ; quod sumus, istud eris (2).

« Passant, regardes et apprends d'où tu viens et ce ce que tu dois être : tu es maintenant ce que nous fûmes ; tu seras ce que nous sommes ».

Il seroit facile de rapporter d'autres exemples, qui feroient voir que la mauvaise versification vint

(1) Cæs. Egass. Bulai. hist. un. Par. 1665, fol. tom. 2, p. 475.

(2) *Ibid*, p. 756.

beaucoup moins de la trempe des esprits, qui est la même dans tous les temps, que des défauts du siècle.

On fit revivre les acrostiches dont l'usage avoit été connu dès le neuvième siècle. Comment se fait-il qu'on en revoie des traces dans des siècles éclairés ? La poësie dramatique, long-temps négligée reparut en ce siècle : il est vrai que ce fut dans de singuliers atours. Guillaume de Blois, nommément, composa des tragédies et des comédies. Celles-ci paroissent avoir été purement profanes. De la France, l'idée en passa dans l'Allemagne. Don Bernard Pez assure avoir trouvé plusieurs pièces de ce genre, et du temps que nous parcourons ici. Il n'a cependant jugé à propos d'en imprimer qu'une seule, et c'en est assez pour ce qu'elles offrent d'agréable. L'invention des vers léonins, ou rimés, dont on a fait le caractère de notre poësie, est beaucoup antérieure au douzième siècle. Ils servirent à conserver et entretenir le goût qu'on avoit depuis long-temps pour les sentences cadencées; genre d'écrire auquel s'exerça beaucoup Abeilard et Adam, chanoine régulier de Saint-Victor. Remarquons, comme une chose vraiment intéressante, que vers la fin de ce siècle, on fit revivre l'ancienne coutume de couronner de lierre les poëtes qui avoient heureusement réussi dans leurs essais.

La langue romance étant devenue la langue vulgaire, au moins dès le siècle précédent, on l'employa plus souvent encore à la poësie que le latin. Le président Fauchet, dans son *Traité de l'origine de la langue et de la poësie françoise*, et M. Galland, dans un de ses *Mémoires académiques*, nous donnent une liste de plus de cent-trente poëtes françois, dont la plupart ont vécu au douzième siècle. Nous en avons encore dans deux manuscrits de la bibliothèque du roi, un autre recueil de cent dix de ce même temps, et l'on sait qu'il en existoit encore d'autres. Il est aisé de juger avec quelle émulation l'on cultivoit alors la poësie françoise. C'est la dénomination qu'on donna long-temps aux pièces de vers en langue romance; mais dans la suite on distingua de la poësie françoise proprement dite, la poësie provençale. Celle-ci différoit de l'autre en ce que le génie de la langue demeura presque pur roman, au lieu que la langue françoise, quoique roman dans son origine, comme l'autre, fut adoucie peu à peu, tant par les nouvelles inflexions et les terminaisons qu'elle reçut, que par les autres endroits qui la rapprochèrent successivement du génie françois. L'usage d'employer cette langue aux ouvrages de poësie, fut ce qui contribua le plus à sa première formation.

Ce qu'on avoit publié jusqu'ici de ces poësies françoises, n'étoit qu'un tissu mal arrangé d'idées triviales, production exprimée en un jargon rustique, barbare et grossier; mais le douzième siècle y apporta quelques modifications : on conçut qu'il existoit de la cadence, de la régularité; qu'elle consistoit dans le rapport des idées et dans le choix des mots; les siècles suivans ont travaillé sur cette ébauche, et l'on a pris soin de la perfectionner. Abeillard fut un des premiers qui travaillèrent à décrasser et embellir notre poësie. Dans les commencemens de sa première liaison avec Héloïse, il composa plusieurs pièces de vers érotiques, qui furent si fort goûtées, qu'on les chantoit encore long-temps après en divers pays. (1) Rien n'étoit plus commun au commencement de ce siècle que cette sorte de chansons. Les vaudevilles ne l'étoient pas moins, et l'on en faisoit sur les moindres avantures publiques, tant il est vrai que le caractère nationnal est chez nous la plaisanterie et la gaieté; mais entre ceux qui se distinguèrent le plus après Abeillard, il faut remarquer maître Vacé, Pierre de Saint-Clost, Jean le Nivelois,

(1) Petr. Abel. epist. Par. 1616. 4°. 2 vol. t. 1, p. 11, 12, 46.

Lambert Licors ou le Court, et Alexandre de Paris (1). Avant ces deux derniers poëtes, on ne connoissoit de vers françois que ceux de huit ou de dix syllabes ; ils commencèrent à former ceux de douze, qui sont plus sonores que les autres, et plus propres aux grands sujets. On les nomma alexandrins, du nom d'un de ces poëtes, comme le prétendent plusieurs écrivains, mais plutôt à raison du sujet de leur poëme, qui est une traduction de l'Alexandriade commencée par Lambert, l'inventeur de cette sorte de vers, et continuée par Alexandre de Paris. Helinand, moine de Froimont, fut aussi un des célèbres poëtes françois de la fin de ce siècle. Avant sa conversion, il s'étoit beaucoup exercé à la poésie ; ayant fait le métier de *trouverre* et de *chanterre*, débitant, suivant les occasions, ou ses satyres ou ses flatteries ; mais lorsqu'il se fut fait moine, sa muse facile changea de génie, et ne prêta plus ses accens qu'à des sujets de piété. Il fit dans ce temps-là ses vers sur la mort, qu'on lisoit avec édification dans les assemblées publiques. Cet ouvrage auroit dû restraindre le réglement que fit alors le chapitre général de son ordre, pour défendre aux moines

(1) Pasq. Rech. l. 7, c. 3.

de Cîteaux l'exercice de la poësie en langue vulgaire.

La poësie provençale fut encore beaucoup plus cultivée que la poësie françoise. Divers événemens concoururent à l'embellir et à la perfectionner. Les poëtes provençaux, imitant les bardes gaulois, s'étoient multipliés presque à l'infini : ils trouvèrent le secret d'ajouter à l'agrément de la rime et de la cadence, qu'avoient déjà leurs vers, le charme des instrumens. Ainsi, l'on vit s'élever parmi eux les *violars*, ou joueurs de violon ; les *juglars*, ou joueurs de flûte ; les *musars*, ou joueurs d'autres instrumens de musique ; les *comics*, qui représentoient des comédies. Cette troupe de poëtes musiciens, qui ont été autrefois compris sous le nom général de *jongleurs*, alloit de province en province, chantant dans les cours des rois, des princes, des grands seigneurs, qui, pour salaire, leur donnoient des draps, des chevaux, des armes et de l'argent ; récompense qui, bien qu'extorquée quelquefois, comme l'observe l'historien Rigord, contribua à multiplier le nombre de ces *jongleurs*. Les évêques mêmes leur donnoient entrée dans leurs palais, et ne se faisoient pas un scrupule de consacrer une partie des dimanches et des fêtes à entendre les troubadours ; mais, ce qu'il y avoit de fâcheux à cet amusement, d'ailleurs fort in-

nocent, c'est que ce plaisir étoit payé des aumônes des pauvres. Dans d'autres temps, on a fait un pareil abus de semblables trésors, pour des plaisirs plus condamnables. Au reste, ce n'étoit pas seulement les poëtes provençaux qui faisoient le métier de *jongleurs*; il y en avoit aussi parmi les poëtes françois.

Cette passion saisit jusqu'à l'esprit des rois, des princes, des comtes et autres hommes du plus haut rang. On vit au nombre des poëtes provençaux l'empereur Fréderic Barbe-Rousse, Richard Cœur-de-Lion, depuis roi d'Angleterre; les comtes Henri et Geoffroy ses frères, et encore d'autres princes. Alors les comtes de Provence, devenus dans la suite rois de Naples et de Sicile, et les seigneurs provençaux, qui ne tenoient auparavant chez eux que des assemblées pour des joûtes et des tournois, voulurent en tenir d'autres, où l'on fit *parade de saillies, de gentillesses et d'autres beautés d'esprit*: ils engagèrent les poëtes de profession à porter dans leurs palais et dans leurs châteaux, les pièces de leur composition : ils travaillèrent eux-mêmes à joindre au titre de preux chevaliers, celui de bons poëtes. Ces nouveaux exercices firent renaître parmi les grands une noble émulation. Chacun s'attacha à la gloire d'y briller, comme aux joûtes et aux tournois. Les pièces de

vers qui étoient le fruit de cette étude sérieuse ; se portoient à un tribunal qui, après en avoir balancé le mérite, décidoit du prix. On nommoit ce tribunal *la cour d'amour* ; parce que les poësies sur lesquelles il prononçoit, rouloient ordinairement sur cette matière. Mais les auteurs avoient une scrupuleuse attention à en bannir tout ce qui auroit pu blesser les oreilles chastes. Souvent des dames respectables par leur rang, leur savoir, leurs vertus, et toujours de la plus haute naissance, ou d'un mérite distingué, présidoient à ce tribunal.

Ce fut alors que régna vraiment la galanterie ; on a eu tort de la faire remonter au temps des premiers troubadours : on auroit tort de ne pas considérer dans ce siècle l'influence réelle des femmes sur les mœurs et sur les ouvrages de l'esprit. Les progrès furent sensibles dès que la présence et la dignité d'un sexe délicat eut mis des bornes aux écarts de l'imagination ; dès que les femmes, par le respect d'elles-mêmes, eurent indiqué le respect qu'on devoit à la pudeur. Sans doute il y eut alors des erreurs, des fautes, des foiblesses. Jamais la perfection n'habita chez les hommes ; mais le vice rougissoit ; il craignoit la présence de la vertu. Quand on avoit sacrifié sa réputation, on n'osoit reparoître ; on prenoit assez de soin de se cacher,

pour que le désordre de ses voisins n'autorisât point celui auquel on auroit pu se livrer. On respectoit son rang, son emploi : on respectoit l'opinion publique de la génération présente ; on ménageoit la race future ; on craignoit de porter la corruption dans le cœur flexible des jeunes gens, et de perdre cette sainte innocence des premières et des plus belles années de la vie humaine.

Depuis 1162, lorsque l'empereur Frédéric infoda la Provence à Raymond Béranger, qui avoit épousé Rechilde, sa nièce, jusqu'à la fin du règne de Jeanne première, reine de Naples et de Sicile, et comtesse de Provence, c'est-à-dire, vers 1382, la poësie provençale eut tant de succès, la Provence produisit tant de poëtes célèbres, qu'on la qualifia, en langue du pays, *la Boutiqua dels troubadours*. Casteuve assure avoir vu les productions de cent cinquante de ces poëtes, recueillies en un volume manuscrit écrit plus de trois siècles avant qu'il écrivit lui-même. Il ne faut pas s'imaginer cependant que ces poëtes, qualifiés de poëtes provençaux, fussent tous nés en Provence ; on les appelle ainsi, parce qu'ils cultivèrent uniquement les muses provençales ; mais le Dauphiné, la Guyenne, le Poitou, fournirent à la France beaucoup de sujets honorables et célèbres dans ce genre de poësie. L'empereur Frédéric le cultiva avec succès :

il introduisit les *cours d'amour* dans ses états, et selon toute apparence, l'un des poëtes provençaux de la cour de ce prince, étoit Jean, duc de Brabant; mais à la mort de la comtesse de Provence, Louis premier ayant succédé aux états de cette princesse, on ne trouve plus que le roi René, fils de Louis II, qui ait aimé et favorisé les lettres. Les troubadours tombèrent dans un discrédit total; la profession fut méprisée, et la poésie disparut. Le pape Urbain III, les condamna comme gens infâmes. Philippe-Auguste les chassa de ses états. Les maisons des ducs de Guyenne, des comtés de Toulouse, de Provence, s'étant éteintes, leurs fiefs furent réunis à la couronne, ou transportés à des familles étrangères: les *cours d'amour* tombèrent en décadence, et les muses provençales, condamnées au silence, allèrent se réfugier sur les rivages de l'Ebre et de l'Arno. Les auteurs de l'histoire de la littérature françoise disent qu'il est facile de juger, d'après la lecture des ouvrages de Dante, de Pétrarque, de Boccace, et des autres poëtes toscans, qu'ils ont imité les anciens poëtes provençaux. Caseneuve prétend également que les Espagnols ont emprunté d'eux les ornemens de leur poésie; et en effet, quelques rois d'Arragon ont fait des vers provençaux.

On enseigna la rhétorique dans tous les colléges,

ou plutôt dans les écoles du douzième siècle. Abeillard fut un des plus célèbres maîtres dans cet art difficile. Cependant les bons orateurs étoient encore aussi rares que les bons poëtes ; il en est de l'éloquence comme de la poësie, qui doit imiter la nature : il en est ainsi de tous les arts qui ne sont beaux qu'autant qu'ils se rapprochent de ce sublime modèle. Abeillard paroît être le seul qui ait puisé dans la connoissance de la lecture des anciens les principes de l'éloquence dont il avoit reçu le don de la nature ; et parmi les femmes, Héloïse est la seule qui, dans ce genre, et dans l'espace de plusieurs siècles, ait surpassé tous les hommes, excepté son maître.

Il existe dans quelques recueils de sermons qui appartiennent au douzième siècle, plusieurs sermons d'Abeillard, mais qui n'ont pas été traduits en notre langue ; on remarque dans ceux d'Hélinard, un mélange fort singulier, et jusqu'alors inusité. Dans un sermon sur Noël, il cite Horace, Virgile, Lucain ; et dans un autre sur un autre sujet, il cite encore Térence, Cicéron, Juvénal et Sénèque. Ces étranges libertés que le respect pour les choses sacrées a bannies de l'éloquence de la chaire, venoient, sans doute, de l'amour-propre qu'on mettoit alors à connoître les auteurs, et n'étoient jamais employées qu'autant que la mo-

rale de ces grands hommes se trouvoit d'accord avec celle de l'évangile. Quant à la logique, on adopta en entier les principes d'Aristote; mais selon les auteurs de l'histoire de la littérature, sa dialectique apporta quelques inconvéniens à la saine théologie, parce qu'on n'en put avoir de traduction exacte, le grec étant alors une langue tout-à-fait inconnue. Celle qu'on avoit faite en Normandie, et que Jean de Salisbury fit venir en 1167, étoit déjà très-défectueuse; et sur la fin de ce siècle, on prit le parti plus mauvais encore de le traduire sur l'arabe. Cependant ses principes firent tomber ceux de saint Augustin, et le seul Hélinard osa témoigner du mépris pour l'idole révérée des savans et des plus beaux esprits. Abeillard, cependant, quoique plus instruit que les autres de la doctrine d'Aristote, par ses lumières naturelles, ne la regardoit pas comme suffisante pour former un bon dialecticien: il y fit des additions qui lui méritèrent en quelque sorte d'être associé sur cet objet à Thémistien, à Cicéron et à Boëce.

Le peu de progrès que firent alors les beaux arts, les idées obscures qu'on avoit de la physique, les foibles et insuffisantes notions de la médecine et de la chirurgie, comme aussi des mathématiques, de la géométrie et de l'astronomie, nous forcent à passer sous silence ces articles remplis d'intérêt

dans les siècles heureux de la littérature et du génie des François. Heureux qu'il nous soit permis, au douzième siècle, d'offrir dans une femme des exemples de savoir et d'éloquence, qui ne purent être dans son temps égalés et surpassés que par le génie et les connoissances d'un seul homme.

VIE D'HÉLOÏSE.

Les faits les plus intéressans de la vie d'Héloïse et d'Abeillard se trouvent revêtus dans leurs lettres des charmes et de l'énergie que l'excès des passions violentes et celui du malheur prêtent naturellement au génie. Sans doute les lecteurs préféreroient communément de leur amour et de leurs talens à une narration froide à laquelle l'éloignement des temps enlève tous les détails agréables. Mais en donnant une partie des lettres d'Héloïse, on ne peut se dispenser de rappeller les causes des malheurs qu'elle y déplore. Les seules circonstances de sa vie, qui ont décidé de son sort, sont devenues la source des sentimens d'admiration qu'inspire notre fameuse célèbre. Ne peut-on pas les considérer en même-temps comme un objet de cette pitié qui a des droits sur tous les cœurs sensibles, et comme un grand exemple pour celles qu'un même penchant risqueroit d'égarer et de conduire à un sort aussi effrayant?

Aucun des anciens monumens de notre littérature ne nous a instruits ni de l'année de sa naissance, ni de celle de sa mort, ni de sa patrie.

Papyre Masson, Bayle, d'Amboise, et don Gervaise, n'ont pas donné dans leurs conjectures des éclaircissemens fort lumineux (1); ce qui paroît certain, c'est qu'elle naquit à Paris ou près de Paris, et l'on sait qu'elle joignoit aux avantages d'une naissance qui paroît avoir été distinguée, ceux d'une rare beauté. Elle avoit reçu cette excellente éducation qui cultive et dirige les dons plus rares encore d'un esprit supérieur. Elle avoit été élevée chez les religieuses d'Argenteuil; et dans ce cloître un amour de l'étude, peu commun dans les personnes de son sexe, la rendit capable d'atteindre, dès la plus tendre jeunesse, aux sciences que les hommes célèbres de son temps s'honoroient de cultiver. Du couvent elle passa dans la maison d'un oncle, nommé Fulbert, chanoine de la cathédrale de Paris:

(1) Le premier a prétendu qu'elle étoit fille d'un chanoine de Paris (ann. 1. 3, p. 299); Bayle, qui n'est pas le dernier à rapporter ou à croire les histoires scandaleuses, révoque ce fait en doute. (Dictionn. art. Héloïse) d'Amboise la place, sans trop de fondement, parmi les rejettons légitimes de la maison de Montmorency, et don Gervaise, qui l'a suivi à la lettre, date la naissance de 1101, sur la supposition qu'elle vécut le même nombre d'années qu'Abeillard. (Vie d'Abeillard, t. 1, p. 48.)

elle

elle étoit l'objet de ses complaisances, et quoique avare, il n'épargnoit rien pour satisfaire l'ardeur qu'elle montroit à se distinguer. Les meilleurs maîtres lui furent prodigués, et quoiqu'inférieurs alors aux dispositions d'une élève telle qu'Héloïse, le fruit qu'elle tira de leurs leçons, éclairées par ses propres lumières, la rendit à l'âge de dix-huit ans un prodige, dont les gens les plus éclairés s'entretenoient avec admiration. Elle seule sentoit combien elle étoit éloignée du degré de perfection qu'elle brûloit d'atteindre. C'est le sentiment propre du génie de se transporter toujours au-delà même des bornes qui lui sont prescrites. Héloïse s'étoit familiarisée avec les principes de plusieurs arts agréables; mais à l'égard des connoissances intellectuelles, objet principal de son ambition, à l'étude de l'hébreu, du grec, du latin, de l'histoire, de la poësie, à l'intelligence des grands hommes de l'antiquité, elle se trouvoit à peine dans la route où elle auroit voulu devancer ses modèles. Héloïse, votre malheur vous destinoit à prendre un guide dangereux! Quel poison mortel se mêla aux lumières que vous acquîtes! Quelles infortunes en devinrent le fruit!

Abeillard venoit d'ouvrir son école à Paris. Les gens de tout âge accouroient en foule s'instruire sous un maître qui joignoit à une manière d'en-

seigner toute nouvelle, une diversité frappante dans les objets de ses leçons. Héloïse, instruite de ses talens par l'enthousiasme général, conçut la noble ambition de se mettre au nombre de ses élèves, et sollicita vivement Fulbert de lui fournir les moyens de s'entretenir avec Abeillard. Celui-ci n'ignoroit pas qu'Héloïse étoit un de ces chefs d'œuvres que la nature se plaît quelquefois à former, et sur le bruit de ses charmes et de son génie, il brûloit du desir de la connoître et de juger par lui-même de la vérité. D'un autre côté, Fulbert, persuadé enfin par les discours de sa nièce, que le nouveau professeur étoit seul capable de l'instruire dans les sciences qu'elle n'avoit encore qu'effleurées; calculant d'ailleurs qu'un maître en état de les remplacer tous, diminuoit beaucoup les frais de l'éducation d'Héloïse, s'employa lui-même à les rapprocher. Abeillard, porté par un instinct secret, ne se rendit pas difficile sur les conditions. Fulbert lui accorda l'entrée de sa maison, et le moment où il vit Héloïse fit naître dans le cœur de tous deux cette funeste passion dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nous.

Si le danger de cultiver dans une jeune et belle personne les dispositions les plus rares de l'esprit et du cœur, fut insurmontable pour Abeillard, quels risques ne couroit point Héloïse, en recevant sur

des objets auxquels elle attachoit un prix inestimable, les leçons d'un homme accompli comme elle ? Tous deux succombèrent à de tels écueils. L'empressement d'Abeillard à multiplier, à prolonger les heures employées aux études d'Héloïse, ne parut aux yeux de Fulbert que des témoignages de zèle ; et pour lui faciliter des soins qui n'avoient pas besoin d'être encouragés, il accepta une forte pension qu'Abeillard lui offrit pour être logé dans sa maison et rendre leur table commune. Cette imprudence avança de beaucoup, peut-être même occasionna la chûte d'Héloïse. S'il existe quelques motifs d'indulgence pour les égaremens auxquels ils se livrèrent, sans doute ils naquirent de la dangereuse liberté de se voir à chaque instant, et de vivre dans une sorte de familiarité. Quelle vertu pouvoit être à l'épreuve d'un tel danger, puisque le respect d'eux-mêmes, les loix de l'hospitalité, ne purent leur servir de frein ! l'excès d'une passion imprudente, la témérité d'Abeillard, étouffèrent dans l'une la dignité de son sexe, dans l'autre la reconnoissance et la générosité. Héloïse ne tarda pas à s'appercevoir qu'elle devoit se soustraire aux regards des personnes de son sexe, à la censure publique, au ressentiment d'un oncle coupable, il est vrai, d'un excès de confiance, mais éloigné de croire qu'elle en abuseroit. Elle quitta la maison

de son oncle, et Abeillard la conduisit en Bretagne, où vivoit une de ses sœurs. C'est-là qu'Héloïse donna le jour à un fils qui fut nommé Astrolabe. Quelques auteurs ont prétendu que ce fils vécut peu de temps. Damboise et Dom Gervaise ont été de cet avis; mais on trouve dans l'histoire de l'université de Paris, (Egas. bull. t. 2. p. 211. Abel. op. p. 302.) une lettre d'Héloïse à l'abbé de Cluny, par laquelle elle lui demande l'absolution d'Abeillard, pour l'attacher sur son tombeau, comme c'étoit l'usage, et le prie de recommander son fils Astrolabe à l'évêque de Paris, ou à quelqu'autre prélat : on rapporte aussi la réponse de l'abbé. (hist. litt. de la Fr. t. XII. p. 645).

Epouser Héloïse étoit l'unique moyen qui restât à Abeillard de rétablir la réputation de cette jeune personne, et de réparer ses torts envers Fulbert. Il demanda donc la nièce du Chanoine. Forcé de la lui accorder, l'oncle consentit au mariage, quoique les conditions d'Abeillard fussent de le tenir secret. L'un et l'autre ne s'attendoient pas à trouver Héloïse opposée à leur résolution, et en effet, sa résistance ne sauroit être expliquée d'une manière décente que par les motifs qu'elle même allégua. Quoiqu'on lui ait attribué à cet égard, un excès d'amour qui déjà n'étoit allé que trop loin pour son repos, elle répondit que les engagemens qu'on

lui proposoit renverseroient la fortune d'Abeillard, s'ils venoient à être connus, et qu'elle préféreroit un état équivoque au regret de priver l'homme qu'elle aimoit, des dignités auxquelles son rare mérite lui donnoit des droits dans l'église. Ce dévouement est vraiment sublime et digne du caractère d'Héloïse : elle prouva depuis, par un affreux sacrifice, que les intérêts et les volontés d'Abeillard lui étoient plus chers qu'elle même. Vaincue cependant par de puissantes sollicitations, elle revint à Paris où elle reçut la bénédiction nuptiale, dans une chapelle particulière, n'ayant que Fulbert et quelques amis pour témoins. Cette union secrette laissoit toujours Héloïse en butte aux soupçons. Les droits de la conscience se trouvoient satisfaits, il est vrai ; mais il falloit aussi, pour recouvrer l'honneur, que la réparation d'une faute à laquelle le mérite même des personnages donnoit plus d'éclat, devint aussi publique que l'avoit été leur erreur. Fulbert, à qui ces considérations ne pouvoient échapper, prit donc autant de mesures pour divulguer le mariage de sa nièce, qu'elle-même apportoit d'attention à le cacher. Mais ce plan de conduite, déconcerté par l'obstination d'Héloïse, à nier même avec serment qu'elle fût la femme d'Abeillard, ne laissant à son oncle aucun moyen de justifier l'apparente condescendance qu'il accordoit à un commerce scandaleux, il se porta

contre elle à des excès de violence dont Abeillard craignit avec raison les plus terribles suites. Pour mettre Héloïse à l'abri des mauvais traitemens qu'elle éprouvoit, il l'enleva une seconde fois ; et, sous l'habit de religieuse, il la confia aux dames du monastère d'Argenteuil, où elle avoit passé son enfance. Ce déguisement d'Héloïse, ce saint asyle dont elle avoit fait choix, ayant persuadé son oncle, que, sacrifiée à l'ambition d'Abeillard, elle prenoit, de concert avec lui, le parti d'ensevelir dans le cloître le souvenir de leurs égaremens, il exerça contre ce malheureux la vengeance dont personne n'ignore la nature et le châtiment. Fulbert, décreté de prise de corps, dépouillé de ses bénéfices, perdit la totalité de ses autres biens, qui furent confisqués au profit de l'église ; et deux de ses complices, les seuls que l'on arrêta, subirent la peine du talion : on y joignit même la perte des yeux, supplice encore infligé dans ces temps barbares.

Abeillard retiré volontairement au monastère de Saint-Denis, résolu à embrasser l'état religieux, quittant le monde pour jamais, ne put se résoudre à y laisser Héloïse, libre, belle et sensible. Il lui écrivit sur cet objet, et sans lui dévoiler ses craintes secrettes, il la conjura, sous de spécieux prétextes de religion et d'honneur, d'imiter sa

propre résignation, et de renoncer à tout, en renonçant à lui. Le don de persuasion dont Héloïse avoit déjà ressenti la puissance, n'eut pas dans cette occasion un empire moins absolu sur la seule volonté d'Abeillard, sur les soupçons que peut-être il n'avoit pu déguiser entièrement; Héloïse, accoutumée à s'immoler à son mari, lui fit encore le sacrifice de sa liberté, et prononça ses vœux au monastère d'Argenteuil. Comment Abeillard avoit-il pu douter d'un cœur capable d'immoler à l'amour jusqu'aux intérêts de l'amour? Abeillard fut moins délicat qu'Héloïse; Abeillard, sans doute, portoit un cœur moins généreux et moins pénétré. Peu de jours après la profession d'Héloïse, il embrassa la règle des religieux de Saint-Denis; nous l'avons vu y reprendre ses anciennes occupations, et y enseigner les belles-lettres; nous savons comment le concours prodigieux que sa grande réputation attiroit à sa nouvelle école, excita contre lui la jalousie des moines, qui l'obligèrent à se transporter dans une de leurs maisons en Champagne, et d'y ouvrir une école où l'étude de la théologie fût un des objets de l'enseignement. Les talens, le savoir et le génie, entraînèrent encore sur les pas d'Abeillard la foule des écoliers, des admirateurs et des envieux.

Contents d'habiter des cabanes de roseaux, les

élèves d'Abeillard lui construisirent une maison de pierres, et convertirent l'oratoire qu'il avoit construit lui même, en une église spacieuse et ornée. Le Paraclet s'éleva, et dans l'intérieur de ses murailles, il se forma de nouveaux orages, au milieu desquels nous avons vu gémir cet infortuné! Élu abbé par le chapitre de saint Gildas de Ruits en basse Bretagne, il y trouva, dans le désordre des mœurs, et dans les usurpations des seigneurs qu'il ne put ni réformer ni réprimer, de nouveaux sujets de peine. Au milieu de toutes ses inquiétudes, l'amour qu'il conservoit pour Héloïse, l'image des maux que souffroit une femme charmante, et que lui seul avoit causés, l'assiégeoient sans cesse. Il apprit dans ces mêmes circonstances que les religieuses d'Argenteuil étoient dispersées et chassées de leur monastère pour faire place aux religieux de Saint-Denis. L'amour conjugal crut pouvoir réclamer ses droits, il partit précipitamment, vint trouver Héloïse, la conduisit au Paraclet. Ce lieu enrichi par les libéralités des Seigneurs voisins, et avec les permissions nécessaires, fut érigé en abbaye, et accordé à la savante et malheureuse Héloïse. L'évêque de Troyes et le pape Innocent II, confirmèrent la donation, et cet établissement, enrichi de jour en jour par les dons des personnes pieuses, devint bien-tôt un domaine considérable.

Le zèle d'Abeillard pour une maison dirigée par cette Héloïse, autrefois si chère et encore si belle et si touchante, le conduisit souvent dans cet asyle; l'envie, toujours attachée à ses pas, publia bien-tôt ses assiduités au Paraclet sous les couleurs du vice et de la profanation. Abeillard craignit de faire toujours partager à Héloïse ses chagrins et ses revers : il la quitta, et reprit la route de Saint-Gildas, et satisfait de la laisser dans un pays agréable, dans une maison où elle étoit aimée, entourée de voisins qui la respectoient, il alla vivre parmi des hommes jaloux, indociles, et qui plus d'une fois, s'il faut l'en croire lui-même, attentèrent à sa vie. Bien-tôt, las de souffrir seul des peines cruelles, il écrivit à un ancien ami, et soulageant son cœur oppressé par le long récit de ses infortunes, il rappella les premiers événemens de sa vie, depuis sa naissance jusqu'à ce moment où il essuyoit les persécutions des moines. Cet écrit tomba entre les mains d'Héloïse, et l'impression qu'il fit sur son cœur fut aussi violente que l'avoit autrefois été sa passion. Sa réponse à cette lettre, et celles que les deux époux s'écrivirent ensuite vont être rapportées selon différentes versions, qu'on tâchera de rendre agréables par leur choix et leur variété. Condamné au concile de Soissons et à l'assemblée de Sens; poursuivi

comme hérétique par saint Bernard, abbé de Clervaux, Abeillard se rendoit à Rome pour se justifier aux yeux du pape, mais à peine étoit-il aux portes de Lyon, qu'il apprit que le pape avoit confirmé la sentence de Sens, fait brûler ses livres, et mandé en France de l'arrêter et de l'enfermer dans un monastère. Frappé de terreur et de crainte, l'infortuné va se jetter dans les bras de Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny. Ce saint prêtre, animé par le véritable esprit de charité, l'accueillit dans son monastère, et porta la douce et consolante piété jusqu'à solliciter Innocent II, en faveur d'un homme utile par ses vastes connoissances, et auquel on n'avoit à reprocher que des foiblesses; foiblesses que de longues souffrances, et sans doute les remords, avoient dû expier. Le pieux abbé sentit que ses sollicitations n'auroient pas leur effet, si l'abbé de Clairvaux ne rétractoit ses plaintes et ses clameurs. Il entreprit de le réconcilier avec un ennemi abattu; il y parvint, et le pape ayant accordé les demandes qu'on lui fit, le reste des jours d'Abeillard fut aussi calme que sa vie avoit été agitée; mais cet infortuné ne pouvoit jouir du bonheur; les infirmités, fruit prématuré des longues souffrances, vinrent l'accabler avant la vieillesse. Pierre-le-Vénérable le fit transporter au prieuré de saint Marcel, près de Châlons-sur-Saone, dans l'espoir

que l'agrément et la salubrité du lieu contribueroient au rétablissement de sa santé : il y languit quelque temps, et y mourut dans la 63e. année de sa vie, le 22 Avril 1142. L'abbé de Cluny apprit à Héloïse cette perte douloureuse, par une lettre toute à l'éloge de se savant homme : il y joignit une épitaphe, qu'il composa lui-même à sa gloire, et envoya son corps à l'abbaye du Paraclet, pour y être inhumé. Héloïse accablée de douleur, la soulagea du moins en rendant à sa mémoire tous les honneurs qui dépendoient d'elle. Les gens de lettres partagèrent ses regrets, et il reste cinq épitaphes composées en son honneur; celle de Pierre-le-Vénérable est encore dans l'église de saint Marcel de Châlons, près de la sacristie. (1).

Gallorum Socrates, Plato maximus hesperiarum
Noster Aristoteles, logicis quicumque fuerunt,
Aut par aut melior, studiorum cognitus orbi
Princeps, ingenio varius, subtilis et acer,
Omnia vi superans rationis et arte loquendi
Abelardus erat. Sed tunc magis omnia vicit
Cùm Cluniacensem monachum moremque professus,
Ad Christi veram transivit philosophiam.

» Abeillard fut le Socrate françois, le Platon de l'occident, notre Aristote, égal ou supérieur

(1) Niceron, t. 4, p. 19.

à tous les logiciens, prince de l'empire des lettres, esprit propre à tous les genres, vif et subtil, éminent dans l'art du raisonnement et dans celui de la parole, sublime lorsqu'il embrassa la règle et les mœurs de Cluni, et la véritable philosophie du Christ.

Le pieux abbé vint lui-même prononcer l'oraison funèbre d'Abeillard au Paraclet : il assista aux funérailles de ce sçavant homme, et combla l'abbesse de louanges, qui ne la touchoient plus que foiblement. Cependant elle continua ses soins à sa communauté dans le même esprit qui les lui avoit fait consacrer à l'instruction de ces pieuses filles. Bien éloignée de croire que les études étoient opposées à l'esprit de son état, elle avoit toujours compté parmi ses devoirs celui d'en inspirer le goût à ses religieuses, et de diriger celles qui sembloient y apporter le plus de dispositions. On vit donc alors une abbesse, à la honte des ecclésiastiques et des moines, tenir une école de grec et d'hébreu dans son monastère ; cultiver en même-temps le cœur et l'esprit de ses religieuses, et les conduire, par la théorie des sublimes vérités renfermées dans les livres saints, à la pratique des vertus qu'ils prescrivent. (1) On se rappelle que

(1) Hist. littér. de la France, t. 12, p. 642.

Lorsque ces savantes filles rencontroient dans les écrits des pères de l'église des difficultés qu'elles ne pouvoient résoudre, elle les envoyoient à leur maître Abeillard. Ce recueil, connu sous le titre de *Problémes d'Héloïse*, lui fut envoyé avec des lettres, dont la sagesse et l'érudition prouvent la rapidité de leurs progrès, l'étendue du génie des femmes, et l'application constante qu'elles sont capables d'apporter aux objets qu'elles embrassent. Ils sont au nombre de quarante-deux, insérés dans les œuvres d'Abeillard, imprimées *in*-4° en 1616. page 384.

Héloïse proposoit aussi de semblables doutes aux savans personnages qui venoient la visiter : elle faisoit briller dans ses conversations tant de sagesse, de lumières et d'érudition, que son génie laissoit toujours dans l'admiration tous ceux qui l'avoient entendue. Les plus grands hommes de son temps se firent une gloire d'être en relation avec elle. Saint Bernard, quoique adversaire d'Abeillard, fut toujours admirateur d'Héloïse. Hugues Métel, également antagoniste de son maître, n'en fut pas moins zélé partisan de l'abbesse du Paraclet. Deux lettres qu'il lui écrivit, renferment un éloge magnifique de son savoir et de sa piété. Il fait mention de son talent pour la poësie, et semble lui accorder l'honneur d'avoir inventé un nouveau

genre de vers, de période ou de ponctuation. *Famæ sonans, per inane volans..... Fœmineum sexum vos excessisse nobis notificavit. Et quomodo? Dictando, versificando, novâ junctură verba notando.* « La bruyante renommée, traversant le vague des airs, nous a fait savoir que vous êtes élévée au-dessus de votre sexe; et de quelle manière? en écrivant, en versifiant, en marquant les mots par une nouvelle union (1) ». Il ajoute, par rapport à ses vertus: « Et, ce qu'il y a de plus admirable, vous avez dompté la mollesse féminine, et lui avez donné la force de l'homme..... En déposant le fardeau des délices de la terre, vous avez aspiré l'odeur des délices célestes ». *Et quod excellentius est omnibus muliebrem mollitiem exsuperasti, et in virile robur indurasti..... Deposito siquidem onere terrenarum deliciarum, cœlestes delicias odoraſti.* Les réponses d'Héloïse sont perdues; mais il paroît par sa seconde lettre qu'elle augmenta l'idée que Métel avoit conçue de son mérite. *Major est prudentia vestra.... Calamus veſter calamis doctorum supereminet aut*

(1) Car. Lud. Hugo, abbé de Sainte-Geneviève. Monum. de l'anquit. sacrée, 1725, 2 vol. *in-fol.* t. 2; ep. 16, p. 348, 349, seconde lettre; ep. 17, p. 349.

æquatur. « Votre sagesse et votre plume égalent ou surpassent celles des docteurs ».

L'abbé de Cluny, Pierre-le-Vénérable, lui donna des marques d'estime encore plus honorables dans la lettre qu'il lui écrivit en lui envoyant le corps de l'infortuné Abeillard (1). » J'avois à peine franchi les bornes de l'adolescence, dit-il, que la renommée m'avoit appris, non la piété que vous professez aujourd'hui, mais les louables exercices auxquels vous vous étiez déjà livrée. Oui, je savois qu'une fille encore retenue parmi les amusemens profanes du monde, employoit ses instans à l'étude des belles-lettres et de la philosophie, sans être distraite de ces graves occupations, ni par les préjugés de son sexe, ni par les plaisirs de son âge. Dans un temps où le genre humain, livré à une effrayante indolence, ne laisse aucune voie à la sagesse, je ne dis pas dans votre sexe, d'où elle est entièrement bannie, mais parmi les hommes, jeune, belle, sans aucun modèle, sans autre guide que votre génie, sans autre encouragement que votre propre goût, vous aviez enlevé la palme à toutes les femmes, et peu d'hommes ont osé vous la disputer....., &c. ».

(1) Voy. le l. VI de lettres de Pierre-le-Vénérable. Collec. de Dom Martene et de Dom Durand.

Depuis le moment où la mort eut enlevé Abeillard, l'histoire n'apprend plus rien sur la vie d'Héloïse. Le sort ajouta encore à tous ses malheurs celui de survivre vingt et un ans à l'objet de son amour. La prière et les regrets furent sans doute son partage pendant ce long et terrible espace. Enfin le tombeau où elle desiroit tant de le rejoindre, lui fut ouvert en 1163, si l'on en croit l'épitaphe que l'on voit gravée à Saint-Marcel de Châlons, proche du sépulchre d'Abeillard. Voici cette épitaphe :

Obiit magnus ille doctor XI. *kalend: maii* MCXLII *anno suo climacterico : Heloïssa verò* XVII *kalend. junii, anno* MCLXIII. *Creditur enim* XX *annis et ampliùs marito supervixisse.*

« Ce grand docteur mourut le XIe jour des calendes de mai (21 avril) MCXLII en son année climatérique : Héloïse le XVIIe. des calendes de juin (16 mai) MCLXIII : car on croit qu'elle a survécu à son mari de vingt ans et plus ».

Une autre épitaphe d'Héloïse lui est postérieure de plus d'un siècle (1).

Hoc tumulo abbatissa jacet prudens Heloïssa
Paraclitum statuit, cum paraclito requiescit,

(1) Hist. littér. *Ibid.* p. 646.

Gaudia

Gaudia sanctorum sua sunt super alta polorum
Nos meritis precibusque suis exaltet ab imis.

« La savante Héloïse gît dans ce tombeau : elle a fondé le Paraclet et elle y repose. Les joies des saints sont les siennes au-dessus des pôles. Puisse-t-elle nous élever de ces bas lieux par ses mérites et par ses prières ! »

En 1766, l'académie des inscriptions et belles-lettres, à la requisition de madame de Roye de la Rochefoucault, abbesse du Paraclet, a fait une épitaphe d'Abeillard et d'Héloïse, gravée aujourd'hui sur leur tombeau. Elle est conçue ainsi :

Hic
Sub eodem marmore jacent
Hujus monasterii
conditor Petrus Abælardus
Et abbatissa prima Heloïsa,
Olim studiis, ingenio, infaustis nuptiis
Et pœnitentia
Nunc æterna, ut speramus, felicitate
conjuncti.
Petrus obiit 21 aprilis 1142.
Heloïsa 17 maii 1163 (1).

(1) Encyclop. par ordr. de mat. hist. art. de M. Gaillard.

Ici
Reposent sous le même marbre
Pierre Abeillard, fondateur,
Et Héloïse, première abbesse
De ce monastère,
Unis autrefois par les études,
L'esprit, des noces malheureuses,
Et la pénitence ;
Maintenant (nous l'espérons)
Par l'éternelle félicité.
Pierre mourut le 21 avril 1142.
Héloïse le 17 mai 1163.

Quelques auteurs ont, sur la foi d'une chronique de Tours, donné créance à une fable que d'autres, tels que Bayle et Dom Gervaise, ont suivie ; *l'un* pour badiner assez grossièrement, l'autre pour déifier les deux amans (si l'on peut ainsi parler). On prétendit qu'Abeillard, conservant un reste de chaleur concentrée depuis vingt et un ans sous le marbre glacé du tombeau, leva les mains vers Héloïse pour l'embrasser, lorsqu'on descendit son corps dans le même sépulchre. Il n'est pas étonnant qu'un auteur obscur du treizième siècle ait recueilli cette fable, peut-être d'après le rapport de quelques religieuses dont l'âme tendre, frappée de l'histoire, de la mort d'Héloïse, et de cette triste réunion à un objet pleuré depuis tant d'années, aura réalisé le fantôme

d'une imagination saintement exaltée ; mais il l'est beaucoup de voir rapporter ce fait au dix-huitième siècle, et citer à l'appui un autre fait de la même nature, rédigé par Grégoire de Tours.

Les savans auteurs de l'histoire littéraire de la France ajoutent aux faits qu'ils ont rassemblés sur la vie d'Héloïse et celle d'Abeillard : « qu'on ne peut contester à cette célèbre femme un génie étendu et capable d'embrasser plusieurs genres de littérature, comme le prouve l'étude qu'elle avoit faite de trois langues, celle de la poësie, de la théologie et de la philosophie, qu'elle cultivoit avec succès ; une mémoire excellente, enrichie des plus beaux endroits de l'écriture sainte, des pères de l'église, et des auteurs profanes ; elle avoit, disent-ils, de la finesse dans les pensées, et de l'art (peut-être un peu trop) dans la manière de les rendre, sans y joindre ni beaucoup d'élégance, ni trop de correction : elle possédoit sur-tout ce talent particulier aux femmes, de mettre du sentiment dans ce qu'elles écrivent, et de se peindre, pour ainsi dire, dans leurs propres ouvrages ». La passion qui règne dans ses deux premières lettres à Abeillard, lettres qui font, comme de savans auteurs en conviennent, la meilleure partie de ses écrits, n'ont pas dû obtenir l'approbation de ces pieux écrivains. Ils auroient dégradé leur caractère s'ils avoient donné

des éloges au sentiment qui les dicta. Cependant ; on les voit également éloignés de l'indiscrète censure de Bayle, qui a parlé des deux amans en termes licentieux, et de l'enthousiasme de Dom Gervaise, qui, ne pouvant approuver leurs erreurs, n'a pas voulu les voir : ils ont défini plus sagement ces lettres, *comme l'ingénieux délire d'une imagination exaltée par la tendresse, et dirigée par le préjugé.*

Plusieurs des ouvrages d'Abeillard ont été imprimés en différens temps ; mais ce n'est pas la plus grande partie : il s'en est perdu beaucoup, et d'autres, en plus grand nombre, sont restés manuscrits. Divers monumens des arts et des lettres, tant nationaux qu'étrangers, les renferment aujourd'hui. La bibliothèque du roi, celles de saint Victor, de saint Germain-des-Prés, en possèdent plusieurs. Il y en a dans nos provinces. On a connoissance de quelques autres à Milan, en Savoye, et de plusieurs en Angleterre. Sans doute ceux-ci ont été du nombre des manuscrits enlevés par le duc de Bedford, régent de France, qui enrichit au moins sa patrie de cette partie de nos dépouilles ; pertes très-considérables alors, et parmi lesquelles il en est que nous n'avons pu réparer. Dans la bibliothèque du roi d'Angleterre, dans celle de la cathédrale d'Yorck, celle de Henri

Langlei, et celle de Thomas Gales, d'Antoine Wood et de Thomas Barlow, évêque de Lincoln, dont on a les catalogues à la bibliothèque du roi (1), on rencontre souvent le nom d'Abeillard et le titre de quelques-uns de ses ouvrages. On a des vers de lui dans la bibliothèque Cottonienne. Les auteurs de l'histoire littéraire en ont obtenu quelques-uns de Sir Richard Widmont, qui en étoit garde alors : ils prouvent que ceux qui ont prétendu que le fils d'Héloïse ne vécut point se sont trompés.

Astrolabi fili, vitæ dulcedo paternæ,
Doctrinæ studio puncta relinquo tuæ.
Major discendi tibi sit quam cura docendi;
Hinc aliis etenim proficis, inde tibi.
Cum tibi defuerit quod discas, discere cessa;
Nec tibi cessandum duxeris esse prius.
Disce diu, firmaque tibi, tardaque docere,
Atque ad scribendum ne citò prosilias.
Non a quo, sed quid dicatur, sit tibi curæ:
Authori nomen dant bene dicta suo.
Ne tibi dilecti jures in verba magistri,
Nec te detineat doctor amore sui.

« Astrolabe, mon fils, délices de la vie d'un

(1) Catal. man. angl. n°. 6670, 6087, 8615, 2392, 6036, 8206, 6954, 8207. Hist. littér. t. 12, p. 134.

père, je laisse ces enseignemens à ton zèle pour le savoir. Sois plus avide d'apprendre que d'enseigner : celui-ci est utile pour les autres, celui-là pour toi. Lorsqu'il ne te restera rien à savoir, cesse d'apprendre : apprends long-temps, affermis ton savoir, et differe long-temps d'enseigner. Ne te presse pas d'écrire : prends plus garde à ce qui est dit qu'à celui qui a parlé ; c'est ce qui est bien dit qui fait la réputation de son auteur. Ne jure point par les paroles d'un maître chéri ; et que l'affection qu'il t'inspirera ne te rende point esclave ».

Malgré l'intérêt et la curiosité qui attachent à l'histoire de ces grands et malheureux personnages, nous ne pousserons pas plus loin ce qui concerne le seul Abeillard, sur lequel nous ne pourrions nous étendre sans passer les bornes de notre sujet. Lors qu'Héloïse eût consenti à ne plus mêler dans leur correspondance les idées profanes de leurs anciennes erreurs, il lui donna réellement les plus grandes et les plus sages instructions pour sa communauté. L'éloge d'Héloïse entroit toujours pour beaucoup dans les lettres qu'il écrivoit aux religieuses, dans les exemples qu'il leur donnoit et dans les exhortations qu'il leur faisoit de s'appliquer aux lettres et aux sciences. » Vous avez, leur dit-il, avec le secours des livres, celui d'une maîtresse capable de vous

instruire et de vous servir de guide par la connoissance qu'elle a des trois langues ; profitez, je vous y invite, du trésor dont vous jouissez. Hâtez-vous d'y puiser des richesses que les hommes ont laissé perdre, et faites ensorte que par vos soins on voye revivre, à la gloire de votre sexe, la science si importante, et aujourd'hui si négligée, des saintes lettres ».

Un des membres les plus recommandables de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a dit, en parlant d'Héloïse, que malgré la censure de Bayle, elle et Abeillard étoient faits pour illustrer seuls un siècle entier, lorsque ce siècle n'étoit pas au nombre des plus beaux de la nation. Il observe que Pétrarque a depuis immortalisé Laure, et qu'au treizième siècle, Héloïse, digne d'être elle seule une femme célèbre, a immortalisé Abeillard, peut-être plus que le mérite personnel de ce fameux théologien (1). En effet, une longue suite d'étranges malheurs, dont l'amour fut l'origine et la cause, présentant Héloïse et Abeillard sous l'image d'amans infortunés, c'est à ce titre que le cœur s'attache à eux et à leur histoire : on oublie d'abord qu'ils furent savans, qu'ils s'élevèrent au-dessus de leur siècle, et furent

(1) Encyclopédie, art. Héloïse, part. de l'hist.

capables d'en illustrer d'autres ; on ne les considère ainsi que par réflexion et pour accroître le sentiment de piété qu'ils inspirent l'un et l'autre, et sur-tout Héloïse, sacrifiée aux mouvemens d'un cœur jaloux et d'un amant despotique. Desirons que le touchant intérêt qu'ils inspirent, que les larmes dont on honore involontairement leur cendre, ne fassent pas perdre de vue les réflexions qu'on peut faire en lisant leur histoire. Déplorons leurs foiblesses ; plaignons-les d'avoir éprouvé de si rudes châtimens ; mais n'oublions pas qu'ils se rendirent coupables, l'un d'un abus de confiance, et l'autre de l'oubli des devoirs que la nature, les mœurs et les loix de tous les pays imposent à son sexe.

On fit imprimer en 1720, les véritables lettres d'Héloïse et d'Abeillard, tirées d'un *ancien manuscrit latin, trouvé dans la bibliothèque de François d'Amboise, traduites par l'auteur de leur vie, avec des notes historiques et critiques fort curieuses.* Cet auteur étoit Dom Gervaise, ancien abbé de la Trappe. Il paroît très-courroucé du ton romanesque qui règne dans les lettres imprimées auparavant sous le même titre, et qui respirent, dit-il, une licence effrénée. Cependant, au milieu de ces lettres, qu'il croit plus édifiantes que toutes celles que l'on connoissoit déjà, on trouve tout le

fond que plusieurs ont embelli des charmes de la poësie et du feu de leur imagination. On y remarque les endroits où Pope a puisé les images que son pinceau ardent a tracées dans sa langue, qui ne peuvent, ainsi que dans toutes les traductions, passer dans la nôtre sans éprouver une sensible altération, mais qui peuvent néanmoins conserver de grandes beautés. On sera peut-être curieux d'entendre parler un moment Dom Gervaise en faveur du style des deux amans; et nous rapporterons une partie de son avertissement que nous croyons capable d'amuser un instant nos lecteurs par l'esprit singulier dans lequel il est conçu; d'ailleurs ses originaux ont toute l'authenticité nécessaire pour donner la sanction à ces lettres, et l'on observera que ce sont les mêmes qui avoient été traduites en 1695 par le comte de Bussy Rabutin; cette traduction est la meilleure que l'on connoisse, et Malherbe la regardoit de son temps comme un chef-d'œuvre de pureté dans notre langue. Bussy Rabutin les avoit tirées, comme le religieux de la Trappe, de l'édition originale publiée en 1616, *in*-4o, par François d'Amboise, édition corrigée avant la publication sur plusieurs manuscrits de trois siècles d'antiquité. Il est évident par la comparaison que ce sont les mêmes; mais Bussy Rabutin, homme du monde, galant et voluptueux, a embelli et animé peut-être

quelques passages. Dom Gervaise, solitaire, et vivant dans les austérités, a retranché quelques endroits afin d'accommoder son sujet à ses pensées. On en a restitué deux passages distingués par des guillemets, et quant à la seconde lettre d'Héloïse, on a choisi la traduction de Bussy Rabutin et la réponse d'Abeillard, dont on donnera des extraits; car il n'est plus possible après la première lettre de traduire de nouveau la traduction du sage religieux, à qui, malgré ses idées, peut-être un peu mystiques, on doit savoir quelque gré des nouveaux soins qu'il a donnés à la conservation d'un monument qui perpétue le souvenir des grandes lumières d'une femme aussi célèbre par son savoir que par ses malheurs.

AVERTISSEMENT de Dom Gervaise.

« Si l'on vouloit juger des lettres d'Abeillard et d'Héloïse par les traductions qu'on en a faites jusqu'à présent, l'on ne pourroit les regarder que comme un commerce de galanterie, où deux jeunes personnes de différent sexe expriment mutuellement les sentimens de la plus vive passion qu'ils ressentent l'un pour l'autre. C'est l'idée que nous en donnent les lettres qu'on voit courir dans le monde, sous le nom de ces deux beaux génies;

lettres propres à séduire les esprits et corrompre les cœurs ; lettres indignes de la piété de ceux à qui on les attribue ; lettres enfin qui ne méritent que le feu, par rapport au préjudice qu'elles peuvent causer dans les ames, aux cruelles atteintes qu'elles sont capables de donner à l'innocence, et au scandale que l'église en reçoit : car, qui peut, sans être mal édifié, voir un abbé et une abbesse s'écrire des choses si tendres et si passionnées, que les personnes les plus déréglées dans le monde pourroient à peine en écrire de semblables ».

« Un exemplaire de cette infidelle traduction étant tombé par hasard entre mes mains, je fus surpris en le lisant. Le traducteur, pour disposer les esprits à goûter tout le venin qu'il avoit répandu dans son ouvrage, n'avoit pas manqué de nous donner dans sa préface une idée d'Abeillard et d'Héloïse, conforme à ce qu'il prétendoit leur faire dire dans ses lettres, et aux sentimens passionnés qu'il vouloit leur prêter. Abeillard, selon lui, *n'étoit pas un maître, ni un directeur pour Héloïse, lorsqu'il lui écrivoit ; c'étoit un homme qui avoit aimé, qui aimoit encore, et qui, pour consoler une fille dont il étoit aimé, lui faisoit voir ce qu'il souffroit et les efforts qu'il faisoit pour s'en détacher.* Il veut, dans un autre endroit, qu'Abeillard, *en quittant la France pour aller prendre possession*

de son abbaye, n'y avoit point laissé sa passion; et que sa nouvelle dignité ne lui avoit point donné un nouvel esprit; qu'il étoit par-tout aussi foible qu'Héloïse, & aussi à plaindre qu'elle; enfin, que s'il en étoit aimé, il l'aimoit encore davantage, et que les attraits de la grace ne se faisoient sentir à lui que par intervalle, sans pouvoir entièrement détacher son cœur de cette aimable personne, afin que toute la postérité connût que les grands hommes sont souvent les tableaux des plus grandes foiblesses. . . . . .

. . . . . .».

« Après ces suppositions, qu'on donne comme autant de vérités incontestables, on est en droit de leur faire dire tout ce qu'on veut, sans que le lecteur ait celui de s'en offenser; et les expressions les plus hardies et les plus passionnées en sont les suites nécessaires. On ne s'étonne plus, après cela, de voir une fille dans un monastère mander à un homme qu'*elle l'aime, qu'elle l'aimera toute sa vie, et qu'elle continuera à l'accabler de toute sa tendresse; mais que quelque violent que soit son amour, elle l'aime encore moins qu'elle ne souhaite.* L'on n'est point surpris de lui entendre dire : *Qu'elle n'est religieuse que par raison; que celui à qui elle écrit fait tout son mal, et qu'il est seul capable de la guérir,*

en lui donnant de nouvelles marques de la constance de son amour. On y lit, sans s'effrayer : *que si ç'a été un crime d'avoir un Abeillard pour amant, ce crime lui plaît encore, et qu'elle n'a d'autre désespoir que d'être devenue innocente malgré elle; que quoiqu'une religieuse ne doive plus avoir de volonté, cependant, en prononçant ses vœux, elle avoit conservé secrettement celle de vouloir être aimée de lui.* On regarderoit encore comme une impiété ces paroles : *en faisant profession, j'ai prétendu n'en point faire d'autre que d'être à vous.* mais la précaution qu'on a prise d'insérer dans la préface, que c'est une religieuse incontinente et libertine qui parle, rend toutes ces précautions supportables.»

« Pour ce qui est d'Abeillard, on ne le fait pas parler d'une manière plus chrétienne, et ses discours ne sont guères plus sages. Après avoir mêlé sa douleur avec celle d'Héloïse, *il veut*, dit-il, *répandre son cœur devant elle, et découvrir à ses yeux le trouble et le secret de son ame, que sa vanité lui avoit fait cacher jusques ici au reste du monde;* il commence donc *par lui avouer, qu'en changeant de condition, il n'a point changé de cœur ni d'esprit, et qu'il porte par-tout avec soi l'idée de son amour; que sa passion s'augmente par les retours qu'il fait sur lui-même pour s'en délivrer, et que*

s'il dit cent fois le jour qu'il veut oublier Héloïse, il ne le dit que pour penser à elle. Il ajoute : *que le malheur qui lui est arrivé n'a point rompu ses chaînes; que sa passion s'irrite de sa foiblesse, et qu'il se reconnoît plus amoureux et plus coupable avec la seule idée d'Héloïse, qu'il ne l'étoit en la possédant; qu'il pense sans cesse à elle, et que sans cesse il rappelle les momens enchantés de ce jour où elle commença d'être entièrement à lui.* . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Je ne doutai plus alors que le traducteur n'eût l'esprit encore plus corrompu que le cœur, et pour m'expliquer plus clairement, que ce ne fût un hérétique qui, pour rendre la religion catholique odieuse, et sur-tout la vie monastique, dont il se déclare assez ouvertement l'ennemi irréconciliable, avoit choisi cet abbé et cette abbesse pour leur faire tenir le langage des démons, et exposer ainsi à la raillerie des libertins une profession si sainte en elle-même et si digne de la vénération des fidelles.

J'ai donc cru faire plaisir au public de lui donner une traduction exacte et fidelle de toutes ces

lettres, tirées non-seulement des œuvres d'Abeillard, imprimées par les soins d'un savant magistrat, en 1616, qui est la seule impression que nous en ayons, mais encore de plus anciens manuscrits que j'aie pu trouver dans les bibliothèques les plus curieuses. Je me suis persuadé que ceux qui aiment la vérité, ne seroient pas fâchés qu'on les détrompât de la croyance où ils pourroient être, que celles qui ont couru jusqu'à présent dans le monde sous le nom d'Abeillard et d'Héloïse, sont les lettres de ces deux beaux esprits ».

» Si ma traduction est destituée de ces sortes d'ornemens qu'on donne à un discours étudié, si elle n'a rien de cette politesse où l'on a élevé notre langue, dans ces derniers temps, je puis au moins assurer qu'elle est véritable et sincère, et que je me suis peut-être trop scrupuleusement attaché à suivre pas à pas, non-seulement les pensées, mais encore les expressions des auteurs, autant que notre langue le peut souffrir, me faisant un devoir de n'y rien ajouter, comme de n'en rien retrancher.

. . . . . .

. . . . . ».

« Ainsi, après la vie que nous avons donnée de ces deux grands personnages, où l'on les trouvera dépeints dans leur naturel, j'espère que cette traduction de leurs lettres achèvera de les faire con-

noître pour ce qu'ils étoient, désabuser le monde des impressions désavantageuses que tous ces faiseurs de romans lui en avoient données, au grand scandale de l'église, et rendre à l'un et à l'autre la gloire d'une réputation que leur piété et leur érudition leur avoient si légitimement acquise auprès des savans et des gens de bien ».

On juge que le style de Dom Gervaise n'est ni pur ni élégant : il n'a pas le charme qu'on desire dans un ouvrage d'agrément, et celui qui doit caractériser les lettres d'Héloïse. On s'est permis de rendre les morceaux qu'on va donner de sa traduction plus coulans, sans rien changer au fond des pensées et des sentimens. Quant aux lettres où elle obéit aux ordres d'Abeillard, qui lui a défendu de s'occuper désormais de leurs erreurs passées, et ordonnent de se livrer à des occupations et à des pensées plus dignes de son état actuel, elles ne sont pas de nature à entrer dans un ouvrage qui n'est pas consacré aux règles des cloîtres et aux usages monastiques, qui font l'unique objet de la correspondance.

LETTRE
D'HÉLOÏSE A ABEILLARD.

A son seigneur, ou plutôt à son père ; à son époux, ou plutôt à son frère ; sa servante, ou plutôt sa fille ; son épouse, ou plutôt sa sœur.

VOTRE lettre, mon très-cher (1), cette lettre écrite depuis peu à un de vos amis, pour le consoler dans l'affliction où il étoit, est tombée par hasard entre mes mains. Je n'en eûs pas plutôt apperçu le caractère, qui ne pouvoit m'être inconnu, que je la dévorai, pour ainsi dire, et la lus avec toute l'ardeur que m'inspiroit l'amour que je ressens pour celui qui l'écrivoit : on eut dit que je poursuivois l'ombre de celui que j'ai perdu ; que ne pouvant plus le posséder, son image renouvelée dans mon ame par ses paroles, me tenoit

(1) Il faut se souvenir que c'est une femme qui écrit à son mari ; que le mot latin *charissimæ* dont elle se sert, est infiniment plus modeste et plus dégagé des idées de familiarité, que celui de *mon cher*. (note de Dom Gervaise.)

lieu de la personne même. Hélas! que cette lecture m'a coûté cher! Ma curiosité a été satisfaite; mais qu'elle a été punie! Je m'en souviens encore, je n'ai trouvé dans cette lettre que du fiel et de l'absinthe. Ce n'étoit autre chose que le triste et lamentable récit de nos aventures passées et de tous les maux dont vous êtes accablé, vous, l'unique objet de mes affections.

Vous disiez à cet ami, dès le commencement de cette lettre, que lorsqu'il l'auroit vue, ses peines lui paroîtroient douces en comparaison des vôtres. Ah! vous vous êtes trop bien acquitté de votre promesse! On y voit les premières persécutions que vous essuyâtes de la part de vos maîtres; l'envie de vos condisciples, la haine exécrable que le traître Albéric vous portoit, celle de Lotulfe, enfin l'outrage qu'osa vous faire essuyer la cruelle vengeance de mon oncle, outrage auquel je ne puis penser sans verser un torrent de larmes. . .

. . . . . .

Non, les plus barbares ne pourroient lire cette lettre, ou l'entendre, sans verser des pleurs! Jugez quelle a été ma douleur. Votre éloquence n'a servi qu'à l'accroître: cette expression, toute de flamme, qui semble peindre ce que vous dites, m'a été funeste, m'a donné une idée plus sensible de vos maux; elle m'a mieux fait comprendre toutes vos

afflictions. Falloit-il, pour mettre le comble à la mienne, ajouter que les vôtres n'étoient pas finies; que votre vie, cette vie si précieuse et si chère, étoit non-seulement tous les jours en danger, mais presque désespérée? A toute heure, à tous momens, nous tremblons d'apprendre une affreuse nouvelle. Ah! j'en suis effrayée à l'instant où je vous écris, et ma tremblante main peut à peine former ces caractères.

Je vous conjure donc, par ce Dieu de bonté, qui semble encore vous soutenir et vous protéger au milieu des dangers, de nous apprendre, à nous qui sommes les enfans de vos prières, en quel état vous êtes. Puisque nous sommes les seuls en ce monde qui vous soient restés fidelles, n'est-il pas juste que nous partagions votre joie ou votre douleur? Qui doute que ce ne soit un puissant motif de consolation, de savoir que l'on compâtit à nos maux? Un fardeau porté par plusieurs, n'en devient-il pas léger? Mais, si cette tempête vient à s'appaiser, n'est-ce pas alors que vous devez vous empresser à nous le faire savoir? Des écrits qui renferment des sujets de joie, ne sauroient venir trop tôt: mais enfin, telles qu'elles soient, elles nous seront toujours agréables, puisqu'au moins nous connoîtrons que vous ne nous avez pas entièrement oubliées.

Sénèque, dont nous avons lu les ouvrages ensemble, nous montroit le plaisir innocent qu'on éprouve en recevant des lettres d'un ami absent. Si la seule vue d'un portrait nous console, combien devons-nous éprouver plus de joie en lisant des lettres qui nous représentent notre ami lui-même d'une manière si vive et si naturelle, qui parlent, qui allument et nourrissent le feu de nos passions; qui portent avec elles les signes de la vie, qui sont des vases précieux où l'esprit est renfermé, tandis qu'un portrait n'est qu'une ombre et un phantôme inanimé.

Graces soient rendues à Dieu, de ce qu'au moins la fureur de vos ennemis ne vous a pas ôté ce moyen d'être toujours avec nous, et fasse le ciel que votre indifférence n'y mette point d'obstacle!

Vous avez écrit une lettre de consolation à un ami. Pour adoucir ses peines, vous lui faites le récit des vôtres: avez-vous pensé qu'en le consolant, vous déchiriez nos ames par un récit trop fidelle? En mettant quelqu'appareil sur ses plaies, non-seulement vous avez aigri les nôtres, mais vous nous en avez fait de nouvelles. Serez-vous assez cruel pour refuser de guérir les maux que vous causez, tandis que votre charité s'étend jusqu'à soulager ceux auxquels vous n'avez aucune

part? Ah! si pour obéir à un ami, pour remplir les devoirs de la société, vous avez retracé des maux affreux, ne nous êtes-vous pas plus redevable qu'à lui, nous qui ne sommes pas seulement vos sœurs, vos filles, et tout ce qui se peut dire et penser de plus doux dans la nature et dans la religion?

N'est-ce pas vous qui, après Dieu, êtes le seul fondateur de ce monastère, qui avez bâti cette église, qui avez établi cette congrégation? Vous n'avez point édifié sur des fondemens que d'autres eussent posés. On n'avoit jamais vu d'habitation dans cette solitude, avant que vous vinssiez y fixer vos pas. Les brigands, avec les meurtres et les crimes, compagnons des animaux féroces, y faisoient leur séjour; nul mortel n'osoit y demeurer. Dans ces lieux d'horreur, où jamais l'on n'avoit entendu prononcer le nom de Dieu, s'élève un temple dédié au Saint-Esprit, dans lequel on chante jour et nuit les louanges du seigneur. Les rois et les princes n'ont pas contribué de leurs richesses à cet édifice, quoique vous eussiez pu tirer d'eux de grandes aumônes. Les usures et les pénitences des républicains n'y ont pas contribué. Les dons des pécheurs, dépouillant leur triste famille, ne l'ont point enrichi. Dieu, qui se plaît aux offrandes du cœur, vous a fourni d'autres moyens: il vous a envoyé nombre de jeunes élèves qui venoient cher-

cher auprès de vous les sciences divines et humaines. Ils y accouroient à l'envi des provinces les plus éloignées. Ces ecclésiastiques, accoutumés à vivre des biens de l'église, et non pas à lui faire part des leurs; qui avoient toujours reçu les oblations des fidelles, sans se mettre en peine de faire des présens à l'église; qui jusqu'alors n'avoient eu des mains que pour recevoir, et jamais pour donner: on les voyoit, par une noble émulation, s'empresser à élever vos murailles, et devenir importuns par leurs libéralités.

Ce nouvel établissement est donc à vous; il vous appartient; personne n'y a droit : mais comprenez-vous quels sont vos engagemens? Une plante naissante a besoin d'être cultivée, sur-tout lorsqu'elle est tendre, foible et délicate. Eh! qu'y a-t-il de plus foible que notre sexe? Ecoutez l'Apôtre : J'ai planté, dit-il, Apollon a arrosé, et Dieu a donné l'accroissement. Saint Paul avoit effectivement fondé l'église de Corinthe. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Vous savez; eh! quest-ce qui ne le sait pas dans le monde, la perte que j'ai faite? Oui, tout me fut enlevé par cette cruelle et infâme trahison qui vous a arraché de mon sein avec tant de violence, ou plutôt qui m'a séparée moi-même de moi-

même, puisque celui de qui on arrachoit les entrailles, ne souffriroit pas ce que j'ai souffert lorsqu'on vous a traité inhumainement. Il faut l'avouer, quelque grande que soit la douleur que je ressens de ma perte, la manière dont je l'ai faite, m'en cause encore infiniment davantage : j'ai donc besoin d'une consolation d'autant plus forte que le sujet de ma douleur est plus grand ; d'un remède d'autant plus prompt et plus puissant, que le mal paroît plus incurable et plus désespéré. Mais qui me la peut procurer, si ce n'est vous, qui faites tout le sujet de ma peine ? Non, je n'en puis recevoir que de vous. Vous seul m'avez jettée dans un abîme de douleurs et d'amertume ; vous seul pouvez m'en retirer ; vous seul êtes obligé de le faire, puisque je me suis perdue pour vous plaire. Devenue incapable de m'opposer à aucun de vos désirs, je n'ai pas craint de me donner le coup de la mort lorsque vous l'avez voulu. Rien ne m'étoit plus cher ni plus agréable que de vous obéir : quelque dur et quelqu'insupportable à la nature que fût cette obéissance, l'amour m'y faisoit trouver des délices ; et, ce qu'on ne comprendra jamais, cet amour est devenu si excessif que, par une espèce de folie, il s'est oublié lui-même pour vous, en se privant pour jamais de l'unique chose qu'il aimoit en ce monde. Aux premiers ordres que j'en ai reçus de

vous, sans délibérer un moment, j'ai changé d'habits et de mœurs, pour vous prouver qu'il n'y avoit que vous au monde qui eût la possession de mon cœur; possession si absolue, que dans le temps même où les loix civiles sembloient vous interdire l'usage de ce pouvoir, vous l'exerciez encore à votre volonté.

Ce sont des prodiges de l'amour, que les siècles passés n'avoient pas encore vus, et que les suivans ne verront jamais. Oui, j'atteste le ciel qu'en vous aimant, je n'ai aimé que votre personne; c'est vous, et non pas tout ce qui étoit à vous, que je cherchois: je ne pensois ni aux engagemens du mariage, ni aux avantages de la fortune, ni à la dot qu'on m'auroit donnée, ni au plaisir que j'aurois de vous posséder; insensible à tout ce qui me touchoit, je considérois seulement que je faisois votre volonté, que je vous causois quelque satisfaction, et c'étoient-là mes délices!

Démentez-moi, si vous l'osez. Il s'en faut beaucoup que je dise tout, et les expressions me manquent pour exprimer et l'excès et le désintéressement de mon amour. Le nom et la qualité d'épouse, je l'avoue, ont quelque chose de plus saint et de plus révéré que le nom d'amante: celui-ci m'étoit infiniment plus cher et plus doux, parce que je vous faisois un plus grand sacrifice.

Je m'abaissois d'avantage pour l'amour de vous, et restant dans cet état, je faisois moins de tort à votre réputation, et j'apportois moins d'obstacles aux progrès éclatans de votre fortune, qui n'alloit pas moins qu'à devenir un des princes de l'église.

Convenez-en, puisque dans la lettre que vous écrivez à votre ami, vous n'avez pu cacher une partie des raisons que je vous apportois pour vous détourner de notre malheureux mariage. Mais, pourquoi déguiser celles dont je me servois pour vous persuader de préférer la liberté à l'engagement, et l'amitié à l'amour conjugal? Si c'est prudence en vous, vous ne sauriez du moins disconvenir que ce ne fût de ma part un excès d'amour pour vous, et un désintéressement dont on voit peu d'exemples : il alloit si loin, cet amour pur et ce désintéressement que je vous portois, oui, j'en prends le ciel à témoin, il alloit si loin, que si l'empereur à mes genoux m'eût voulu donner tout l'empire du monde, avec sa couronne et sa foi, j'aurois préféré d'être amante d'Abeillard au rang d'impératrice (1). Une femme qui épouse plus

(1) Quoique les paroles qui suivent fassent assez connoître ce que prétendoit Héloïse, lorsqu'elle disoit qu'elle aimoit mieux être la maîtresse d'Abeillard qu'Impératrice, et qu'on s'apperçoive assez qu'elle n'a d'autre

volontiers un homme riche qu'un autre, n'a qu'une ame vénale et un amour esclave des richesses. Ce n'est pas la personne de son mari qu'elle aime ni qu'elle cherche, c'est l'or : elle peut mériter quelque récompense, oui, telle qu'on en donne à une malheureuse victime de l'impudicité publique ; mais elle ne méritera jamais d'être aimée ; car ce n'est point celui qu'elle épouse qu'elle chérit, mais uniquement son bien ; et si on lui en offroit un

---

vue que de montrer son affection désintéressée pour Abeillard, et le mépris qu'elle faisoit des honneurs et des richesses, il est encore bon de remarquer que son expression amphatique est toute poétique, et revient parfaitement à ces paroles de Catulle :

Nulli se dicit mulier mea nubere malle quam mihi, non si se Jupiter ipse velit.

Ainsi c'est mal-à-propos que quelques demi-savans ont voulu trouver dans ces paroles un rafinement d'amour et de passion. Ils n'ont jamais compris la pensée d'Héloïse, qu'un des plus habiles hommes du dernier siècle a exprimée en ces termes : *In hæc verba eruit ex contemptu divitiarum, honorum et rerum fortuitarum, et exhuberanthiâ conjugalis amoris, ac pudicitiæ matronalis. Deinde etiam ex reverentia et observantia quam in animo feminæ jupererat admiratio divini ingenii, doctrinæ incomparabilis, fidei, probitatis, constantiæ in marito.* Amb. Apol. (Note de don Gervaise.)

plus riche, elle se livreroit à lui plus volontiers. Lisons l'entretien de la savante Aspasie avec Xénophon et sa femme, tel qu'il nous est rapporté par Eschine, disciple de Socrate. Cette savante fille ayant entrepris de les réconcilier, leur fit voir que le véritable amour ne cherchoit point ses intérêts et ne s'attachoit (1) qu'à la personne aimée; que toutes les richesses du monde n'étoient pas à comparer (2) à la possession d'un homme de bien, et

(1) Aspasie étoit un des beaux génie de la Grèce, savante dans l'éloquence et dans la philosophie, et surtout dans la poësie. Elle vivoit dans la 87e olympiade; mais sa beauté fut presque aussi fatale à la Grèce, que celle d'Hélène le fut à sa patrie; car elle fut la cause de toutes les guerres que ses citoyens eurent à soutenir et dans la Morée, et contre les Samiens. Nonobstant toute sa philosophie, elle fit un peu parler d'elle avec Périclès, un des premiers capitaine de la Grèce; et pour faire cesser ces mauvais bruits, elle l'épousa. Elle entreprit de réconcilier Xénophon, autre capitaine Athénien, avec sa femme, et elle y réussit par la force de son éloquence. (Note de don Gervaise.)

(2) Eschine, dont Héloïse parle ici, est celui qui a écrit la vie de Socrate, et qui a composé des dialogues; car ils sont sept ou huit de ce nom, tous fort fameux dans l'histoire. (Voyez Diogène Laërce dans Amb. Apol. la vie qu'il en a donnée. Liv. 2.)

TAYLOR INST. OXFORD

que s'ils pouvoient une fois se persuader de cette grande vérité, Xénophon mettroit toute sa joie à posséder une femme pure, et qu'elle feroit tout son bonheur d'appartenir à un grand homme.

Que ces sentimens sont beaux ! la sagesse, sans doute, les avoit inspirés aussi que la philosophie, si l'on ne convient plutôt qu'ils étoient le fruit d'une saine philosophie. En effet, y a-t-il rien au monde de plus sublime que de voir deux personnes s'aimer si parfaitement, que l'amour seul les assure de leur mutuelle fidélité, et leur tient lieu de toutes les délices qu'ils pourroient trouver ailleurs ?

Un homme est satisfait s'il peut se persuader qu'il n'y a rien qui puisse égaler le mérite de sa femme. Une femme est heureuse, parce qu'elle croit que toutes les belles qualités que possèdent les autres, sont renfermées dans la seule personne de son amant. Eh ! quand cela ne seroit pas, n'est-ce pas une flatteuse illusion qui met les cœurs en paix, qui en éloigne les soupçons et les jalousies, et procure le souverain bien de cette vie, celui d'être content et persuadé qu'on est heureux !

Mais ce que l'erreur fait dans quelques femmes, la vérité le faisoit en moi. L'idée qu'elles ont de leurs époux les rend heureuses, et moi je l'étois, non par une simple idée formée de votre personne,

mais par ce que j'en avois reconnu par une longue expérience, et par ce que tout le monde étoit obligé d'avouer avec moi. Ainsi, mon amour étoit éloigné d'être trompé ; plus il étoit solide, plus il étoit violent, jusqu'à ne me pas laisser la liberté d'aimer autre chose. Car, hélas ! puis-je l'oublier ? de tous les grands hommes qui ont jamais paru, y en a-t-il un seul dont la renommée fut si avantageuse, et la réputation si bien établie ? Rois, princes, empereurs, philosophes, orateurs, qu'étiez-vous en comparaison d'Abeillard ? Où sont les villes, les provinces, les états, les royaumes qui ne désiroient pas avec empressement de vous posséder ? Quel est celui qui ne s'empressoit pas de vous aller voir passer lorsque vous paroissiez en public ? et vous a-t-on jamais vu sortir de quelque lieu, sans qu'on ne vous ait suivi des yeux, autant par admiration que par un secret désespoir de pouvoir jamais atteindre à ce degré de mérite qui les enchantoit ? Il falloit ne vous point voir, si on vouloit se dispenser de vous aimer. Que dis-je ! un cœur eût-il été en sûreté en ne vous voyant point, à moins qu'on n'eût en même-temps fermé les oreilles à tout ce que la renommée publioit de vous ? Non, il n'y avoit point de princesse, point de femme de qualité qui ne se fût crue heureuse de vous avoir pour époux : celles qui étoient mariées

avoient peine à défendre leur cœur ; celles qui ne l'étoient pas, ne pouvoient résister à la douce flamme qui les embrâsoit ; et les unes et les autres envioient mon bonheur. . . . . .

. . . . . .

» Mais hélas ! que tout est changé ! je pleure à présent mon amant et mes joies passées. Vous qui fûtes jalouses de ma félicité, celui que vous m'avez envié n'existe plus ni pour vous, ni pour moi ; mon amour a fait son crime, son supplice et mon désespoir. La rage de mes parens a troublé le calme où nous vivions, ne songeant qu'à nous aimer et à nous plaire ; si c'est un crime, j'aime le crime et je suis innocente, malgré moi. Parmi toutes celles qui me regardoient comme un objet de jalousie, il n'y en a pas une à qui je ne fasse pitié, pas une qui ne verse des larmes sur mon sort ; jusqu'à ceux mêmes qui ne m'aimoient point, ils sont attendris de ce que je souffre privée de toutes les délices qui me charmoient, quand celui que j'ai possédé est encore au monde, dans la fleur de son âge, & quoique nous ne cessions de nous aimer. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Dites-moi donc, si vous le pouvez, dites comment depuis ma retraite, depuis cette retraite

qui est votre ouvrage, et l'effet de ma soumission à toutes vos volontés, vous m'ayez tellement négligée, ou plutôt si parfaitement oubliée, que vous ne m'ayez pas procuré depuis ce temps la moindre consolation ; que vous ne m'ayez point vu, que vous ne m'ayez point écrit ! répondez si vous le pouvez, ou plutôt si vous l'osez, ou bien je répondrai moi même ; je dirai ce que j'en pense, et ce que tout le monde en pense avec moi : c'est que vous ne m'avez jamais véritablement aimée ; que c'étoit la passion, et non point l'amour qui vous attachoit ; que lorsque vous vous êtes vu hors d'état de la satisfaire, votre passion, vous m'avez abandonnée ; et que toutes ces assiduités, toutes ces marques extérieures dont vous m'accablez alors, ont disparu, votre amour s'étant évanoui avec votre passion. C'est ainsi, malheureuse que nous sommes ! c'est ainsi que nous devenons le jouet ou la victime de l'inconstance des hommes. Faut-il que notre sexe, un sexe si foible et si fragile, leur apprenne à n'être point volages, et leur donne l'exemple des leçons de constance et de fidélité !

Plût à dieu que cette pensée me fut particulière, et qu'elle n'eût jamais eu d'entrée que dans mon esprit ! Plût à dieu que je trouvasse au moins quelques raisons pour vous excuser ; que je fusse

assez ingénieuse pour me tromper moi-même, et forger du moins quelques prétextes qui pussent supposer dans votre cœur quelqu'ombre d'amour? Ces songes diminueroient au moins ma douleur et mon affliction : je m'en servirois pour vous excuser aux yeux du monde, et empêcher qu'il ne vous accablât de reproches; mais je ne trouve rien qui ne vous condamne, et la voix du public, et le témoignage de mon cœur, et les reproches du vôtre.

Eh! que vous demandai-je, qu'une seule lettre, à vous qui dites et qui écrivez tout ce qui vous plaît? Est-ce trop exiger pour la privation de votre présence, qu'une ombre de vous-même, et qui ne vous peut rien coûter? Hélas! je croyois que vous pouviez m'avoir quelque obligation, et je m'étois flattée qu'après avoir tout fait pour vous, lorsque j'étois encore dans une florissante jeunesse, vous en auriez de la reconnoissance et m'en aimeriez davantage : vous savez que ce ne fut point la dévotion, mais le seul désir de vous obéir, qui me fit religieuse : j'embrassai avec joie toutes les rigueurs de cet état, dans la seule vue de vous plaire, et si cette démarche hardie et périlleuse ne m'est d'aucun mérite auprès de vous, ne suis-je pas bien infortunée, puisque je n'en dois attendre aucune récompense de Dieu, ne l'ayant point faite pour l'amour de lui?

« Si, lorsque renonçant au monde, vous vous retirâtes dans un cloître, j'avois seulement suivi votre exemple, cette seule action, peut-être, auroit dû m'attirer toute la tendresse de votre cœur, ou du moins toute celle d'un cœur plus fidelle et plus sensible que le vôtre. Mais j'ai fait plus : au lieu de vous suivre, ce qui étoit tout ce que notre mutuel amour pouvoit exiger, je vous ai précédé ; je me suis engagée la première ; j'ai prononcé mes vœux avant vous. Vous le voulûtes ainsi, cruel ! et je fus assez simple pour vous obéir. Tel fut l'amour aveugle que je vous portois. J'en rougis encore. Ma fidélité vous étoit donc suspecte, ingrat, après tant de gages que vous en aviez reçus. Vous me crûtes capable de tourner la tête en arrière, et de rentrer dans le monde après une année de noviciat, aussi-tôt que vous auriez fait profession. C'étoit votre pensée ; vous n'oseriez le nier. Ah ! que cette crainte me fut sensible ! je ne vous l'ai point encore pardonné. Mais quoi ! je n'étois plus maîtresse de mon cœur ; vous le possédiez entièrement. Si vous me l'aviez ordonné, je vous aurois suivi jusqu'au fond des enfers, et j'aurois marché devant vous pour vous en frayer la route, et vous la rendre plus facile. Tel étoit alors mon amour ! Et le croirez-vous, encore à présent, il est le même : mon cœur est à vous ; il

n'est à personne ; il ne peut plus respirer sans vous. Je le cherche souvent au milieu de mon sein sans l'y trouver : il est tout entier dans le vôtre. Traitez-le donc avec moins de rigueur ; ayez pour lui quelque indulgence. Il sera content s'il trouve quelque retour d'amitié, et si, par tout ce que j'ai fait pour vous, vous m'accordez au moins quelques douces paroles. Un peu d'inquiétude de votre part me rendroit heureuse ; vous feriez au moins quelques démarches pour vous informer de ma situation, et je verrois que vous ne m'avez pas entièrement oubliée : mais je vous ai mis en repos par les vœux que j'ai prononcés. Et vous m'avez négligée ! ce qui devoit vous donner plus d'ardeur, vous a donné plus d'indifférence ! Encore un coup, souvenez-vous de tout ce que j'ai fait, et jugez de tout ce que vous me devez ».

« Quelle honte parmi les épouses d'un Dieu, de me trouver l'esclave d'un homme ! A la tête d'une communauté dont je devrois être l'exemple, uniquement dévouée à Abeillard, quel monstre ! M'éclairez-vous, ô mon Dieu ! Votre grace me fait-elle parler, ou mon désespoir seul m'arrache-t-il ces réflexions ? Au travers des feux dont je brûle, je me vois quelquefois comme une pécheresse qui devroit pleurer ses péchés. Eh ! malheu-

reuse que je suis, je ne pleure que mon amant ! Je me rappelle sans cesse le souvenir de ces péchés : ma douleur ne vient pas de les avoir commis, mais de ne pouvoir plus les commettre ».

« En quel désordre me jettez-vous, Abeillard ! Je vous avoue mes fautes, je vous reproche votre dureté. Je ne sais plus ce que je dis ; l'excès de mon amour m'emporte ; je ne puis me retenir : j'écoute les sentimens de piété que Dieu m'envoie ; un moment après, mon imagination s'enflamme, elle se remplit de ce que notre amour eut de plus doux, et je m'y abandonne. Amant, époux ou père, consolez-moi ! venez étouffer mes passions et fortifier mes pieux efforts. Que je ne profane plus l'état où je suis attachée. Humilions-nous tous deux devant la divine providence, qui se sert de tout pour notre justification, et par un effet de sa grace, nous purifia malgré nous en nous dessillant les yeux sur nos misères ».

« Je vous conjure, par ce Dieu même à qui vous êtes consacré, de me rendre votre présence de la seule manière dont vous le puissiez à présent ; je veux dire, en m'écrivant un mot de consolation, quand ce ne seroit que pour m'engager à servir Dieu avec plus de joie, et à rendre mon joug moins pesant. Lorsque vous en vouliez autrefois à mon cœur, si toutefois c'étoit lui que vous

cherchiez, que de lettres vous m'écriviez ! que de billets dont j'étois accablée tous les jours ! On voyoit voler de toutes parts des vers à la louange d'Héloïse ; dans toutes les maisons de la ville, dans toutes les rues, et dans les places publiques, on n'entendoit chanter qu'Héloïse. Il est plus nécessaire aujourd'hui de faire, pour me porter à Dieu, tout ce que vous fites alors pour m'inspirer de l'amour ? Votre compte sur cet article est plus grand que vous ne croyez. Pensez-y, je vous en supplie, et souffrez que je finisse cette longue lettre par ce mot : Adieu ».

La traduction de cette lettre est assez châtiée, sans doute, pour ne point offenser les oreilles chastes ; mais les expressions latines observent dans plusieurs endroits une pudeur moins austère ; et si Dom Gervaise n'a pas, dans sa traduction, telle qu'il l'a donnée, prêté au sentiment d'Héloïse le charme que la plume de cette femme sut leur donner dans le temps où elle écrivit, il faut convenir que sa piété a jetté un voile charitable sur l'amour qui les a dictées, pour justifier du scandale *un abbé et une abbesse qui s'écrivoient des lettres si passionnées*. La seconde Lettre d'Héloïse, où plusieurs morceaux sont encore plus emportés que dans celle-ci, fera reconnoître encore plusieurs des idées que Pope a empruntées et embellies.

LETTRE

D'ABEILLARD A HELOÏSE.

SI j'avois pensé qu'une lettre qui ne s'adressoit point à vous, pût tomber entre vos mains, je me serois bien gardé d'y rien mêler qui eût pu rappeller le souvenir de nos plaisirs passés. Je parlois à mon ami avec confiance de mes malheurs, pour adoucir les siens par la comparaison ; si je vous ai fait du mal ne songeant qu'à lui faire du bien, je vous en demande pardon ; c'est assez que je vous aie fait souffrir, quoique je l'aie fait sans y penser, pour que je souffre. Héloïse, je vous adore avec plus d'ardeur que je n'ai jamais fait. Il faut vous ouvrir mon cœur ; depuis ma retraite, j'ai caché ma passion au monde par vanité, et à vous par tendresse ; je voulois vous guérir par mon indifférence affectée, et vous épargner les maux cruels d'un amour sans espérance. J'ai moi-même essayé, ne pouvant plus vivre avec vous, de vous bannir de mon cœur. J'ai cherché, dans la philosophie et dans la religion, des armes pour combattre cette passion, que nos malheurs n'avoient fait qu'allumer

davantage. Je me suis engagé par des vœux à vous oublier, mais je n'ai oublié que mes vœux ».

« La solitude où j'ai cru trouver un asyle éloigné de tout le reste du monde, vous laisse seule remplir mon cœur et mon esprit, et je suis convaincu que c'est un soin inutile de travailler à ne vous plus aimer. Je serai assez sage, si je ne découvre qu'à vous mon désordre et ma foiblesse. Ma raison me fait voir toute l'étendue de mes devoirs. Toujours occupé de remords ou d'amour, je n'ai pas un moment tranquille. Loin de vous, votre idée et ma passion me suivent par-tout. Je n'ai rien à esperer de l'amour, et je ne puis me donner à la vertu ».

« Que nous sommes foibles, Héloïse, quand nous ne nous appuyons pas sur la croix de Jésus-Christ ! Les déserts, sans la grace, n'éteignent pas les feux qu'on y porte. Vous m'appellez votre maître : il est vrai, je vous ai appris à aimer ; mais vous m'avez appris à votre tour que les maux que vous faites sentir sont des maux incurables. Je serois obligé à votre oncle de sa cruauté, si, en me mettant en état de ne pouvoir contenter ma passion, j'avois pu cesser de vous aimer ; mais mes désirs, qui ne peuvent être satisfaits, n'en sont que plus violens. Je suis bien plus coupable de brûler pour vous sous le sac et sous la cendre, consacré aux autels, que

je ne l'étois par les crimes qui m'ont attiré mes malheurs. . . . . .

. . . . . ».

« Vous me mandez, Héloïse, que vous ne vivez que pour moi, en paroissant ne vivre que pour Dieu ; que vous n'avez fait d'autres vœux que d'être à moi, et de mourir en m'adorant. A quoi songez-vous d'irriter ce maître terrible, ce Dieu fort et jaloux, qui appesantit sa main sur nous depuis si long-temps ? Craignez-le pour votre intérêt et pour le mien, si vous ne le pouvez encore par amour pour lui ; et ne le faites pas servir de prétexte, comme vous faites, à cette réputation de sagesse que vous vous êtes acquise. Mais, hélas ! j'éprouve moi-même combien il est difficile de pratiquer ce qu'on enseigne. Que ne fis-je point, quand vous vous enfermâtes, pour vous oublier ? je cherchai des déserts au fond de la Bretagne ; je mis la mer entre vous et moi ».

« Je fis deux cents lieues pour m'éloigner de vous : mais l'absence, l'éloignement, le jeûne, l'étude, la prière, le silence, tout a été vain contre vous. J'ai cherché du secours dans les conseils d'un ami fidelle ; mais il falloit parler de vous, et c'étoient de nouveaux traits pour m'enflammer. Votre constance est un poison pour mon ame, qui nourrit mon amour. Votre indifférence feroit peut-être plus

pour mon salut, que n'ont pu ni mes devoirs, ni ma raison : ce seroit le coup de grace pour moi ; mais la délicatesse de cet amour ne me permet pas de vous le demander. Je m'allume en vous parlant de mon amour ; et, dans ce moment, je ne puis comprendre comment j'ai pu envier le repos indolent de ceux qui n'aiment rien ».

« Vous me reprochez ma fuite et mon silence ; vous rappellez de tendres souvenirs, et vous n'oubliez rien pour faire vivre une passion qui ne peut jamais être satisfaite ».

« N'ai-je pas assez de mes maux et de mon amour pour mourir bientôt de douleur » !

« O mon Dieu ! enivré de ma passion, je n'ai pleuré jusqu'ici que mon amante, et, séduit par les dehors d'une vie pénitente, je me suis flatté que je satisfaisois à mes crimes. Quelquefois l'exemple des religieux que je commande, m'humilie et me confond ; mais souvent mon amour s'irrite de leur affreuse indifférence : je méprise tous les cœurs qui ne savent point aimer, et je crois dans ces momens devoir dédommager l'amour de tout celui qu'on lui refuse. Je sais bien que cette peinture que je vous fais de mes foiblesses est criminelle : ma force vous auroit donné du courage par vertu ou par dépit ; mais ma passion est accoutumée à vaincre. Ces deux volontés, dont parle saint Paul,

déchirent mon ame, et celle d'aimer Dieu est toujours la plus foible. Mais si l'on pouvoit excuser un crime, il ne faudroit, Héloïse, que vous avoir vue pour m'excuser ; mais je sens que je me perds, et je ne veux pas me sauver. J'aime sans fruit ce que je ne verrai jamais, et je perds tout le mérite d'une vie qui m'assureroit le ciel, si je le préférois à vous. Sans goût pour la vertu, sans attention à mon état, sans respect pour les vœux que j'ai faits, je souffre toute la peine du vice et de la vertu, sans espoir d'être récompensé ni par l'un ni par l'autre. Ne me traitez donc plus de grand homme : je ne mérite pas cet éloge : ma foiblesse m'anéantit. Je vous trouve toujours entre Dieu et moi : quel obstacle pour aller à lui ? Cachez-moi votre tendresse ; laissez-moi oublier tout ce que vous souffrez de mon absence : soyez vous-même toute à Dieu ; mettez votre loisir et notre séparation à profit : le calice des saints se boit d'abord avec amertume, mais la persévérance l'adoucit. Votre amour se sert de la piété pour me rappeller auprès de vous ; Héloïse, défiez-vous de ce désir : il m'est suspect. Fuyez, dit l'apôtre. Et comment vous oublierois-je en vous voyant, puisqu'en votre absence je ne songe qu'à vous » ?

« Vous me demandez pourquoi je vous pressai de faire des vœux avant que de m'engager : je ne

puis vous rien cacher, Héloïse, en voici le secret.

« Quand votre oncle m'eut rendu un exemple aux téméraires amans, ma foiblesse me rendit jaloux ; je crus que, ne trouvant plus en moi que des désirs, vous chercheriez ailleurs des feux plus réels. L'amour croit ce qu'il craint ; je voulus me rassurer ; et, vous pressant de faire des vœux, j'aimai mieux vous perdre que craindre de vous partager, et je remis à faire profession, jusqu'à ce que vous eussiez fait la vôtre, pour avoir la liberté, si vous eussiez résisté à faire ces vœux, de vous suivre par-tout pour faire le bonheur de votre vie, si vous m'aviez toujours aimé ; ou pour être votre bourreau, si vous aviez été infidelle. Cet amour est intéressé, je l'avoue ; mais quel est l'amour qui ne l'est point ? J'éprouve depuis long-temps qu'on peut aimer sans jouissance ; mais il n'est pas au pouvoir du cœur d'aimer long-temps sans être aimé ; et je sens, à la honte de ma passion, que mes chaînes se fortifient des vôtres. Aidons-nous à nous guérir. Vous êtes l'épouse de Jésus-Christ. La dignité de votre état doit vous donner le courage d'en remplir les devoirs. Je vous aurois disputée à tous les hommes ; mais il faut vous céder à Dieu à qui vous appartenez, et faire, par cet effort, le plus cruel sacrifice qu'un cœur tendre lui puisse offrir ».

« Vous avez été la victime de mon amour ; devenez celle de ma piété. Ecoutez ce que Dieu demande de vous : il est de sa grandeur de ne trouver dans l'homme d'autre fondement de sa miséricorde, que la foiblesse humaine : gémissons de la nôtre au pied de ses autels. Il n'attend de nous, pour mettre fin à nos maux, que de voir nos cœurs contrits et humiliés : que notre pénitence soit aussi publique que nos crimes l'ont été. Nous sommes l'exemple et l'excuse de l'imprudente jeunesse. Apprenons à notre siècle et à la postérité, que la réparation de nos égaremens en a mérité le pardon, et faisons admirer en nous les prodiges d'une grace qui aura pu triompher de l'amour ».

« La providence veut nous sauver ; ne l'en dédisons pas, Héloïse : ne m'écrivez plus. Voici la dernière lettre que vous aurez de moi ; mais, en quelque lieu que je meure, j'ordonnerai que mon corps soit porté au *Paraclet* : ce seront des prières, et non des larmes, dont j'aurai besoin alors. Pleurez aujourd'hui pour éteindre nos feux ; et, si les vôtres ne l'étoient pas encore quand je mourrai, ma mort, peut-être, plus éloquente que moi, vous apprendra qu'une seule chose est digne d'être aimée, que l'on peut aimer éternellement ».

Il y a plus de chaleur, d'éloquence, et peut-

être de passion dans la lettre d'Héloïse ; son amour étoit plus vrai que celui d'Abeillard, et d'ailleurs il l'avoit occupée toute entière. D'autres passions avoient agité l'ame de son amant ; l'ambition, la avanité partageoient son cœur, et l'amour en avoit perdu de sa violence.

Peut-être aussi Héloïse avoit reçu de la nature un génie plus vaste, et plus de cette éloquence naturelle qui prête tant d'énergie au développement des grands mouvemens de l'ame.

LETTRE

D'HÉLOÏSE A ABEILLARD.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

« EH! de quelle espérance pourrois-je me flatter après vous avoir perdu! Qui pourroit m'arrêter sur la terre, après que la mort m'auroit enlevé tout ce qui m'y attache? J'ai renoncé sans peine à tous les enchantemens de la vie ; je ne garde que mon amour ; je ne me réserve que le plaisir secret de penser sans cesse à vous, et de savoir que vous vivez : quoique, helas! vous ne viviez plus pour moi ; quoique je n'ose me flatter de jouir encore de votre vue. Ah! sans doute, c'est le plus grand de mes maux ».

« Fortune impitoyable! m'as-tu assez persécutée? Tu as épuisé contre moi tous tes traits ; tu n'en as plus qui te fassent craindre du reste des hommes. Tu t'es lassée a me tourmenter ; les autres n'ont plus

lieu d'appréhender ton courroux. Mais que te serviroit-il d'avoir contre moi des armes ? Le grand nombre de blessures dont tu m'as couverte, ne te permet pas de m'en faire de nouvelles. Que ne puis-je te contraindre à vouloir me donner la mort ? Cruel, tu crains parmi tous les tourmens dont tu m'accables, tu crains qu'un prompt trépas ne me délivre ! Tu me conserves la vie, et tu ne laisses pas de me faire à tous momens mourrir ».

« Abeillard, plaignez mon désespoir. Vit-on jamais rien de si malheureux que moi ? Plus vous m'avez élevée au-dessus des autres femmes qui m'envioient votre tendresse, et plus je suis sensible à la perte de votre cœur. Je ne suis montée au faîte du bonheur, que pour éprouver une chûte plus terrible. Rien ne pouvoit autrefois se comparer à mes plaisirs, rien ne sauroit à présent égaler mes peines. Ma gloire faisoit mille jalouses, mon malheur excite la compassion de tous ceux qui me voient. La fortune, pour moi, a toujours été d'un excès à un autre. Elle m'a comblée de ses plus charmantes faveurs ; afin de m'accabler de ses disgraces les plus grandes. Ingénieuse à me tourmenter, elle vouloit que le souvenir des biens que j'aurois perdus, fût la source inépuisable de mes larmes ; que l'amour que j'avois pour ses présens fût, quand elle m'en auroit privée, tout le sujet de ma douleur. Elle

n'a que trop bien réussi ; la tristesse dont je me vois accablée est aussi amère, que je trouvois délicieux les transports qui m'avoient charmés. Mais ce qui m'irrite davantage, nous avons commencé d'être malheureux dans un temps où nous semblions moins le mériter. Tandis que nous étions livrés l'un et l'autre au penchant d'un amour criminel, rien ne s'opposoit à nos coupables délices. Si quelquefois la crainte des jaloux venoit nous troubler dans nos amoureux larcins, elle ne servoit qu'à donner un nouveau charme à nos plaisirs. A peine avions-nous retranché ce qu'il y avoit d'illégitime dans notre passion, à peine avions-nous cherché dans le mariage un asyle contre les remords qui auroient pu nous suivre, que toute la colère du ciel est tombée sur nous. Mais de quel supplice avez-vous été puni? Le seul souvenir m'en fait frémir. Un époux outragé, et jaloux de ses droits, peut-il faire souffrir un plus rude tourment à un téméraire qui détruit la fidélité due au mariage ? Hé ! quel droit un oncle cruel pouvoit-il avoir sur vous ? Nous nous étions engagés l'un et l'autre au pied des autels ; cela seul devoit vous mettre à couvert de la fureur de nos ennemis. Faut-il qu'une épouse ait attiré sur vous un châtiment qui ne doit tomber que sur un amant adultère ? Encore étions-nous séparés. Occupés à vos exercices, vous découvriez

à des hommes savans et curieux de vous entendre, des mystères que les plus grands génies n'avoient pu pénétrer ; et moi, contente d'obéir à ce que vous désiriez, je m'étois retirée dans un cloître. J'y passois les journées entières à penser à vous, et quelquefois à méditer sur des lectures saintes. C'est dans ce temps même que vous fûtes la victime de l'amour le plus malheureux. Vous expiâtes un crime qui nous étoit commun. Nous étions tous deux coupables, et vous fûtes seul puni ! seul vous fûtes l'objet de la vengeance d'un barbare ! Mais pourquoi m'emporter contre vos assassins ! C'est moi, malheureuse, c'est moi qui vous ai perdu. Je suis l'origine de vos malheurs. Ah, Dieu ! devois-je naître pour être la cause d'un événement si tragique ? Tout ce qui me reste, c'est la foible consolation de n'être point la cause volontaire de vos maux. Je ne vous ai point trahi, c'est ma fidélité et mon amour qui vous ont été funestes. Si je suis criminelle de vous avoir aimé trop constamment, je ne saurois jamais me repentir de mon crime. Il est vrai, je me suis trop livrée aux douces erreurs que ma passion naissante me faisoit faire. J'ai cherché à vous plaire aux dépens de ma vertu : j'ai irrité les peines que je ressens. Mes coupables transports ne pouvoient avoir qu'une fin malheureuse et tragique. Sitôt que je fus persuadée de mon amour, hélas !

hélas! je ne différai peu à croire à vos protestations. Il m'étoit trop glorieux d'être aimée d'Abeillard, et je souhaitois trop ardemment cet avantage, pour en vouloir douter un moment. Je ne cherchai qu'à vous convaincre de toute ma tendresse. Je ne me fis point un rempart d'une sévère fierté et d'une raison importune. Ces tyrans de nos plaisirs qui captivent notre sexe, ne firent qu'une foible et vaine résistance. Je sacrifiai tout à l'amour, et je les fis céder au désir de rendre heureux le plus aimable et le plus grand de tous les hommes. Ah! si quelque considération eut pu m'arrêter, c'eût été sans doute l'intérêt de mon amour. Je craignois que n'ayant plus rien à désirer, votre passion ne devînt languissante, et que vous ne cherchassiez ailleurs la satisfaction que donne une nouvelle conquête. Mais il vous fut facile de me guérir d'un scrupule que j'avois malgré moi. Je devois prévoir que l'idée qui me resteroit de mes plaisirs seroit contraire au repos de ma vie. Que je serois heureuse de pouvoir effacer par mes larmes le souvenir qui me reste de nos plaisirs, et que je me plais à conserver. Eh bien, je veux faire un effort généreux sur moi-même. Je veux, en étouffant dans mon cœur les désirs qu'une nature fragile y fera naître, exercer sur moi le même tourment que vos ennemis vous ont fait souffrir. Je tâcherai

de vous satisfaire, si je ne puis obéir à un Dieu irrité. Je vous découvre l'état pitoyable où je suis ; mon repentir pourroit-il le désarmer ! j'ose, à tout moment, accuser le ciel de cruauté, de vous avoir livré aux embûches qu'on vous avoit préparées. Mes murmures allument le feu de sa colère, au lieu que je devrois songer à l'éteindre. Ce n'est pas assez pour expier un crime que d'en supporter la peine ; tout ce qu'on souffre n'est compté pour rien, si les passions sont encore vivantes, si le cœur brûle encore des mêmes désirs. Il est facile d'avouer sa foiblesse ; mais que de violence à se faire pour oublier l'idée qu'une douce habitude a rendue maîtresse de notre esprit ! une seule me suit en tout lieux, une seule retrace à mes regards et à mon esprit ce que je devois oublier. Pendant le calme de la nuit, au milieu du sommeil qui suspend les plus grandes inquiétudes, je ne saurois éviter les illusions que mon cœur fait naître. Je crois être encore avec Abeillard. Je le vois, je l'entends, je lui parle. Charmés l'un de l'autre, nous abandonnons les études de la philosophie, pour nous entretenir de notre passion. Quelquefois aussi je crois être témoin de l'entreprise sanglante de vos ennemis ; je m'oppose à leur fureur, je remplis ma sombre retraite de cris effroyables, et je me réveille noyée de larmes. Dans les lieux les plus

saints, jusqu'aux pieds des autels, je porte le souvenir criminel de nos plaisirs passés ; j'en fais toute mon occupation ; et loin de gémir de les avoir goûtés, je soupire de les avoir perdus. Je me souviens (est-il quelque chose qui échappe à ceux qui aiment ?) du moment et du lieu où vous me déclarâtes pour la première fois votre tendresse, où vous me jurâtes de m'aimer jusqu'à la mort. Vos paroles, vos sermens, tout est gravé dans mon cœur: On voit dans mes discours le trouble qui m'agite ; mes soupirs me trahissent, votre nom m'échappe à tous momens. Dans cet état, O ! mon Dieu, que n'avez-vous compassion de ma foiblesse ! que ne me fortifiez-vous de votre grace ! Vous êtes heureux, Abeillard, cette grace vous a prévenu. Votre malheur vous a fait trouver le repos. Le supplice que votre corps a souffert, a guéri les plaies mortelles de votre ame. La tempête vous a conduit dans le port ; et Dieu qui sembloit appesantir sa main sur nous, ne cherchoit qu'à vous secourir ! c'est un père qui châtie, et non un ennemi qui se venge. Je suis plus à plaindre que vous ; j'ai mille passions à combattre : il me faut résister à ces feux que l'amour allume dans un jeune cœur. Notre sexe n'est que foiblesse ; j'ai d'autant plus de peine à me défendre, que l'ennemi qui m'attaque me plaît : j'aime le péril qui me menace ;

comment pourrois-je n'y pas succomber ? Parmi tous ces combats, je tâche au moins de cacher ma défaite à ces filles que vous avez confiées à mes soins ; toutes celles qui m'environnent admirent ma vertu : mais si leurs yeux pénétroient jusques dans mon cœur, que n'y découvriroient-elles pas ? Mes passions y sont révoltées ; je commande aux autres, et ne peux me commander à moi-même ; ah ! cette vertu en apparence est un vice en effet ! Les hommes me trouvent digne de louanges, mais je suis condamnée aux yeux pénétrans d'un Dieu à qui rien n'est caché, et qui lit dans les replis les plus secrets de l'ame. Je ne peux me dérober à sa connoissance ; c'est encore beaucoup pour moi de couvrir mes foiblesses d'une piété apparente. Cette feinte pénible est en quelque façon louable. Je ne cause point de scandale aux gens du siècle, si susceptibles de mauvaises impressions ; je n'alarme point la vertu de ces foibles colombes dont j'ai la conduite : le cœur plein de l'amour d'un homme, je les exhorte au moins à n'aimer qu'un Dieu : charmée de la pompe et des plaisirs du monde, je tâche à leur découvrir qu'il n'est que tromperie et vanité. J'ai assez de force pour leur cacher mon penchant, et je regarde cela en moi comme un effet puissant de la grace. Si elle ne me porte pas à embrasser la vertu, au moins elle

m'empêche de commettre le mal. C'est en vain cependant qu'on voudroit séparer ces deux choses : on est coupable, si l'on ne mérite pas ; on s'éloigne de la vertu, si l'on cesse d'en approcher. Encore faut-il n'avoir d'autre motif que l'amour de Dieu seul. Helas ! que puis-je donc esperer ? Je l'avoue à ma confusion ; je crains plus d'offenser un homme que d'irriter Dieu. Abeillard, c'est votre commandement, et non pas, comme on le pense, une vocation sincère qui m'a enfermée dans ces demeures de la pénitence. J'ai cherché votre repos, et non pas mon salut. Malheureuse ! je m'arrache à tout ce qui pouvoit me plaire, je m'ensevelis vivante, j'exerce sur moi les jeûnes et les cruautés que des loix sévères m'imposent ; je ne me nourris que de pleurs et d'inquiétudes, et je ne mérite aucune récompense des maux que je souffre ! Ma fausse piété vous a aussi trompé : vous m'avez crue tranquille, et j'étois plus agitée que jamais. Vous vous êtes persuadé que j'étois attachée à mes devoirs, et je n'avois d'autre occupation que l'amour. Dans cette erreur, vous m'avez demandé des prières, c'est de vous que je les dois attendre. Ne présumez point de ma vertu et de ma guérison. Je suis chancelante, c'est à vous à me raffermir par vos exhortations ; je suis foible, et vous devez me soutenir et me conduire par vos conseils. Eh ! quel sujet

avez-vous de me louer ? La louange est souvent nuisible à qui on la donne. Une vanité secrète s'élève du cœur, nous aveugle, et nous cache des plaies mal guéries. Un séducteur nous flatte et cherche même à nous perdre. Un ami sincère ne nous déguise rien, et loin de passer légèrement la main sur le mal, il nous le fait sentir vivement en y apportant le remède. Que n'agissez-vous de la sorte avec moi ! Ah! songez plutôt à soutenir mes foiblesses par des remontrances salutaires. Ayez plus de crainte que de confiance de mon salut ; et ne dites pas que la vertu n'a point d'autre fondement que notre foiblesse, et que celui-là sera couronné qui aura combattu avec plus de peine. Je ne cherche point cette couronne que donne la victoire ; je ne veux qu'éviter le péril. Il est plus sûr de se défendre que de livrer le combat. Il y a plusieurs degrés dans la gloire ; je ne souhaite point les plus éclatans, je les laisse à ces grands courages qui ont tant de fois vaincu. Je n'ai point cherché à vaincre, de peur de perdre la victoire. Heureuse si je me puis échapper au naufrage, et enfin arriver au port. Le ciel m'ordonne de renoncer à la passion funeste qui m'attache à vous. Ah! mon cœur n'y pourra jamais consentir ».

LETTRE
D'ABEILLARD A HÉLOÏSE.

Réponse à la précédente

« NE m'écrivez plus, Héloïse, ne m'écrivez plus ; il est temps de finir un commerce qui rend nos mortifications infructueuses. Ne nous abusons point : pendant que nous flatterons l'idée qui nous revient de nos plaisirs passés, notre vie sera agitée, et nous ne goûterons point la douceur de la solitude. Commençons donc à faire un bon usage de nos austérités, et ne conservons pas des images coupables dans les rigueurs de la pénitence. Qu'une mortification de corps et d'esprit, un jeûne exact, une solitude continuelle, et jamais interrompue, des méditations profondes et saintes, un amour pour Dieu qui ne se démente jamais, que tout cela, dis-je, succède à nos dérèglemens ».

« Essayons de porter la perfection religieuse à un point auquel il soit difficile de parvenir. Il seroit beau qu'il se trouvât dans le christianisme quelques ames si détachées de la terre, des créatures et d'elles-mêmes, qu'elles semblassent indépendantes

du corps auquel elles sont attachées, et qu'elles traitent comme leur esclave. On ne sauroit d'ailleurs s'élever trop, quand on veut aller jusqu'à Dieu même ; quelques grands efforts que l'on fasse, on se trouve toujours fort éloigné de cette sublime divinité, à laquelle nos yeux même ne peuvent atteindre. Agissons pour Dieu indépendamment des créatures et de nous-mêmes ; n'ayons aucun égard à nos désirs, ni aux sentimens des autres. Si nous étions en cet état, Héloïse, j'irois volontiers faire mon séjour au Paraclet. Là, mes soins ardens et efficaces pour une communauté que j'ai comme fondée, attireroient sur elle mille graces particulières. Je l'instruirois par la parole, et je l'animerois par l'exemple. Je commanderois, ou plutôt je veillerois sur la vie de vos sœurs. Je vous ferois prier, méditer, travailler et vous taire ; et je prierois moi-même, je méditerois, je travaillerois, et je garderois le silence ».

« Je parlerois pourtant quelquefois, mais ce seroit pour vous relever de vos chûtes, pour vous éclairer dans les ténèbres et dans les obscurités qui viendroient quelquefois vous surprendre. Je vous consolerois de ces aridités qui sont si connues aux personnes vertueuses, et distinguées par leur zèle. Je réprimerois même la vivacité de votre zèle et de votre piété, et je mettrois un tempérament ju-

dicieux à votre ferveur ; je vous enseignerois les devoirs qui doivent être connus, et je vous éclaircirois les doutes que la foiblesse de votre raison pourroit produire. Je serois votre maître et votre père, et par un talent merveilleux, je deviendrois ou vif, ou lent, ou doux, ou sévère, selon le caractère différent de celles que je voudrois mettre dans le chemin de la perfection chrétienne ».

« Où m'emporte une vaine imagination ? Ah ! chère Héloïse, que nous sommes éloignés de cette heureuse situation ! Votre cœur est encore en proie à une funeste flamme que vous ne pouvez éteindre, et je ne trouve dans le mien que trouble et qu'inquiétude. Ne croyez pas que je jouisse ici d'une paix profonde, Héloïse ; il faut pour la dernière fois que je vous ouvre mon ame. Je ne suis pas encore détaché de vous. Je combats en vain des sentimens trop tendres ; malgré mes efforts, je sens que l'amour me rend sensible à vos ennuis, et me les fait partager. Vos lettres, je l'avouerai, m'ont ému ; je n'ai pu lire avec indifférence des caractères tracés par une main si chère. Je soupire, je verse même des larmes, et toute ma raison suffit à peine pour cacher ma foiblesse aux yeux de mes disciples. Oui, malheureuse Héloïse, tel est l'état où se trouve le malheureux Abeillard. Le monde, qui se trompe toujours dans ses jugemens, croit

que je suis tranquille, et comme si je n'eusse aimé en vous que la satisfaction des sens, on s'imagine que je vous ai oubliée. Que cette erreur est grossière ! Je suis persuadé que le peuple s'imagina, quand nous nous séparâmes, que la honte et la douleur de me voir traité si cruellement, me faisoient abandonner le monde, comme si mon amour, ingénieux à se satisfaire, n'auroit pas pu inventer mille plaisirs plus sensibles que celui dont Fulbert me privoit. Ce fut, vous le savez, un juste repentir d'avoir offensé Dieu qui m'inspira le dessein de me retirer. J'expliquai l'accident qui nous étoit arrivé comme un ordre secret du ciel qui punissoit nos crimes. Je ne regardai plus le violent Fulbert que comme le ministre des vengeances du Seigneur. La grace seule m'entraîna dans un asyle où je serois encore, si mes ennemis m'y eussent laissé vivre. J'ai souffert constamment toutes leurs persécutions, ne doutant point que ce fût Dieu lui-même qui me les suscitoit pour me purifier ».

« Quand il m'a vu parfaitement soumis à ses saintes volontés, il a permis que j'aie justifié ma doctrine ; j'en ai rendu la pureté publique, et j'ai fait voir enfin que ma croyance n'est pas seulement orthodoxe, mais qu'elle est encore exempte de tout soupçon de nouveauté ».

« Que je serois heureux, si je n'avois que mes ennemis à craindre, si je n'avois point d'autre obstacle à mon salut que leur calomnie ! Mais, Héloïse, vous me faites trembler. Vos lettres m'apprennent que vous êtes toujours assujettie à une passion fatale ; et si vous n'en triomphez, il faut renoncer à votre salut : et moi, quel parti voulez-vous que je prenne ? Voulez-vous que, rebelle au Saint-Esprit, j'étouffe ses inspirations, et que j'aille, pour vous complaire, essuyer des pleurs que le démon fait couler. Cette indigne démarche sera-t-elle le fruit de toutes mes méditations ! Ah ! soyons plus fermes dans nos résolutions ; nous ne sommes dans la solitude que pour y pleurer nos péchés, et pour y gagner le ciel ; commençons donc à nous donner à Dieu de tout notre cœur ».

« Je sais que les commencemens de chaque chose sont difficiles ; mais il est glorieux d'entreprendre et de commencer une grande action ; et cette gloire augmente à proportion que les difficultés qui s'y rencontrent sont considérables. C'est pourquoi nous devons vaincre courageusement tous les obstacles que nous trouverons pour embrasser la vertu chrétienne. C'est dans les monastères que les hommes sont éprouvés comme l'or dans la fournaise ; c'est là que personne ne peut demeurer long-temps, s'il ne porte dignement le joug du Seigneur ».

« Soyez constante, Héloïse ; ayez de la confiance en Dieu, et vous aurez peu de tentations à combattre ; mais quand elles viendront vous saisir, étouffez-les dans leur naissance ; ne souffrez pas qu'elles s'affermissent dans votre cœur. Remédiez au mal dès qu'il commence, dit un ancien ; car si vous le laissez croître, vous ne pourrez le guérir. En effet, la tentation a des degrés : d'abord, c'est une simple pensée à l'esprit, elle ne paroît pas dangereuse : l'imagination la reçoit sans alarme ; il s'en forme un plaisir qui nous flatte ; nous nous y arrêtons ; enfin, nous consentons ».

« Je ne doute pas, Héloïse, que vous ne songiez sérieusement à votre salut : c'est là l'unique soin qui doit occuper votre cœur. Bannissez-en Abeillard pour jamais ; c'est le meilleur avis que je vous puisse donner : car enfin le souvenir d'une personne qu'on a aimée criminellement ne sauroit qu'être nuisible, quelqu'avancé qu'on puisse être dans le chemin du salut. Quand vous aurez détruit le funeste penchant que vous eûtes pour moi, la pratique de toutes les vertus qui conviennent à votre état vous sera aisée ; votre ame quittera avec joie ce misérable corps où elle est attachée, et prendra son vol au ciel. Vous vous présenterez alors devant le Seigneur avec confiance : vous ne verrez pas les caractères de votre réprobation sur le livre de vie.

Le Sauveur vous dira : Venez, ma fille, venez partager ma gloire ; jouissez de la récompense éternelle que j'ai attachée aux vertus que vous avez pratiquées ».

« Adieu, Héloïse, voilà les derniers conseils de votre chèr Abeillard. Pour la dernière fois, que ne puis-je vous persuader les plus saintes maximes de l'évangile. Fasse le ciel que votre cœur, autrefois si sensible à mon amour, se laisse maintenant conduire par mon zèle ! Que l'image d'Abeillard amoureux, à votre esprit toujours présente, prenne désormais la figure d'Abeillard véritablement pénitent ; et puissiez-vous autant verser de pleurs pour votre salut, que vous en avez répandu durant le cours de nos malheurs ».

Héloïse, accoutumée à obéir aux volontés d'Abeillard, leur immola jusqu'aux souvenir de sa passion. Ses lettres suivantes, remplies de piété, de savoir et d'érudition, n'eurent plus pour objet que le bien et la règle de sa communauté, les études qu'on y faisoit, et les objets du salut. Ces lettres seroient peu intéressantes dans un ouvrage de pur agrément. Nous avons dis dans sa vie tout ce qu'il est curieux d'en savoir. On ne nous saura peut-être pas mauvais gré d'avoir ajouté aux lettres originales de l'abbesse du Paraclet, un extrait de

la fameuse lettre de Pope. Ce rapprochement pourra faire reconnoître au lecteur les passages qui ont donné lieu au poëte Anglois de déployer la sublimité de ses idées et la grandeur d'une poésie majestueuse. Elle a été traduite sur une magnifique édition de Pope, tirée du cabinet de M. le comte de Catuelan.

EXTRAIT de la lettre D'HÉLOISE à ABEILLARD. Traduite de l'Anglois de POPE.

« DANS ces profondes solitudes, dans ces effrayantes retraites, séjour de la contemplation des choses célestes, lieux où règne la mélancolie dans un silence éternel, d'où naît ce tumulte dans les veines d'une vestale ? Pourquoi mes pensées s'élancent-elles au-delà de cette dernière retraite ? Pourquoi mon cœur ressent-il un feu assoupi depuis long-temps ? J'aime, j'aime encore ! Cette lettre vient d'Abeillard : il faut qu'Héloïse en baise le nom ».

» Nom cher et fatal ! ne sois jamais révélé. Ne passe point ces lèvres scellées par un silence sacré ! Caches-le, mon cœur, dans le fond de tes replis, où, jointe à celle de Dieu, son image adorée respire. O ma main, ne le trace point..... Le nom paroît, il est écrit..... Effacez-le, mes larmes ! En vain Héloïse pleure ; en vain elle prie : toujours son cœur dicte, et sa main obéit ».

» Murs insensibles, dont la sombre enceinte renferme des soupirs de repentir et des peines volontaires ! rochers sauvages, usés par de saintes pros-

ternations ; grottes et cavernes hérissées par d'horribles épines ! Autels où, pâles et les yeux éteints, des vierges veillent sans cesse ! et vous saints miséricordieux, dont les statues apprennent à pleurer ; quoique froide comme vous, immobile et dans un morne silence, je ne suis pas encore de marbre. Mes pensées ne s'élèvent pas toutes au ciel, tandis qu'Abeillard en a la plus grande partie ! Toujours la rebelle nature occupe la moitié de mon cœur. Ni jeûnes, ni prières, ne répriment son penchant opiniâtre, ni mes pleurs, qui depuis si long-temps coulent en vain.

Dès que ma tremblante main eut ouvert tes lettres, ce nom, si bien connu, renouvella tous mes tourmens. O nom toujours malheureux, et toujours cher, toujours exalé avec mes soupirs, toujours accompagné de larmes ! je tremble aussi par-tout où je trouve le mien. Quelque cruelle infortune le suit toujours de près. Mes yeux, noyés de pleurs, parcourant ces lignes l'une après l'autre, y suivent un douloureux enchaînement de malheurs. Tantôt brûlante d'amour, tantôt flétrie à la fleur de mes ans, enfin, perdue dans l'ombre solitaire de ces cloîtres ! Ici, l'austère religion réprime des flammes rebelles ; ici meurent les plus précieuses des passions, la gloire et l'amour !

Ecris-moi cependant, oh, écris-moi tout. Que

je

je puisse joindre mes maux à tes maux, et répondre à tes soupirs par les miens. Ni la fortune, ni les ennemis n'enlèvent cette faculté : mon Abeillard est-il plus cruel ? Mes pleurs sont à moi, et je n'ai pas besoin de les ménager ; l'amour ne demande que ceux qui couleroient pendant la prière. Mes yeux flétris ne cherchent pas une tâche plus heureuse : lire et pleurer est tout ce qu'ils peuvent ».

« Partage donc avec moi tes peines ; que j'obtienne de toi cette triste consolation. Que dis-je ! les partager ? donnes-les moi toutes entières. Le ciel inspira les premières lettres pour secourir quelque malheureux, quelqu'amant banni, ou quelque jeune captive. Elles vivent, elles parlent : elles exhalent tout ce que l'amour inspire. Echauffées de l'ardeur de l'ame, et fidelles à ses feux, elles instruisent du désir d'un cœur virginal, sans montrer ses craintes, excusent la rougeur, répandent au dehors un cœur tout entier, facilitent le doux commerce d'une ame à une autre, et font voler un soupir de l'indus au pôle ».

Tu sais avec quelle innocence je répondis à ta flamme, lorsque l'amour m'approcha sous le nom de l'amitié : mon imagination te prêtoit une essence angélique, espèce d'émanation de l'esprit, qui est toute beauté. L'éclat de tes yeux rians, animant tous les objets, se mêloit doucement avec la clarté

céleste. Innocente, j'admirois : le ciel s'ouvroit pour moi, lorsque tu parlois, et les divines vérités étoient plus frappantes dans cette bouche. Quel précepte enseigné par ses livres n'auroit pas touché ? Elles m'apprirent bientôt qu'aimer n'étoit point un crime : revenant sur mes pas, je me précipitai dans les sentiers où les sens s'égarent : je ne désirai plus voir un ange dans l'homme que j'aimois. J'apperçus les joies des saints dans un sombre éloignement, et je ne leur enviai plus le ciel que je perdois pour toi ».

« Combien de fois, sollicitée de me soumettre au joug du mariage, ai-je maudit toutes les loix, excepté celles que l'amour a faites ! L'amour, libre comme l'air, à la vue des chaînes humaines, déploye ses ailes rapides, et disparoît à l'instant. Que la richesse, la gloire, soient réservées à l'épouse légitime : que ses actions soient augustes, et sa réputation révérée : aux yeux d'une vraie passion, tous ces objets s'évanouissent. Renommée, richesses, honneurs, qu'êtes-vous pour l'amour ? Lorsque nous profanons ses feux, ce dieu jaloux se venge en nous inspirant ces passions tumultueuses, et ordonne que les mortels égarés, qui dans l'amour cherchent d'autres biens que l'amour, gémissent par elles. Dût le roi de l'univers tomber à mes pieds, je mépriserois son trône, son uni-

vers et lui-même : je ne daignerois pas être la femme de César. Non, non ! que je sois l'amante de l'homme que j'aime, et s'il est un nom plus libre, plus tendre, que je le porte pour toi ! Heureux état, quand les ames s'attirent mutuellement, quand l'amour est la nature, la liberté, l'unique loi. Possession, jouissance, tout est plein ; aucun refus ne porte la douleur dans l'ame ; la pensée trouve la pensée avant qu'elle sorte des lèvres, et les flammes élevées des cœurs courent se confondre. C'est sans doute le bonheur suprême, (s'il existe sur la terre) et ce fut le partage d'Abeillard et de moi. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Peux-tu oublier ce jour détestable, ce jour de pompe, où nous parûmes en victimes au pied de cet autel ! Pourrois-tu oublier quels pleurs coulèrent en ce moment, où, brûlante du feu de la jeunesse, je dis au monde le dernier adieu ? Lorsqu'avec des lèvres glacées, je baisai le voile sacré, tous les autels tremblèrent, les lampes pâlirent, le ciel crut à peine son triomphe ; les saints entendoient avec étonnement les vœux que je prononçai. Cependant, en me traînant à ces redoutables au-

tels, mes yeux n'étoient point fixés sur la croix, mais sur toi seul : je n'appellois ni grace, ni zèle ; je ne demandois qu'amour, et si je perdis le tien, je me perdis toute entière. . . . . .

« Ah ! pense au moins que ton troupeau est digne de tes soins. Ce sont les plantes de tes mains et les enfants de tes prières. Dès leur première jeunesse, elles fuirent le monde trompeur : tu leur servis de guide en ces montagnes incultes : tu élevas ces murailles saintes ; les déserts s'embellirent, et le paradis fut ouvert dans ce lieu sauvage. Aucun orphelin en pleurs, n'a vu nos autels et nos parvis s'enrichir des biens de ses pères : aucunes statues d'or, données par d'avares mourans, n'y ont été obtenues de leur coupable désirs d'acheter l'éternité. On n'y voit que des voûtes simples, telles que la piété les pouvoit élever ; qui n'ont de voix que pour répéter les louanges données à leur fondateur. Dans ces murs solitaires, bornes éternelles de leur vie, sous ces dômes couvert de mousse, et couronnés de tours qui s'élèvent en pyramides, où

effrayantes arcades sont régnes la nuit au milieu du jour; où des fenêtres obscures ne laissent pénétrer qu'une clarté lugubre; tes yeux répandoient une consolante lumière, et des rayons de gloire y brilloient durant chaque jour. Maintenant aucun visage divin n'y porte la consolation: tout n'est que sombre mélancolie ou larmes continuelles. Vois combien les prières des autres me sont secourables. (O pieuse fraude de l'amoureuse charité)! Mais, pourquoi me reposerai-je sur les prières d'autrui? Viens, toi, mon père, mon frère, mon ami: viens ranimer ton esclave, ta sœur, ta fille, et tous ces tendres noms en un seul; ton amante. Les noirs sapins qui, inclinés au sommet de ces rochers, courbent leurs rameaux ondoyans, et murmurent au souffle des vents; les torrens qui serpentent et brillent entre les collines; les antres qui répondent au murmure sourd des ruisseaux; l'haleine mourante du zéphir haletant sur les feuillages; les lacs dont un léger souffle fait rider la surface: tous ces tableaux ne me portent plus à la méditation. Ils ne peuvent plus donner de repos à une fille insensée. Dans ces bocages sombres, dans ces cavernes obscures, sous ces voûtes sonores, entremêlées de tombeaux, la sombre mélancolie réside; elle répand autour d'elle un silence semblable à la mort, et un repos terrible. Son aspect ténébreux

décolore tous les objets ensevelis dans son ombre ; les fleurs et la verdure ; rend plus sourd le murmure des torrens qui tombent des rochers, et répand sur les bois une horreur plus profonde.

« Là, cependant, à jamais, à jamais il faut que j'habite ; cruelle preuve de l'obéissance d'une amante ! la mort, la seule mort brisera cette chaîne accablante, et même alors en ces lieux, ma froide cendre doit reposer, doit résigner ses feux, ses foiblesses, et attendre que le confondre avec la tienne, ne soit plus un crime ».

» Malheureuse ! c'est en vain que l'on te croit l'épouse d'un Dieu : ta conscience te dit : tu es l'esclave de l'amour et d'un homme. Ciel ! secours-moi ! mais, d'où naît cette prière ? Est-ce pitié ? est-ce désespoir ? Ici même, ici, dans l'asyle de la froide chasteté, l'amour trouve un autel où se rallument des feux défendus. Je devrois me repentir, et ne puis faire ce que je devrois. Je regrette l'amant, et ne pleure point la faute. Je vois mon crime ; cette vue m'enflamme : je gémis des plaisirs passés, et j'en désire de nouveaux. Tantôt, tournée vers le ciel, je pleure mes offenses ; tantôt je pense à toi, et je déteste mon innocence. De toutes les afflictions imposées aux cœurs amoureux, la plus insupportable est sans doute celle d'oublier. Comment puis-je renoncer au crime, et en conserver le souv

venir ! comment puis-je, en aimant l'offenseur, détester l'offense ? Comment éloigner l'image d'un objet chéri de l'idée du crime, ou comment séparer le repentir et l'amour ? »

« Effort impuissant ! une passion à éteindre dans un cœur pénétré, blessé, éperdu, comme le mien ; comment une ame aussi troublée retrouve-t-elle un état paisible ? que de sentimens divers ! amour, haine, espérance, désespoir, ressentiment, regrets, déguisemens, dédains ! tout, hors l'oubli ; mais si le ciel s'en empare, elle devient tout de feu ; elle n'est pas touchée, mais ravie ; non pas émue, mais inspirée. Viens donc ; enseigne-moi à triompher de la nature, à renoncer à mon amour, à ma vie, à moi-même, à toi ! Remplis de Dieu seul mon sensible cœur : lui seul peut être ton rival, lui seul peut te succéder ».

Qu'il est heureux le sort d'une vestale innocente ! elle a oublié le monde, le monde l'a oubliée ! Eternelle splendeur d'une ame sans tache ! prières exaucées, vœux formés avec résignation, travail et repos, partage égal de la vie ; sommeils légers et dociles qui permettent le réveil et les pleurs ; désirs réglés, affections toujours uniformes, larmes délicieuses et soupirs qui volent au ciel ! la grace brille autour d'elle de ses rayons les plus purs, et les anges, par un doux murmure, n'occupent ses nuits

que de songes d'or. C'est pour elle que fleurit l'immortelle rose d'Eden, et que les ailes des séraphins répandent les parfums célestes. Pour elle, l'époux divin prépare l'anneau nuptial : pour elle un cœur de vierges, en vêtemens blancs, chantent l'hymne d'hymenée ; elle meurt au son des harpes célestes, et va se réunir aux substances éternelles ».

« D'autres illusions, d'autres ravissemens, des plaisirs profanes, occupent mon âme errante. Lorsqu'à la fin de chaque triste et malheureuse journée, l'imagination me retrace les forfaits de la vengeance, la conscience sommeille, et, laissant libre la nature, mon ame dégagée de tout lien, s'élance vers toi ! . . . . . .

. . . . . .

Je t'entends, je te vois, je contemple tous tes charmes : mes bras serrent ton image ; ils s'y attachent. Je m'éveille, je n'entends, je ne vois plus rien ; aussi cruelle que toi, ton image me fuit : je l'appelle à haute voix ; elle ne m'entend pas ; j'étends en vain les bras, elle est évanouie. Je ferme encore les yeux pour obtenir les mêmes songes ; douces illusions, chères erreurs, revenez ! hélas, elles ne sont plus ! il me semble que nous errons en d'effroyables déserts, et que nous pleurons les maux l'un de l'autre. Là s'élève une tour antique qu'environne en rampant le pâle lierre, et

les rochers sourcilleux semblent suspendus au-dessus des mers. Tu montes au sommet, tu m'appelles du haut des cieux; les nuages nous séparent, les vagues mugissent, les vents s'élèvent; je m'écrie, je tressaille, je trouve les mêmes horreurs, et je m'éveille enfin pour éprouver les mêmes tourmens ».

Pour toi, la destinée, par un bienfait rigoureux, t'impose une froide privation des plaisirs et des peines. La vie est un long calme, un repos fixe, semblable à la mort. Dans tes veines, nul feu séditieux, dans ton sang, nulle ardeur brûlante. Il est calme comme la mer, avant que les vents eussent appris à l'émouvoir, ou que l'esprit moteur eût ordonné aux eaux de couler : paisible comme les sommeils légers d'un saint, dont la grace a lavé toutes les souillures, et doux comme l'éclat dévoilé du céleste séjour !. Viens, Abeillard ; que peux-tu craindre? le flambeau de l'amour ne brûle pas pour les morts. Les penchans naturels sont réprimés; la religion condamne; tu ne sens plus..... mais Héloïse aime encore! ô flammes sans espoir, flammes éternelles, semblables à celles qui brûlent pour éclairer la mort, et réchauffer une urne stérile ».

Quelles nouvelles scènes se présentent de quelque côté que je porte ma vue ! ces charmantes images

me poursuivent dès que je les fuis. Elles s'offrent dans le bocage, au pied des autels. Je consume le matin en soupirs dont tu es l'objet. Entre mon Dieu et moi, ton image s'offre sans cesse. Je crois entendre ta voix à chaque hymne qu'on chante. Chaque mot de mes prières est accompagné d'une arme trop douce, & lorsque l'encens s'élève en nuages odoriférans; lorsque les instrumens sonores exhaltent les ames ravies, une pensée de toi fait fuir cette pompe. Prêtres, flambeaux, temples, tout s'évanouit; mon âme se plonge et se noye en des torrents de flammes, tandis que les autels brillent, et les anges frémissent à l'entour ».

« Mais, lorsque prosternée devant ces autels, j'éprouve un humble repentir; que de sages et vertueuses larmes se rassemblent dans mes yeux; tandis qu'en priant et tremblant, je rampe dans la poussière, et que l'aurore de la grace éclaire mon ame; viens, si tu l'ose, tout charmant que tu es, t'opposer toi-même au ciel, et lui disputer mon cœur; viens, d'un regard de ces yeux séducteurs, effacer les brillantes images du ciel: bannis cette grace, ces chagrins, ces larmes; bannis mes prières et mon repentir stérile: arrache-moi à la gloire céleste au moment même où j'y monte; seconde les démons, et viens m'arracher à Dieu. Non, non, fuis, fuis-moi de l'un à l'autre pôle! que

les Alpes s'élèvent entre nous ! que tout l'Océan nous sépare ! ne viens point ; ne m'écris point, ne pense plus à moi une seule fois ! ne partage pas un seul des tourmens que je souffre pour toi. Je te rends tes sermens, je renonce à ton souvenir ; oublie-moi, rejette-moi, hais tout ce qui étoit de moi. Beaux yeux ! regards séduisans, (que je vois encore) images long-temps aimées, long-temps adorées, adieu, adieu, tout ce qui existe. O grace pure ! ô vertu souverainement belle ! divin oubli des vils soins du monde ; fleur nouvelle de l'espérance, aimable fille du ciel ; et toi immortalité, ô foi, doux et charmans hôtes, entrez dans mon ame ; recevez et enveloppez-moi dans le repos éternel ».

« Vois dans ces cloîtres la malheureuse Héloïse étendue sur un tombeau, et voisine de la mort. A chaque souffle sourd, il me semble qu'un esprit m'appelle, et plus que les échos, retentit le long de ces murs. Une nuit, je veillois autour des lampes mourantes, je crus entendre de l'autel sortir une voix lugubre : » viens, ma sœur, viens, me dit-elle, ou sembla-t-elle me dire. Autrefois, comme toi, je tremblois, je pleurois et priois ; alors victime de l'amour, quoiqu'à présent une vierge sainte. Tout est calme dans ce sommeil éternel ; les malheurs n'y connoissent plus les gémis-

temens ; ni l'amour les pleurs : la superstition même y perd toute crainte. Ce n'est pas l'homme, c'est Dieu qui pardonne ici nos foiblesses ». Je vous suis, je vous suis ; préparez vos berceaux de roses, vos palmes célestes, vos fleurs immortelles. Je vais où les pécheurs peuvent trouver le repos, où la flamme la plus pure s'allume dans le sein des anges ! et toi, Abeillard, rends-moi les tristes et derniers devoirs ; adoucis mon passage au royaume de la lumière ; vois mes lèvres tremblantes, mes yeux égarés ; recueille mon dernier soupir, et saisis mon ame fugitive ! mais non : paroît devant moi dans les vêtemens sacrés, le flambeau béni tremblant dans ta main ; présente la croix à mes yeux élevés au ciel ; enseigne-moi et apprends de moi à mourir. Ah ! vois du moins alors ton Héloïse..... autrefois aimée. Ce ne sera plus un crime de fixer tes regards sur moi : vois fuir de mon teint les roses passagères ; vois la dernière étincelle s'éteindre en mes yeux, jusqu'à ce que le mouvement, le pouls et la respiration cessent, et que mon Abeillard en même temps cesse d'être aimé. O, toute puissante éloquence de la mort ! toi seule prouve le néant de nos affections, lorsque l'homme en est l'objet ».

« Ainsi, lorsque le destin detruira tes beaux traits, cette cause de tout mon crime et de tous mes

plaisirs, puissent tes dernières angoisses être un ravissement extatique. Que des nuages éclatans descendent; que les anges veillent sur toi; que les cieux s'ouvrent et frappent tes yeux de leur gloire rayonnante; que les saints t'embrassent avec un amour égal au mien ».

« Puisse un favorable tombeau réunir nos malheureux noms, et immortaliser mon amour par la renommée. Dans les temps à venir, quand tous mes maux seront finis, quand ce cœur rebelle ne palpitera plus, si jamais le hazard amène deux amans errans aux murailles blanches et aux sources argentées du Paraclet, ils pancheront leurs têtes sur le marbre funèbre, et s'abreuvant des larmes qu'ils répandront l'un et l'autre, ils diront tristement, dans leur mutuelle pitié : » ah! puissions-nous n'aimer jamais comme ceux-ci ont aimé! Au moment où les louanges de Dieu s'élèvent au ciel dans les chants du cœur, et qu'on voit briller toute la pompe du redoutable sacrifice, si quelques regards moins sévères s'attachent au marbre qui renfermera nos restes inanimés, la dévotion elle-même dérobera au ciel une pensée pieuse, une larme d'humanité, et elle sera pardonnée ».

»Enfin, si jamais le sort plaçoit un poëte en des malheurs semblables aux miens, s'il étoit condamné à gémir dans l'absence durant des années entières,

ne à ne voir qu'en idée des charmes perdus pour lui ! s'il en est un qui aime autant et aussi longtemps que moi, qu'il raconte notre triste et douloureuse histoire, l'expression fidelle de nos maux consolera mon ombre affligée. Celui-là les peindra mieux qui les aura vivement sentis ».

Suite des observations sur le douzième siècle.

L'ÉCOLE de Paris continua d'être célèbre après la retraite et la mort d'Abeillard ; parmi ses disciples on comptoit vingt cardinaux, et plus de cinquante évêques ou archevêques ; sans parler même des François, il eut d'illustres étrangers attachés à l'entendre, et qui contribuèrent par leurs talens à conserver dignement la mémoire de leur maître. Tel fut par exemple Othon, petit fils par sa mère de l'empereur Henri IV, fille de Léopold, marquis d'Autriche et frère utérin de Conrad III, oncle de Frédéric Barbe-Rousse. La grandeur n'altéra dans son ame ni l'amour de la vertu, ni celui des lettres. Peut-être un peu trop d'enthousiasme lui fit-il oublier que les princes ont des devoirs à remplir sur le théâtre du monde et que ces devoirs ne s'accordent pas avec la vie monastique ; mais du moins dans l'ordre de Cîteaux où sa ferveur le conduisit, il ne fut inutile ni à son siècle ni à la postérité. S'il ne servit pas l'humanité dans le rang auquel la nature l'avoit fait naître, il s'occupa encore du bonheur des peuples par de sages conseils aux princes de sa famille, et fit passer aux générations suivantes des écrits propres à les instruire. Il a laissé une chronique depuis le commencement du

monde jusqu'à son siècle, deux livres de l'histoire de Frédéric, son neveu; on y voit briller avec le bon sens et la probité l'amour du vrai, premières qualités d'un historien. L'Allemagne et l'Italie envoyoient la jeunesse puiser à l'école de Paris le goût des belles-lettres et celui de l'étude; l'Angleterre, plus voisine, y venoit encore avec plus d'empressement, et ce concours des nations les plus éclairées de l'Europe valut à la ville de Paris le titre glorieux de *lumière de l'univers* et de *Cariath-Sépher*, nom célèbre dans l'écriture, et qui signifie en hébreu *ville des lettres*; on lui appliquoit ce qui est dit d'Abéla dans le second livre des Rois : » Que ceux qui demandent conseil, disoit-on, aillent le demander à Abéla, et que ceux qui souhaitent l'instruction aillent la chercher à Paris (1) ». Parmi les Anglois, dont l'école de Paris eut à se glorifier, Jean de Salisbury doit attirer l'attention des deux nations, de celle qui le vit naître, et de celle chez qui cet homme de génie reçut la faculté d'en développer l'étendue. Disciple d'Abeillard, il aima son maître et le regretta; après son école, il fréquenta encore pendant sept ans les écoles de divers maîtres, et ses

(1) Creviel. hist. de l'université.

études

études eurent pour objet la rhétorique, les mathématiques et la théologie ; comme il n'étoit pas riche, il se chargea de l'instruction domestique de quelques enfans de distinction, et partie employées à s'instruire et à les élever, il passa douze années à ces études. Il nous a laissé deux ouvrages, le *Policraticus* et le *Metalogicus*; tous deux adressés à Thomas Bequet, chancelier d'Angleterre. Le premier traite de la morale et de la politique, le second des études et des lettres. Celui-ci fait la critique de ceux qui n'estimant qu'une dialectique pointilleuse et sophistique, méprisoient toutes les autres connoissances. Le style de ces deux ouvrages réunit les qualités et les défauts du siècle où vivoit Salisbury. Peu d'ordre, beaucoup de prolixité, une grande recherche de figures, avec des termes peu recherchés ; mais on y remarque de l'élégance, de la douceur, et un discours nourri de l'étude des bons modèles de l'antiquité. Le plan du *Policraticus* est satyrique. L'auteur y tourne en ridicule les occupations futiles des gens de la cour. A la tête de l'ouvrage, on trouve une pièce de vers adressée au livre même qui va se présenter au chancelier d'Angleterre. Cette tournure est imitée d'Horace, (on ne l'entendoit pas au milieu du onzième siècle), et dans le cours de l'écrit, on retrouve encore d'autres traces du poëte latin. L'au-

teur prévoit qu'en disant vrai, son ouvrage lui fera des ennemis.

Si mihi credideris, lenguam cohibebis, et aulæ
Limina non intret pes tuus; esto domi.
Adspectus hominum cautus vitare memento,
Et tibi commissas claude, libelle, notas.
Omnia sint suspecta tibi, quia publicus hostis
Et Majestatis diceris esse reus.

» Si tu m'en crois, enchaîne ta langue, et que ton pied ne touche pas le seuil du palais. Reste sous ton humble toît. Evite avec prudence les regards des hommes, et renferme ce qui t'est confié. Que tout te soit suspect! on dira que tu es un ennemi public, un criminel de lèze-majesté ».

Deux passages de l'ouvrage même donnent une idée avantageuse de la prose de l'auteur; il parle de l'utilité des belles-lettres pour ceux qui les cultivent. *Ad hæc in dolore solatium, recreatio in labore, in paupertate jucunditas, modestia in divitiis ac deliciis, fidelissime a litteris mutuatur..... Experto crede, quia omnia mundi dulcia his collata exercitiis amarescunt: eo quidem magis, quo cui que sensus integrior, et ratio incorrupta judicii purioris viget acumine. Noli ergo minari quare aliquem gradum scolæ, quæ nunc sola novit adscensum, ut quandoque mo-*

nuisti, non adscendo ; quare majoribus me non ingero curiis ; quum tibi etiam Isocratis responsurus sim verbo, qui interrogatus ab amicis, quare non in forensibus negotiis versaretur, respondit, quæ locus hic callet, ego nescio ; quæ ego calleo, locus hic nescit. *Egò enim contemno quæ illi aulici ambiunt ; et quæ ego ambio, illi contemnunt.*

» Les lettres consolent dans la douleur, délassent après le travail, amusent dans la pauvreté, donnent de la retenue dans l'abondance des richesses. Croyez-en mon expérience ; tous les délices du monde, comparés à ceux des lettres, deviennent amères ; et d'autant plus qu'on a le jugement plus parfait et la raison la plus saine. Ne soyez donc pas surpris que je ne cède point à vos avis, et que je ne monte point quelques dégrés qui peuvent seuls élever aujourd'hui ; pourquoi je n'ambitionne point les grands emplois ? Je vous répondrai par ces paroles d'Isocrate, qui interrogé par ses amis sur ce qu'il ne se mêloit point des affaires du barreau, leur dit : Ce que ce lieu demande, je ne le sais pas ; ce que je sais, ce lieu l'ignore. Je méprise ce que ces hommes de loi désirent, et ils méprisent ce que j'ambitionne ».

Dans l'autre, Salisbury traite de la misère des

grands. *Inter omnia, quæ viris solent obesse principibus, nihil perniciosius esse arbitror, quam quod eis fortunæ blandientis illecebra adspectum subtrahit veritatis..... Noverca virtutis prosperitas beatulis suis sic applaudit ut noceat, et infelici successu sic in via fortunatis obsequitur, ut in fine perniciem operetur..... Quo specie suæ clarescit amplius, eo stupentibus oculis densiorem infundit caliginem. Invalescentibus ergo errorum tenebris, veritas evanescit : et virtutum radice succisâ, seges germinat vitiorum. Lumen rationis extinguitur et totus homo casu miserabili fertur in præceps* ».

« Entre toutes les choses qui nuisent aux grands, je ne vois rien de plus funeste que cet appas de la fortune qui les flatte et leur voile la vérité..... La prospérité, marâtre de la vertu, n'applaudit à ses favoris qu'afin de leur nuire; elle flatte sur la route, par de malheureux succès, ceux que la fortune seconde, pour les perdre en arrivant au terme. Plus elle répand d'éclat, plus elle couvre les yeux d'épaisses ténèbres. L'erreur prévaut; la vérité s'évanouit; la racine des vertus est coupée; une moisson de vices s'élève; la lumière de la raison s'éteint, et l'homme, emporté par une chute déplorable, tombe au fond du précipice ».

Nous citons ces passages dans les deux langues, afin qu'on juge du progrès qu'avoit fait la langue latine depuis le onzième siècle, et des pensées rendues en françois. L'étude des langues étoit encore extrêmement resserrée ; bornée à la langue latine, les savans dédaignoient encore notre langue françoise qui commençoit à se former. Héloïse et Abeillard avoient donné l'exemple unique de deux personnes qui entendissent la langue grecque. Salisbury en avoit une si foible teinture qu'ayant trouvé dans saint Ambroise le mot ἐσία, il fut obligé d'en demander la signification à un Anglois, professeur de théologie, « parce que, dit-il, aucun de nos maîtres de ce pays-ci ne sait le grec ».

Tous les maîtres fameux en droit canon possédoient et enseignoient aussi le droit civil, dont l'étude s'étoit ranimée par l'heureuse découverte du Pandectes de Justinien à la prise d'Amalfi par l'empereur Lothaire II, en 1133. Ce trésor fut regardé par les Pisans comme une chose si précieuse qu'ils le demandèrent pour unique prix du secours donné à l'empereur. Irnérius, jurisconsulte Allemand, réussit si parfaitement à force de soins et de travail a épurer et interpréter les Pandectes, qu'il a été appellé *le flambeau du droit*. L'empereur Lothaire le chargea de l'enseigner à Boulogne, et les François allèrent à cette école

célèbre puiser la science du droit Justinien et la rapportèrent à Angers, à Orléans et à Paris. Jusques-là, on n'avoit connu en France que les loix barbares et le code Théodosien. Le droit de Justinien, plus riche, plus fécond, mieux rédigé, prit faveur et fut étudié dans nos écoles. La médecine commença, vers la fin de ce siècle, à faire quelques progrès. Salerne et Montpellier sont les deux plus anciennes sources où l'on allât puiser la connoissance, et Jean de Salisbury dit que de Paris on alloit dans ces deux villes étudier cette science, c'est-à-dire, que vers 1160, il n'y en avoit donc point à Paris; mais dès le commencement du treizième siècle, Rigord, médecin de Philippe Auguste et son historien, assurent que l'on étudioit la médecine à Paris avec succès. Gilles de Corbeil, autre médecin de Philippe Auguste, écrivit en vers un ouvrage sur les vertus des médicamens composés, disant dans sa préface qu'il est naturel que les muses parisiennes chantent la médecine, puisqu'elle s'est choisi un domicile qui lui est commun avec elles, et avec la dialectique.

Ainsi l'utilité de l'école de Paris, le savoir des maîtres qui la composoient, l'honneur que lui faisoient les disciples illustres qu'elle avoit formés, le grand nombre de sciences qu'on y enseignoit lui frayoient la route qui attire les bienfaits des poësies

éclairées sur les établissemens glorieux à leur nation. Déjà formée en compagnie, elle faisoit un corps, avoit un chef, une discipline fondée sur des usages anciens, plutôt que sur des loix écrites qu'elle n'avoit point encore. On la voit avant la fin du douzième siècle, subsistant en compagnies, partagée en nations et présidée par son directeur.

Fin du Tome premier.

Jn. chevalier

875149

Librairie d'Argences

12.7.1988

[ZAH.]